TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 936 DERNIÈRE ÉDITION 3 JEUDI 27 MARS 1980

L'écrivain Roland Barthes est mort

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Le sénateur Kennedy devance M. Carter aux « primaires » du Connecticut et de New-York

Le sursaut des « challengers »

La victoire inattendue du sénateur Kennedy dans les élections primaires démocrates de New-York et du Connecticut remettent brutalement en lumière un fait que la tension internationale avait masqué depuis quelques mois : la fragilité politique de M. Carter. Il a suffi d'une gaffe diplomatique, à propos de laquelle les responsabilités respectives de la Maison Blanche et du département d'État ne sont d'ailleurs pas clairement établies, pour que l'électorat juif new-yorkais abandonne le président et bascule massivement du côté du sénateur.

A partir de New-York, les Juifs, qu'inquiète le spectre d'un « lâchage » d'Israël, les Noirs et les hispanophones déçus par l'austérité budgétaire annoncée par M. Carter et qui touche de plein fouet les programmes sociaux dont ils bénéficient, ont envoyé des messages distincts mais énergiques à l'hôte de la Maison Blanche. Les Juifs lui ont rappelé qu'ils ne s'étaient ralliés sans enthousiasme à sa personne en 1976, malgré la répugnance initiale que leur inspiraient ses convictions baptistes très affirmées, que parce qu'il avait dit les mots qu'il fallait à propos d'Israël. Les hispanophones et surtout les Noirs, qui ont une vieille dette de reconnaissance à l'égard de la famille Kennedy, avaient été, il y a quatre ans, convaincus des mérites de M. Carter par des porte-parole prestigieux de leurs communautés respectives. Ces voix se sont tues. M. Carter devra faire la preuve, s'il veut regagner le terrain perdu, qu'il est prêt à sacrifier quelques éléments de son plan de lutte contre l'inflation sur l'autel du « Welfare » et de la rénovation urbaine.

Enfin, la crise internationale elle-même ne suffit plus à réaliser l'union sacrée autour du président. M. Carter s'est révélé incapable de faire libérer les otages de Téhéran et d'inciter, si peu que ce soit, les Soviétiques à relâcher leur emprise sur l'Afghanistan. Avec le départ de l'ancien chah d'Iran pour Le Caire, la politique de Washington est apparue, une nouvelle fois, maladroite et incertaine dans son application. M. Carter ne souhaitait-il pas éviter au président Sadate les risques que la présence en Egypte de l'ex-souverain ne va pas manquer de créer ? L'exode à escales du monarque déchu n'est pas un signe de bonne santé pour la diplomatie américaine, qui avait déjà accepté, un peu légèrement, en décembre dernier, l'offre, faite à titre personnel par l'homme fort de Panama, le général Torrijos, malgré les réticences du gouvernement et du peuple panaméens. Selon un sondage d'opinion publié mardi, le degré de satisfaction des Américains à l'égard de la politique étrangère du président a diminué de vingt points en trois mois...

Dans l'atmosphère « volatile », voire insaisissable, qui caractérise la course à la Maison Blanche, les résultats de mardi ne doivent cependant pas être surestimés. Ni le double succès de M. Kennedy du côté démocrate, ni, chez les républicains, le sursaut inespéré de M. Bush dans l'État dont son père fut jadis sénateur, le Connecticut, ne peuvent faire oublier que MM. Carter et Reagan restent très largement en tête de la compétition par le nombre de délégués qui leur sont déjà attribués pour les conventions de l'été. Certes, les jeux ne sont pas encore faits, mais les chances des « challengers » sont minimes.

Le sénateur Kennedy a mis en échec le président Carter aux deux élections primaires qui ont eu lieu le mardi 25 mars.

Dans l'État de New-York, M. Kennedy remporte 59 % des voix et 163 délégués, M. Carter 41 % des voix et 119 délégués, tandis que, chez les républicains, M. Reagan obtient 73 délégués contre 6 à M. Bush et 38 « non-alignés ».

Au Connecticut, M. Kennedy enlève 47 % des voix et 29 délégués, M. Carter 41 % des voix et 25 délégués. Dans le camp républicain, M. Bush, avec 39 % des suffrages, reçoit 15 délégués, M. Reagan, avec 34 %, 14 délégués, et M. Anderson, avec 22 %, 6 délégués.

De notre correspondante

New-York. — La « volatilité » de l'électorat de ces « primaires » 1980 s'est confirmée de façon éclatante, mardi soir 25 mars, avec la victoire spectaculaire du sénateur Kennedy sur M. Carter dans le Connecticut et l'État de New-York.

Chez les républicains, M. Bush arrive en tête dans le Connecticut, ce qui n'est pas vraiment surprenant dans un État où il a de profondes attaches familiales, mais son avance sur M. Reagan est plus importante que prévue. M. Anderson, décevant un peu ses partisans, arrive en troisième position, assez loin derrière M. Reagan. Mardi matin, le représentant de l'Illinois avait annoncé qu'il n'écartait plus l'éventualité de se présenter à l'élection présidentielle comme candidat indépendant.

Dans l'État de New-York, M. Reagan arrive, comme prévu, largement en tête devant M. Bush. La campagne électorale de l'ancien ambassadeur aux Nations unies est relancée par son succès dans le Connecticut. Sans qu'on puisse encore parler d'un retour de popularité semblable à celui qu'il avait connu après le « caucus » de l'Iowa, en janvier, le succès de M. Kennedy peut être imputé à plusieurs causes. En une semaine, depuis les « primaires » de l'Illinois, l'étoile de M. Carter a soudain pâli. L'affaire de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur les colonies israéliennes, loin de s'estomper, a connu de nouveaux rebondissements, en bonne partie à la suite des explications de plus en plus confuses, voire contradictoires, que la Maison Blanche et le département d'État ont cru devoir donner.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 6.)

TÉHÉRAN SEMBLE DÉTERMINÉ A RECHERCHER UN TERRAIN D'ENTENTE AVEC WASHINGTON

(Lire page 3.)

Incident aérien franco-libyen en Méditerranée

Deux avions Mirage-III des forces libyennes ont ouvert le feu, dimanche 23 mars, sur un appareil français de patrouille maritime Breguet-Atlantic en mission en Méditerranée.

L'incident aérien a eu lieu à 20 milles nautiques (environ 36 kilomètres) au large des côtes lybiennes, c'est-à-dire en dehors des eaux territoriales, si l'on en croit des informations de source française.

Après l'affaire de Gafsa, en janvier dernier, qui avait incité la France à fournir quelques avions de transport Transall et des hélicoptères Puma à l'armée tunisienne, pendant que trois bâtiments de guerre de la marine nationale patrouillaient provisoirement dans le golfe de Gabès, la Libye avait vivement réagi contre Paris.

Le gouvernement du colonel Kadhafi avait aussitôt dénoncé ce qu'il avait appelé l'« invasion française de la Tunisie ». Des manifestants libyens avaient attaqué, le 4 février, l'ambassade de France à Tripoli et le consulat français à Benghazi. Depuis, le contentieux s'est apaisé : le président Kadhafi a indiqué que son pays abandonnait ses griefs contre la France, et Paris a, cependant, formulé des demandes d'indemnisation pour le saccage de ses bureaux.

J. L.

(Lire la suite page 7.)

Les parlementaires européens sont favorables à une hausse des prix agricoles supérieure à celle proposée par Bruxelles

L'Assemblée européenne devrait se prononcer ce mercredi 26 mars pour une augmentation des prix agricoles supérieure à celle que préconise la Commission de Bruxelles (2,4 % en moyenne). La majorité des parlementaires, divisée entre ceux qui sont favorables à une augmentation de 7,9 %, comme le propose la commission de l'agriculture de l'Assemblée de Strasbourg, et ceux qui sont partisans d'une hausse médiane de 5 %, devait se compter en fin d'après-midi sur cette dernière proposition, qualifiée de « *relèvement réaliste des prix* » par M. Klepsch (R.F.A.), président du parti populaire européen (les démocrates-chrétiens) qui comptait la soutenir. La moitié seulement des deux cent quarante amendements déposés avait été examinée dans la matinée.

Au cours de l'après-midi du 25 mars, les organisations paysannes des neuf pays membres de la C.E.E. avaient manifesté leur volonté de ne pas être « *les boucs émissaires de toutes les erreurs et omissions* » communautaires. Six à sept mille personnes avaient défilé dans les rues de Strasbourg ; compte tenu de la discrétion des forces de l'ordre, la manifestation s'était terminée sans incident, après que Mme Veil eut affirmé que leur revendication avait été comprise par les parlementaires.

Au conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing a souhaité que le report du conseil européen permette de faire progresser les dossiers dans le sens des « *solutions communautaires* ». (Lire page 36.)

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a repoussé, mercredi matin, tous les amendements concernant le « *super-prélèvement* » *que la Commission européenne* propose d'appliquer aux laiteries qui accroîtront en 1980 les quantités de lait traité. Le rapport de la commission de l'agriculture n'abordait pas cette question pourtant essentielle, M. Delatte, le rapporteur, ayant indiqué qu'il revenait à l'Assemblée de s'exprimer par voie d'amendements.

Elle ne l'a pas fait. Sauf surprise, la résolution que l'Assemblée devait adopter en fin de journée ne fera donc d'aucune manière référence à cette proposition de super-prélèvement laitier.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 29.)

Les prix de détail ont augmenté de 1,1 % en février

Prime exceptionnelle de 1 % pour les livrets A d'épargne

La hausse des prix de détail en France au mois de février a été de 1,1 %. Par rapport à février 1979, l'augmentation des prix de détail est de 13,3 %.

Pour tenir compte des effets de l'inflation sur l'épargne, le conseil des ministres a décidé, mercredi 26 mars, d'instituer une prime exceptionnelle de 1 % — valable jusqu'à fin 1980 — pour les livrets A des caisses d'épargne et les livrets bleus du Crédit mutuel. Ces taux sont donc portés à 7,5 %.

Quelles ont été les causes les plus importantes de la forte hausse de février ? Les prix des produits alimentaires ont vu leur hausse se ralentir nettement (+ 0,6 %, contre + 1 % en janvier). De même les tarifs des services ont-ils beaucoup moins augmenté : + 0,8 % contre + 1,8 %. C'est donc du côté des produits manufacturés qu'il faut chercher l'essentiel des causes de la hausse de février. Ceux-ci ont augmenté de 1,5 %, ce qui — après les 2,5 % de janvier — porte à 4 % leur hausse en deux mois.

Ces résultats traduisent-ils un dérapage général des prix dans l'industrie et le commerce ? Telle est évidemment la question qui se pose. Certes une partie du résultat de février a été provoquée par des causes extérieures.

AL. V. et F. R.

(Lire la suite page 29.)

Une nation sinistrée

L'armée thaïlandaise a commencé d'organiser le « rapatriement volontaire » de plusieurs milliers de réfugiés cambodgiens regroupés dans des camps. Les organisations humanitaires internationales, câble notre correspondant à Bangkok, Roland-Pierre Paringaux, ne participent pas à l'application de cette mesure, qui inquiète d'ailleurs de nombreux réfugiés, fort peu désireux de rentrer chez eux dans les circonstances actuelles (lire page 4). D'autre part, une réunion des pays donateurs au programme d'aide humanitaire au Cambodge devait s'ouvrir ce mercredi 26 mars au siège des Nations unies à New-York. La Thaïlande a récemment annoncé son intention de ne pas assister à cette réunion.

par ANDRÉ FONTAINE

Il faut reparler du Cambodge. Pour le moment, on y vit un peu mieux, ou un peu moins mal. U.R.S.S. en tête, les pays socialistes ont envoyé, et continuent d'envoyer, d'importantes quantités de nourriture. La moitié au moins de l'aide venue du monde capitaliste a été distribuée. Et puis, c'est l'époque où la pêche dans les eaux du Tonlé Sap, l'immense lac aquarium qui fait la richesse du pays, donne les meilleurs résultats. Mais la saison des pluies approche et, avec elle, le retour d'une famine que les experts s'accordent à reconnaître inévitable si un « *effort mondial fantastique* », pour reprendre les termes dont s'est servi le professeur Minkowski, vendredi, à son retour de Phnom-Penh, n'est pas consenti par la communauté internationale. Le *New York Times* a fait état d'un télégramme confidentiel du chef de la mission de l'UNICEF au Cambodge, envoyé le 12 mars, selon lequel « *la juxtaposition de tous les problèmes pendants a produit la crise la plus sérieuse jusqu'à présent... qui menace d'entraîner une rapide détérioration de la situation dans tout le pays.* »

Tout indique, pour commencer, que du fait de la sécheresse et de la pénurie de semences, la récolte de riz en cours sera très inférieure aux objectifs prévus. Les Vietnamiens qui font face eux-mêmes, chez eux, à de graves difficultés économiques, et ceux des Khmers qui peuvent et veulent travailler sous leur direction, n'ont pas encore rétabli l'infrastructure nécessaire — et notamment les capacités portuaires — pour assurer la convalescence d'un peuple victime, au long de dix ans de guerres civiles et d'invasions, d'un des plus grands génocides de l'histoire. La sécurité est loin de régner dans les campagnes. Les occupants n'ont pas réussi à venir à bout des maquis rouges et blancs, pour ne pas parler du simple banditisme. Dès à présent, des cas de malnutrition dramatique sont à nouveau signalés, et *Newsweek* a pu décrire, dans son numéro du 17 mars, l'arrivée à la frontière thaïlandaise d'un groupe de gens à qui de longues privations avaient donné l'aspect de petits enfants. Ce qu'ils racontaient se résume en deux mots : « *Ça recommence.* »

L'opinion a été lente à s'émouvoir au début : après tout, il y a quatre ans que l'on connaît l'étendue du drame khmer (1). Mais une aide importante a fini par être fournie. M. Grant, directeur général de l'UNICEF, qui est chargé de la coordonner, a pu distribuer 200 millions de dollars, dont 80 venus des pays de la C.E.E. Il faut à présent que cette assistance continue, et pour les quelque 500 000 réfugiés qui se trouvent dans les pays de premier accueil, et pour les Khmers restés chez eux, lesquels, faute de stocks, vont devoir vivre essentiellement, pendant la mousson, des secours reçus de l'extérieur. Dans son interview au *Monde*, M. Grant a rappelé que 300 millions de dollars devraient être trouvés d'ici à la fin de l'année « *si l'on veut éviter*, a-t-il dit, *que la catastrophe ne reprenne* » (2).

Or on se lasse de tout et surtout d'aider les autres. La présence de quelque 500 000 réfugiés des trois pays d'Indochine pose à la Thaïlande des problèmes d'intendance, d'administration et de police qu'elle n'est aucunement préparée à résoudre.

(Lire la suite page 4.)

(1) Voir notamment les deux articles du Père Ponchaud (*le Monde* des 17 et 18 février 1976).
(2) *Le Monde* du 17 mars.

AU JOUR LE JOUR

Plus que de raison

A les entendre, mais séparément bien sûr, on pourrait croire que MM. Georges Marchais et Raymond Barre sont les deux seuls à avoir toujours raison.

Ainsi, pour le secrétaire général du P.C., tous les autres sont à rejeter comme faisant partie de la bande des trois, et même s'il existe, venu d'ailleurs, un communiste comme M. Berlinguer se disant d'accord avec François Mitterrand, ce ne peut être pour le P.S. que l'indice d'un virage à droite présent ou à venir.

Quant au premier ministre, il dit simplement : « La politique, ce ne sont pas les manigances, les combinaisons, les manèges divers auxquels on assiste trop souvent. La politique, c'est s'occuper des affaires des Français et du pays. » *Mais comme il est le seul en position d'agir, cela implique que tous les autres ne sont que des politiciens.*

Certes, MM. Barre et Marchais ne sont pas d'accord entre eux et ils ne peuvent donc avoir tous les deux raison, mais il demeure parfaitement possible, en revanche, que tous les deux aient tort.

MICHEL CASTE.

Le Portugal à l'ombre de l'Europe

Le Portugal a été perturbé, mardi 25 mars, par une série de grèves et de manifestations. Ce mouvement a été organisé par la centrale syndicale proche du parti communiste pour protester contre la politique du gouvernement de M. Sa Carneiro, qui entend restituer des terres à leurs anciens propriétaires.

Avant l'adhésion à la Communauté européenne, le pouvoir entend inspirer confiance aux intérêts privés. (Lire page 32 l'article de Michel Boyer, « Le Portugal à l'ombre de l'Europe ».)

LA SEIZIÈME EXPOSITION DU CONSEIL DE L'EUROPE

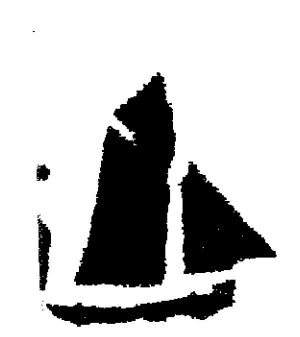
Dans la Florence du Grand-Duché

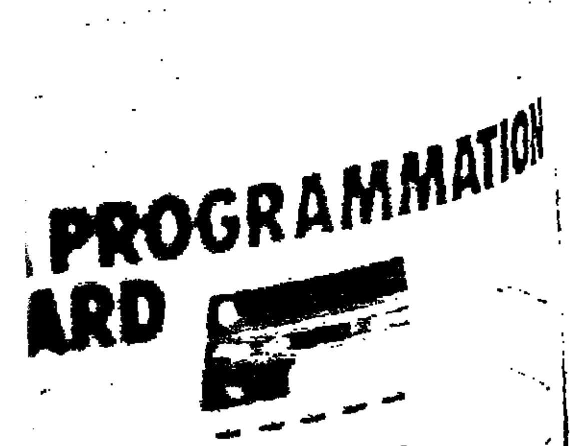
Florence marche sur les eaux du temps. Comme on l'a vu avec l'« alluvione » de 1966, les catastrophes lui donnent une impulsion nouvelle. En 1557, une de ces terribles crues boueuses de l'Arno emporta deux des ponts indispensables à la ville : ce fut pour le pouvoir l'occasion de faire édifier par l'Ammannati le merveilleux pont de Santa-Trinita, dont nul n'oublie la longue silhouette et les courbes élastiques (religieusement restituées après 1944). Cette création peut servir de symbole au problème passionnant et difficile que pose la seizième exposition du Conseil de l'Europe déployée cette semaine dans tous les coins utilisables de Florence.

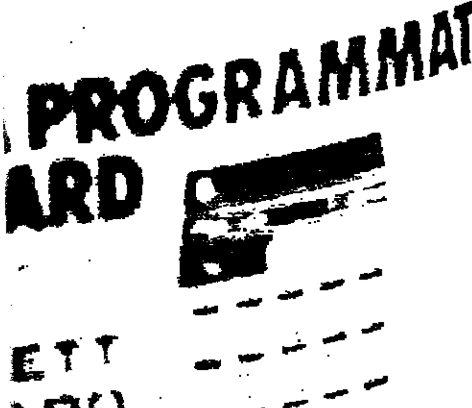
La grâce de l'Ammannati appartient à un monde qui frappe plutôt par l'arrogance du luxe et la lourdeur. Le pouvoir, c'était Cosme Ier, installé comme duc en 1537 par l'empereur et élevé au rang de grand-duc par Rome en 1570. D'ordinaire le visiteur presse le pas devant les « chefs-d'œuvre » contestables de ce second âge médicéen, pour courir à ceux du premier, du Quattrocento. On lui propose de changer de rythme et d'attention, de considérer ce qui s'est fait à Florence, en Toscane pendant ce seizième siècle, où tout semble se figer. Tel est le défi stimulant de ce printemps.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire page 14.)







Le Monde

idées

ÉCOLOGIE

Les chemins de l'illusion

par MAURICE DUVERGER

L'écologie politique a connu sa première grande victoire aux élections suédoises de 1976, où le parti centriste de M. Fällin, plus ou moins soutenu par les libéraux, est parvenu à renverser la majorité grâce à une vive campagne contre le programme nucléaire en cours. Depuis lors, elle a remporté des succès en Autriche, aux Pays-Bas, en Scandinavie, en Suisse, en République fédérale. Dans cette dernière, elle vient de franchir la barre des 5 % en Bade-Wurtenberg. Malgré une poussée notable en 1977, elle reste plus faible en France que dans la plupart des autres nations industrielles. Mais elle a entrepris une grande campagne en vue des présidentielles de 1981.

Son mouvement s'est aussi développé par le moyen de manifestations plus ou moins violentes contre l'installation de centrales atomiques : Creys-Malville en a marqué l'apogée chez nous avant les affrontements de Plogoff, sans grande influence sur le déroulement du programme qui a été freiné ou stoppé ailleurs.

Qu'il s'agisse de l'« action de masses », comme on dit pompeusement, ou des batailles électorales, on voit que l'écologie politique se manifeste surtout dans la lutte contre l'énergie nucléaire. L'extraction de minerais dans la région des Baux, pourtant plus dégradante pour les sites, n'a pas suscité la même mobilisation. La campagne bretonne est beaucoup plus abîmée par les semis de constructions nouvelles qu'elle ne le serait par la centrale du cap Sizun. Le scandale de l'urbanisme qui défigure la plupart des banlieues françaises ne soulève guère de protestations.

La polarisation sur la lutte antinucléaire révèle la faiblesse de l'écologie politique. Les réacteurs posent des problèmes de sécurité plus que des problèmes d'atteinte à la nature. En elle-même, l'énergie atomique est probablement moins dégradante que l'énergie solaire par exemple. Imagine-t-on un paysage où chaque maison rurale serait flanquée d'un capteur ? Où tous les toits d'Aix-en-Provence, de Nîmes, d'Avignon supporteraient ces engins fixés sur la douce pente des tuiles romaines ? Faut-il rappeler aussi que la nature sauvage est plus encore polluée que la nôtre ? Dans l'Antiquité, au Moyen Age, la plupart des eaux étaient infestées par les microbes et la santé de leurs buveurs se trouvait plus menacée que celle des alcooliques.

Partis médiocres

Dans les jeunes générations, le refus d'une civilisation technicienne et le retour à la nature correspondent à un désir authentique, à un besoin profond. Ils s'accompagnent d'un rejet du discours des partis politiques, lesquels traversent aujourd'hui une phase de médiocrité dans tout l'Occident, où ils se montrent incapables d'exprimer les problèmes fondamentaux et de leur proposer des solutions. Avec Dieu et la mort, l'écologie devient l'un des trois thèmes les plus propices aux gros tirages, à condition d'être traité avec talent. Mais les propos qui la concernent demeurent confinés aux généralités morales, c'est-à-dire aux bonnes intentions. Ils n'abordent pas les véritables questions. Décrire un univers de convivialité, en appeler aux vivants, cela ne dépasse pas le niveau de l'utopie. Refuser le nucléaire, cela reste insuffisant tant qu'on ne dit pas sérieusement comment il pourrait être remplacé. Pour que l'écologie politique puisse s'élever au-dessus de la marginalité où elle est encore confinée, il faudrait qu'elle tienne un discours réaliste.

Pour l'instant, le sien ne surmonte guère la vision des bergeries de Marie-Antoinette. Son retour à la nature n'est qu'une forme de loisir, possible seulement dans la mesure où l'essentiel de la machine industrielle moderne continue à fonctionner. Ni le solaire, ni la bioénergie, ni les éoliennes ne peuvent se substituer au pétrole ou au nucléaire sans une révolution totale des modes de vie, que les Occidentaux ne sont pas disposés à accepter. Ecrire que « *l'écologie s'affirme comme une réponse à la crise de notre société industrielle* », c'est une naïveté ou un mensonge, exprimant l'ignorance ou la mauvaise foi.

Nos concitoyens s'en rendent plus ou moins compte, qui ne se mobilisent vraiment pour défendre la nature que sur des points précis, correspondant à des convenances locales. On peut obtenir des grands succès pour empêcher qu'une autoroute traverse tel site ou pour qu'une centrale ne soit pas construite à tel endroit, étant entendu qu'autoroute et centrale seront installées ailleurs de toute façon.

Il s'agit, au fond, de faire supporter aux autres les inconvénients, tout en participant soi-même aux avantages. Sous cette forme, l'écologie n'apporte rien de nouveau, sinon des formules habiles pour déguiser les intérêts particuliers derrière une revendication d'intérêt général. Par rapport à la politique traditionnelle, la différence tient seulement au vocabulaire.

Quand le discours écologique prétend apporter un autre modèle de société pour remplacer le modèle technicien et productiviste qui nous régit, il doit justifier son entreprise autrement que par de bons sentiments que nous partageons tous. Promettre que « *le travail ne sera plus considéré comme une fin ou une obligation mais comme le moyen d'élaborer les biens nécessaires à l'épanouissement de chacun suivant ses qualités propres* », c'est un beau projet : mais comment « élaborer » ces biens sans le secours d'une technique très poussée, exigeant une forte consommation d'énergie ?

Les dangers de l'ordre naturel

Quand Marx et Engels imaginaient que chaque homme ait un jour « *la possibilité de faire aujourd'hui ceci, demain cela, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de faire de l'élevage le soir, de faire de la « critique » après dîner, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, pâtre ou critique* » (1), ils pensaient que cette société supérieure reposerait sur une productivité inouïe, assurant l'abondance des biens. Le modèle écologique n'est viable que pour des communautés rudes et frugales, analogues à celles qui ont réussi à s'établir ces dernières années. La plupart de nos contemporains n'y sont pas disposés.

L'écologie politique n'est pas seulement illusoire. Elle est dangereuse dans la mesure où elle implique une idéologie naturaliste. Aux élections municipales de 1977, l'affiche de Paris-Ecologie proclamait : « *L'écologie est une science.* » Nous voici revenus au point central où le marxisme a commencé la déviation qui l'a conduit aux dictatures de l'Est. « *Le thème d'une société organisée suivant les lois de la nature n'éveille-t-il donc aucun effroi ni aucun souvenir ?* », interrogent les auteurs d'un petit livre stimulant qui dénoncent *l'Illusion écologique* (2). Pourquoi vilipender les maniaques du quotient intellectuel, les apologistes de l'intelligence héréditaire, si l'on s'incline comme eux devant l'ordre naturel, si l'on oublie que tout l'effort de l'homme *tend* à lui échapper en créant un ordre artificiel, fondé sur la culture définie par des valeurs ?

Finalement, l'écologie politique penche du côté qui correspond à cette idéologie sous-jacente. Trop *marginale* pour utiliser *elle-même* les suffrages qui se portent sur ses candidats, elle les fait tourner au profit de la droite. Dans la Suède de 1976, elle a contribué à écarter du pouvoir un gouvernement socialiste en place depuis plus de quarante ans. Dans l'Allemagne de 1980, elle devient le suprême espoir et la suprême pensée de François-Joseph Strauss qui pourrait, grâce à elle, enlever assez d'électeurs à la social-démocratie pour s'installer lui-même à la chancellerie. Dans la France de 1981, elle prendra l'essentiel de ses voix à la gauche non communiste, favorisant ainsi M. Giscard d'Estaing.

(1) Dans *l'Idéologie allemande* (1846).
(2) J.-P. Faivret, J.-L. Missika, D. Wolton : *l'Illusion écologique*, Le Seuil.

TÉMOIGNAGE

TRÉGASTEL : le chantage au silence

Trégastel. Deux mille habitants. Pointe nord de la Bretagne. La Côte de Granit rose, fleuron des côtes françaises. *Trégastel. Troisième marée noire.* La colère est étouffée par un fatalisme trop hâtif et une prudence trop intéressée. Nous en verrons d'autres. Là est le scandale.

Pris entre la rage de l'impuissance devant cette meurtrissure infecte de notre environnement et la peur de faire fuir les estivants qui, pour bon nombre d'entre nous, apportent les moyens d'existence, les Trégastellois se taisent, minimisent le problème, font face en silence. Et tout est fait ici, par la municipalité, pour que nos plages et nos ports aient retrouvé leur splendeur attachante avant l'été. *Une fois de plus.*

Bien sûr, cette *marée* noire est sans commune mesure avec celle de l'*Amoco-Cadiz*. Mais quel sentiment peut éprouver le cultivateur qui, dès le dimanche *9 mars, est venu, avec tracteur* et pompe, commencer à nettoyer une côte qu'il défend viscéralement contre l'agression pétrolière extérieure ? Comment peut-on tolérer plus longtemps de prendre une pelle et un seau, de courber l'échine, et de réparer sans grogner les dégâts des autres ? Les gens d'ici ne sont pas héroïques. Nous vivons à Trégastel été comme hiver. Il n'y a pas que les touristes qui comptent. Se taire et subir, ce n'est plus la solution. Nous en avons assez du chantage au silence pour raisons économiques. Nos macareux, nos pingouins et nos goélands aussi.

Le *Tanio* s'est cassé au nord-ouest de Trégastel. Dès le vendredi 7 mars, compte tenu de l'orientation des vents et des courants, nous savions que la marée noire serait pour nous. Et la *municipalité* a *appelé*, alerté, prévenu. Mais était-ce le début du week-end ? Etait-ce la lenteur, l'apathie administrative au niveau de Brest ? Comme d'habitude, on a attendu que le mazout *répande sa lugubre inertie sur* notre granit rose pour agir. Comme d'habitude, c'est devant le fait accompli que les autorités nationales se sont posé la question : « *Comment va-t-on faire ?* » De barrages inefficaces en pompes inadaptées, comme d'habitude, on a tâtonné pour en revenir aux dérisoires poubelles, aux minuscules pelles. Et, aujourd'hui, on vient nous dire que le plan Polmar n'a pas été déclenché plus tôt, par pure psychologie, pour éviter de traumatiser la population ! De qui se moque-t-on ? Précisément du cultivateur à pied d'œuvre aux premières heures de la catastrophe !

Et les 10 000 tonnes (ou plus ?) de mazout qui restent encore une lourde menace seront aussi, on le parierait, ramassées à la pelle par des bidasses de bonne volonté dont on se dit parfois dans les hautes sphères de la nation qu'ils sont les bonnes à tout faire de l'Hexagone...

Depuis plus de dix ans que les marées noires succèdent aux marées noires, n'y a-t-il vraiment aucun service, public ou privé, aucun groupe d'esprits scientifiques, qui soit assez ingénieux *pour se pencher sur le problème* de la *prévention*, ou du moins de la limitation de ces fléaux ? Ou bien *estime-t-on* que ça n'en *vaut pas* la *peine* ?

Mais 1980 est l'Année du patrimoine. *Quelle phrase ! Quel slogan !* Quelle efficacité !

Non, le préjudice causé aux Trégastellois n'est pas seulement un préjudice financier, compensable par quelques millions de francs distribués au petit bonheur pour faire taire les mauvaises langues. Trégastel n'est pas seulement une station balnéaire. C'est aussi une bourgade qui vit l'hiver, avec ses vents, *ses tempêtes, ses oiseaux*, avec *ses habitants propres* et ses enfants.

Les enfants de Trégastel, libres l'hiver de courir en manteaux sur le sable rosé, au bord d'une mer glacée, en sortant de l'école, pour croquer leur goûter. Les enfants de Trégastel, plus enclins à chercher tourteaux et poissons qu'une table vide au *fond d'un café enfumé*. Les *enfants de Trégastel qui* apprennent avec application les rudiments de matelotage que leur enseignent passionnément les pêcheurs de Trégastel. Ces enfants-là se demandent pourquoi *on démolit* ainsi leur cadre de vie qu'ils apprennent à respecter. Pourquoi régulièrement on fait *mourir* la mer et le littoral à coups de tonnes de fuel. Et pourquoi leurs aînés affirment avec rancœur et fatalisme : « C'est sûr, ça recommencera ».

IRENE SOUBIES-CAMY.

Trois livres sur la troisième voie

Découvrir les mécanismes qui régissent les grands équilibres naturels, telle est l'ambition de l'écologie scientifique. Dire que la société doit se conformer à ces lois sous peine de catastrophe, c'est déjà verser dans l'écologie politique. Fonder sur ces lois un système d'interprétation du monde, proposer un contre-modèle de société, c'est faire un pas de plus et créer une nouvelle idéologie, qui prétend évidemment se substituer à toutes les autres.

Les écologistes ont-ils déjà *succombé à cette tentation ?* Trois jeunes auteurs, Jean-Philippe Faivret, ingénieur, Jean-Louis Missika, économiste, et Dominique Wolton, sociologue, le pensent. Dans un ouvrage intitulé : *l'Illusion écologique* (1), ils dénoncent cette dérive qu'ils appellent l'écosystémisme. Allant jusqu'au bout de leur raisonnement, certains écologistes seraient en train de concocter une théorie « *dont l'apparence scientifique serait propre à séduire les orphelins du marxisme* ». Un néo-scientisme en somme.

L'hypothèse n'est nullement invraisemblable. Mais les auteurs, peut-être trop pressés de la coucher sur le papier, ne la démontrent pas. On attend d'abon*dantes citations de textes et de* déclarations derrière lesquels le néo-scientisme montrerait le bout de l'oreille. Rien. *L'Illusion écologique* est un procès d'intentions, un de plus.

En revanche, la lassitude qu'exprime ce livre à l'égard du manichéisme qui prévaut dans le débat nucléaire est un sentiment réel. « *Le dieu Soleil s'oppose au diable atomique, l'écologie douce combat la technocratie dure.* » Entre les certitudes en béton armé des « pro » et des « anti » les Français sont sommés de choisir. Or c'est, au contraire, l'incertitude qui domine dans l'opinion et, sans doute, le désir d'utiliser toutes les énergies comme celui de réconcilier le nucléaire avec la démocratie.

Le même son de cloche s'élève du livre que le journaliste de télévision Louis Bériot intitule justement *les Pieds sur terre* (2). Lui aussi est allergique aux guerres de religion. « *Insultes, procès d'intentions, intolérance, terrorisme, chantage, spectre de la guerre, choix de société, tel est le débat sur l'énergie*, note-t-il. *Pourtant écologistes et économistes ne peuvent pas ignorer les contraintes des uns et les arguments des autres.* » Louis Bériot essaie de naviguer entre des idées contraires. Il plaide pour la pluralité énergétique qui, selon lui, est « *le gage d'une plus grande indépendance individuelle et collective.* »

Comme les auteurs précédents, il suggère à ses lecteurs d'emprunter une « troisième voie ». Mais comment se prémunir contre un néo-scientisme écolo qui se substituerait au scientisme des nucléocrates d'aujourd'hui ? Que faire pour que les citoyens n'aient pas à choisir entre deux sociétés « clés en main » celle que leur offrent les productivistes et celle que pourraient fourbir les écologistes ? La seule issue, c'est que les Français construisent eux-mêmes, au jour le jour, la société qu'ils souhaitent. Pour cela, il faut faire fonctionner les mécanismes de la démocratie politique et par conséquent accroître l'information contradictoire.

Un pouvoir indépendant

Louis Bériot, dont c'est le métier d'informer, ne peut qu'approuver, bien que son expérience personnelle l'incline au scepticisme. « *Les nombreuses émissions sur le nucléaire qu'Antenne 2 a produits*, indique-t-il, *ont eu plus de succès dans la presse que dans le public. Leur taux d'écoute est toujours resté faible.* » N'importe, il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer...

C'est ce que pense implicitement le Syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique qui, sous le titre de *Dossier électronucléaire* (3), publie en format de poche un gros ouvrage de cinq cent quarante pages, réédition complètement remaniée et complétée d'un texte déjà paru il y a cinq ans. Technique, risques pour la santé et impact sur l'environnement, condition des travailleurs, données économiques et industrielles, *tout y est. Cette « somme »* est remarquable par son contenu et par sa forme. Elle est à la fois complète et accessible à tout homme de bonne volonté. Un tour de force. Sa publication traduit bien l'embarras des syndicalistes. « *Il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre l'énergie nucléaire envisagée de façon abstraite, mais de se déterminer de façon très concrète vis-à-vis des décisions déjà prises et des lignes directrices tracées pour les décennies à venir. La réflexion, donc le choix collectif, passe par la possession de l'information.* »

N'oublions tout de même pas que la C.F.D.T. fait partie du collectif des vingt-deux mouvements qui proposent la suspension du programme nucléaire, une politique alternative et l'organisation d'un débat démocratique. Au moins sa position s'appuie-elle sur un dossier sérieux. Dommage que le gouvernement n'ait même pas songé à offrir à ces pionniers un siège au conseil d'information sur l'électronucléaire, présidé par Mme Veil.

Pour en sortir, les auteurs de *l'Illusion écologique* proposent également d'organiser au niveau de l'Etat un pouvoir réellement indépendant des lobbies énergétiques. Facile à écrire, mais quel chambardement ! Cela supposerait que l'on abatte au préalable ces *forteresses féodales* que sont devenues les compagnies pétrolières, *le C.E.A., l'E.D.F., etc. Ils prônent* encore le recours au référendum nucléaire comme l'Autriche, la Suisse, la Suède, le Danemark nous en donnent l'exemple. « *Immense leçon de démocratie que la France n'a pas eu le courage d'écouter* », notent-ils avec amertume. En effet.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *L'Illusion écologique*, par J.-P. Faivret, J.-L. Missika, D. Wolton. Au Seuil, 32 F environ.
(2) *Les Pieds sur terre*, par Louis Bériot. Ed. J.-C. Lattès, 65 F environ.
(3) *Le Dossier électronucléaire*, par le Syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique. Au Seuil, 27 F environ.

Plogoff sans angoisse ?

M. Roger Vallon, de Rouen, nous écrit :

Il est maintenant entré dans les habitudes, lorsqu'on se trouve devant un comportement individuel ou collectif déconcertant, de chercher au-delà des apparences ses origines profondes et inconscientes.

L'opposition à laquelle se heurte l'installation des nouvelles centrales nucléaires relève peut-être d'une analyse de ce genre. Si la crainte que les centrales suscitent est pour une part objectivement fondée, le danger qu'elles représentent peut très certainement être analysé et réduit dans des proportions acceptables par tous. Il y a donc une part de ce comportement collectif qui relève de l'irrationnel et de l'inconscient. Il faut rattacher cette réaction particulière à une attitude plus générale de la collectivité face aux problèmes que pose le développement industriel et scientifique.

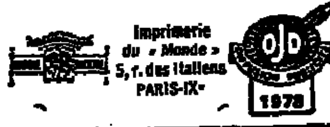
Le refus qui se manifeste de cette façon diffuse et incertaine ne s'adresse-t-il pas plus globalement à la connaissance scientifique et à ses conséquences éthiques et morales ? Ce retour à la nature, à l'élevage du mouton, au filage de la laine n'est-il que l'expression d'un besoin de pureté pour l'âme et le corps, ou la manifestation d'une profonde angoisse face à une évolution qui s'affranchit des lois que la nature avait apparemment dictées ? Mais s'agit-il bien d'une nouvelle angoisse ou peut-on la rattacher à l'angoisse métaphysique fondamentale qui fait que l'homme est homme ?

Alors que, lentement, inexorablement, il devient clair que nous pouvons comprendre et connaître plus ou moins complètement l'univers, naît progressivement le doute majeur sur les intentions et le projet que la nature ou Dieu ont pu nourrir à l'égard de cet homme. C'est parce que la *connaissance scientifique* répond que la vie n'a pas de sens, qu'elle est le produit du hasard, que des hommes, qui perçoivent par instinct et intelligence profonde l'énormité de cette remise en cause, se rassemblent à Plogoff *pour arrêter cet irrésistible mouvement.*

La réponse à donner à cette opposition généreuse n'est pas la force ou les dérisoires mairies-roulottes, mais, à nouveau, la connaissance. Faire partager par tous la connaissance. Faire partager par tous la connaissance scientifique objective avec ses conséquences éthiques, morales, sociales et politiques, voilà quelle est la longue et immense tâche de ceux qui prétendent guider, enseigner et gouverner.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

PROCHE-ORIENT

UN AN APRÈS LA SIGNATURE DES ACCORDS DE CAMP DAVID

• Le Caire : l'engouement des premiers temps de la paix est retombé

De notre correspondant

Le Caire. — Il y a un an, le 26 mars 1979, était signé en grande pompe, à Washington, le traité de paix égypto-israélien conclu sous les auspices des Etats-Unis. Cette issue fut considérée comme heureuse par l'immense majorité des Egyptiens. Douze mois après, alors que le reste du Proche-Orient vit plus que jamais dans l'anxiété du lendemain, l'Egypte considère la guerre comme un fléau définitivement révolu que seuls les intégristes islamiques (mais y croient-ils réellement ?) osent encore afficher à leur programme.

A défaut de la prospérité attendue, le pays jouit d'un calme que bien des régimes arabes peuvent à l'heure actuelle lui envier. Nul ne peut prédire si cette situation durera, d'autant plus que les problèmes économiques et sociaux, s'ils ne paraissent pas vraiment avoir empiré depuis un an, restent nombreux et graves.

Pour la première fois de son histoire récente, Le Caire a failli cette année manquer le pain. Plusieurs milliers d'Egyptiens quittent chaque mois leur pays pour aller travailler dans les autres Etats arabes, où non seulement ils sont certains de trouver du travail mais aussi des salaires décents qui, pour le moment, leur sont refusés chez eux.

Le traité de paix a été, tant du côté égyptien qu'israélien, appliqué jusqu'à présent à la lettre, notamment en ce qui concerne l'évacuation des deux tiers du Sinaï aujourd'hui réalisée. La normalisation des relations israélo-égyptiennes progresse lentement, mais sans accrochages, tant sur le plan humain que culturel, économique ou autre. Un hôtel-restaurant cachère sera sans doute ouvert bientôt au Caire afin d'éviter aux juifs pratiquants — dont le moindre n'est pas M. Begin — d'avoir à venir en Egypte avec leur batterie de cuisine et leurs provisions. Des avions israéliens et égyptiens (en fait allemands pour l'Egypte afin d'éviter une aggravation du boycottage aérien arabe à l'égard du Caire) relient les deux pays. D'importants projets, notamment agro-industriels, sont agités entre les deux capitales.

En dehors d'un nombre relativement réduit d'opposants, la « présence » israélienne en Egypte ne suscite aujourd'hui pas plus d'intérêt dans l'opinion publique que celle de telle ou telle autre nation étrangère. L'engouement des premiers temps de la paix est retombé. Le sentiment qu'une ambassade israélienne ou des touristes israéliens n'ont rien que de normal ou de banal en Egypte est peut-être, en définitive, le meilleur signe de réussite jusqu'à maintenant de la paix israélo-égyptienne. Aussi bien, le premier anniversaire de cette paix si vite rentrée dans les mœurs n'est pas officiellement fêté ce mercredi en Egypte où le président Sadate consacre une partie de sa journée aux anciens combattants et aux mutilés de guerre.

La reprise des pourparlers sur l'autonomie

Cependant, il en aurait sans doute été autrement sur le plan officiel si les dirigeants égyptiens étaient plus satisfaits du respect de l'esprit des accords de paix de la part du gouvernement israélien. Or, ils s'avouent profondément déçus de l'incompréhension israélienne devant la nécessité, selon eux vitale pour garantir l'avenir, de lâcher du lest en faveur des Palestiniens.

Le problème crucial du Proche-Orient — la question palestinienne — reste en effet en suspens. Il n'y a guère d'espoir que les négociations sur ce sujet, qui reprennent à Alexandrie le jeudi 27 mars, puissent faire avancer l'épineux dossier.

M. Sol Linovitz, le délégué du président Carter aux pourparlers israélo-égyptiens sur l'autonomie palestinienne, a reconnu, le mardi 25 mars au Caire, peu après s'être entretenu durant une heure avec le président Sadate, que le premier ministre israélien, M. Begin, avait même refusé de suspendre jusqu'au 26 mai — date limite, en principe, pour les conversations en cours — l'implantation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie. « *La question reste néanmoins à l'étude* », a ajouté, mais sans beaucoup de conviction, le diplomate américain.

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, vient de réaffirmer, pour sa part, que les négociations s'arrêteraient bien le 26 mai, sauf si des résultats positifs étaient enregistrés d'ici là. Une telle éventualité n'est pas écartée dans les milieux diplomatiques du Caire, où l'on estime qu'un accord de dernière minute, à l'arraché — comme cela s'est déjà passé à Camp David en 1978, puis avant la signature du traité en 1979 —, pourrait intervenir au cours des mois qui viennent, même s'il n'était qu'incomplet.

Cela permettrait d'éviter un naufrage du dialogue israélo-égyptien, qui serait sans nul doute gravement préjudiciable au prestige de M. Sadate, mais probablement aussi à celui de M. Begin. Autant dire que pour aboutir à un résultat, même partiel, les optimistes comptent plus, en dépit de la campagne électorale américaine, sur une nouvelle intervention du président Carter — M. Sadate et Begin doivent se rendre séparément à Washington le mois prochain — que sur les pourparlers qui vont reprendre à Alexandrie. — J.-P. P.-H.

• Jérusalem : l'amertume d'un nouvel isolement

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans les jardins de la Maison Blanche, le mercredi 26 mars 1979, MM. Sadate et Begin signaient le traité de paix entre l'Egypte et Israël, sous le regard bienveillant du président Carter, qui, pour bien souligner le rôle déterminant des Etats-Unis dans cet accord, paraphait lui aussi le document, en qualité de témoin.

Un an plus tard, MM. Sadate et Begin s'apprêtent à revenir à la Maison Blanche pour retrouver le président Carter, mais séparément. Il ne s'agit plus de célébrer un heureux événement. Les nuages, qui s'annonçaient en 1979, se sont depuis accumulés et, en 1980, ils sont devenus très menaçants. Voici douze mois, les trois hommes admettaient que « *le plus dur* » restait à faire. Ils mesurent désormais toute la vérité de cette prédiction. Le programme établi à Camp David comportait deux parties. La première, concernant l'établissement de la paix entre l'Egypte et Israël, a été jusqu'alors respectée à la lettre. Elle n'est pas terminée mais on pourrait, d'ores et déjà, parler de réussite si celle-ci ne risquait pas d'être ternie, voire remise en cause, par l'éventuel échec de la deuxième partie. Dix mois après l'ouverture des pourparlers sur l'avenir de la Cisjordanie et du territore de Gaza, les négociateurs restent en désaccord sur les points les plus importants ; et leurs divergences portent toujours sur l'interprétation du terme « *autonomie complète* ».

Les dirigeants égyptiens ne cessent de répéter que la « *normalisation* » ne pourra vraiment prendre tout son sens qu'au moment de la conclusion d'un accord sur une formule de règlement du problème palestinien. Cette formule, c'est l'autonomie pendant cinq ans. Mais, pour M. Begin, il ne peut s'agir que d'autonomie « *interne* » et purement administrative, Israël conservant les principaux pouvoirs en Cisjordanie et à Gaza, et maintenant ses revendications de souveraineté sur ces territoires. Pour M. Sadate, cette autonomie doit être au contraire la plus large possible et préparer l'autodétermination des Palestiniens, ce que refusent catégoriquement les Israéliens. On en est là, et on voit mal comment ces deux points de vue pourraient être finalement conciliables.

Méfiance à l'égard de Washington

Dans ces conditions, l'opinion publique israélienne, par ailleurs davantage préoccupée par la gravité de la crise économique, considère que la paix n'a guère changé la situation du pays. Israël vit avec amertume un nouvel isolement et a le sentiment, une fois de plus, d'être incompris dans le monde entier. Même les relations avec Washington n'ont peut-être jamais été aussi mauvaises. Dans les milieux politiques de Jérusalem on voit avec une profonde inquiétude l'allié américain se tourner résolument vers l'Egypte et le monde arabe, fournissant une large assistance économique et militaire tout en faisant comprendre aux Israéliens que, notamment après l'affaire d'Afghanistan, des concessions doivent être faites au sujet des Palestiniens afin de maintenir autant que possible la stabilité de la région. Les Israéliens s'attendaient plutôt que Washington renforce ses liens avec Jérusalem, M. Begin considérant son pays comme le meilleur bastion du monde libre.

Beaucoup d'Israéliens, tant dans l'opposition que dans la majorité, estiment de plus en plus que l'autonomie est un piège et sera inévitablement le prélude à l'indépendance des territoires occupés. Les Israéliens constatent en outre que, dans les négociations en cours, les avis des gouvernements américain et égyptien sont très proches et que de ce fait la discussion est inégale. D'autre part, les espoirs de voir la Jordanie et des Palestiniens modérés se joindre aux conversations ont été jusque-là déçus. Enfin, persiste à Jérusalem la crainte de voir un jour le président Sadate suspendre le processus de paix, après avoir récupéré le Sinaï.

Un an après la signature du traité de paix, les dirigeants égyptiens ont des raisons supplémentaires de soupçonner M. Begin d'avoir accepté de rendre le Sinaï pour mieux garder les territoires occupés. Les implantations se sont multipliées en Cisjordanie et, si l'on en croit certains sondages, il apparaît que le premier ministre israélien peut continuer de s'appuyer sur une large partie de l'opinion. En effet, près de 65 % des Israéliens seraient favorables au principe d'une politique d'implantation même s'ils dénoncent celle qui est suive par M. Begin. Sur ce point, seule une très faible majorité serait opposée à la dernière décision d'étendre la colonisation à la ville d'Hébron.

A moins d'une improbable surprise, il apparaît que le président Carter doit dès maintenant envisager d'amener MM. Sadate et Begin à trouver, avant le 26 mai, un accord intérimaire qui serve de base à la prolongation des pourparlers.

FRANCIS CORNU.

● *Sur le thème « Pour le respect des droits de l'Etat d'Israël »*, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a organisé mardi soir 25 mars au palais de la Mutualité une manifestation de solidarité avec l'Etat juif, qui a réuni environ deux mille personnes, sous la présidence de M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme. Au cours de son allocution, M. Bernard Henry-Lévy a demandé à deux députés présents, MM. Didier Bariani, président du parti radical, et Joël Le Tac (R.P.R.), de proposer à l'Assemblée nationale l'inscription d'un débat sur la politique étrangère au Proche-Orient, dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, qui commence le 2 avril.

Dans une déclaration au journal autrichien « Die Presse »

M. Arafat affirme que l'O.L.P. n'a pas pour objectif la destruction d'Israël

Vienne (*A.P., U.P.I.*). — Dans une déclaration faite au journal autrichien *Die Presse*, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré, pour la première fois, que son mouvement n'avait pas comme objectif la destruction d'Israël. *Die Presse* précise à ce propos que, lors de sa visite en Autriche l'an dernier, M. Arafat s'était prudemment abstenu de faire une telle déclaration.

« *Je n'ai l'intention ni de tuer ni de détruire qui que ce soit* », a répondu le chef de l'O.L.P. à la question de savoir si la création d'un Etat palestinien signifiait aussi une « *destruction de l'Etat moderne d'Israël* ».

M. Arafat a poursuivi : « *Les Palestiniens ont d'abord fait savoir qu'ils étaient disposés à vivre dans un Etat démocratique, où musulmans, juifs et chrétiens seraient sur un pied d'égalité. Mais cette suggestion a été repoussée. Notre seconde proposition prévoit l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur chaque pouce de terre palestinienne d'où les Israéliens se retireraient. Cette proposition a été acceptée par notre congrès national.* »

Le chancelier autrichien Bruno Kreisky a déclaré pour sa part « *parfaitement comprendre l'attitude de l'O.L.P. qui exige la reconnaissance de sa propre existence avant de reconnaître Israël* ». « *La reconnaissance d'Israël par l'O.L.P.*, a dit M. Kreisky à l'issue du conseil des ministres de mardi, *est en effet le seul moyen de pression politique dont dispose l'O.L.P.* »

LES RELATIONS ENTRE L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS

MM. Bani Sadr et Ghotbzadeh semblent déterminés à rechercher un terrain d'entente avec le président Carter

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La journée du mardi 25 mars illustre bien la guerre larvée que se livrent les factions rivales au sein de la République islamique. En attendant une hypothétique épreuve de force toujours ajournée, le combat se déroule dans la bonne tradition persane, d'une manière subtile, pour ne pas dire insidieuse. Tandis que le président Bani Sadr et M. Ghotbzadeh, chef de la diplomatie, tentent désespérément de régler à l'amiable l'affaire des otages, leurs adversaires organisaient une manifestation destinée visiblement à faire obstacle à toute normalisation avec les Etats-Unis

C'est le clergé, derrière lequel se profile le parti républicain islamique de l'ayatollah Behechti, qui a appelé le peuple de Téhéran à se rassembler aux portes de l'ambassade américaine pour protester contre le « *transfert* » du chah en Egypte. L'initiative avait visiblement un double objectif : renforcer le prestige des « étudiants islamiques » qui détiennent les otages et relancer la campagne contre l' « *impérialisme américain* ».

Et cela au moment où le chef de l'Etat met implicitement hors de cause le président Carter en accusant « *les multiples centres du pouvoir, aux Etats-Unis et en Iran* », d'avoir fait échec à la procédure d'extradition du chah. Plus explicite, M. Ghotbzadeh s'est plaint mardi, au cours d'une conférence de presse, des intrigues de MM. Henry Kissinger et David Rockefeller, qui auraient, selon lui, organisé le départ de Panama de l'ancien souverain.

MM. Bani Sadr et Ghotbzadeh s'emploient parallèlement à alerter l'opinion contre le « *péril russe* » incarné par la présence des troupes soviétiques en Afghanistan. Les « étudiants islamiques » persistent à croire qu'il ne s'agit-là que d'une manœuvre destinée à les « *détourner de la lutte contre le principal ennemi du peuple iranien et de l'humanité* ». Tout autant que les dignitaires religieux qui ont harangué la foule mardi, ils ont dénoncé exclusivement l' « *impérialisme américain* ».

L'ayatollah Khosrowshahi, ami personnel de l'imam Khomeiny, s'en est expliqué : le peuple, a-t-il soutenu, devrait lutter contre les Etats-Unis, le « *Grand Satan* », l'U.R.S.S. n'étant à ses yeux qu'un « *Petit Satan* », de surcroît engendré par l'Amérique elle-même... Cependant, dans une résolution adoptée à l'issue de la manifestation, une brève allusion est faite à l' « *agression* » soviétique contre l'Afghanistan.

Deux langages, deux courants politiques, deux stratégies. M. Ghotbzadeh a clairement laissé entendre mardi que le processus conduisant à la libération des otages engagé avec le concours de l'ONU n'était pas définitivement rompu. La commission d'enquête internationale pourrait même revenir en Iran — a-t-il dit — si seulement elle rendait public, au préalable, son rapport sur les crimes du chah et les complicités américaines.

Il a exclu la mise en jugement pour espionnage des diplomates américains détenus. La libération de ces derniers — a-t-il précisé — ne devrait pas être lié à l'éventuelle extradition du chah. Bref, le chef de la diplomatie iranienne, soutenu en cela par le président Bani Sadr, paraît déterminé à rechercher, par le truchement de M. Kurt Waldheim, ou autrement, un terrain d'entente avec le président Carter.

Le défi des « étudiants islamiques »

Le son de cloche entendu aux portes de l'ambassade américaine a été d'une tout autre facture. Les « étudiants islamiques » proclament que le chah ne sera livré à l'Iran que par « *les moyens révolutionnaires de l'islam* » et ajoutent : « *Toute autre voie ne conduit qu'à la victoire de l'impérialisme américain.* »

Quant aux otages, « *y compris les trois diplomates réfugiés au ministère iranien des affaires étrangères* », ce ne sont, à leurs yeux, que des « *espions* ». Le hodjadeslam Hamidzadeh a exprimé en termes encore plus nets les intentions des « étudiants islamiques » et des forces politiques qui les soutiennent. Parlant au nom de la « *communauté cléricale* », il s'est exclamé : « *Les otages ne seront libérés qu'après le retour du chah et la restitution de sa fortune à l'Iran. En attendant, notre peuple exige que les espions américains que nous détenons soient traduits en justice !* »

Le défi ainsi lancé au chef de l'Etat et à son ministre des affaires étrangères ne peut être plus clair. Le président Bani Sadr estime qu'il ne pourra affirmer son autorité et mettre en œuvre sa politique aussi longtemps que subsistera la « *forteresse* » que tiennent les « étudiants islamiques ». Il souhaite supprimer ce « *centre du pouvoir* » qui contribue à paralyser l'Etat. A trois reprises, mardi, M. Ghotbzadeh a indiqué que le transfert des otages à la garde des « *autorités légitimes* » était « *à l'étude* ». Ce transfert, de toute évidence, ne pourrait s'effectuer que par la force.

La question sera sans doute posée à la prochaine réunion du Conseil de la révolution. Cependant la plupart des membres de l'autorité suprême de la République sont naturellement favorables aux « étudiants islamiques » et, en tout cas, ne voudront pas avoir recours à une mesure impopulaire en pleine campagne électorale.

Le président Bani Sadr pourra difficilement assumer seul la responsabilité d'une épreuve de force sans la caution de l'imam Khomeiny. Or celui-ci s'est réfugié dans un silence que l'on pourrait interpréter au choix comme un signe de prudence ou comme une réprobation éloquente de la politique prônée par le chef de l'Etat à l'égard des deux superpuissances.

ÉRIC ROULEAU.

L'ACCUEIL DU CHAH PAR LE PRÉSIDENT SADATE

Les Égyptiens paraissent approuver la décision du chef de l'État

De notre correspondant

Le Caire. — La chaleur des soirées cairotes aidant, l'hôpital militaire de Meadi, situé sur la rive droite du Nil, à une dizaine de kilomètres au sud du centre de la capitale égyptienne, est devenu un but de promenade depuis que Mohamed Rezah Pahlavi s'y trouve. L'imposant dispositif de sécurité installé lundi, jour de l'hospitalisation de l'ancien souverain iranien, ayant, dès le lendemain, été réduit au minimum autour du bâtiment, les automobilistes ralentissent sur la corniche du Nil, cherchant à voir si n'apparait pas à l'une des fenêtres du second etage le chah ou un membre de sa famille.

De l'autre côté de l'avenue, un marchand de pastèques qui a installé son étal sur la balustrade surplombant le fleuve fait des affaires. L'un de ses clients, un père de famille, en entendant Radio-Monte-Carlo rapporter que le président Bani Sadr d'Iran avait estimé que « *la fuite du chah en Egypte était une victoire morale pour le peuple iranien* », se tape sur les cuisses et lance : « *C'est plutôt une victoire pour l'Egypte, une leçon de courage que nous donnons aux autres nations.* »

Dans l'ensemble, les Egyptiens paraissent approuver la décision du raïs d'accueillir « *son ami le chah* ». Certains en paraissent même très fiers. Toutefois, beaucoup d'autres s'interrogent : « *N'avons-nous pas déjà assez de problèmes comme cela ? Les Américains ne pouvaient-ils pas trouver pour le chach un lieu d'exil ailleurs que dans un pays comme le nôtre qui a déjà la moitié des capitales musulmanes contre lui à cause de la paix avec Israël ?* »

Les milieux politiques sont encore sous le coup de la surprise, on peut même dire de la stupéfaction. « *Au Parlement, nous ne pensions pas que Sadate irait jusque-là* », déclare un député pro-gouvernemental, mi-admiratif, mi-inquiet pour l'avenir.

Une seule des trois formations de l'opposition légale, le parti travailliste de M. Ibrahim Choucri, fondé naguère à l'instigation du raïs lui-même, mais qui, depuis le début de l'année, critique de plus en plus vigoureusement l'action gouvernementale, a pris position contre la présence de Mohamed Rezah Pahlavi en Egypte. « *Cela est contraire aux intérêts supérieurs de notre peuple* », nous a affirmé Mme Leïla Takla, porte-parole du parti travailliste.

On s'attend que le Rassemblement progressiste (marxiste-nassérien) et les étudiants intégristes islamiques, qui, chacun de son côté, avaient manifesté avec force leur hostilité à l'égard du monarque iranien lors du premier exil de celui-ci en Egypte en janvier 1979, réaffirment avec éclat leur opposition à sa présence dans la vallée du Nil.

« Ils peuvent crier... »

Le président Sadate qui, le mardi 25 mars, a rendu visite à l'ancien empereur dans sa chambre d'hôpital, a indiqué que ce dernier « *avait accepté de résider en Egypte d'une manière permanente* ». « *Au besoin, je l'y aurais forcé* » a ajouté le raïs, qui a poursuivi : « *A Téhéran, ils peuvent crier jusqu'à la fin du monde. Nous ne ferons pas cas de leurs cris (...). Nous avons d'ailleurs reconnu la révolution iranienne. Ce sont eux qui ont rompu avec nous. Nous ne sommes pas contre l'Iran. En accueillant Mohamed Rezah Pahlavi, nous ne cherchons pas à honorer l'homme, mais les vraies valeurs de l'islam qui sont la fraternité et l'hospitalité et non point la haine* ».

Le président égyptien a révélé qu'à la fin de la guerre d'octobre 1973, alors que l'Egypte était au bout de ses réserves pétrolières et que le colonel Kadhafi de Libye venait de lui refuser une livraison urgente de carburant, le chah, informé de cette situation, avait aussitôt détourné de sa destination une cargaison de 6 000 tonnes de naphte et l'avait envoyée à Alexandrie.

Une quinzaine de médecins égyptiens veillent actuellement sur l'ex-souverain et lui ont ordonné des examens préalables à l'opération de l'ablation de la rate qu'il devrait subir « *dans les prochains jours* ». Des praticiens français et américains sont également attendus à Meadi, a-t-on fait savoir de source égyptienne.

En réalité, ce ne sont pas les excellents médecins ou chirurgiens qui manquent au Caire, mais plutôt certaines installations permettant des traitements de pointe. L'hôpital de Meadi est certes le plus moderne d'Egypte, mais chacun sait ici que ce n'est pas une référence... Le ministre égyptien de la défense lui-même, le général Hassan Ali, est allé se faire soigner ce mois-ci aux Etats-Unis pour une maladie bien moins grave que celle du chah. D'où le mot de la fin d'un étudiant en médecine cairote : « *S'il mourait, cela arrangerait apparemment beaucoup de monde, mais Dieu fasse qu'il s'en sorte pour la réputation de la médecine égyptienne !* ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

À travers le monde

Bangladesh

● SEPT CENT QUATRE-VINGT TREIZE PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés à la veille des fêtes de l'Indépendance, qui se déroulent ce mercredi 26 mars, a annoncé le gouvernement bangalais. Parmi les personnalités libérées figurent l'ancien président Khondakar Moushtague Ahmed, le chef du parti national-socialiste, M. Abdul Jalil, le dirigeant de la Ligue Awami, M. Gazi Golam Mustafa, et le syndicaliste Abdul Mannan. — *(A.P.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT MILITAIRE a interdit la tenue à Santiago du premier congrès national de la jeunesse, prévu en avril, a-t-on appris dans la capitale chilienne. Le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a indiqué que sera interdit toute « *réunion de marxistes, et la propagation de leur doctrine* ». Ce congrès, organisé par l'Union nationale des centres culturels de jeunes, devait rassembler les 11, 12 et 13 avril, six cents délégués chiliens et des invités étrangers. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LE COMITE CENTRAL DU P.C. TCHECOSLOVAQUE tient depuis le mardi 25 mars sa quinzième session plénière. Un rapport consacré aux problèmes de la mise en pratique de l'idéologie marxiste-léniniste a été présenté par M. Vasil Bilak, membre du présidium du parti. — *(Reuter.)*



ASIE

LE DRAME DU CAMBODGE

L'armée thaïlandaise a entrepris le « rapatriement volontaire » de plusieurs milliers de réfugiés khmers

De notre correspondant

Bangkok. — L'armée thaïlandaise, comme elle l'avait laissé prévoir vendredi 21 mars, a commencé à prêter son concours à une opération discrète de *« rapatriement volontaire »* de civils cambodgiens hébergés dans le camp de Khao-I-Dang (*le Monde* du 22 mars). Cette mesure n'a pas été officiellement portée à la connaissance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) chargé de l'assistance aux personnes déplacées du Cambodge. Leur protection demeure du ressort de l'armée de Bangkok.

Ni le H.C.R. ni aucune autre organisation humanitaire n'ont été chargés d'établir des listes de volontaires pour un rapatriement éventuel, comme c'est le cas pour ceux qui désirent partir pour des pays tiers, plus particulièrement pour la France et les Etats-Unis. Dans les milieux des Nations unies, on estimait cependant lundi qu'il s'agit *« pour le moment, de retour librement consenti de Cambodgiens qui veulent regagner leur pays pour se battre contre les Vietnamiens ou s'établir avec leurs familles dans des zones libérées du Cambodge pour y travailler »*. On précise que des *« sondages informels »* ont montré qu'une partie des réfugiés, notamment les familles de paysans qui n'ont aucune envie, et aucune chance, de partir pour des pays tiers, souhaitait regagner le Cambodge. On sait, en revanche, que de nombreuses pétitions ont été adressées au secrétaire général de l'ONU, aux gouvernements et à leurs ambassades, ici, par des réfugiés khmers redoutant d'être rapatriés.

Selon des journalistes qui se sont rendus dimanche à Khao-I-Dang, une équipe spéciale, la *« Task-Force 80 »*, rattachée à l'armée thaïlandaise, a déjà organisé quelque deux mille départs au cours des derniers jours. Le camp compte cent vingt-cinq mille personnes. Selon un membre de cette unité, *« les chefs de sections du camp nous remettent les listes des personnes désireuses de regagner le Cambodge. Nous les transportons par camions, la nuit, jusqu'à la frontière »*. Pour discrète qu'elle soit, cette opération a suscité une vive inquiétude tant parmi les réfugiés que chez les représentants d'organisations humanitaires travaillant à Khao-I-Dang. En même temps qu'elle favorise les rapatriements, cette task-force, établie dans le camp depuis le 11 mars et forte d'environ soixante-dix hommes armés, fait régner l'ordre et empêche l'accès de Khao-I-Dang aux Khmers qui fuient leur pays et qui tentent d'y pénétrer illégalement.

Depuis janvier, les autorités thaïlandaises, étant donné le manque d'intérêt affiché par les gouvernements occidentaux pour le sort des réfugiés et le peu d'empressement de la communauté internationale à favoriser une solution du conflit khméro-vietnamien, ont mis un terme à leur politique de la porte ouverte annoncée en octobre. Le H.C.R. a dû cesser sa participation aux transferts de fugitifs agglutinés le long de la frontière vers les camps établis à l'intérieur du territoire thaïlandais.

On ignore où, et dans quelles conditions, les rapatriés sont débarqués. On sait cependant, de bonne source, que les militaires de Bangkok aident le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann et du général Dien Del à peupler la *« zone libérée »*, que ce mouvement de résistance à l'occupation vietnamienne organise depuis plusieurs mois dans la région de Ban-Gangae, le long de la frontière, à une trentaine de kilomètres au nord de Khao-I-Dang. Le F.N.L.P.K. avait d'ailleurs entrepris son propre recrutement dans ce camp depuis deux mois.

L'opération « *Task-Force 80* » paraît aller dans le même sens, avec un sceau officiel et des moyens matériels plus importants. Un effort est fait pour aménager la zone du F.N.L.P.K. avant les pluies, et pour la rendre productive. Les Etats-Unis viennent, d'autre part, d'annoncer qu'ils mettaient à la disposition de l'UNICEF et de l'organisation américaine privée Care, très active parmi les réfugiés, 450 tonnes de semences de riz pour distribution aux Cambodgiens, le long de la frontière.

Le H.C.R. mis devant le fait accompli

On s'était inquiété, dans les milieux des organisations internationales, de la publication, vendredi, d'un document rédigé par le haut commandement, annonçant l'imminence d'une opération limitée de *« rapatriement volontaire »* par la Task Force 80. Le texte était présenté par le *Bangkok Post* comme un *« plan révisé »* établi conjointement *« par les planificateurs thaïlandais et étrangers »*. Le document annonçait un *« rapatriement volontaire des Cambodgiens dans un avenir proche, la fermeture du camp de Khao-I-Dang et l'extension d'autres camps pour y transférer les réfugiés refusant d'être rapatriés »*. Il ajoutait : *« Des représentants des réfugiés seront autorisés à visiter les zones de passage au Cambodge, y compris celles contrôlées par les Khmers Sereï* (anticommunistes), *par les Vietnamiens, par les Khmers rouges et par la troisième force de Son Sann. En retour, ces représentants demanderont aux volontaires de les accompagner au Cambodge. Dans la mesure du possible, l'aide internationale leur parviendra à travers la frontière. »* Les organisations internationales démentent toute participation à l'élaboration du document. Elles risquent cependant de se trouver une fois de plus placées devant le fait accompli ou sur le point de l'être : en amorçant un processus difficilement contrôlable et qui crée un précédent, les militaires thaïlandais paraissent tâter le terrain pour juger des réactions.

Le H.C.R., souvent pris comme bouc émissaire, est coincé entre l'exaspération croissante des Thaïlandais, qui veulent se débarrasser du maximum de réfugiés d'une manière ou d'une autre et le peu d'empressement mis par les gouvernements occidentaux depuis six mois à proposer de nouveaux quotas d'accueil pour les Khmers arrivés ici pendant l'automne 1979, soit après les engagements contractés lors de la conférence de Genève, essentiellement axée sur les *boat people* vietnamiens.

Faute d'une alternative satisfaisante au rapatriement d'une partie des Cambodgiens laissés pour compte, mais soucieux de prévenir la répétition du refoulement meurtrier imposé par les militaires thaïlandais à quelque cinquante mille civils cambodgiens il y a bientôt un an, le coordinateur régional du H.C.R., M. Zia Rizvi, s'était rendu en février à Hanoï et à Phnom-Penh (*le Monde* du 26 février). Cette démarche, qui avait suscité bien des controverses, et l'opposition des Etats-Unis — bien que Washington n'ait pas proposé de nouveaux quotas pour les Cambodgiens — avait essentiellement pour objet d'obtenir des gouvernements intéressés les garanties nécessaires à l'accueil et à la protection des personnes rapatriées et l'autorisation pour le H.C.R. de leur porter assistance sur place. Cela n'est évidemment pas le cas aujourd'hui pour ceux de la Task-Force 80 convoyés de Khao-I-Dang à la frontière.

R.-P. PARINGAUX.

UNE PROTESTATION DE RÉFUGIÉS

Deux mille huit cent trente-cinq réfugiés cambodgiens du camp de Mairut II, situé à Klongyai, dans la province thaïlandaise de Trat, nous ont fait parvenir le texte d'une requête par eux adressée au directeur général du H.C.R., au président du C.I.C.R., aux représentants des organisations internationales et aux ambassadeurs accrédités en Thaïlande, ainsi qu'aux responsables de l'armée et de la police de Bangkok. Dans ce texte, ils réaffirment leur refus de rentrer chez eux dans les conditions actuelles : *« Retourner au Cambodge communiste, c'est retrouver de nouveau la terreur, l'insécurité et l'effroyable massacre auquel nous avons réussi à échapper. »*

Une nation sinistrée

(Suite de la première page.)

Ce n'est un mystère pour personne que certains dirigeants sont partisans de les renvoyer en tout ou partie chez eux.

Ce dont les intéressés, la plupart du temps, ne veulent pas entendre parler, tellement ils ont été traumatisés par les épreuves subies. S'ils ne sont pas renvoyés, que faire d'eux ? Ils ne peuvent pas rester indéfiniment dans leurs camps, sauf, comme on dit, à se « palestiniser ». Le nombre qui peut être admis dans les pays d'accueil n'est pas illimité. Et les pays en question se montrent, pour la plupart, d'une dureté de pierre lorsqu'il s'agit de recevoir des gens âgés, des handicapés, *a fortiori* des gens dont les nerfs ont craqué dans le drame. Or le drame est partout, qui fait paraître *dérisoires* nos peurs et nos revendications de nantis.

A problèmes sans précédent, il faut une réponse sans précédent.

L'idée a été lancée, au cours d'un colloque récemment organisé à Grenoble par le Comité dauphinois de secours aux réfugiés du Sud-Est asiatique (3), de faire déclarer par une conférence internationale le Cambodge « *nation sinistrée* ». Il est significatif que l'unanimité des participants, où les universitaires, les spécialistes, les représentants des mouvements les plus divers côtoyaient, autour du maire socialiste de Grenoble, M. Dubedout, et de l'évêque, Mgr Matagrin, des réfugiés des trois pays d'Indochine, se soit faite pour soutenir cette idée qui devrait faire l'objet, selon la résolution adoptée, d'« *une élaboration juridique dans le cadre des Nations unies, impliquant la prise en charge du Cambodge par la communauté internationale et l'adoption de mesures de neutralisation effectives destinées à l'arracher au cycle de la violence et à la compétition des puissances* ».

Un devoir international

Il s'agirait, en un mot, de transposer à l'échelle internationale ce devoir d'assistance à *personne en danger qu'a institué le* droit interne. L'idée heurte la sacro-sainte notion de non-ingérence dans les affaires des autres sur laquelle se fait l'unanimité des *gouvernements*, quelle que soit la couleur de leur idéologie, jusqu'à ce que leur intérêt, vite érigé en raison d'Etat, les entraîne à intervenir eux-mêmes : de ce point de vue, hélas ! peu de pays sont en position de donner des leçons aux autres. Elle heurte aussi le jeu des puissances qui n'ont pas renoncé, malgré la tragédie qu'il a subie, à se servir du Cambodge.

Pour l'U.R.S.S., déterminée à contenir, autrement dit à encercler la Chine, il est essentiel que le Kampuchéa demeure occupé par un Vietnam qui, après des années de savant équilibre entre les deux Mecques du socialisme, a clairement choisi la soviétique. Pour Hanoï, qui a cinquante millions de bouches à nourrir et dont la guerre, les catastrophes naturelles et une gestion aventureuse ont dévasté l'économie, c'est la promesse d'un grenier à riz, voire d'une colonie de peuplement. C'est aussi une position stratégique importante, compte tenu de la menace chinoise : mieux vaut occuper soi-même un pays que laisser l'ennemi potentiel y entretenir un front de revers.

L'égoïsme sacré, en l'affaire, n'est le privilège de personne. La vertueuse Amérique de M. Carter affecte de considérer aujourd'hui comme représentants légitimes de ce Cambodge, au malheur duquel MM. Nixon et Kissinger ont tant contribué, ces mêmes Khmers rouges qui portent sur leurs épaules la responsabilité directe du génocide. Les Chinois, déterminés à tout faire pour empêcher la consolidation sur leur frontière sud d'un régime allié de l'U.R.S.S., font parvenir armes et aide matérielle aux maquis. Ceux-ci trouvent beaucoup de compréhension, pour ne pas dire plus, auprès de la Thaïlande, qui redoute de devenir le prochain « domino » de la partie en cours, et laisse certains villages de réfugiés servir en fait de base arrière à la guérilla, que celle-ci soit de gauche ou de droite.

Chaque camp a, bien entendu, son discours pour justifier son attitude. L'un insiste sur la nécessité de mettre fin au calvaire subi par le peuple khmer, et demande qu'on facilite dans ce but la difficile tâche de *normalisation entreprise* par les autorités de Phnom-Penh. Le second dénonce l'hypocrisie du premier et insiste sur l'immoralité qu'il y aurait à accepter le fait accompli de la conquête. Entre les deux, il n'est pas de compromis concevable, d'autant plus que Soviétiques et Vietnamiens croient pouvoir miser sur la lassitude et des intéressés et de l'opinion mondiale, désormais sensibilisée à d'autres problèmes. Il est significatif que les dons recueillis aux Etats-Unis pour le Cambodge aient diminué, comme le signale *Newsweek*, depuis la prise d'otages de Téhéran.

Tout pousse donc à craindre que ne se poursuive la bataille de retardement menée avec le sang des Khmers par Washington Bangkok et Pékin, face à un pouvoir vietnamien, appuyé par Moscou, convaincu qu'il lui suffit de manifester un peu de patience puisqu'il finira par l'emporter. Les dernières chances du Cambodge de survivre en tant que nation en sont d'ores et déjà compromises, et il risque d'aller rejoindre au musée de l'histoire ce royaume Champa, qui fut jadis tout-puissant, et dont l'absorption pure et simple par le Vietnam au quinzième siècle hante la *mémoire* des Khmers. A l'épuisement biologique d'une nation dont la moitié a été purement et simplement éliminée, à celui des maigres ressources dont elle disposait, s'est ajoutée en effet, comme on le sait, du temps de Pol Pot, l'élimination systématique de toute la classe éduquée. Les Vietnamiens le voudraient-ils qu'ils ne trouveraient sans doute pas aujourd'hui assez de Khmers pour pouvoir les laisser administrer seuls leur pays.

L'ampleur même du drame, la froideur marmoréenne des réactions de grandes puissances dont les idéologies respectives se présentent pourtant comme autant de recettes du bonheur universel, devraient encourager à chercher une autre voie. A prendre acte précisément de ce que le Cambodge, dans la situation où il se trouve, est provisoirement hors d'état de se gouverner lui-même et qu'il ne peut vraiment, sauf à parachever sa destruction, être d'aucune utilité à qui que ce soit et à quoi que ce soit. Pourquoi, dans ces conditions, la communauté internationale ne le prendrait-elle pas en charge pour une période à déterminer, des casques bleus veillant au maintien de la sécurité jusqu'à ce que puisse être mis sur pied, avec l'accord de la population, un Etat digne de ce nom, dont la neutralité devrait d'autant plus s'imposer qu'il ne pourra pas peser avant longtemps dans la compétition des puissances ?

Dans un monde déchiré, découragé, où la guerre ne s'arrête ici que pour reprendre là, quand ce n'est pas au même endroit, un accord entre l'Est et l'Ouest sur une *solution cambodgienne de ce* type n'assurerait pas seulement la survie de ce qui reste du peuple kmer. Il rendrait quelque espoir dans la détente, autrement dit dans un minimum de coopération entre l'Est et l'Ouest. Il pourrait également constituer un précédent, car hélas ! rien ne nous dit qu'il n'y aura pas d'autres nations sinistrées après le Cambodge, qui n'est pas, au demeurant, la première. L'Afghanistan n'est-il pas à son tour menacé par la famine ?

Les Etats-Unis pourraient mieux que quiconque contribuer au succès d'une telle initiative. Ils ont pris beaucoup de retard sur le plan des armes conventionnelles, mais ont, en revanche, à leur disposition, grâce à l'écrasante supériorité de leur agriculture, une arme fantastique, celle qu'ils appellent le *food power*, le pouvoir alimentaire. Ne pourraient-ils pas mettre à la disposition des Nations unies, au profit des nations qu'elles déclareraient sinistrées, une partie de leurs énormes surplus ? Ne pourraient-ils proposer aux Soviétiques, si ceux-ci acceptaient un tel plan, qui ne saurait en aucune manière leur porter ombrage, une reprise de leurs livraisons de céréales ? Et, pour convaincre les Vietnamiens de s'y rallier, ne pourraient-ils les aider à se tirer du très mauvais pas où se trouve aujourd'hui leur économie, et notamment leur agriculture ?

ANDRÉ FONTAINE.

(3) 3, boulevard Maréchal-Joffre, 38000 Grenoble.

Vietnam

ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Tran Quoc Hoan a été exclu du bureau politique

M. Tran Quoc Hoan, numéro neuf du bureau politique du P.C. vietnamien, a été exclu de cette instance le 10 mars par le comité central, réuni en plénum, a-t-on appris à Hanoï de source diplomatique bien informée. M. Hoan avait déjà perdu son poste de ministre de l'intérieur lors du remaniement de janvier. — (A.F.P.)

Ce limogeage intervient, enfin, alors que Hanoï vient d'annoncer que le chef de l'Etat, M. Tonc Duc Thang, né en 1888, était « gravement malade » depuis de nombreux mois. La nécessité de préparer le remplacement de ce dernier et d'assurer la relève explique sans doute l'ampleur des remaniements politiques qui se poursuivent au Vietnam depuis le début de l'année (voir le Monde *du 1er et du 12 février).* — P. de B.

Un des personnages les moins connus et les plus secrets de l'appareil vietnamien, considéré comme l'un des « durs » du régime, M. Tran Quoc Hoan, serait né en 1910 (d'autres sources disent qu'il n'aurait que soixante-quatre ans), dans le Centre-Vietnam. De 1953 à 1980, il a été, presque sans interruption, ministre de l'intérieur. Suppléant au bureau politique en 1960, il avait été titularisé en 1972, avant d'être réélu au comité central et au bureau politique, en neuvième position, lors du quatrième congrès de 1976.

Les limogeages de hauts dirigeants vietnamiens sont exceptionnels. Celui de M. Tran Quoc Hoan intervient cependant quelques mois après celui de M. Hoang Van Hoan (sans liens de parenté), qui s'est réfugié en Chine l'an dernier. Il est probable que le ministre de l'intérieur s'est vu reprocher d'avoir laissé fuir son homonyme, et de n'avoir pas été capable de prévoir l'importance de l'offensive chinoise de 1979, alors que les régions frontalières de la Chine auraient été placées sous sa responsabilité depuis plusieurs années. D'autre part, en dépit de déclarations, et de mesures strictes en vue du renforcement de la sécurité — tant au Nord qu'au Sud, — et de la lutte contre la corruption, l'insécurité continue de régner dans certaines régions, et les trafics n'ont pas cessé.

Chine

LE MAUSOLÉE DE MAO EST ROUVERT POUR LE GÉNÉRAL MOBUTU

Pékin (A.F.P.). — Le mausolée de Mao Tse-toung a été brièvement rouvert, le mardi 25 mars, en l'honneur du président du Zaïre, le général Mobutu, après avoir été interdit au public pendant un an. Aucun signe de travaux n'était visible ni à l'intérieur du monument ni à l'extérieur. Officiellement, le mausolée avait été fermé pour faire l'objet de réparations.

Récemment, des informations en provenance de Hongkong avaient fait état d'une possible destruction du mausolée. Cette éventualité avait été aussitôt démentie à Pékin (« le Monde » du 18 mars).

Elevé au milieu de la majestueuse place Tian-An-Men, face à la muraille d'enceinte de la Cité interdite, le mausolée a été ouvert le 9 septembre 1977, un an jour pour jour après la mort du Grand Timonier.

Corée du Sud

Après un deuxième incident avec le Nord

SÉOUL S'INTERROGE SUR LES « INTENTIONS RÉELLES » DE PYONGYANG A L'ÉGARD D'UN DIALOGUE

Séoul *(A.F.P., U.P.I.)*. — Un « navire-espion » nord-coréen équipé d'armes a été coulé, à l'issue d'un échange de tirs, par une unité de la marine sud-coréenne, mardi 25 mars, après avoir été surpris à proximité des côtes de la Corée du Sud, a annoncé le commandant du contre-espionnage sud-coréen à Séoul (nos dernières éditions du 26 mars).

L'incident a eu lieu à environ 35 milles à l'est de Pohang, ville située au nord de Pusan, dans le sud. On ignore combien d'hommes étaient à bord du bâtiment coulé. L'engagement, au cours duquel l'aviation sud-coréenne est intervenue, a causé la mort de deux pêcheurs ainsi que d'un marin sud-coréens, a *précisé le* service de contre-espionnage.

Cet incident était le second en quarante-huit heures. Dimanche, trois agents nord-coréens, qui tentaient de s'infiltrer au Sud, avaient été tués par des gardes-frontières (*le Monde* du 25 mars). Une source gouvernementale de Séoul a déclaré que les *« provocations armées de la Corée du Nord ne peuvent en aucune façon contribuer au dialogue qui s'était engagé »* (en vue de la réunification). La même source a ajouté : *« Nous regrettons ces incidents qui surviennent à un moment crucial et peuvent renforcer notre suspicion quant aux intentions réelles des Nord-Coréens. »*

Afghanistan

Selon Téhéran, Moscou accepterait « le principe » de discussions entre toutes les parties concernées

Le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, en visite officielle au Pakistan, devait s'entretenir ce mercredi 26 mars avec le président Zia. Les observateurs à La Havane estiment que, en dépit des liens entre Cuba et Moscou, le gouvernement cubain, en tant que président en exercice du Mouvement des non-alignés — auquel appartiennent l'Afghanistan et le Pakistan — recherche une solution à la crise afghane.

A Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh a déclaré mardi au cours d'une conférence de presse que l'U.R.S.S. avait accepté le *« principe »* de discussions sur l'Afghanistan entre les pays de la région et les parties concernées.

M. Ghotbzadeth a précisé qu'il avait présenté une proposition en ce sens, il y a trois semaines, à l'ambassadeur *soviétique, qui* lui a répondu il y a une dizaine de jours. Ces négociations, a précisé le ministre, dont seul le principe a été accepté pour le moment par Moscou, grouperaient, *outre les représentants de* l'U.R.S.S. et de l'Iran, le gouvernement de Kaboul, les Combattants de la liberté afghans (rebelles), le Pakistan et peut-être la Chine.

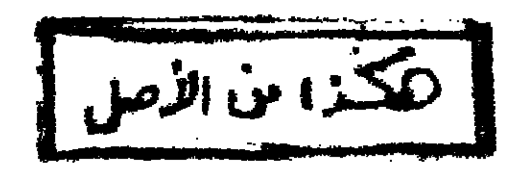
« Le but de ces discussions est le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, le respect et la garantie de l'intégrité territoriale de ce pays, ainsi que la garantie de sa neutralité pour éviter les ingérences étrangères et laisser le peuple afghan décider lui-même », a expliqué le ministre iranien des affaires étrangères. *« Ceci implique des négociations entre toutes les parties concernées. Nous fournissons une aide limitée aux rebelles afghans*, a encore dit M. Ghotbzadeh. *Nous sommes déterminés à résoudre ce problème par des voies pacifiques. Mais si de telles négociations échouent et si les troupes soviétiques continuent à rester en Afghanistan et constituent une sorte de menace contre nous, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les Combattants de la liberté afghans. »*

A Moscou, écrit notre correspondant D. Vernet, après avoir complètement passé sous silence pendant plusieurs jours les déclarations des dirigeants iraniens, l'imam Khomeiny et le président Bani Sadr, mettant en cause l'Union soviétique et le *« communisme international »*, les Soviétiques ont répondu le 25 mars par plusieurs commentaires de l'agence Tass. Cette réponse a pris deux formes : une réplique directe à M. Bani Sadr et des digressions sur les rôles respectifs des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. en Iran et au Moyen-Orient qui reprennent et prolongent les arguments déjà développés par la *Pravda*.

La réponse au président iranien ne se réfère pas explicitement à ses déclarations de la semaine dernière, dans lesquelles il condamnait en termes très vifs l'intervention soviétique en Afghanistan et où il révélait que l'Iran avait demandé le retrait immédiat de ces troupes. Tass, dans une dépêche de Beyrouth reprise *ce mercredi par la Pravda, passe* tous ces éléments sous silence, mais réplique à une interview accordée par M. Bani Sadr à un journal libanais. Tass parle de *« nouvelles déclarations inamicales »* et d'*« altération volontaire »* de l'histoire des rapports entre l'Iran et l'U.R.S.S. *« Malheureusement, de telles déclarations, pour des raisons inconnues, deviennent de plus en plus fréquentes dans la vie politique de Téhéran*, écrit l'agence ; *il est difficile d'en indiquer les causes. Ce n'est, en tout cas, pas la politique de l'Union soviétique. »*

Deux autres commentaires de l'agence sont consacrés à l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Iran et aux dangers que leur politique fait peser sur ce pays. Ils ne citent pas les propos des dirigeants iraniens, mais ils les invitent, à demi-mots, à ne pas *« confondre les rôles »*. Il convient, selon l'agence Tass, de se demander si *« la transformation du territoire afghan voisin* (de l'Iran) *en une place forte pour les provocations américaines serait conforme aux intérêts de la sécurité de l'Iran et du développement de la révolution iranienne. Et c'est ce qui se serait produit si l'U.R.S.S. n'était pas venue en aide à l'Afghanistan »*. D'autre part, cette nouvelle polémique intervient à un moment où les négociations économiques sur la poursuite des livraisons de gaz iranien à l'U.R.S.S. *viennent* d'être rompues par les Soviétiques.

A Kaboul, un homme d'affaires américain, M. Charles Brocunier, négociant en tapis, a été libéré après avoir passé un mois en prison, a annoncé mardi le département d'Etat. Les autorités afghanes lui ont demandé de quitter le pays. Enfin, selon des informations parvenues à Peshawar, les troupes soviéto-afghanes auraient enlevé aux résistants islamiques la ville de Barikot, dans la province du Khunar.



Le risque philippin

III. — Une nouvelle poudrière?

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Après avoir évoqué la crise économique et les tensions politiques aux Philippines (« le Monde » des 25 et 26 mars) notre envoyé spécial fait le point sur l'action des adversaires les plus résolus du régime, notamment celle des rebelles communistes de la Nouvelle armée du peuple.

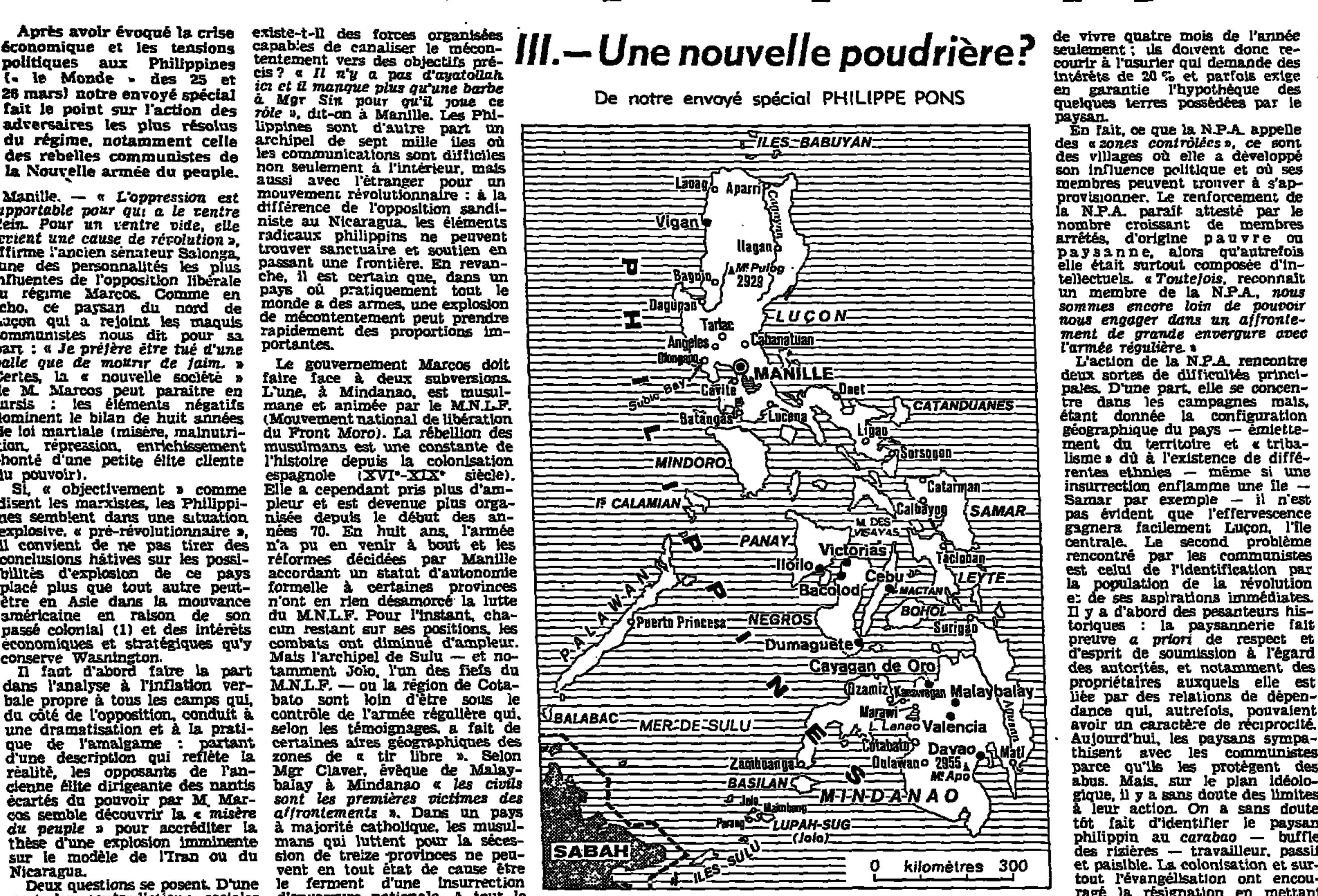
Manille. — « *L'oppression est supportable pour qui a le ventre plein. Pour un ventre vide, elle devient une cause de révolution* », affirme l'ancien sénateur Salonga, l'une des personnalités les plus influentes de l'opposition libérale au régime Marcos. Comme en écho, ce paysan du nord de Luçon qui a rejoint les maquis communistes nous dit pour sa part : « *Je préfère être tué d'une balle que de mourir de faim.* » Certes, la « nouvelle société » de M. Marcos peut paraître en sursis : les éléments négatifs dominent le bilan de huit années de loi martiale (misère, malnutrition, répression, enrichissement éhonté d'une petite élite cliente du pouvoir).

Si, « objectivement » comme disent les marxistes, les Philippines semblent dans une situation explosive, « pré-révolutionnaire », il convient de ne pas tirer des conclusions hâtives sur les possibilités d'explosion de ce pays placé plus que tout autre peut-être en Asie dans la mouvance américaine en raison de son passé colonial (1) et des intérêts économiques et stratégiques qu'y conserve Washington.

Il faut d'abord faire la part dans l'analyse à l'inflation verbale propre à tous les camps qui, du côté de l'opposition, conduit à une dramatisation et à la pratique de l'amalgame : partant d'une description qui reflète la réalité, les opposants de l'ancienne élite dirigeante des nantis écartés du pouvoir par M. Marcos semble découvrir la « *misère du peuple* » pour accréditer la thèse d'une explosion imminente sur le modèle de l'Iran ou du Nicaragua.

Deux questions se posent. D'une part les contradictions sociales ont-elles atteint un degré tel qu'elles vont provoquer une crise nationale, et, dans l'affirmative, existe-t-il des forces organisées capables de canaliser le mécontentement vers des objectifs précis? « *Il n'y a pas d'ayatollah ici et il manque plus qu'une barbe à Mgr Sin pour qu'il joue ce rôle* », dit-on à Manille. Les Philippines sont d'autre part un archipel de sept mille îles où les communications sont difficiles non seulement à l'intérieur, mais aussi avec l'étranger pour un mouvement révolutionnaire : à la différence de l'opposition sandiniste au Nicaragua, les éléments radicaux philippins ne peuvent trouver sanctuaire et soutien en passant une frontière. En revanche, il est certain que, dans un pays où pratiquement tout le monde a des armes, une explosion de mécontentement peut prendre rapidement des proportions importantes.

Le gouvernement Marcos doit faire face à deux subversions. L'une, à Mindanao, est musulmane et animée par le M.N.L.F. (Mouvement national de libération du Front Moro). La rébellion des musulmans est une constante de l'histoire depuis la colonisation espagnole (XVI[e]-XIX[e] siècle). Elle a cependant pris plus d'ampleur et est devenue plus organisée depuis le début des années 70. En huit ans, l'armée n'a pu en venir à bout et les réformes décidées par Manille accordant un statut d'autonomie formelle à certaines provinces n'ont en rien désamorcé la lutte du M.N.L.F. Pour l'instant, chacun restant sur ses positions, les combats ont diminué d'ampleur. Mais l'archipel de Sulu — et notamment Jolo, l'un des fiefs du M.N.L.F. — ou la région de Cotabato sont loin d'être sous le contrôle de l'armée régulière qui, selon les témoignages, a fait de certaines aires géographiques des zones de « tir libre ». Selon Mgr Claver, évêque de Malaybalay à Mindanao « *les civils sont les premières victimes des affrontements* ». Dans un pays à majorité catholique, les musulmans qui luttent pour la sécession de treize provinces ne peuvent en tout état de cause être le ferment d'une insurrection d'envergure nationale. A tout le moins obligent-ils l'armée à maintenir une bonne partie de ses forces dans le Sud.



La guérilla communiste

Au cours de l'année écoulée, c'est plutôt la guérilla communiste menée par la New People's Army (N.P.A.) qui a retenu l'attention. En particulier à Samar, l'une des îles les plus pauvres et arriérées du pays, pratiquement sans voie de communication, certains villages étant reliés entre eux par le lit des rivières. La pauvreté de la population et la géographie de Samar en ont fait depuis 1975 l'un des lieux d'implantation de la N.P.A. De durs affrontements ont eu lieu pendant l'été et l'automne 1979, dont une fois encore la population civile a été la première victime. Trois bataillons sont engagés à Samar contre des guérilleros dont le nombre est estimé « *à six cents ou à huit cents* », nous dit un officier. Selon la N.P.A., ils seraient plus d'un millier appuyés par un « *nombre important* » de sympathisants paysans. En janvier, encore pratiquement les deux tiers de l'île étaient « contrôlées » par les communistes, l'armée régulière n'étant maîtresse que des grands axes de communication et des principales villes. De quarante-cinq mille, le nombre des réfugiés qui y ont afflué l'automne dernier est passé à trente mille, qui retournent lentement vers leurs villages souvent systématiquement détruits par l'armée, affirme une source religieuse de la région nord-est de Samar. La N.P.A. n'a pas relâché son action puisque, en janvier, elle attaquait une mine, prenant armes et explosifs, et s'en prenait aux bâtiments officiels de plusieurs villes de la côte sud-est.

L'affaire de Samar est révélatrice à plus d'un titre. D'abord, elle semble, selon des témoignages, avoir été déclenchée par l'armée à la suite de la mort du fils d'un général tué dans ce que les autorités ont fait passer pour une embuscade mais qui paraît plutôt avoir été une fusillade entre militaires : une erreur qui arrive fréquemment, à Mindanao notamment. Les forces gouvernementales se sont lancées dans des opérations de « nettoyage » systématiques dans le nord et le sud-est de l'île, marquées par des massacres de civils considérés comme sympathisants. Selon des sources religieuses de la région d'Arteche, sur la côte Est, cinq mille personnes ont disparu au cours des combats. Plusieurs prêtres ont été arrêtés, puis libérés en janvier à la suite d'une grève du culte décidée par l'évêque.

La seconde constatation qu'appelle la situation à Samar est que, contrairement aux affirmations des autorités, la N.P.A. n'est en rien décimée, mais paraît au contraire se renforcer. « *Lorsque, en décembre, a eu lieu à Manille une réunion des religieuses venant de différentes provinces*, explique l'une des participantes, *nous avons essayé de faire le point pour savoir à partir de nos expériences respectives, où se trouvait la N.P.A. : la carte s'est couverte de points rouges.* » En fait, il s'agit des zones où la N.P.A. se livre à des actions de guérilla, ce qui ne signifie pas qu'elles soient « contrôlées » par elle comme on pouvait parler, au Vietnam, de « zones vietcong ». La N.P.A. est surtout présente dans le centre et le nord de Luçon — notamment dans la Cagayan Valley, — dans une partie des Visayas (Samar et Leyte), à Panay et à Negros à l'ouest et, désormais, dans le sud-est de Mindanao où existent, semble-t-il, des alliances tactiques ou des coordinations dans les actions avec le M.N.L.F.

La N.P.A. est le bras armé du parti communiste, né en 1968 de la scission du P.K.P. (parti communiste philippin), d'orientation soviétique. Beaucoup d'intellectuels ont alors rejoint Maria Jose Sison, professeur à l'université des Philippines, qui rejetait la voie pacifique vers le socialisme prônée par le P.C. A la tête d'un groupe d'étudiants radicaux, le « Mouvement », qui gagne les autres universités, Sison va créer, en 1969, un embryon de comité central prochinois et la N.P.A., dont au départ les principaux chefs seront d'anciens Huks (mouvement communiste de résistance contre les Japonais).

Cinq mille hommes en armes

Assurément, au cours de ces quatre dernières années, la N.P.A. a eu des revers : notamment l'arrestation de plusieurs de ses chefs connus — le « commandant Dante » et surtout Maria Jose Sison. Mais d'autres leur ont succédé : un certain Maurales, également ancien professeur à l'université des Philippines, aurait remplacé Sison à la tête du mouvement. « *L'arrestation de Sison nous a privé de l'un de nos meilleurs théoriciens*, nous dit un militant rencontré à Manille, *c'est lui qui a contribué à la formation de la plupart des cadres.* » « *Malgré ces revers, la N.P.A.*, affirment ses membres, *est présente dans quarante et une des soixante-six provinces.* » Selon les estimations les plus vraisemblables, après recoupement des informations, elle regroupe quatre mille à cinq mille combattants, auxquels se joignent des sympathisants. Dès 1974, le comité central a pratiquement renoncé à sa stratégie initiale inspirée de la théorie du « foco » (foyer) de Che Guevara consistant à tenter d'entretenir des foyers de subversion.

Le principe de l'encerclement des villes par les campagnes demeurant la base de la stratégie de la N.P.A., une bonne partie de ses membres se sont fondus dans la masse paysanne. Une action beaucoup plus faible est entreprise en ville. « *A la campagne, généralement, la N.P.A. est bien accueillie* », précise une religieuse de Samar. D'abord les communistes cherchent à se substituer au pouvoir civil, tant au point de vue administratif que juridique, tâche d'autant plus aisée que beaucoup de villages n'ont pas de contact avec les administrations régionales, ou sont aux mains de fonctionnaires corrompus. « *Parfois, ils prêtent de l'argent sans intérêt, redistribuent les terres et condamnent les usuriers auprès desquels les paysans se sont endettés* », nous dit un médecin. A Samar, par exemple, où la réforme agraire est pratiquement sans grand effet, les paysans reçoivent 20 à 30 % de la récolte, ce qui leur permet de vivre quatre mois de l'année seulement ; ils doivent donc recourir à l'usurier qui demande des intérêts de 20 % et parfois exige en garantie l'hypothèque des quelques terres possédées par le paysan.

En fait, ce que la N.P.A. appelle des « *zones contrôlées* », ce sont des villages où elle a développé son influence politique et où ses membres peuvent trouver à s'approvisionner. Le renforcement de la N.P.A. paraît attesté par le nombre croissant de membres arrêtés, d'origine pauvre ou paysanne, alors qu'autrefois elle était surtout composée d'intellectuels. « *Toutefois*, reconnaît un membre de la N.P.A., *nous sommes encore loin de pouvoir nous engager dans un affrontement de grande envergure avec l'armée régulière.* »

L'action de la N.P.A. rencontre deux sortes de difficultés principales. D'une part, elle se concentre dans les campagnes mais, étant donnée la configuration géographique du pays — émiettement du territoire et « tribalisme » dû à l'existence de différentes ethnies — même si une insurrection enflamme une île — Samar par exemple — il n'est pas évident que l'effervescence gagnera facilement Luçon, l'île centrale. Le second problème rencontré par les communistes est celui de l'identification par la population de la révolution et de ses aspirations immédiates. Il y a d'abord des pesanteurs historiques : la paysannerie fait preuve *a priori* de respect et d'esprit de soumission à l'égard des autorités, et notamment des propriétaires auxquels elle est liée par des relations de dépendance qui, autrefois, pouvaient avoir un caractère de réciprocité. Aujourd'hui, les paysans sympathisent avec les communistes parce qu'ils les protègent des abus. Mais, sur le plan idéologique, il y a sans doute des limites à leur action. On a sans doute tôt fait d'identifier le paysan philippin au *carabao* — buffle des rizières — travailleur, passif et paisible. La colonisation et surtout l'évangélisation ont encouragé la résignation en mettant l'accent sur la vie dans l'au-delà. Cependant, comme le montre l'historien Renato Constantino (2), en analysant la perception qu'a le peuple de lui-même à travers les mouvements populaires, parfois radicaux, qui se sont manifestés dans l'histoire, les Philippins sont loin d'être passifs. L'irruption de violence peut être d'autant plus forte qu'elle est soudaine.

L'exemple de la révolte paysanne d'avant guerre à Luçon (1930-1940), qui sera à l'origine de la rébellion Huk, d'obédience communiste, contre l'occupant japonais et se poursuivra jusqu'au début des années 50, est révélatrice du contenu et des limites d'une insurrection partie des campagnes. D'abord, comme le révèle Benedict J. Kerkvliet (3), les revendications sont modérées et les moyens d'action, au départ, non violents. Ce furent, d'une part, la répression, puis l'invasion japonaise qui donnèrent un nouveau contenu à la lutte. Mais à partir du moment où, au début des années 50, le gouvernement donnera certaines satisfactions à la paysannerie, la lutte commencera à décliner. Aujourd'hui, le mécontentement dans les campagnes vient, certes, d'un appauvrissement, mais surtout des carences — ou tout bonnement de l'absence — d'un pouvoir capable de faire respecter un minimum de justice. « *Certes la réforme agraire de Marcos a été incomplète, ne touchant qu'une partie des terres cultivables — non les plantations de noix de coco ou de canne à sucre, — mais, plus qu'un titre de propriété, ce que veulent les paysans, c'est la sécurité* », nous dit un intellectuel qui participa à la révolte Huk.

Il y a assurément une politisation plus grande que par le passé de la jeune génération. Les tentatives d'organisation de la population par la N.P.A. se doublent parfois d'autres actions menées par le Front démocratique uni (mouvement clandestin à structure lâche, qui comprend des religieux, des intellectuels progressistes et des membres du P.C.). Des organisations chrétiennes tentent en outre de remédier à l'absence de toute action sanitaire réelle dans les campagnes en formant des « aides soignants » dans les villages. Ces « médecins aux pieds nus » à la philippine ont connu un développement spectaculaire depuis 1975, mais leur travail, considéré comme subversif par les autorités, rencontre parfois des difficultés. Il contribue assurément à développer une conscience politique dans les campagnes. Cela dit, on distingue encore mal, pour l'instant, un élément unificateur capable de cristalliser les mécontentements en une coalition des forces d'opposition comme celle qui renversa, par exemple, le chah d'Iran. Si une agitation sociale, exploitée par les éléments révolutionnaires, ébranle le régime Marcos, il semble que ce soient les forces traditionnelles — armée et élite politique — appuyées par l'Eglise qui essaieront d'en tirer parti en désamorçant les contradictions les plus graves sans modifier fondamentalement la structure sociale.

FIN

(1) Les Philippines ont été cédées aux Etats-Unis par l'Espagne après la guerre entre les deux pays en 1898.

(2) Renato Constantino, *The Philippines : a Past revisited*, Tala Publishing 1975.

(3) Benedict J. Kerkvliet, *The Huk rebellion*, University of California Press 1977.

LE GOUVERNEMENT ANNONCE L'ARRESTATION DE HUIT « TERRORISTES ÉTRANGERS » QUI VOULAIENT TUER LE GÉNÉRAL PINOCHET.

Manille (A.F.P.). — Le ministre philippin des affaires étrangères, M. Carlos Romulo, a déclaré, mardi 25 mars, qui huit terroristes étrangers, qui avaient pour mission de tuer les dirigeants philippins et chiliens, avaient été arrêtés.

Le ministre, interrogé par téléphone, n'a pas voulu indiquer la nationalité des terroristes. Il a précisé que les huit étrangers avaient été arrêtés dimanche à Manille à la veille de l'arrivée prévue du chef de l'Etat chilien.

« Le président Marcos aurait pu être blessé ainsi que moi-même et le président Pinochet », a déclaré le ministre, en soulignant à nouveau que c'était pour cette raison que le président Marcos avait annulé précipitamment, samedi, la visite du chef de l'Etat chilien.

AMÉRIQUES

El Salvador

APRÈS L'ASSASSINAT DE Mgr ROMERO

San-Salvador redoute une nouvelle vague de violence

Vingt-quatre heures après l'assassinat de Mgr Romero, San-Salvador a vécu mardi 25 février une journée de violence et de peur. Vingt-sept attentats à la bombe ont ébranlé la capitale salvadorienne et sa *banlieue.* L'armée a été mise en état d'alerte, les patrouilles sillonnent les rues, la plupart des vitrines du centre sont protégées par des grilles ou même murées, l'université et les écoles sont fermées. Beaucoup d'habitants semblent même hésiter à sortir de chez eux. Le gouvernement, qui pourrait décider l'application de la loi martiale, a interdit aux stations de radio et de télévision de diffuser toute information concernant l'assassinat de Mgr Romero et a décrété un deuil national de trois jours.

Plusieurs milliers de personnes se sont recueillies mardi devant la dépouille mortelle de l'archevêque exposée dans la basilique du Sacré-Cœur. Venues de tout le pays, elles appartenaient à toutes les classes sociales. Fait rare au Salvador, des hommes d'affaires en cravate côtoyaient des paysans *pieds nus.*

Les circonstances exactes de l'assassinat de Mgr Oscar Arnulfo Romero, dont les funérailles auront lieu dimanche, ne sont pas encore connues. Il est établi que l'archevêque de San-Salvador s'apprêtait à dire la messe dans la chapelle de l'hôpital de la Divine Providence, qui se trouve dans les quartiers nord-ouest de la capitale, et qu'il a été tué par balles. Une religieuse qui se trouvait à un mètre de l'autel a déclaré qu'elle n'avait vu personne intervenir. Mais selon des informations données par la radio, quatre hommes ont participé à l'assassinat et au moins trois coups de feu ont été tirés. Le bulletin médical officiel fait état, *pour sa part, d'une* blessure mortelle à la poitrine due à une balle de calibre 22. Le projectile est entré par le côté gauche et a *touché* le cœur et un poumon. Les milieux ecclésiastiques de la capitale ainsi que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert White, ont affirmé que Mgr Romero avait été victime d'un *« tireur d'élite »* posté à l'extérieur de la chapelle de l'hôpital. M. White a fait également état d'informations, fournies par un membre du gouvernement, affirmant qu'un petit groupe de mercenaires cubains anti-castristes a été engagé par des éléments de droite.

L'inquiétude de la classe politique salvadorienne est considérable. *Les milieux ecclésiastiques* estiment que cet assassinat visait à *« provoquer une insurrection prématurée qui aurait facilement été réprimée par l'armée ».* La *question posée dans tout le pays* est de savoir si le crime perpétré contre la personne de l'archevêque de San-Salvador ne risque pas de jouer le même rôle de détonateur que l'assassinat du journaliste Pedro Joaquim Chamorro au Nicaragua.

Le pape Jean-Paul II : « Un sacrilège »

A l'étranger les réactions de consternation et de protestation sont nombreuses. Le pape Jean-Paul II a qualifié de *« sacrilège »* l'assassinat de Mgr Romero dans un télégramme qu'il a envoyé mardi au président de la conférence épiscopale du Salvador. *« En tant que pasteur universel,* déclare le pape, *je ne peux qu'exprimer ma réprobation profonde pour ce crime exécrable qui est une atteinte à la dignité de la personne. »* La plupart des Eglises latino-américaines ont exprimé leur chagrin et leur indignation. Le cardinal Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, et Mgr Ménager, au nom de la commission Justice et Paix, se sont joints aux protestations. Amnesty International et M. Kurt Waldheim ont également protesté.

Le président Jimmy Carter a *« condamné énergiquement »* l'assassinat de Mgr Romero. Il *« parlait au nom des pauvres du Salvador dans un pays où leurs voix ont été ignorées trop longtemps. Le terrorisme ne peut pas étouffer son message de compassion, il ne pourra pas et ne devrait pas intimider ceux qui cherchent la justice sociale et la démocratie »,* ajoute le communiqué de la présidence.

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, a, pour sa part, indiqué, après avoir condamné l'assassinat, que les plans américains d'aide à la junte ne seraient pas modifiés. L'administration Carter a la conviction que les dirigeants du Salvador ont récemment pris des dispositions destinées à *« guérir le pays de ses plaies et de ses divisions »*, a déclaré M. Vance devant le Congrès, qui débat actuellement de l'aide américaine à l'étranger

D'autre part, deux hauts fonctionnaires du département d'Etat et du Pentagone ont annoncé, mardi, que Cuba aidait militairement les révolutionnaires salvadoriens. Témoignant devant une sous-commission spécialisée de la *commission des affaires étrangères* de la Chambre des représentants, ces deux hauts fonctionnaires ont précisé que l'aide *cubaine transitait par le Honduras* et qu'un nombre substantiel de guérilleros *« des centaines plutôt que des dizaines »* étaient entraînés à Cuba.

A Paris, dans un communiqué publié mardi matin, le président Giscard d'Estaing exprime *« sa profonde émotion et son indignation devant l'odieux assassinat de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, qui incarnait les idéaux de justice sociale et de défense des droits de l'homme ».* — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Etats-Unis

M. Kennedy a devancé M. Carter aux « primaires »

(Suite de la première page.)

Les nouvelles de l'économie *sont mauvaises : on a appris,* mardi, que la hausse des prix avait été de 1,4 % en février, équivalente à celle de janvier. Au rythme actuel, l'inflation serait de près de 18 %. D'autre part, des fuites, plus ou moins orientées, ont révélé que, dans son discours du 14 mars, au cours duquel il avait exposé son plan de lutte contre l'inflation, M. Carter avait commis deux bévues de taille : lisant trop rapidement son texte, il avait annoncé des réductions budgétaires de 18 milliards de dollars, alors qu'il s'agissait de 13 milliards. Quelques jours après, le *New York Times* révélait que si le plan du président avait pu paraître quelque peu schématique dans certains domaines, c'était parce que deux *feuillets* du texte étaient restés malencontreusement collés. Le quotidien publie le texte omis, qui donnait, effectivement, d'importantes *précisions* sur la répartition des réductions du budget.

Dans le même temps, M. Kennedy, qui menait une campagne personnelle vigoureuse dans le Connecticut et à New-York, voyait ses prédictions enfin confirmées : le *« mythe Carter » était en train* de s'effondrer devant les réalités de la crise économique.

Mardi soir, de son quartier général de New-York, M. Kennedy a remercié ses électeurs, qui, a-t-il dit, *« ont voté pour leur famille, leurs enfants, leur emploi, leurs parents... Personne ne peut tolérer une inflation de 18 % »,* a poursuivi le sénateur, rappelant qu'il préconisait un blocage des prix, des salaires et des taux d'intérêt.

Au quartier général de la campagne Carter, les partisans du président ont dit tout haut ce que beaucoup d'eux pensaient depuis longtemps tout bas : *« Rien ne remplace la présence du vrai candidat, pas même son vice-président, ni sa femme... »*

La victoire de M. Kennedy dans la ville de New-York était suggérée depuis quarante-huit heures par les derniers sondages, qui montraient une montée progressive de la popularité du sénateur. Mais ses succès dans l'ensemble de l'Etat et le Connecticut, moins nettement démocrates que la ville de New-York, sont beaucoup plus inattendus. Dans *le Connecticut,* M. Carter, qui était soutenu par le gouverneur, Mme Ella Grasso, arrivait encore en tête pendant le week-end.

Il est possible que nombre d'électeurs aient voté pour M. Kennedy pour *« donner une leçon »* à M. Carter, sans envisager pour autant de poursuivre leur soutien jusqu'à la fin des primaires. Ils ont pu voter plus « contre Carter » que « pour Kennedy » comme les électeurs des Etats du Sud et de l'Illinois avaient plus voté « contre Kennedy » que « pour Carter ».

Mais si la victoire du sénateur se confirme le 1er avril aux « primaires » du Wisconsin et du Kansas, cela peut être le signe que la tendance électorale vient de se retourner aussi radicalement qu'elle l'avait fait entre août dernier, alors que M. Kennedy était donné vainqueur d'une future course à la Maison Blanche, et le mois de décembre suivant, où M. Carter était redevenu à peu près sûr de son second mandat.

Pour l'instant, M. Carter totalise huit cent quarante-six délégués et M. Kennedy environ quatre cents. *Il leur en faut mille* six cent soixante-six pour obtenir la nomination démocrate à la convention qui se tiendra dans *cinq mois...*

Chez les républicains, la remontée de M. Bush devra se confirmer le 22 avril en Pennsylvanie pour que le vainqueur du Connecticut puisse vraiment faire figure de candidat sérieux à la nomination républicaine contre M. Reagan. Une solution que le « Grand Old Party » pourrait envisager sans déplaisir au cas où la victoire de M. Kennedy sur M. Carter se confirmerait.

NICOLE BERNHEIM.

Cuba

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS QUINZE ANS

Le gouvernement va augmenter les salaires

La Havane *(A.F.P.).* — Pour la première fois depuis quinze ans, le gouvernement cubain va augmenter les salaires, dont il élargira en même temps l'éventail *pour une « meilleure efficacité de l'économie »* et supprimer certains avantages acquis, apprend-on à La Havane.

Une vaste réforme du système salarial accompagnée d'une hausse des traitements de 14 à 40 % selon la qualification sera *mise en œuvre* par le conseil des ministres à partir du 1er juillet prochain, a annoncé mardi 25 mars le quotidien *Gramma,* organe officiel du P.C. cubain.

D'un coût global de 600 millions de pesos (900 millions de dollars) pour 1980, cette revalorisation portera l'éventail des salaires de 1 à 5 au lieu de 1 à 4 dans la perspective d'une *« hausse considérable de la productivité ».*

Selon le document publié par *Gramma,* le salaire mensuel minimum passera de 81,96 à 93,39 pesos pour les ouvriers, de 75 à 85 pesos dans les services, de 118 à 128 pesos pour les techniciens et de 100 à 110 pesos pour les dirigeants, ministres, cadres de l'Etat ou chefs d'entreprise *(1 peso : 1,50 dollar).*

Mais le salaire maximal ne sera revalorisé que pour les techniciens (450 pesos au lieu de 350) et les dirigeants (450 pesos contre 325 jusqu'ici). De plus, on envisage une nette revalorisation de salaires pour le personnel de l'éducation supérieure, les pilotes de ligne, les artistes et les juges.

D'autre part, sont supprimés les avantages acquis dits « salaires historiques » permettant aux salariés d'avant la révolution (1959) de conserver le même traitement antérieur à condition de ne pas changer de métier. Cela permettait à certains employés de toucher des traitements supérieurs à ceux des cadres, au détriment *évident* de la mobilité de l'emploi et de l'efficacité de l'économie.

● *Un attentat manqué contre M. Raul Roa-Kouri,* ambassadeur de Cuba aux Nations unies, a été revendiqué mardi 25 mars par l'organisation anticastriste Omega Sept. Un paquet suspect a été découvert sous le pare-chocs de la voiture de l'ambassadeur, alors qu'elle se trouvait en stationnement devant son domicile situé à la 81e Rue. La bombe, une charge *de plastic, a été désamorcée* par les artificiers de la police new-yorkaise. — *(A.F.P.)*

Colombie

Trois otages de l'ambassade dominicaine ont été libérés

Deux ingénieurs et un journaliste colombiens ont été libérés, mardi 25 mars, par les militants du M-19 qui occupent l'ambassade dominicaine à Bogota depuis le 27 février dernier.

Dans une interview donnée par téléphone à l'agence de presse U.P.I., le « comandante uno », chef des *guérilleros,* a déclaré que MM. Fernando Betancurt, Jorge Cendales et Jorge Alirio Caicedo Daza avaient été libérés pour des raisons humanitaires et pour prendre acte des progrès enregistrés dans les négociations avec le gouvernement. *« Nous détenons encore des personnalités importantes »,* a-t-il ajouté, avant de préciser que si d'autres otages pouvaient être libérés aucun diplomate ne figurerait parmi eux.

Le « comandante uno » affirme que le gouvernement s'est engagé à donner, lors de la prochaine session de négociations, une réponse au problème des prisonniers politiques dont son organisation exige la libération. Interrogé sur l'acceptation éventuelle par les guérilleros d'un sauf-conduit leur permettant de gagner Cuba, il s'est écrié : *« Oh ! non, c'est impossible, nous nous contenterons de rester ici en attendant de voir ce qui se passera. »*

De source gouvernementale, on affirmait, mardi, que les militants du M-19 avaient montré, lors de la réunion de la veille, qu'ils commençaient à comprendre que toute concession des autorités devait être faite *« dans le cadre de la loi colombienne ».* Le ministre des affaires étrangères de Colombie, M. Diego Uribe, a déclaré pour sa part qu'aucun prisonnier accusé de meurtre, d'enlèvement, ou de tout autre crime terroriste *« répugnant »* ne serait libéré. Selon M. Uribe, une partie importante des vingt-huit militants dont le M-19 demande encore la libération se trouvent dans une telle situation.

L'un des trois otages libérés mardi, M. Jorge Cendales, a, lors d'une conférence de presse donnée chez lui dans la nuit du 25 au 26 mars, affirmé que le commando et les otages pourraient dans les prochains jours prendre un avion vénézuélien pour Vienne. De son côté, le gouvernement colombien libérerait dans quelques semaines *certains éléments soupçonnés* de subversion qui ne sont pas encore passés devant une cour martiale.

Une nouvelle session de négociations avec les *militants* du M-19, qui détiennent toujours vingt-neuf otages, dont onze ambassadeurs, devait se tenir ce mercredi 26 mars. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

AFRIQUE

LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

• Les combats ont repris à N'Djamena
• La majorité des Européens évacués par l'armée française

La situation précaire observée après l'annonce d'un cessez-le-feu, mardi 25 mars à N'Djamena, s'est brusquement aggravée mercredi en fin de matinée où l'on a assisté à une reprise des combats dans la capitale tchadienne entre forces armées populaires (FAP) du président Goukouni Oueddeï et forces armées du Nord (FAN) du ministre de la défense, M. Hissène Habré, indique-t-on dans les milieux officiels français. On ne donne aucune précision sur les travaux d'une commission technique qui s'était réunie tôt dans la matinée pour tenter d'établir une cessez-le-feu durable.

Mardi, l'armée française a pu finir de procéder à l'évacuation — par le Cameroun — de la majorité des neuf cents ressortissants européens, pour la plupart des Français, de la capitale tchadienne Les Français ont pu organiser de petits convois de voitures arborant des drapeaux blancs, escortées par des militaires sans armes, que les deux camps opposés ont laissé gagner la base militaire française. Il ne restait, mardi soir, qu'une centaine de ressortissants français qui ont choisi de rester chez eux.

Les premiers témoignages de réfugiés font état de sérieuses destructions et de plusieurs centaines de victimes civiles.

Deux délégations des FAN et des FAP se sont rencontrées, mardi après-midi, dans la cathédrale de N'Djamena, située en zone neutre, en présence des ambassadeurs de France et d'Egypte, ainsi que du chargé d'affaires saoudien et de l'imam Moussa Ibrahim, afin de consolider un cessez-le-feu intervenu à la suite d'un accord entre MM. Habré et Oueddeï. Il s'agissait, en priorité, de permettre l'évacuation des morts et des blessés. Mais il était alors impossible de savoir si les Forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Kamougué, qui avaient pris position en lisière sud de la ville, étaient concernées par ces négociations.

Selon un porte-parole du Front d'action commune (FAC), hostile à M. Hissène Habré, les FAN auraient perdu quelques positions dans l'est du pays, notamment la localité de Mongo, à 400 kilomètres à l'est de N'Djamena. Les partisans de M. Habré tiendraient cependant encore le pont de Chagoua, qui commande l'accès sud de la capitale tchadienne.

A Paris, une réunion de travail consacrée à la situation au Tchad s'est tenue, mardi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing *(nos dernières éditions du 26 mars)*. M. Galley, ministre de la coopération, ainsi que le général Méry, chef d'état-major des armées, et M. Kirsch, conseiller à la présidence de la République, ont participé à cette réunion au cours de laquelle le chef de l'Etat a déclaré que « *les forces françaises ne doivent en aucun cas intervenir dans le déroulement des affrontements* » à N'Djamena.

Le président Tolbert, du Libéria, qui assure la présidence annuelle de l'Organisation de l'unité africaine, a lancé un appel aux diverses factions tchadiennes pour qu'elles mettent fin aux hostilités et respectent les accords de Lagos. Le président Bongo, du Gabon, a demandé à la France de prendre ses responsabilités en tant qu'ancienne puissance colonisatrice. Enfin, le gouvernement congolais — qui dispose à N'Djamena d'un contingent militaire dans le cadre de la « *force de paix* » interafricaine prévue par l'accord de Lagos — a dépêché sur place, lundi, son chef d'état-major général et son ministre de l'intérieur.

Pour rapatrier ses ressortissants évacués sur le Cameroun, le gouvernement français a affrété un DC-8 attendu à Roissy mercredi en fin d'après-midi.

Mille cent militaires français

Les troupes françaises qui se tiennent à l'écart des évènements et restent dans le périmètre de leurs casernements autour de l'aéroport de N'Djamena, sont évaluées à environ mille cent hommes, principalement de l'armée de terre.

Composés d'éléments de la valeur d'une compagnie ou d'un escadron selon l'arme à laquelle ils appartiennent, ces détachements proviennent du 17ᵉ régiment du génie parachutiste, du 3ᵉ régiment parachutiste d'infanterie de marine, du 2ᵉ régiment d'infanterie de marine, du 1ᵉʳ régiment de hussards parachutistes et du 11ᵉ régiment d'artillerie de marine. Ces unités relèvent du commandement de la 11ᵉ division parachutiste (à Toulouse) et de la 9ᵉ division d'infanterie de marine (à Saint-Malo).

Le personnel est totalement composé d'engagés qui, depuis leur affectation au Tchad, sont relevés régulièrement tous les quatre mois. En revanche, les cadres de la coopération technique ont été diminués en novembre : seuls subsistent trente médecins militaires.

Dès lundi 24 mars, les trois avions de transport Transall qui stationnaient à N'Djamena ont été repliés en direction du Cameroun où, par la même occasion, ils ont acheminé les Européens désireux de quitter le Tchad en une rotation par appareil.

A ce jour, l'armée de l'air française ne maintient donc plus que quelques équipes techniques au sol chargées de mettre en œuvre trois avions légers d'observation CL-19, trois hélicoptères Alouette-III et quatre hélicoptères de manœuvre Puma, et, le cas échéant, d'accueillir des Transall, si ces avions revenaient à N'Djamena. De même, l'aéronavale a évacué le Breguet-Atlantic d'observation.

Incident aérien franco-libyen en Méditerranée

(Suite de la première page.)

Depuis, on a appris *(le Monde* du 26 mars) qu'un cargo français le *Rove*, était retenu depuis octobre 1979.

L'incident aérien qui remonte à la fin de la semaine dernière a donc opposé, dans la journée du dimanche 23 mars, deux avions Mirage-III libyens à un Bréguet-Atlantic français patrouillant en dehors des eaux territoriales qui sont limitées à 12 milles nautiques (environ 22 kilomètres). On sait que la France a livré, depuis 1969, à Tripoli cent-dix avions Mirage-III et 5 ainsi que trente-huit Mirage F-1 d'interception, et qu'elle a formé les personnels.

Sans que l'on sache exactement, à l'heure actuelle, si les appareils de combat libyens ont fait ou non au préalable les sommations d'usage internationales, le Bréguet-Atlantic a été l'objet d'une série de passes et de tirs de semonce de la part de l'un des Mirage. Aucun des coups de semonce n'a atteint l'avion français.

Officiellement, le Quai d'Orsay ne fait aucun commentaire sur cet incident mais il ne semble pas qu'il y ait eu, à ce jour, de démarches de protestation de la part des autorités françaises.

Le Bréguet-Atlantic était apparemment en mission classique de surveillance dans le bassin oriental de la Méditerranée. Ces vols de patrouille maritime sont routiniers mais, depuis l'affaire de Gafsa, ils ont eu tendance à être plus fréquents au large des côtes libyennes et tunisiennes.

En particulier, la semaine dernière, ces missions ont consisté à obtenir des renseignements sur les mouvements de la flotte soviétique dans le golfe de Gabès où celle-ci dispose de mouillages traditionnels sur des hauts fonds de mer. Des bateaux de guerre américains étaient, du reste, eux aussi dans les parages. — J. I.

[Cet incident aérien, dont les deux gouvernements n'envisagent probablement pas d'exagérer l'importance, donne à penser que la France court désormais le risque, dans certaines régions du monde où elle est militairement présente, de se voir opposer les armes qu'elle a elle-même vendues contre ses propres forces. C'est aujourd'hui le cas avec des Mirage. Ce peut, demain, être le cas, toujours avec la Libye, avec la vente de dix patrouilleurs rapides lance-missiles qui sont en construction à Cherbourg mais non encore livrés. L'utilisation par la marine libyenne de tels navires peut limiter les capacités d'une intervention navale de la France en Méditerranée.]

République Centrafricaine

LA VISITE DU PRÉSIDENT DACKO A PARIS

M. Giscard d'Estaing évoque « le renversement d'un régime devenu brutal et méprisant »

Dans une allocution prononcée mardi 25 mars à l'issue d'un déjeuner offert en l'honneur du président Dacko, en « visite de travail » à Paris *(le Monde* du 26 mars), M. Valéry Giscard d'Estaing a promis à la République Centrafricaine l'« *appui exceptionnel de la France* ».

« *Vous pouvez compter sur un appui exceptionnel de notre pays, en ce qui concerne notamment les tâches urgentes de développement. Nous vous aiderons aussi à assurer la continuité de la vie économique et sociale, pour épargner à votre pays ces secousses périodiques qui désorganisent le paiement de ses fonctionnaires et la régularité de son économie. Cet appui manifestera la solidarité de la France* », a déclaré le chef de l'Etat français.



(Dessin de KONK.)

Auparavant, le chef de l'Etat avait fait allusion à l'opération montée par l'armée française pour détrôner Bokassa Ier dans les termes suivants : « *Il était normal que nous répondions à l'appel que vous-même, et ceux de vos compatriotes qui luttaient à l'intérieur et à l'extérieur, avez adressé à la France lors du renversement d'un régime devenu brutal et méprisant. L'immense soulagement éprouvé par la population centrafricaine et le retour au principe républicain vous ont conduit à reprendre votre charge pour rétablir la vie démocratique du pays. L'Afrique ne s'y est pas trompée* »

Dans sa réponse, M. David Dacko a rendu « *hommage à l'action personnelle* (du chef de l'Etat français) *pour nous aider non seulement à rétablir une république humaine et libérale, mais aussi à traverser les difficiles épreuves qui nous attendent pour la reconstruction de notre pays* ». Le président centrafricain a poursuivi : « *Il est bien évident que l'assistance de la France ne peut remplacer les sacrifices et les efforts que, nous, Centrafricains, devons consentir pour réparer les dommages immenses que nous avons subis et mettre fin à la régression dont nous constatons encore les effets chaque jour.* »

Dans sa conclusion, M. Dacko a renouvelé son appel en faveur d'un « *appui efficace en hommes et en moyens* ». « *Ce n'est qu'auprès de la France*, a-t-il dit, *que nous trouverons les sentiments généreux et désintéressés qui nous assurent une aide sans compromission, garantie de nos libertés.* »

De source officielle française, on indique que l'aide de Paris s'est élevée à 68 millions de francs pour le dernier trimestre de 1979 et à 10 millions de francs pendant les deux premiers mois de 1980. L'objectif de l'assistance française est le redressement économique et financier ainsi que la relance des investissements.

A l'issue du déjeuner à l'Elysée, les deux présidents ont eu un entretien en tête à tête de quarante-cinq minutes. M. Dacko a assisté dans la soirée à un dîner offert au Quai d'Orsay par M. François-Poncet. Il consacre la journée de mercredi à des contacts avec des hommes d'affaires et sera de nouveau reçu par M. Giscard d'Estaing jeudi après-midi, avant de regagner Bangui vendredi.

[Six mois après son renversement par une opération militaire française et plus d'un an après les premiers massacres d'écoliers de Bangui, M. Giscard d'Estaing condamne en personne « un régime devenu brutal et méprisant ». Le 31 mai 1979, après les massacres d'écoliers, M. Galley, ministre de la coopération, parlait encore de « pseudo-événements ». L'ex-empereur Bokassa Iᵉʳ, ce « soudard » qui agaçait tant de Gaulle, avait eu droit à d'autres égards dans le passé quand, par exemple, à son arrivée à Bangui, en mars 1975, M. Giscard d'Estaing saluait son hôte d'un « Bonjour monsieur le président à vie », ou lorsque à l'occasion du couronnement de ce dernier, en décembre de l'année suivante, il lui adressait ses félicitations. Quand donc exactement, aux yeux du président français, le régime de M. Bokassa, qui avait eu recours depuis des années à l'assassinat politique et à la bastonnade publique des condamnés de droit commun, est-il « devenu brutal et méprisant » ?]

Mali

AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE L'EXÉCUTION DE DIX-HUIT JEUNES GENS

Amnesty International dénonce, dans un télégramme adressé mardi 25 mars au président Moussa Traore, « *la mort d'au moins dix-huit jeunes gens* » au cours de la répression, par les autorités maliennes, de l'agitation estudiantine au Mali *(le Monde* du 25 mars).

Selon des rapports reçus par l'organisation humanitaire, ces jeunes ont été « *exécutés par balles ou à la baïonnette et même torturés à mort* ».

Amnesty International fait d'autre part état d'un grand nombre de témoignages sur des « *brutalités policières* » à l'encontre de jeunes dans les rues de Bamako, la capitale malienne. Elle réclame une « *enquête officielle* » sur les conditions du décès d'Abdoul Karim Camara, secrétaire général de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali (U.N.E.E.M.), qui, selon des témoignages, a été « *battu, puis pendu par les pieds après son arrestation le 15 mars* ». L'organisation humanitaire rapporte que la famille du dirigeant de l'U.N.E.E.M. n'a pas été autorisée à voir le corps de la victime, et indique aussi que les forces de l'ordre ont ouvert le feu à plusieurs reprises lors des manifestations d'étudiants en décembre 1979 et en mars 1980. Elle s'inquiète du sort de Mlle Rokya Koyate, qui, selon des informations non confirmées, serait décédée des suite de tortures, et de MM. Mamadou Lamine Traore, Victor Sy et Tieble Drame, trois professeurs qui auraient été également torturés.

EUROPE

Espagne

UN RASSEMBLEMENT DE PARTIS PROCHES DE L'ETA DEMANDE SA LÉGALISATION

Madrid *(A.F.P.)*. — Le rassemblement nationaliste basque Herri Batasuna (La patrie unie), groupement de partis de tendance séparatiste, a demandé mardi 25 mars son inscription comme parti politique légal dans le registre du ministère de l'intérieur, apprend-on de source officielle à Madrid.

La demande a été présentée par deux avocats de Bilbao, Mᵉ José-Miguel Retolaza et Mᵉ José San Nicolas. Elle est signée par six dirigeants d'Herri Batasuna, qui déclarent respecter l'ordre constitutionnel démocratique, et expriment leur engagement d'adapter leurs activités et l'organisation interne aux formes et procédés démocratiques.

Herri Batasuna rassemble quatre partis basques, ayant des liens avec l'organisation indépendantiste ETA. Aux élections au Parlement basque du 9 mars, Herri Batasuna a eu douze élus sur un total de soixante. Jusqu'à présent Herri Batasuna n'avait pas présenté de demande de légalisation, celle-ci étant interdite par la Constitution aux partis prônant la séparation ou l'indépendance.

D'autre part, deux jeunes femmes, Mlles Françoise Marhuenga, et Maria-Begona Aurteneche, ont été arrêtées et inculpées de participation dans la tentative d'assassinat, le 3 juillet 1979, du député Gabriel Cisneros et dans l'enlèvement en novembre du député Xavier Ruperez, tous les deux membres de l'Union du centre démocratique (U.C.D., parti gouvernemental), a annoncé mardi la direction générale de la police.

Mlle Françoise Marhuenga est une ressortissante française, originaire de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) et psychologue de profession. Selon la police, elle avait loué une villa dans la petite ville de Hoyo-de-Pinares, dans la sierra d'Avila, où M. Xavier Ruperez demeura emprisonné une quarantaine de jours avant d'être remis en liberté.

Turquie

LES DEUX PREMIERS TOURS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE N'ONT DONNÉ AUCUN RÉSULTAT

(De notre correspondant.)

Ankara. — Pour déclencher le processus électoral, M. Nurettin Yilmaz, député indépendant de Mardin (Anatolie du sud-est), s'était porté candidat au premier tour de l'élection présidentielle, le mardi 25 mars. Il a obtenu 80 voix sur 568 votants, contre 352 bulletins blancs, 16 nuls, les autres voix allant à des personnalités diverses, dont aucune n'était candidate. M. Yilmaz a, semble-t-il, recueilli les suffrages de l'aile gauche du parti républicain du peuple, auquel il a appartenu jusqu'en 1977.

Les votes du second tour, où il fallait également une majorité des deux tiers, n'ont même pas été décomptés, le nombre des participants, soit 406, n'atteignant pas le minimum requis de 423. Il devait avoir lieu à nouveau ce 26 mars. Au troisième tour, la majorité de 318 voix suffira pour élire le chef de l'Etat. Il est possible alors qu'émerge enfin un candidat sérieux. Les contacts des chefs de groupes parlementaires se multiplient et un timide dialogue semble s'amorcer. En cas de blocage, les chances des « sénateurs du contingent » — directement nommés par le président de la République — apparaissent grandir dans la mesure où ils n'ont pas d'appartenance partisane. — A. U.

Pologne

UN HOMME D'AFFAIRES FRANCAIS EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON POUR CORRUPTION

Varsovie *(A.F.P.)*. — Un homme d'affaires d'origine polonaise, M. André Glowoczewski, a été condamné lundi 24 mars à cinq ans de prison ferme et à une amende de 330 000 zlotys (47 000 F environ) par le tribunal de Varsovie, à l'issue d'un procès qui aura duré sept mois. M. Glowczewski, qui était accusé de « corruption » de fonctionnaires polonais, devra en outre payer les frais du procès, qui s'élèvent à quelque 70 000 zlotys.

Le principal accusé dans cette « affaire de pots-de-vin », un fonctionnaire d'une maison commerciale polonaise d'Etat, M. Stanislaw Staberski, s'est vu condamné, quant à lui, à une peine de sept ans de détention et à la confiscation de ses biens.

M. Glowczewski, âgé de cinquante-quatre ans, marié, père de deux enfants, conseiller commercial de la société Potain et d'autres entreprises françaises de matériel de construction, faisait depuis 1973 de fréquents voyages professionnels en Pologne, où il avait conclu d'importants contrats. Il a été arrêté le 6 avril 1978, en pleine rue, à Varsovie, alors qu'il s'y trouvait en séjour privé à l'occasion des obsèques de sa mère, décédée en France, et dont il accompagnait le corps pour l'inhumer en Pologne.

Depuis son incarcération, les autorités polonaises avaient fait la sourde oreille devant les démarches répétées du gouvernement français. Ce n'est que tout récemment que M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en visite officielle à Varsovie, avait obtenu l'assurance que le verdict serait prononcé rapidement et qu'il serait possible d'obtenir la libération sous caution de M. Glowczewski avant un éventuel appel. La demande a été déposée par ses avocats.

politique

M. BARRE A LA SEMAINE DE LA JEUNESSE

« La politique c'est s'occuper des affaires... »

En préambule à la manifestation au cours de laquelle M. Giscard d'Estaing doit « dialoguer » avec les jeunes qui auront été rassemblés, le samedi 29 mars, au Bourget, par le Mouvement des jeunes giscardiens, M. Raymond Barre a visité, mardi après-midi 25 mars, au parc des expositions de la Porte de Versailles, les stands de la deuxième Semaine de la jeunesse.

Le premier ministre a applaudi des danseurs, complimenté les élèves de l'école du cirque, félicité des perchistes, rencontré les animateurs des offices franco-québécois et franco-allemand de la jeunesse, bu une tasse de café chauffée à l'énergie solaire, assisté à un solo de violon, etc.

Au fil de ses conversations, le premier ministre a révélé que son sport préféré est la natation. Il l'a confié à un futur reporter qui l'interviewait pour le journal télévisé de l'exposition. En revanche, M. Barre refuse toujours de se donner en spectacle : « *Jamais de gadget !* », a-t-il répondu au moniteur qui lui proposait de bander un arc de compétition.

A la fin de sa visite, le premier ministre s'est fait présenter plusieurs jeunes gens particulièrement méritants. Puis, des micros se tendant vers lui, il a répondu aux questions des journalistes. Comme on lui demandait ce qu'il pensait du désintérêt des jeunes pour la politique, M. Barre a, une nouvelle fois, donné paternellement la leçon : « *Les jeunes doivent comprendre ce qu'est la politique. La politique, ce ne sont pas les manigances les combinaisons, les manèges divers auxquels ils assistent plus ou moins souvent La politique, c'est s'occuper des affaires...* »

L'un des jeunes gens présents, qui n'avait pas pu suivre jusqu'au bout cette déclaration du premier ministre, à cause de la bousculade habituelle en pareille circonstance, demanda quelques instants plus tard à un camarade, à voix basse : « *De quelles affaires voulait-il parler ? Des diamants de Bokassa ? De l'affaire de Broglie ? De l'affaire Boulin ?* » Impertinence de la jeunesse !

M. Barre avait, bien entendu, parlé « *des affaires du pays, des Français, qui doivent être traitées en tenant compte du monde dans lequel la France vit, de l'interdépendance dans laquelle nous vivons...* ». Ses allusions précédentes visaient évidemment l'opposition ou le R.P.R. : les « manigances », les « combinaisons » ou les « manèges divers » ne sont pas de mise au royaume giscardien du « juste milieu ». — A. R.

APRÈS LA RENCONTRE ENTRE MM. MITTERRAND ET BERLINGUER

Le P.C.F. est conduit à officialiser sa rupture avec l'eurocommunisme

L'entretien qu'ont eu, le lundi 24 mars, à Strasbourg, MM. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, oblige le P.C.F. à officialiser sa rupture de fait avec la ligne eurocommuniste qui prolongeait, sur le plan de la politique extérieure, son alliance avec le P.S. Les propos tenus mardi par M. Georges Marchais constituent une critique sévère des positions du P.C.I. dont le secrétaire général du parti français relève les convergences avec celles d'un P.S. lui-même accusé de rechercher un *compromis avec la droite*.

La réaction de M. Marchais s'appuie sur une discussion qui avait eu lieu au comité central du P.C.F., lors de sa réunion des 21 et 22 janvier, consacrée aux questions internationales. M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat, chargé de ces questions, avait, dans son rapport, critiqué la politique du P.C. italien, lui reprochant notamment d'incliner à la collaboration de classes et d'entretenir des relations avec le S.P.D. allemand. Le P.C. espagnol avait également eu sa part de critiques. Le comité central avait décidé de ne pas rendre public ce passage du rapport de M. Gremetz, mais d'en diffuser le contenu dans les fédérations, lors des réunions de cadres et de militants.

La direction du P.C.F. doit en effet tenir compte du fait que, ayant elle-même *défendu l'essentiel des thèses qui définissent l'eurocommunisme*, comme le lui rappelle, mardi, « l'Unita », organe du P.C.I., elle ne peut abandonner ses positions, ni critiquer des partis qui s'y tiennent, sans risquer d'être soupçonnée d'inconséquence. Nombre de militants communistes se demandent jusqu'où peuvent aller *leurs dirigeants dans la renonciation*, au nom du renforcement du parti, à des analyses qui paraissaient adaptées à la situation française et européenne.

Cette attitude comporte une dynamique *d'isolement en France* et en Europe, et d'alignement sur les positions soviétiques, qui inquiète certains cadres et collaborateurs du comité central du P.C.F. Ceux-ci se demandent s'ils n'ont pas travaillé pour rien pendant les années qu'ils ont passées à développer et à faire admettre au sein du parti des thèses novatrices par rapport à celles que le P.C.F. avait jusqu'alors avancées.

PATRICK JARREAU.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

Voici le texte du communiqué publié après l'entretien entre MM. Berlinguer et Mitterrand, le 24 mars à Strasbourg :

« A l'occasion de leur présence à Strasbourg, François Mitterrand et Enrico Berlinguer ont eu une longue et cordiale conversation au cours de laquelle ils ont discuté des problèmes les plus urgents de la situation internationale.

» En particulier, ils sont tombés d'accord sur la nécessité d'initiatives qui pourraient contribuer au désarmement, à la détente et à la coopération en Europe et dans le monde, ainsi qu'au respect des droits de l'homme et à l'indépendance de tous les pays. Ils estiment qu'il convient de préparer, dès maintenant, des conditions favorables à la réunion et au succès de la conférence de Madrid.

» Ils ont, en outre, insisté sur le rôle spécifique qui, dans la phase difficile que connaissent aujourd'hui les relations internationales, revient pour la réalisation de ces objectifs au mouvement ouvrier, aux différents partis qui en sont l'expression et aux forces de gauche démocratiques et populaires de l'Europe occidentale. »

● *M. Laurent Fabius*, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, mardi 25 mars, à Marseille, au sujet des critiques de M. Marchais sur la rencontre de MM. Berlinguer et Mitterrand : *« Nous ne nous déterminons pas par rapport aux foucades de Georges Marchais. L'opinion publique considère de plus en plus M. Marchais comme un footballeur qui a un shoot puissant, mais dont la spécialité est de tirer contre son propre camp. »*

M. Georges Marchais : le parapluie du compromis historique

M. Georges Marchais a été interrogé, mardi 25 mars, sur *TF 1*, au sujet de la rencontre de MM. Berlinguer et Mitterrand, la veille, à Strasbourg. Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que cette rencontre ne soulève pas d'objection de principe, mais qu'il la juge *« inopportune »*. Il a poursuivi : *« Il existe entre le parti communiste italien et le parti socialiste français de très larges convergences. L'un et l'autre sont pour l'austérité — nous, nous sommes contre. L'un et l'autre sont favorables à l'élargissement de la Communauté économique européenne à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, et nous, nous sommes contre, dans l'intérêt de la paysannerie et dans l'intérêt national. L'un et l'autre sont d'accord pour doter la Communauté de droits supranationaux ; nous, nous y sommes opposés.*

» J'ajoute un dernier élément, qui constitue, je crois, l'objectif qui était celui que François Mitterrand a poursuivi avec cette rencontre. Au fond, il est allé chercher auprès d'Enrico Berlinguer une caution pour sa politique d'alliance avec la droite. Vous vous souvenez sans doute que, pendant une période, François Mitterrand critiquait la politique du parti communiste italien, la politique du « compromis historique », *c'est-à-dire la recherche d'une alliance avec la démocratie chrétienne. Cette politique est peut-être concevable en Italie, mais elle n'est pas valable en France. En France, ce qu'il faut, c'est l'union de la gauche. Eh bien ! puisque François Mitterrand a renoncé à l'union de la gauche et qu'il prépare maintenant son ralliement à la droite — c'est-à-dire à une coalition giscardienne, chiraquienne et socialiste pour la mise en œuvre d'une politique antisociale, antidémocratique antinationale, — sans doute a-t-il cru bon d'aller chercher auprès d'Enrico Berlinguer en quelque sorte une certaine caution. Disons que, maintenant, François Mitterrand va marcher en s'abritant du parapluie du compromis historique... »*

● *M. Claude Labbé* a évoqué, mercredi matin à Saint-Raphaël, la rencontre entre MM. Mitterrand et Berlinguer à Strasbourg en raillant *« les tentatives un peu grotesques de M. Mitterrand d'aller chercher avec M. Berlinguer un communisme qu'il ne trouve pas en France »*.

« L'UNITA » : des déclarations déconcertantes.

(De notre correspondant.)

Rome. — Les déclarations de M. Georges Marchais ont suscité une réaction inhabituellement dure du P.C.I. par le biais de son quotidien, *l'Unita*. On lit notamment dans ce journal :

« Les dernières déclarations de M. Marchais apparaissent déconcertantes, tant elles sont en dehors de la réalité. En premier lieu, elles contiennent une grossière mystification de la stratégie du « compromis historique », présente comme une alliance avec la droite réactionnaire. En second lieu, elles faussent le sens de la rencontre entre MM. Berlinguer et Mitterrand, qui s'encadre, de toute évidence, dans la tentative de renforcer le poids et l'initiative de la gauche européenne contre le bloc modéré et conservateur. Du reste, cet objectif — à en croire les déclarations du P.C.F. et les documents signés avec notre parti et d'autres partis communistes — devrait faire partie aussi de la stratégie des communistes français.

» C'est à se demander, devant une aussi évidente transformation propagandiste des faits, quel objectif politique et quel avantage pour la cause de la paix et de la démocratie représente cette tentative de confondre tout et tous et de mettre les socialistes sur le même plan que la droite. Cela est une erreur que le mouvement ouvrier a durement payée. »

DÉFENSE

DESTINÉ A L'INTERCEPTION D'AVIONS A TRÈS BASSE ALTITUDE

Le Mirage-2000 doté de son nouveau radar à impulsions ne sera pas livré à l'armée de l'air française avant 1985

L'armée de l'air française recevra ses premiers avions de combat Mirage-2000 au milieu de 1983 *avec des radars d'une génération intermédiaire* qui ne seront pas les radars définitifs livrés, après mai 1985 seulement, par leur fournisseur, la société privée Thomson-C.S.F. Au total, il est prévu que l'armée de l'air française décide d'acquérir quatre cents Mirage-2000 en différentes versions.

Deux ans après le premier vol du premier prototype, qui remonte au 10 mars 1978, les constructeurs du Mirage-2000 ont dû apporter des modifications à l'avion, comme c'est souvent le cas lors de la mise au point d'un nouvel appareil de combat. A ce jour, vingt-deux pilotes (dont sept pilotes étrangers originaires d'Australie, d'Espagne et de Grèce) ont accompli, au total, quatre cent trente vols d'essai.

Le constructeur de la cellule, le groupe privé Dassault-Breguet, a dû améliorer l'aérodynamisme du Mirage-2000 — augmentation de la flèche de la dérive et modification des entrées d'air et du raccordement de la voilure au fuselage — pour accroître les performances de l'avion à vitesse supersonique et éliminer les effets excessifs de la traînée. De son côté, *le constructeur du réacteur*, la SNECMA, a dû modifier les réglages du moteur à haute altitude et basse vitesse et pendant les changements rapides de régime, et procéder à un renforcement de structure du compresseur du *réacteur* M-53.

Enfin, la SNECMA a prévu d'accroître la poussée du réacteur. Les M-53 passeront de 9 000 kilogrammes de poussée pour les réacteurs installés sur les premiers avions Mirage-2000 de série à 9 700 kilogrammes de poussée pour les appareils livrés après 1985. Ainsi équipé, l'avion devrait atteindre la vitesse maximale de Mach 2,2 et l'altitude maximale de 65 000 pieds (environ 20 000 mètres).

Mais c'est, à l'évidence, dans le domaine des systèmes d'armes propres au Mirage-2000 que l'évolution a été la plus marquée.

Nouveau et complexe

Deux sociétés, Thomson-C.S.F. et Electronique Marcel Dassault, ont été chargées de concevoir un radar Doppler (1) à impulsions, le RDI destiné à l'interception d'avions hostiles à toutes altitudes et à toutes vitesses, et plus particulièrement à très basse altitude. Selon l'ingénieur général Georges Bousquet, directeur technique des constructions aéronautiques à la délégation générale à l'armement, le R.D.I. est *« le système le plus nouveau et le plus complexe »* de l'avion.

Précisément, pour cette raison technique, la mise au point par la France de ce nouveau radar — des équipements comparables existent déjà à bord des biréacteurs de combat modernes F-14, F-15 et F-18 aux Etats-Unis — exige des *délais sensiblement plus* longs que prévu. Le R.D.I. est le premier radar de cette génération en France pour un avion de la classe du monoréacteur Mirage-2000.

La technologie miniaturisée avancée de cet équipement et l'évolution constatée dans l'échéancier de sa mise au point ont contraint les industriels responsables à concevoir, en parallèle, un radar qui sera interchangeable au début de la vie opérationnelle du Mirage-2000, mais qui est davantage dans la continuité des générations actuellement en service. Il s'agit du radar Doppler multifonctions, le R.D.M., dont les capacités et les performances de la détection à très basse altitude sont bien moindres que celles du R.D.I.

Thomson-C.S.F. assure toutefois que les performances du R.D.M. sont nettement supérieures à celles du radar Cyrano-IV dont sont dotés, présentement, les intercepteurs Mirage F-1 de la défense aérienne.

C'est donc le R.D.M. qui équipera à la mi-1983 les premiers Mirage-2000 livrés à l'armée de l'air française dans une version *dite « polyvalente »* pour l'interception en altitude et l'attaque au sol avec des armements classiques. Le R.D.I. ne sera livré que deux ans plus tard sur une autre version du Mirage spécialisée dans l'interception dite « optimisée » d'avions hostiles à très basse altitude

Une troisième version du Mirage-2000 — utilisant le radar Antilope-5 conçu par Thomson-C.S.F. et Electronique Marcel Dassault pour permettre à l'avion de mieux épouser le relief survolé — devrait être prête en 1986 pour des missions de pénétration à basse altitude et le largage du missile A.S.M.P. (air-sol à moyenne portée) nucléaire.

Les deux premières versions sont monoplaces, à l'exception d'un modèle biplace pour l'entraînement. La troisième sera biplace.

A l'origine, la conception de ces deux radars, le R.D.M. et le R.D.I., associés aux missiles air-air Super-530 de Matra, répond à la nécessité d'intercepter des avions adverses volant à très haute altitude (25 000 à 30 000 mètres) et à grande vitesse, et de nouveaux types de chasseurs-bombardiers qui ont un rayon d'action important à très basse *altitude* (quelques dizaines ou centaines de mètres).

Les difficultés et les délais de mise au point du R.D.I. viennent, aujourd'hui, conforter l'une des préoccupations constantes du gouvernement en faveur de l'exportation. *L'aviation de combat* française est, en effet, l'un des secteurs majeurs des ventes militaires à l'étranger. La version du Mirage-2000 dotée du radar multifonctions, qui sera livrée en priorité à l'armée de l'air française, est aussi, de surcroît, celle qui a le plus de chances d'être exportée dans l'immédiat, même si le R.D.I., de l'aveu de l'ingénieur général Bousquet, ne sera pas interdit à la vente au bénéfice des pays de l'OTAN et, cas par cas, pour les autres clients dans le monde.

En retenant — au détriment d'un avion biréacteur — le projet de Mirage-2000, M. Valéry Giscard d'Estaing avait expliqué, au début de son septennat, qu'il s'agissait de l'appareil ayant, par ses caractéristiques et ses performances, le plus de possibilités à l'exportation. L'armée de l'air française, qui *« n'a pas programmé l'introduction dans ses forces de la version biréacteur Mirage-4000 »* selon son sous-chef d'état-major, le général Michel Forget, contribue par son choix du radar à satisfaire les vœux de l'Elysée. — *J. I.*

(1) L'effet Doppler permet de distinguer les échos fixes des échos mobiles, en éliminant les premiers sur le scope du radar.

DEUX MIRAGE SUR TROIS ONT ÉTÉ EXPORTÉS

Durant les quinze dernières années, quand l'armée de l'air française a acheté un avion Mirage pour ses besoins propres, l'industrie française a vendu *deux exemplaires du même appareil* à l'étranger.

C'est ce qu'explique M. Gérard Hibon, directeur des affaires internationales à la délégation générale à l'armement, lorsqu'il veut faire apprécier le *poids de l'aviation de combat* dans les exportations d'armes de la France. En 1979, les trois quarts des ventes militaires de la France à l'étranger ont relevé du secteur aéronautique. Au total, il a été ainsi exporté 92 Mirage de tous les modèles (36 à la Jordanie, 32 au Pakistan et 24 à l'Irak), 18 avions d'entraînement et d'appui tactique Alpha-Jet, 12 au Nigeria et 6 au Qatar) et 14 Super-Etendard à l'aéronavale argentine.

L'an dernier, le montant des prises de commandes étrangères de matériels militaires français a été de 25 milliards de francs environ, ce qui représente une stagnation — à francs constants — *des exportations*, qui s'élevaient à 23 200 millions de francs en 1978.

Les marchés du Proche-Orient et du Maghreb ont représenté de l'ordre de 55 à 60 % de la valeur totale des exportations d'armes françaises en 1979.

BOEING VA CONSTRUIRE LE MISSILE DE CROISIÈRE DE L'ARMÉE DE L'AIR AMÉRICAINE

Washington, *(A.F.P.)*. — La firme Boeing a emporté mardi 25 mars le marché de plus de deux milliards de dollars (environ 4 500 millions de francs) du missile de croisière air-sol (ALCM) devant son concurrent General Dynamics.

M. Hans Mark, secrétaire américain à l'armée de l'air, a indiqué que le modèle de Boeing avait été retenu en raison de la supériorité de son système de guidage et de sa précision. D'une longueur de 6,5 mètres, le missile de croisière air-sol peut transporter à 800 kilomètres à l'heure une charge nucléaire vers des objectifs situés jusqu'à 2 500 kilomètres. Ce missile sera lancé à partir d'un bombardier B-52 rénové.

L'armée de l'air a prévu de commander 3 400 missiles de croisière air-sol au cours des cinq prochaines années, les premières livraisons devant commencer en 1981 pour être installées sur des B-52 à partir de décembre 1982. Au total, cent soixante-treize bombardiers ont été transformés pour larguer le missile de Boeing. Le programme ALCM est estimé à 4 milliards de dollars (environ 17 milliards de francs).

● *La présidence de la République* et le ministère de la défense n'ont fait, mardi 26 mars, aucun commentaire sur les informations en provenance de Nouvelle-Zélande et concernant un essai souterrain qui a eu lieu au centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique (*le Monde* du 26 mars). Cette explosion a eu lieu, vendredi 21 mars, en présence de M. Bourges, ministre de la défense.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

Les gaullistes organiseront une marche vers Colombey le 18 juin 1980

Les journées d'études parlementaires du R.P.R. se sont ouvertes mercredi matin 26 mars à Saint-Raphaël, avec un discours d'accueil de M. René Laurin, conseiller général, maire de la ville, ancien député du Var. M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R. et président du groupe parlementaire, a, dans une longue déclaration d'ouverture, évoqué la spécificité du gaullisme, en observant que toutes les autres familles politiques cherchent maintenant « à s'en servir ». *Il a affirmé que seule l'existence d'un parti gaulliste permettait la survie des principes posés par le général de Gaulle et il a annoncé* « une grande marche vers Colombey qui se déroulerait le 18 juin 1980 ».

De notre envoyé spécial

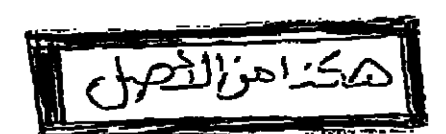
Saint-Raphaël. — Après avoir affirmé que le R.P.R. « *ne connaissait pas de rivalités de tendances* », M. Labbé a poursuivi : « *Chacun, dans le monde politique, pourrait-il aujourd'hui faire du gaullisme à sa manière et s'en servir ? (...) L'important, pour la survie du gaullisme, c'est de le servir et non de s'en servir. Nous osons prétendre que si nous n'existions pas en tant que force gaulliste, la politique française n'en serait pas imprégnée comme elle l'est aujourd'hui et les institutions elles-mêmes auraient été modifiées, c'est-à-dire dévoyées.* »

M. Labbé a ajouté : « *Il existe certaines pierres de touche qui permettent de reconnaître les gaullistes authentiques et les faux* " *monnayeurs* » ; et il a cité notamment « *le concept d'indépendance qui s'oppose au neutralisme* ». Faisant allusion à des propos de M. Giscard d'Estaing, il a ajouté : « *Rendre l'Etat aux citoyens, rendre les Français* « *propriétaires de la France* », *voilà de belles images, des formules qui risquent d'en rester au stade verbal si l'on ne précise pas les moyens de leur donner une consistance.* »

Il a indiqué, à propos de « *la transparence* » des hommes politiques, qu'il conviendrait « *de tracer les limites entre la part de vie publique et la part de vie privée d'un homme exerçant des responsabilités politiques* », et il a souhaité que « *ce contrôle soit confié à une haute juridiction* ».

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a commenté en ces termes les conclusions du congrès de l'U.D.F. (les 22 et 23 mars à Orléans) : *« La réussite du regroupement des forces conservatrices et modérées, et de quelques autres, dans le cadre de l'U.D.F., devrait inciter l'ensemble de la gauche démocratique, toutes tendances réunies, à se regrouper elle aussi, pour ouvrir une nouvelle perspective réformiste, maintenant que l'alliance avec le parti communiste n'est plus d'actualité. »*



LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE DU P.S. A MARSEILLE

M. Fabius : La population française est découpée en tranches pour les besoins d'une élection

Le programme de travail de la journée parlementaire que le parti socialiste a tenue mardi 25 mars à Marseille ne comportait pas — et c'est normal — les questions relatives à la désignation du candidat du parti à l'élection présidentielle ni les rapports avec le parti communiste. Ces deux thèmes n'ont donc pas, officiellement, été évoqués. Peut-être est-ce en raison de cet ordre du jour limité que les députés et sénateurs socialistes ne s'étaient pas déplacés très nombreux à Marseille. M. Mitterrand partait ce jour-même pour Saint-Domingue, M. Mauroy était retenu à Lille, M. Joxe appelé à Strasbourg et M. Rocard était ailleurs.

Ouverte pour la première fois à la presse, cette journée était consacrée pour une part à l'étude des textes qui seront examinés au cours de la session parlementaire de printemps, qui commence le 2 avril. Il fut donc notamment question du développement des collectivités locales. A l'occasion d'une communication sur la politique économique et sociale, M. Fabius, porte-parole du parti, a d'autre part répondu aux propos du président de la République, qui, dimanche 23 mars à Lyon, avait manifesté sa volonté de se situer sur une ligne politique du « juste milieu ». Le député de la Seine-Maritime a estimé que la politique du juste milieu est « la politique des injustices » et M. Defferre a ajouté : « Le centre, c'est la droite. »

Les parlementaires socialistes se sont également intéressés à la traduction du projet socialiste en propositions de lois. M. Chevènement, l'un des principaux rédacteurs du document, s'est appliqué à démontrer que le projet s'impose à tous et, notamment, au futur candidat du P.S. à l'élection présidentielle, quel qu'il soit. Les amis de M. Michel Rocard ne se sont pas trompés sur le destinataire du « message ».

De notre envoyé spécial

Marseille. — M. André Chandernagor, député de la Creuse, consacre son exposé à la politique étrangère. Il note que, pour la première fois, l'Union soviétique a pris le risque d'engager un conflit de caractère impérialiste en s'attaquant à un pays musulman, c'est-à-dire l'Afghanistan.

A propos de la situation du Proche-Orient, le député de la Creuse estime que le voyage du président de la République dans cette partie du monde n'a eu pour résultat que « *de faire monter les enchères.* »

Il ajoute : « *Giscard n'a rien dit qui n'ait déjà été dit, mais il l'a dit autrement. Il l'a dit avec cette faiblesse particulière qu'il a d'insister sur un seul aspect des choses, celui qui est de nature à plaire à son interlocuteur du moment. Si bien que le problème de la sécurité d'Israël s'est trouvé gommé, alors qu'il est fondamental.* »

M. Hernu, député du Rhône, pense pour sa part que le risque de guerre est plus grand en Europe qu'au Proche-Orient, en raison de la non-ratification par les Etats-Unis du traité Salt II et des euromissiles. Il affirme, d'autre part, que le développement des armes tactiques françaises contribue à remettre la France sous la dépendance de l'OTAN.

M. Laurent Fabius, député de la Seine-Maritime, relève que depuis 1974 le nombre des chômeurs a été multiplié par trois et qu'au cours des dix dernières années le nombre des entreprises de travail temporaire a augmenté de 260 %. Il indique à ce sujet : « *On cherche à produire un certain type de travailleurs, sous-payés, mal qualifiés, précarisés, non syndiqués.* »

Il poursuit : « *La population est découpée en tranches, cibles d'un martelage publicitaire sans précédent : avant-hier les veuves, hier les agents de maîtrise, cette semaine les jeunes, demain les gaullistes de la participation. Tout fait l'objet de décisions-spectacles, popularisées, le temps d'un trompe-l'œil, pour les besoins d'une élection.* » Après avoir dénoncé « *le comportement destructeur des dirigeants communistes et le Yalta intérieur Giscard-Marchais (c'est-à-dire le pacte anti-changement)* », le député de la Seine-Maritime estime que les résultats de la plupart des élections cantonales partielles sont « *très encourageants* » et montrent que la « ligne » du parti doit être maintenue. En conclusion, il souligne qu'un des pièges du pouvoir consiste à « *organiser l'irresponsabilité giscardienne* » : « *Tout est mis en scène,* dit-il, *pour cloisonner les univers ; là un univers extérieur menaçant, et dans lequel un président soi-disant au-dessus de la mêlée incarnerait la France du prétendu consensus ; ici un univers intérieur, où un premier ministre entêté se coltinerait avec des partis abaissés. Cette répartition des rôles entre Mister Giscard et Docteur Barre est totalement fabriquée.* »

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, présente ensuite un rapport sur la traduction du projet socialiste en propositions de lois et en actions du groupe parlementaire pendant la prochaine session. Il rappelle que le projet n'est pas simplement « *une grille de lecture pour les militants* » et qu'il doit être pris en charge par tous, notamment par les parlementaires.

M. Charles Hernu évoque ensuite une proposition destinée « *à garantir le droit au travail et empêcher les cumuls entre pensions de retraites et activités rémunérées* ». Il estime que ce texte doit être revu en raison des réactions défavorables qu'il entraînera chez les officiers et sous-officiers. Il indique : « *Nous ne sommes pas suffisamment proches du pouvoir pour déposer des textes qui font que brusquement tout nous tombe sur la tête !* » M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, souhaite également qu'un débat ait lieu sur ce point avec les organisations syndicales et les associations militaires. M. Forni, député de Belfort, se déclare partisan du texte, c'est-à-dire favorable au principe du non-cumul.

Dans l'après-midi, la séance de travail des parlementaires socialistes est consacrée aux rapports de MM. Serusclat, sénateur du Rhône, Dubedout (Isère) et Alain Richard sur le projet de loi concernant le développement des collectivités locales, dont le Sénat doit achever l'examen au cours de la session de printemps. Tous trois critiquent notamment dans ce texte l'aggravation de la perte de l'autonomie des communes et l'absence de décentralisation. Pour M. Dubedout, « *tout ce qui pourrait ouvrir de nouveaux espaces de libertés est inexistant* ».

LAURENT ZECCHINI.

Les suites de l'« affaire Marchais »

LA RESTITUTION DES DOCUMENTS RELATIFS AU DÉPART POUR L'ALLEMAGNE

La cour d'appel de Paris se prononcera le 6 mai

Une courte audience de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris a été consacrée mardi 25 mars à la demande présentée par le secrétariat d'Etat aux anciens combattants tendant à la restitution de trois documents saisis dans ses archives le 17 mars 1973 par M. Jean Bertholon, alors premier juge d'instruction chargé de l'affaire de la plainte en faux et usage de faux de M. Georges Marchais contre MM. Auguste Lecœur, directeur de *La Nation socialiste*, et Jean Boizeau, directeur de *Minute*. Ces documents sont relatifs au départ de M. Marchais pour l'Allemagne en décembre 1942 (*le Monde* du 14 mars 1973). Le secrétaire général du parti communiste français n'assistait pas aux débats. MM. Lecœur et Boizeau étaient spectateurs muets ; l'arrêt de la cour qui les a relaxés le 12 juillet 1978 est devenu définitif.

Maître Jules Borker, conseil de M. Marchais, a mentionné que son client s'étonnait de ce que cette requête, présentée le 14 novembre 1979, soit examinée précisément à un moment où il fait l'objet de nouvelles attaques. Pour ce qui est de la restitution des pièces concernant le départ de son client en Allemagne comme « *travailleur réquisitionné* », l'avocat s'en est remis à la décision du tribunal en souhaitant simplement qu'un inventaire détaillé soit dressé.

M. Jean Hecquard, avocat général, a demandé à la cour, non seulement de dresser un inventaire des documents avant leur restitution, mais de les photocopier. Selon Maîtres Libersa et Farman, avocats de MM. Boizeau et Lecœur, les documents seraient plus en sûreté au greffe qu'aux archives des anciens combattants. L'arrêt sera rendu le 6 mai.

Une lettre de M. Robrieux

M. René Andrieu, directeur adjoint de l'Humanité, *ayant exposé, dans* le Monde *daté 23-24 mars, les critiques qu'appelle, selon lui, l'attitude de M. Philippe Robrieux dans la controverse sur le séjour que M. Georges Marchais aurait fait à Moscou en 1955, M. Robrieux répond à son tour à M. Andrieu.*

La question de fond posée ici est la suivante : me basant sur une série de données historiques précises et concordantes, j'ai été amené à estimer que M. Georges Marchais avait suivi, dans la période comprise entre courant septembre et courant novembre 1955, des cours à l'école supérieure des cadres du P.C.U.S., en compagnie de Bernard Jourd'hui, le séjour de ce dernier débutant plus tôt et se terminant, peut-être, un peu plus tôt aussi.

Soucieux de ne pas être mêlé à la polémique en cours, j'avais, bien entendu, systématiquement refusé toutes les demandes d'interview ; malgré cela, et malheureusement, une journaliste de *Paris-Match* devait publier, le 14 mars dernier, en les déformant totalement, des propos que j'avais tenus en privé : d'où ma mise au point catégorique dans *Paris-Match* du 21 mars dernier. Une mise au point où la vérité m'obligeait à reconnaître, en une courte phrase, que j'avais bien signalé le séjour de M. Georges Marchais et de Bernard Jourd'hui dans l'école du P.C.U.S. en question. A cette date du 21 mars, M. Roland Leroy venait de démentir le séjour moscovite de M. Georges Marchais, et *l'Humanité* commençait la publication d'une série de faits et de témoignages allant dans le même sens, mais ne couvrant pas la période de septembre-novembre 1955.

Le 20 mars, dans *l'Humanité*, M. Andrieu me mettait violemment en cause et ajoutait que Bernard Jourd'hui n'avait pas suivi les cours de l'école du P.C.U.S. en 1955. Le jour même, j'écrivais à *l'Humanité* pour protester et pour demander à consulter les témoins et documents d'époque cités en référence. Le simple rappel de ce calendrier suffit à démontrer que je m'en suis strictement tenu à la démarche qui est celle de l'historien depuis que sa discipline s'est constituée en science : raisonner sur les matériaux historiques disponibles et, lorsque apparaissent — cas tellement fréquent — des sources nouvelles en contradiction avec ce qui précède, les dépouiller afin de procéder, conformément aux règles de la méthode historique, à un examen contradictoire.

Pour ce qui me concerne, n'ayant publié aucun travail historique abordant ce point de controverse, je n'accepte aucune remontrance, je refuse cette mauvaise querelle et j'attends par contre, du P.C.F. l'autorisation — sollicitée le 20 mars — de consulter la totalité des sources nouvelles auxquelles se réfère *l'Humanité*, autorisation indispensable puisque les sources en question sont, à ma connaissance, toutes communistes, y compris la documentation de l'A.O.I.P. — cette entreprise, qui employait Bernard Jourd'hui en 1955, étant une coopérative ouvrière dirigée ou influencée depuis fort longtemps par le P.C.F. Il va de soi que je mènerai cette investigation historique sans le moindre préjugé dans un sens ou dans l'autre et que j'en ferai connaître les résultats.

LES ÉLUS COMMUNISTES DÉNONCENT LA « CAMPAGNE DE MENSONGES » MENÉE PAR MM. GISCARD D'ESTAING, CHIRAC ET MITTERRAND.

Les assises des élus nationaux (députés, sénateurs et représentants à l'Assemblée des Communautés européennes) du parti communiste, réunies le lundi 24 et le mardi 25 mars à l'hôtel de ville du Havre, se sont terminées par l'adoption d'une déclaration, qui indique notamment :

« *Afin de mettre en œuvre sa politique antisociale et antinationale, le pouvoir giscardien s'efforce d'obtenir de nouveaux soutiens politiques. Derrière les formules de « gouvernement au tiens politiques. Derrière les formules de « gouvernement au centre » ou du « juste milieu », il recherche le consensus le plus large. Cette démarche converge avec celle du parti socialiste.*

» *Pour y parvenir, Giscard d'Estaing, Chirac et Mitterrand développent une campagne de mensonges, de calomnies d'une rare violence contre le parti communiste français et son secrétaire général. Ensemble, ils poursuivent le même objectif : réduire l'influence du parti communiste français pour s'engager dans la réalisation d'alliances politiciennes contraires aux intérêts des Français et de la France. (...)*

Le Monde

société

Une perquisition policière chez Desachy

AGENCE MATRIMONIALE ET MÉDISANCE

Il y a d'abord eu Mme Desachy, marieuse, qui s'est associée avec Mme Butnar. Mme Desachy est morte, puis Mme Butnar. Et Mme Debet, qui a repris l'affaire, s'est fait appeler Mme Debet dite Desachy. Vint M. Palvadeau, issu de la magistrature, et, enfin, des *« professionnels du matrimonial »*, Mme Fanny Kritshmar, ancienne directrice de l'agence Cléo, et son gendre M. Pierre Anglade. Ils ont racheté la « maison » en 1979 et réalisé cette année-là un chiffre d'affaires d'environ 1 million de francs. Ils ont marié dans l'année des milliers d'esseulés auprès de qui ils s'engagent par contrat : vingt-quatre rencontres au moins, le tout pour 3 000 francs.

Les nouveaux « Desachy » ont aujourd'hui des ennuis. Au cours d'une perquisition dans les locaux de l'agence, à Paris, jeudi 20 mars, la police judiciaire a emporté 3 mètres cubes de dossiers, le précieux fichier aux huit mille clients classés selon leurs goûts, leurs petits fantasmes ou leurs grands appétits. *« Des personnalités, des ministres ou des anciens ministres, des gens haut placés, importants... »* Mme Kritshmar sait être discrète.

Les enquêteurs ont gardé à vue pendant quarante-huit heures, au quai des Orfèvres, Mme Kritshmar et M. Anglade : ils les soupçonnaient d'avoir engagé des « mannequins » — hommes et femmes — pour appâter la clientèle.

« Nous avons été dénoncés, pense M. Anglade. *Le milieu des agents matrimoniaux est médisant. »* Les « Desachy » sont les victimes. *« Tout est parti d'une plainte.* Mme Kritshmar garde son calme. *Une femme de Düsseldorf, une hystérique qui a voulu se faire rembourser parce que, disait-elle, un monsieur que nous lui avions présenté avait été discourtois. Elle est âgée de soixante-trois ans, et lui de soixante-quinze. Le monsieur aurait voulu à tout prix lui montrer une cicatrice. »* Mme Kritshmar n'a pu empêcher l'effarouchée de porter plainte pour escroquerie.

M. Anglade éprouve aujourd'hui un sentiment d'injustice : *« Notre plus grand concurrent, c'est le Club Méditerranée et on ne cherche pas à nuire à M. Trigano. Nous allons d'ailleurs développer une formule « rencontres au soleil », pour nous mettre au goût du jour. On ne peut garantir l'honnêteté ou la malhonnêteté des gens, c'est ce que j'ai dit au policier qui m'interrogeait : « Vous avez l'air » très recommandable, mais qui » me dit que vous n'êtes pas un » coureur de jupons ? »*

« Nous marions des mamans célibataires qui viennent ici en dernier recours, dit M. Anglade. *Certaines m'ont confié qu'elles se seraient prostituées pour élever leur fils si elles n'avaient pas trouvé un mari chez nous. »* On soulage la misère humaine, mais les temps sont durs. *« Avec tout ce chômage, les gens hésitent à dépenser de l'argent pour trouver l'âme-sœur. »* Ils se rencontreraient ailleurs. Sur les bancs publics, dit-on.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Un joueur fait sauter la banque du casino d'Aix-les-Bains.* — Les jeux n'ont pas ouvert, mardi 25 mars, au casino d'Aix-les-Bains (Savoie). Ils demeureront fermés ce mercredi 26 mars, un joueur ayant fait sauter la banque dans la soirée du lundi 24 mars. Le montant de la somme n'a pas été révélé, mais le fonds de garantie du casino, le Grand Cercle du palais de Savoie, a été entamé. Cet établissement connaît des difficultés depuis plus d'un an et le déficit est estimé à près de 2 millions de francs.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

La prise d'otages de l'ambassade d'Irak

Il s'est passé beaucoup de choses le 31 juillet 1978, rue de la Faisanderie, à l'ambassade d'Irak à Paris, entre 10 heures et 19 heures. Ce fut d'abord l'entrée, toutes armes dehors, de deux hommes qui venaient régler quelques-uns de ces comptes qui constituaient à l'époque un sérieux contentieux entre partisans de M. Yasser Arafat et tenants de son rival, M. Abou Nidal. Ensuite, l'un des deux hommes ayant fui aussitôt et avec suffisamment d'efficacité pour qu'on ne le retrouve jamais, la prise d'otages par son compagnon de neuf employés de l'ambassade. Enfin, après négociations, la reddition de ce preneur d'otages. Jusque-là, l'affaire n'avait fait qu'un blessé et on pouvait la croire heureusement dénouée. C'est alors qu'elle dégénéra. Au moment où les policiers français, ayant pris possession du preneur d'otages, allaient l'emmener vers le Quai des Orfèvres, une autre fusillade éclata. C'était, cette fois, les gens de l'ambassade d'Irak qui tiraient, voulant régler son compte au prisonnier qu'ils atteignirent, tuant aussi l'un des policiers qui l'escortaient, l'inspecteur Jacques Capela, tandis qu'un de ses collègues était blessé et qu'eux-mêmes perdaient l'un des leurs, atteint par la riposte des hommes du commissaire Marcel Leclerc.

A l'heure judiciaire, cette sévère journée ne constituera cependant pas un tout. Le procès qui s'est ouvert le mardi 25 mars devant la cour d'assises de Paris, sous la présidence de M. André Giresse, n'est en effet que celui du preneur d'otages, M. Husni Haj Eid Walid. Pour le reste, la justice française a dû se reconnaître impuissante. Forts de leur statut diplomatique, les gens de l'ambassade, qui avaient si bien montré leurs capacité d'« artilleurs », ont bénéficié de l'immunité de juridiction pénale, et la France a dû se contenter de les expulser en formant le vœu très platonique de les voir inculper par la justice de leur pays.

Un « terroriste » dans sa solitude

Voilà donc M. Husni Haj Eid Walid seul dans cette solitude qui sera toujours le lot du terroriste vaincu, et qui, de surcroît, a finalement manqué son coup. Qui le verrait patibulaire et taciturne doit se détromper. Ce jeune homme de vingt-huit ans, avec sa barbe noire à la Musset et son teint frais, a les allures et les élans d'un romantique. Palestinien, il l'est de tout son être, et depuis l'enfance. Son père — *« plus un ami qu'un père »*, précise-t-il — lui a appris à l'être. La vie aussi, depuis la naissance dans la province de Jaffa suivie *d'une enfance* dans un camp de réfugiés, avant d'autres errances en Jordanie puis au Liban. Intéressé par l'histoire et par la politique, il le fut, dit-il, *« comme tout Palestinien »*, comme son père l'avait été avant lui, *« en réagissant comme tout honnête homme doit le faire devant l'occupation de sa terre natale »*. Et lorsqu'on paraîtra lui faire grief de s'être intéressé d'aussi bonne heure à la politique, il aura cette réplique : *« Quand on naît Palestinien, c'est en tétant le sein de sa mère qu'on tète déjà la politique. »*

Alors tant pis pour les études de médecine auxquelles il était promis. Dès ses dix-huit ans il est militant à l'Organisation de libération de la Palestine, et plus précisément au Fath. Il y a gagné en dix ans quelques galons. Mais ce Fath est menacé ; ce Fath *« qui ne peut se permettre des actes de terrorisme, dont ne veut pas M. Arafat »*, est en proie, à partir des années 70, aux coups sournois que lui porte une autre fraction de l'O.L.P., celle de M. Abou Nidal, installé, lui, en Irak, soutenu par l'Irak, *« dévoyé par l'Irak, corrompu par lui et qui n'est plus rien dans le Fath, qui, d'ailleurs, monsieur le président, l'a condamné à mort pour dilapidation et détournement des biens de la Révolution »*.

Il fallait bien réagir. Husni Haj Eid Walid, *chargé alors* de la sécurité, a réagi. Ceux d'Abou Nidal frappaient à coups redoublés. Le 4 janvier 1978, à Londres, ce sont eux qui avaient tué M. Saïd Hamini, un *« frère »* pour Eid Walid. Alors même *« si M. Arafat refusait que nous agissions comme eux »*, il fallait bien faire quelque chose.

M. Eid Walid le signifie clairement : l'entreprise menée contre l'ambassade d'Irak à Paris est une affaire dont il prend toute la responsabilité, car il ne peut engager le Fath, qui n'y est pour rien. M. Eid Walid considère même que s'il n'était pas aujourd'hui entre les mains de la justice française, il aurait eu à répondre de son action devant un tribunal militaire de son organisation.

Reste ce qu'il voulait faire à Paris. Très simple. Cette ambassade abritait des hommes qui, sous l'étiquette d'attachés militaires, étaient en réalité des agents d'Abou Nidal, ses pourvoyeurs en armes et en renseignements. Il en avait sur lui la liste et il avait pour mission de les supprimer. Cela était d'autant plus urgent qu'ils se préparaient eux-mêmes à supprimer, à Paris, M. Ezzedine Kalak, qui le fut effectivement quatre jours plus tard, le 3 août 1978, et dont les meurtriers viennent d'être condamnés (*le Monde* des 6, 7, 8 et daté 9-10 mars).

Du coup le président réagit en cartésien :

« Vous agissiez pour prévenir un crime et, en fait, c'est votre action qui devait déclencher la tempête. »

M. Eid Walid se récrie : *« Pas du tout. Si Ezzedine Kalak a été tué, c'est parce que je n'ai pas réussi ma mission. »*

Car, il en convient, il a échoué. Le 31 juillet 1978, à Paris, rue de la Faisanderie, il n'a pu atteindre les bureaux de ces hommes à abattre dont il avait la liste. Après s'être heurté à un appariteur contre lequel il tira plusieurs balles, il devait s'enfermer au premier étage avec neuf employés pour tenter alors un petit marchandage bien éloigné des ambitions initiales. Il s'agissait d'obtenir seulement la mise à sa disposition d'un avion pour Londres et la libération dans cette ville d'une « sœur » d'armes que les Anglais détenaient. A la fin, il s'est rendu croyant avoir obtenu la vague promesse qu'on ne le garderait pas. Il a dû déchanter. Que la justice française lui demande des comptes, il y consent volontiers et juge cela normal. Mais lorsque l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, et, après lui, le président Giresse lui feront entendre qu'attaquer une ambassade légalement installée à Paris n'est pas une façon de faire, que c'est même une violation du droit international, il a jeu facile pour répondre sans même élever la voix :

« Une ambass :: légalement installée, est-ce un dépôt d'armes et de munitions avec des attachés militaires qui t' 'nt comme ils l'ont fait ce jour-là sur des policiers français et en tuent un ? »

Ce sera pour la journée la seule malice de ce jeune homme qui, sans connaître Giono, peut mesurer aujourd'hui la justesse de la réflexion de son hussard : *« Les gestes essentiels des révolutions ne sont jamais faits par ceux qui y pensent toute leur vie. »*

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

La condamnation de trois détenues à Versailles

Une « correction »

La sixième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par Mme Anne-Marie Sebire, vient de juger trois jeunes femmes. Josiane Carpentier, vingt et un ans, Soraya Gana, vingt ans, Christine Klose, *vingt-deux ans* et demi, inculpées de coups et blessures volontaires sur la personne de Mireille B... Toutes quatre étaient détenues au quartier des femmes de la maison de correction, rue *de Paris*, à Versailles, en compagnie de deux mineures. Le 9 avril 1978, les trois premières et les deux mineures s'étaient livrées à des actes de sadisme et à des sévices sur leur codétenue pour la punir de les avoir « balancées » à une surveillante. L'explosion de violence qui éclata ce jour-là ne devait se terminer que tard dans la soirée : la victime fut frappée à *coups de poing et de pied*, eut les cheveux enflammés, fut torturée avec une cigarette ; elle absorba même sous la violence des excréments ; enfin, elle subit des violences sexuelles.

La loi du silence fut telle que c'est seulement quelques jours plus tard que Mireille B... se plaignit et fut transférée à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Cette loi du silence ne fut rompue, à l'audience, que par l'intervention de M° Sylviane Mercier, le défenseur de Christine Klose, qui rappela qu'une surveillante s'était déplacée trois fois, mais n'avait brandi que la menace d'un rapport pour faire cesser les violences. Les conditions de détention très pénibles à l'intérieur de cette maison de correction vétuste furent mises en accusation. La promiscuité — six, huit détenues majeures ou mineures par cellule — et la tension qui en découle furent également soulignées. Cette maison de correction aurait dû être désaffectée depuis longtemps : il y a quinze ans, on en parlait déjà.

Les trois jeunes femmes, qui comparaissaient libres, repartirent libres, une peine de deux ans de prison assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve *pendant trois ans sanctionnant* finalement leurs agissements. Le tribunal pour enfants de Versailles, qui avait à examiner le cas des deux mineures, a ordonné une mesure de transport sur les lieux. Il est cependant permis de douter de l'efficacité de cette décision : la surveillante et le surveillant chef alors en poste ne sont plus en fonction.

FAITS ET JUGEMENTS

« Libération » deux fois condamné.

La dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris a rendu, le mardi 25 mars, deux jugements de condamnation contre le quotidien *Libération*.

Le premier condamne Mme Zina Rouabah, directrice de la publication, et M. Frédéric Laurent, journaliste, à 300 F d'amende chacun et conjointement à 2 000 F de dommages-intérêts pour avoir publié, le 2 mars 1979, un article dans lequel M. Roland Goguillot, dit Roland Gaucher, écrivain, avait été qualifié d'*« ancien waffen SS »*. La vérité de cette allégation ne pouvait être rapportée s'agissant de faits vieux de plus de dix ans. Cependant, le jugement a tenu compte d'articles de presse antérieurs qui avaient déjà fait état de l'appartenance de M. Goguillot *« à des mouvements ayant prôné et activement pratiqué la collaboration avec l'ennemi d'alors »*.

Le second jugement — 500 F d'amende à Mme Zina Rouabah — sanctionne un article du 16 juillet 1979, qui avait qualifié de *« colon escroc »* un négociant en vins établi en Corse, M. Antoine Infantès, qui obtient 1 500 F de dommages-intérêts. Dans cette affaire aussi le tribunal a considéré le contexte, en rappelant que M. Infantès avait été condamné le 7 juin 1978 par la cour de Bastia à un an de prison avec sursis, 10 000 F d'amende et cinq ans de mise à l'épreuve.

Martine Willoquet doit plus de 450 000 francs au Trésor public.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Martine Willoquet, condamnée en 1977 à deux fois cinq années de réclusion criminelle pour sa participation à divers cambriolages et à l'évasion de son mari, Jean-Charles Willoquet, lors d'une audience correctionnelle au tribunal de grande instance de Paris (*le Monde* des 10 juillet 1975 et 2 avril 1977), a évoqué les difficultés de réinsertion qu'elle a rencontrées après sa sortie de prison en libération conditionnelle (*le Monde* daté 24-25 décembre 1978).

Avec un salaire mensuel net de 3 100 F, Martine Willoquet, mère d'un enfant de quatre ans, doit faire face aux séquelles de sa condamnation — paiement d'environ 420 000 F de dommages-intérêts au Trésor public pour les deux gardes du Palais de justice blessés lors de l'évasion, et de 35 000 F au titre des frais de justice — qui obèrent sa réinsertion complète : une retenue de 447 F est pratiquée sur ses salaires en vertu d'une ordonnance de saisie-arrêt rendue au profit de l'Etat, *ses meubles ont fait l'objet d'une* saisie pour les mêmes causes. Cette diminution de ressources fait redouter à Martine Willoquet une reprise de son enfant par l'administration.

C'est pour cela qu'elle proteste et affirme *« ne plus croire à la réinsertion sociale »*. Elle déplore aussi les conditions de visite en prison (son mari est détenu à Lisieux), les fouilles, la séparation vitrée, qui rendent impossible tout contact véritable, même passag— entre son mari et son fils.

Les propos « regrettables » du professeur Maurer.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a relaxé, le mardi 25 mars, le professeur Pierre Maurer, ancien doyen de la faculté de médecine Cochin-Port-Royal, poursuivi sur plainte du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) pour provocation à la discrimination raciale.

Le professeur Maurer avait déclaré, le 26 mars 1979, devant ses étudiants et des membres du conseil de gestion : *« J'ai été fasciste et je reste fasciste (...). Je suis raciste, mais il faut donner à ce terme le sens d'élitisme. »* (*le Monde* du 28 mars 1979).

Le jugement déclare notamment : *« ...Si les propos tenus par M. Maurer sont incontestablement regrettables par le rappel d'un passé dont les collègues et collaborateurs de M. Maurer à l'université avaient bien voulu faire l'abstraction jusque-là, et s'il est possible de voir dans certaines expressions utilisées une apologie des crimes de guerre ou des crimes ou délits de collaboration avec l'ennemi, il n'en demeure pas moins qu'ils ne renferment aucune provocation directe, ni même indirecte, compte tenu du contexte dans lequel ils ont été prononcés, à observer une attitude discriminatoire à l'égard de quiconque et en tout cas ne visent aucune ethnie, race ou religion. »*

« Il n'est pas possible, ajoutent les magistrats, *au tribunal saisi dans les conditions prévues par la loi du 29 juillet 1881 de substituer à la qualification de provocation celle d'apologie des crimes de guerre ou des crimes ou délits de collaboration avec l'ennemi sans substituer ou ajouter un élément nouveau à ceux visés par la citation et qui déterminent l'objet exact de la poursuite. »*

Les receleurs des Picasso sont condamnés.

Avignon. — Le tribunal de grande instance d'Avignon a rendu, mardi 25 mars, son jugement dans l'affaire du vol des tableaux de Picasso, évoquée le 10 mars à l'audience correctionnelle, où avaient comparu les receleurs des cent dix-neuf toiles volées dans la nuit du 31 janvier 1976 au Palais des papes.

Gérard Donadini est condamné à quatre ans de prison et 60 000 francs d'amende ; Gérard Reynaud à deux ans de prison et 25 000 francs d'amende ; Fernand Odore à deux ans de prison confondus avec une précédente condamnation ; Antoine Armao à vingt-quatre mois de prison dont sept avec sursis et 25 000 francs d'amende ; Heinz Tillman, ressortissant allemand, à quatre ans *de prison avec mandat d'arrêt*, et 45 000 francs d'amende. Jugé par défaut, Georges Arnatoli, en fuite, est condamné à trois ans de prison.

Le tribunal a en outre désigné un expert médical pour examiner Gabriel Carcassonne relevant d'opération, dont le cas a été disjoint ; il sera jugé ultérieurement. La ville d'Avignon — à laquelle le peintre avait fait don de ces œuvres — s'était portée partie civile. Elle recevra 100 000 francs. — *(Corresp.)*

LE MAIRE D'UNE COMMUNE DE L'OISE TUÉ DE DEUX COUPS DE FUSIL

La mort de « Monsieur Charles »

De notre envoyé spécial

Senlis. — Le comte Charles Huchet de la Bédoyère a été tué, lundi soir 24 mars, dans sa propriété de Brasseuse (Oise), de deux coups de fusil de chasse. Un meurtre qui a jeté la consternation dans ce petit village du Valois (133 habitants), coincé entre l'autoroute et la nationale. Pourquoi a-t-on tué cet aristocrate terrien de soixante et un ans *dont tout le monde* s'accorde à dire qu'il était « la pâte des hommes » ?

« Monsieur Charles », c'est ainsi qu'on l'appelle à Brasseuse, était maire de la commune *depuis les dernières élections* municipales. Il avait toujours un mot pour chacun, demandant souvent à ses administrés : « Alors, pas de problèmes ? » C'était son tic, la question qui revenait sans cesse. « Vraiment, s'exclame une dame, on n'avait rien à lui reprocher. Il était tellement gentil. C'est un grand malheur. Même la petite, qui le connaît, a pleuré quand elle l'a su. »

Des ancêtres du comte Charles Huchet de la Bédoyère ont siégé au parlement de Rennes et l'un d'eux, général, fut fusillé pour s'être rallié à l'empereur de retour de l'île d'Elbe. M. de la Bédoyère venait chaque semaine dans son château. Une grande partie du village lui appartenait ainsi que près de 600 hectares de terres sur lesquelles travaillaient sept ouvriers dirigés par un contremaître. Son frère en possédait autant dans la commune voisine de Baray, *où est situé* le château familial. « Pas fier pour autant, explique un habitant, juste un peu réservé. Pour la richesse qu'il avait, il était simple. » Son jardinier vante ses mérites. Son chef de culture loue ses qualités. « Les gens ne payaient pas de loyer. » Brasseuse pleure son philanthrope, et chacun s'interroge sur les raisons que quelqu'un avait de tuer le comte.

Les gendarmes sont muets. Mlle Dominique Andréassier, juge d'instruction, à qui a été confiée l'information ouverte par le parquet de Senlis, se retranche derrière le secret de l'instruction. Le meurtre n'a eu aucun témoin. Alors, crime d'un *cambrioleur surpris,* ou vengeance ? Mais qui pouvait en vouloir à « Monsieur Charles » ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

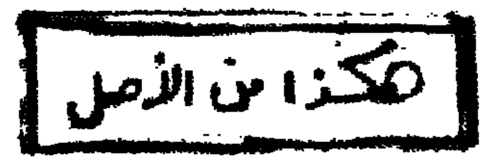
● *Le P.-D. G. de la société Dim-Rosy condamné pour publicité mensongère.* — M. Jean-Marie Simon, quarante-quatre ans, président-directeur général de la société Dim-Rosy, dont le siège se trouve à Autun (Saône-et-Loire), a été condamné, lundi 24 mars, par la cour d'appel de Dijon à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 40 000 F d'amende pour publicité mensongère, infraction aux textes sur l'étiquetage et fraude sur la qualité substantielle de la marchandise. M. Simon avait été relaxé, en novembre 1979, par le tribunal de Chalon-sur-Saône. La cour a estimé, elle, que la plainte des services de répression des fraudes *était fondée. Ils estimaient que* la campagne publicitaire diffusée par voie d'affiches sur le thème *« en laine et coton les Dim sont là »*, laissait penser, à tort, que les produits ne comportaient pas de fibres synthétiques.

● *Un réfugié basque espagnol arrêté en France.* — Les gendarmes ont arrêté, lundi 24 mars à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), un réfugié basque espagnol, M. Carlos Ibarguren, après que celui-ci eut refusé de s'arrêter à un contrôle douanier. Il était accompagné d'un homme qui a réussi à prendre la fuite. Trouvé en possession d'un fusil de chasse *et de munitions,* il a été déféré, mardi 25 mars, au parquet de Bayonne. — *(Corresp.)*

● *A l'appel* de l'union régionale C.G.T. d'Ile-de-France, plusieurs centaines de personnes ont participé, lundi 24 mars, à Paris, à une réunion de protestation contre l'inculpation récente de M. Maurice Lourdez, l'un des principaux responsables des services d'ordre de la C.G.T. (*le Monde* du 19 mars). Les militants de la C.G.T. ont *« exigé un non-lieu »* pour M. Lourdez.

Les participants à la réunion de la C.G.T. ont voté une motion dans laquelle ils réaffirment *« leur détermination d'agir pour obtenir que cessent toutes les poursuites »* contre M. Lourdez. *« (...) Les travailleurs ne permettront pas qu'on touche à l'organisation syndicale qu'ils se sont donnée pour défendre sans compromission leurs intérêts »*, a déclaré M. Gérard Gaume, secrétaire *confédéral.*

● *La demande de mise en liberté de M. Fériel est rejetée.* — La cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de décider le maintien en détention de M. François Fériel. L'homme d'affaires, dont l'enlèvement à Cannes, en septembre 1976, est toujours en cours d'instruction (*le Monde* du 6 octobre 1976), avait été incarcéré le 1er août 1979 pour une dette fiscale de 12 millions de francs, et maintenu en détention par le tribunal de grande instance de Grasse sur requête de l'administration des impôts aux motifs qu'il *« avait liquidé tous ses biens et intérêts en France et qu'il s'était soustrait aux recherches en s'installant en Suisse* (*le Monde* des 3 août et 10 novembre 1979). M. Fériel avait fait appel de cette décision en proposant de nouveau une caution de 500 000 F, et en faisant valoir son mauvais état de santé.



ÉDUCATION

Les manifestations de soutien aux étudiants étrangers provoquent de nouvelles perturbations dans les universités

Afin de protester contre la convocation d'un étudiant marocain, M. Miloudi Wadih, devant la commission spéciale d'expulsion à Marseille, trois cents étudiants et enseignants de la faculté des sciences Saint-Charles, répondant à l'appel du comité de défense des étudiants étrangers, ont manifesté, mardi 25 mars dans la matinée, sans incidents, devant la préfecture de région où ils se sont rendus en cortège. Plusieurs syndicats d'enseignants du supérieur avaient lancé un mot d'ordre de grève qui a été, selon des sources syndicales, largement suivi.

La défense des étudiants étrangers en France continue d'agiter d'autres universités. Le nouvel examen mis en place par de récents décrets, qui permet l'inscription des étudiants étrangers, a été perturbé à Paris et a provoqué des manifestations à Grenoble («le Monde» du 26 mars).

Le conseil de l'université de Rennes-I a décidé, mardi 25 mars, de suspendre les cours de sciences et de philosophie jusqu'au 27 mars à la suite de la grève des étudiants. Les étudiants de Rennes-I, comme ceux de Rennes-II qui sont en grève, protestent contre les décrets relatifs à l'inscription des étudiants étrangers.

Un examen pour avoir le droit de s'inscrire

Plus de cinq mille étudiants étrangers résidant en France, qui désirent s'inscrire l'an prochain dans un établissement universitaire, ont passé ces derniers jours un examen de connaissance de la langue française. Instauré par le décret du 31 décembre 1979, relatif à l'inscription des étudiants étrangers (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979), cet examen est organisé par les services culturels français à l'étranger et par les rectorats, pour ceux qui résident déjà en France. Cette procédure, qui a été mise en place avec une grande discrétion, fait suite à la demande d'inscription que les étudiants devaient déposer avant le 15 mars.

Convoqués directement par lettre, ces derniers étaient invités à passer lundi 24 mars à Paris, mardi 25 à Lille, jeudi 27 à Nancy, ainsi que dans d'autres villes de province, cette épreuve de connaissance de la langue française. Au centre d'examens d'Arcueil, dans la banlieue parisienne, deux mille neuf cents candidats se sont présentés lundi matin pour l'épreuve de dictée, qui, selon les convocations, ne devait pas dépasser vingt-cinq à trente lignes. L'irruption, vers 10 h. 30, de « *personnes étrangères aux élèves convoqués* », selon l'expression du rectorat de Paris, a entraîné une perturbation, et il est possible que cette épreuve soit annulée. La deuxième partie de l'examen (« *résumé, en dix lignes au maximum, d'un texte donné* »), qui avait lieu l'après-midi, n'a pas été troublée.

« *Ces examens, véritable sélection à l'entrée à l'université, sont organisés en dehors des universités et des universitaires* », a déclaré un responsable du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.). Ce syndicat pose la question de savoir qui a donné les sujets de ces examens et surtout qui les corrigera. Remarquant que tous les étudiants sont convoqués, aussi bien ceux qui viennent apprendre le français que ceux qui se perfectionnent, le SNE-Sup. s'étonne que des élèves des centres d'enseignement du français pour étrangers soient soumis à cette épreuve.

Les résultats de ces « mini-examens » risquent d'être importants pour de nombreux jeunes étrangers. En effet, seuls les candidats déclarés admis par la commission nationale — présidée par le directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et composée de douze universitaires désignés par les ministres concernés (universités, affaires étrangères, coopération) — pourront s'inscrire dans une université française. Les autres, aux termes de la « circulaire Bonnet » visant à restreindre le nombre des étrangers en France (*le Monde* du 21 octobre 1978), risquent d'être déclarés indésirables.

Le cas dramatique d'un Marocain

De notre correspondant régional

Marseille. — Etudiant en maîtrise de mécanique des fluides à l'université d'Aix-Marseille II, M. Wadih, né le 16 janvier 1952 à Casablanca, a effectué toutes ses études supérieures à Aix-en-Provence et à Marseille depuis 1974. Le 10 avril 1979, le préfet délégué pour la police de Marseille avait pris à son encontre un arrêté de refus de séjour en France pour troubles de l'ordre public. Cette décision faisait suite à deux interpellations par la police de M. Wadih : l'une le 30 avril 1976 devant la faculté Saint-Charles, alors qu'il transportait des affiches dénonçant la répression au Maroc, l'autre, en novembre 1978, à l'occasion de l'occupation par une soixantaine d'étudiants marocains du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) d'Aix-en-Provence, à propos des problèmes de logement en cité universitaire. Cependant, le tribunal administratif de Marseille avait ordonné, le 21 septembre 1979, un sursis à exécution de l'ordre préfectoral.

Une procédure a en fait chassé l'autre puisque l'étudiant marocain, titulaire depuis janvier 1980 d'un récépissé provisoire de demande de renouvellement de carte de séjour, est désormais menacé d'expulsion sans que d'autres faits lui soient reprochés aujourd'hui.

En dehors même des conséquences d'ordre universitaire que représenterait une mesure d'expulsion pour M. Wadih, celui-ci serait placé dans une situation dramatique sur le plan personnel. L'étudiant marocain est, en effet, le père d'une fillette de deux ans, Sarah, née le 7 février 1978, qu'il a eue avec sa compagne, une infirmière de nationalité française, employée à l'hôpital Edouard-Toulouse de Marseille, actuellement enceinte de six mois d'un deuxième enfant. M. Wadih a accompli les formalités légales de reconnaissance paternelle, mais il n'a pas pu encore obtenir l'autorisation de se marier, en dépit de deux demandes, présentées, l'une dans l'été 1979, l'autre au début de 1980 (1).

Il semble que l'instruction de son dossier ait été suspendue après l'arrêté de refus de séjour de juillet 1979, dont les effets ont pourtant été annulés, mais qui a été relayé par la procédure d'expulsion en cours. On peut s'interroger au demeurant sur la logique de l'administration dans cette affaire, que les syndicats d'enseignants de la faculté Saint-Charles interprètent dans un communiqué comme « *une violation flagrante des droits de l'homme et des libertés* ».

GUY PORTE.

(1) L'article 13 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 prévoit que le mariage d'un étranger, résident temporaire, est subordonné à la délivrance d'une autorisation par le ministère de l'intérieur.

LA SITUATION SCOLAIRE

• Grèves et occupations continuent • La FEN envisagera le 4 avril un «élargissement» du mouvement

Les mouvements de protestation contre l'annonce des fermetures de classes à la rentrée de septembre prochain continuent à l'approche des vacances de printemps qui commencent samedi 29 mars pour les trois académies de la région parisienne et samedi 5 avril dans toutes les autres académies.

A Paris, le nombre d'instituteurs grévistes a considérablement diminué en début de semaine. Le SGEN-C.F.D.T. a suspendu son mot d'ordre de grève. Mais de nombreuses écoles sont encore occupées par les parents : vingt-cinq dans le 20ᵉ arrondissement, cinq dans le 11ᵉ, d'autres dans le 13ᵉ et le 19ᵉ. Le jeudi 27 mars, le SNI-P.E.G.C., auquel s'est joint le SGEN, ayant appelé à la grève, beaucoup d'écoles maternelles ou élémentaires risquent d'être perturbées. Ce jour-là se réunira le conseil départemental de l'enseignement primaire qui, sous la présidence du préfet, et en présence de conseillers de Paris, donnera son avis sur les fermetures et ouvertures de classes prévues par l'administration.

Lundi 24 mars, le Conseil de Paris a examiné la situation scolaire dans la capitale ; l'ensemble des élus se sont prononcés contre le projet élaboré par les services académiques. M. François Collet (R.P.R.), adjoint au maire, chargé des questions scolaires, a déclaré que les représentants de la majorité « *se refuseront à pratiquer la politique du pire, c'est-à-dire un rejet global, mais défendront pied à pied la situation des quarante écoles menacées* ». Une démarche de M. Chirac auprès du ministre de l'éducation n'est pas exclue. Mme Françoise Durand, au nom du groupe communiste, a demandé l'ouverture de quatre cents classes à Paris pour atteindre l'objectif de vingt-cinq élèves par classe et M. Georges Sarre (P.S.), soulignant que la baisse d'effectifs de deux mille huit cents élèves « *ne représente qu'un demi-élève par classe* » dans la capitale, a rejeté toute fermeture qui entraînerait un effectif supérieur à vingt-cinq élèves par classe en élémentaire et trente en maternelle « *dans un premier temps* ». Un texte a été adopté en ce sens par les conseillers de la majorité et les socialistes ; les élus communistes n'ont pas pris part au vote.

Dans la région parisienne et en province, aussi, des écoles sont occupées (notamment, à Pierrefitte, en Seine-Saint-Denis, à Meursault, en Côte-d'Or, et des grèves ont eu lieu ou sont prévues : lundi 24 mars chez les instituteurs du Val-d'Oise ; le 27 mars chez ceux de l'Essonne ; grèves tournantes toute la semaine dans le premier et le second degré du Pas-de-Calais à l'appel du SNI-P.E.G.C. ; mardi 25 mars dans les Vosges et les Pyrénées-Atlantiques du 27 mars au 1ᵉʳ avril dans la Nièvre. Des enseignants du lycée du Pontel à Thiers (Puy-de-Dôme) se sont mis en grève illimitée contre la suppression d'une classe de première.

Dans un communiqué, le comité directeur de l'Association des maires de France annonce qu'il a manifesté « *son désaccord avec les propositions rectorales qui, sur tout le territoire, tendent à fermer des classes tant en milieu rural qu'en milieu urbain* ».

La FEN se prononcera le 4 avril sur la poursuite de l'action. M. André Henry, secrétaire général, a annoncé, mardi, à Lille, que ses responsables auront ce jour-là une réunion extraordinaire pour examiner « *un élargissement ou une généralisation possible* » de l'action revendicative avant fin avril « *sur un seul objectif prioritaire : les moyens pour la rentrée 1980* ».

QUATRE ACADÉMIES CHANGENT DE RECTEUR

M. Pierre Tabatoni remplace M. Robert Mallet à Paris

Le conseil des ministres a approuvé ce mercredi 26 mars la nomination de quatre recteurs. M. Pierre Tabatoni, directeur de cabinet du ministre des universités, est nommé recteur de l'académie de Paris en remplacement de M. Robert Mallet, admis à la retraite, qui occupait ces fonctions depuis 1969. M. Maurice Niveau, directeur de cabinet du ministre de l'éducation, devient recteur de l'académie de Lyon où il remplace M. Marius-François Guyard. Mme Yvonne Lambert-Faivre, professeur à l'université de Lyon-III, est nommée à Dijon où elle succède à M. Jean-Pierre Lassalle. M. Joël Bourdin, professeur de sciences économiques détaché à l'université de Dakar, devient recteur de l'académie de Rouen en remplacement de M. Claude Roche.

A l'exception de M. Robert Mallet, on ignore encore à quelles fonctions sont appelés les anciens recteurs des trois autres académies. MM. Guyard et Lassalle occupaient leur dernier poste depuis 1976, après avoir été recteurs dans d'autres académies. M. Claude Roche, en revanche, n'aura été recteur qu'à peine plus d'une année (depuis janvier 1979). On constate que, recteur politique — il avait été candidat réformateur aux élections cantonales de 1973 (battu par le candidat socialiste) et est désormais sympathisant de l'U.D.F., — il est remplacé par un autre « politique » : M. Bourdin a occupé depuis 1974 diverses responsabilités dans les Clubs Perspectives et Réalités à Caen, Dakar et au niveau de la Fédération nationale de ces clubs.

Autre conséquence de ce mouvement de recteurs : deux postes de directeur de cabinet sont vacants, l'un au ministère de l'éducation, l'autre au ministère des universités.

M. Maurice Niveau serait remplacé par Mme Michèle Legras, secrétaire général adjoint du groupe central des villes nouvelles au ministère de l'environnement et du cadre de vie.

● M. PIERRE TABATONI

[Né le 9 février 1923, à Cannes, M. Pierre Trabatoni est agrégé de sciences économiques. Professeur à l'université d'Alger de 1950 à 1952, puis à celle d'Aix-Marseille de 1953 à 1961, il est nommé à cette date à la faculté de droit de Paris, puis à l'université de Paris-IX Dauphine, dont M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale, lui avait confié la création en 1968.

M. Tabatoni a ensuite été conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation (de 1969 à 1972), chargé notamment des sciences sociales et de l'organisation des enseignements supérieurs de gestion et d'économie appliquée.

M. Tabatoni a, d'autre part, été conseiller culturel à l'ambassade de France et représentant permanent des universités françaises aux Etats-Unis (1973 à 1975). Délégué aux relations universitaires internationales — fonction qu'il a créée — au secrétariat d'Etat puis au ministère des universités à partir de juin 1975, il est nommé directeur de cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté en janvier 1976. Il est, en outre, membre du comité exécutif de la commission nationale française pour l'UNESCO.]

● M. MAURICE NIVEAU, à Lyon

[Né en 1926 à Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), M. Maurice Niveau est agrégé et docteur ès sciences économiques. Il a été successivement chargé de recherche puis directeur du bureau de Londres de l'Institut de sciences économiques appliquées (de 1951 à 1957) avant d'occuper pendant six mois les fonctions de chef de service aux études économiques de la société Simca.

Nommé professeur agrégé à la faculté de droit et des sciences économiques de Poitiers en 1959, il en devient le doyen en mars 1965. Un peu plus d'un an après il est nommé recteur de l'académie de Grenoble. C'est dans le cadre de ces fonctions qu'il préside la commission de l'éducation nationale pour la préparation du VIᵉ plan et est chargé de mission de 1972 à 1974 auprès du ministre de l'éducation nationale, Joseph Fontanet. En décembre 1975 il devient recteur de l'académie de Lille avant d'être nommé en avril 1978 directeur du cabinet de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.]

● Mme YVONNE LAMBERT-FAIVRE, à Dijon

[Née en 1932 à Lyon, Mme Lambert-Faivre est docteur en droit. Elle a commencé sa carrière à la faculté de droit de Lyon en 1956 successivement comme assistant puis chargé de cours. En 1963 elle enseigne à la faculté de droit de Rabat avant de revenir à Lyon en 1966 comme maître-assistant. En 1972, elle est nommée maître de conférences de droit privé à l'université de Lyon-II avant de passer à celle de Lyon-III, où elle devient professeur titulaire en 1978.

Seconde femme recteur d'académie (après Mme Alice Saunier-Seïté, qui occupa ces fonctions à Reims) Mme Lambert-Faivre a aussi créé — et dirige depuis 1973, — l'Institut des assurances de Lyon. Elle est en outre membre du Conseil supérieur de la magistrature depuis 1979.]

● M. JOEL BOURDIN, à Rouen

[Né en 1938 à la Barre-en-Ouche (Eure), M. Bourdin est docteur ès sciences économiques et agrégé de la même discipline.

Il est successivement assistant, chargé de cours, puis maître-assistant à la faculté de droit de Caen de 1965 à 1970, date à laquelle il est nommé maître de conférences à la même université, où il devient professeur titulaire en 1974. En 1978 il a été détaché à l'université de Dakar.

Parallèlement, M. Bourdin a présidé le club Perspectives et Réalités de Caen, de 1974 à 1978. Cette année-là, il est devenu coresponsable du club Perspectives et Réalités de Dakar. Entre-temps, il a été membre du comité directeur de la Fédération nationale des mêmes clubs.]

LE CONFLIT DES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

M. Soisson estime qu'il ne faut pas développer une formation sans débouchés

De notre correspondant régional

Nice. — Alors que le conflit déclenché par les étudiants en éducation physique de Nice, le 4 mars, ne cesse de s'étendre et de se durcir, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a accepté de recevoir, mercredi 26 mars, le président de l'université de Nice, M. Marcel Azzaro, ainsi qu'une délégation de parents d'étudiants, conduite par M. Fernand Icart, député (P.R.) des Alpes-Maritimes, rapporteur du budget à l'Assemblée nationale.

M. Soisson ne paraît pas cependant décidé à revenir sur sa décision de supprimer progressivement la section de Nice à partir de la rentrée prochaine, ainsi qu'il l'explique dans une déclaration faite au quotidien *Nice-Matin*. « *Ma responsabilité*, estime-t-il, *est de faire prendre conscience aux futurs étudiants désireux de devenir professeur d'éducation physique que les débouchés sont désormais réduits.* »

Le ministre concède, toutefois, qu'« *il y a dans la région niçoise d'autres débouchés qui sont liés au sport* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *ce sont des filières extérieures à l'université qui y conduisent...* » M. Soisson affirme, d'autre part, qu'il n'a jamais été question de créer à Nice une unité d'enseignement et de recherche d'éducation physique. « *Contre le désordre partisan*, conclut le ministre, *je fais appel à la raison.* »

Des incidents se sont produits, par ailleurs, le mardi 25 mars, au lycée Carnot de Cannes, où des étudiants de l'université de Nice, qui avaient investi l'établissement pour y mener une action d'information, ont été brutalement expulsés par la police qui a procédé à trois interpellations.

A Marseille, la journée de coordination des unités d'enseignement et de recherche réunissant notamment des délégations de Nice, Aix-Marseille II, Lyon I, Grenoble et Montpellier a été marquée par une séance de « sit-in » sur la Canebière et un cortège jusqu'à la gare Saint-Charles. Quatre étudiants de deuxième et troisième année de la section de Nice, qui ont entrepris, le 22 mars, de rallier Paris à bicyclette en passant par diverses U.E.R. d'éducation physique, sont enfin parvenus le 25 mars à Lyon et feront étape ce mercredi à Dijon, ville dans laquelle les étudiants en éducation physique ont décidé de se mettre à leur tour en grève. A Caen, un groupe d'une dizaine d'étudiants en E.P.S. ont manifesté leur soutien en descendant en rappel la façade du château. — G. P.

L'évangile selon Saint-Merri

L'assemblée — des femmes surtout — est en attente. Dans les rangées de chaises disposées en cercle, on note quelques sabots « écolo », des bottes mexicaines, des talons-aiguille dorés et, parfois, une coiffure « garçon », quelques tresses, un béret noir ou une casquette « Gavroche ». Le « collectif parents-enseignants de Paris-centre » sent décidément son Beaubourg. Il est vrai que le temple de la culture pompidolienne se dresse de l'autre côté de la rue.

Dans la bibliothèque à aire ouverte de l'école Saint-Merri, « *occupée administrativement* » par les parents depuis le 26 février pour protester contre les fermetures de classes à Paris — et ailleurs, — l'assemblée s'apprête à entendre l'oracle. Et Mme Françoise Dolto parle. « *L'instinct grégaire est simiesque* », dit-elle pour dénoncer les effectifs surchargés et les effets du « *groupe porteur maternant* » ou « *s'auto-paternant* ». Et pour conclure : « *Le savoir, c'est se avoir.* » Les mères du premier rang prennent des notes.

Sur cette lancée, le professeur Guy Berger n'a aucun mal à démontrer que, avec la « *disparition de la fratrie et de la « famille nucléaire » (...) le rapport à l'école a changé* ». Autrefois système « *aspirant* », c'est-à-dire attirant vers le sommet, l'école joue aujourd'hui pour beaucoup le rôle de « *refoulant* », qui rejette tous ceux qui ne se plient pas au système dans les ténèbres de l'éducation spécialisée, préprofessionnelle ou préparatoire à l'apprentissage.

M. Jacques Lévine, psychologue, renchérit : « *L'école joue un rôle d'agression à l'identité.* » Il ne faut pas qu'elle soit surchargée afin que l'enfant puisse « *s'habiter* », « *se réparer de son mal vécu* ». Puis, s'adressant largement à l'assistance, il la félicite d'avoir franchi le Rubicon. « *Pour la première fois des parents et des enseignants s'instituent en adultes* », explique-t-il. En effet, certaines institutrices de Saint-Merri ont accepté de perdre un mois de salaire pour un principe : refuser que l'on supprime des classes et exiger l'allégement des effectifs « *dans l'intérêt des enfants* », alors qu'elles-mêmes ne sont pas menacées.

C'est vrai, Saint-Merri est un exemple de la lutte réfléchie et désintéressée. Les enseignants ont regimbé, les parents ont participé activement au mouvement. Tous souhaitent « *une autre école* » où les enseignants ne seraient plus « *payés pour faire la classe* », c'est-à-dire « *pour appliquer des programmes forcément élitistes* ». Ils demandent « *que toutes les écoles soient pilotes* ». Ils ont raison. Mais attention : l'élitisme et les privilèges ont vite fait de se reconstituer, surtout dans une assemblée choisie qui maîtrise si bien le langage des « écoles » (Freud, Lacan et quelques autres). Paris-centre est loin de la banlieue. — R. C.

CHASSE

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a ouvert, mardi 25 mars, le congrès de l'Union nationale des présidents des fédérations départementales des chasseurs qui se tient actuellement à Paris. M. d'Ornano a, à cette occasion, déclaré que le temps n'était plus à la mise en place d'une réglementation (raccourcissement des périodes de chasse, plan de chasse, permis de chasser, garderie, formation, etc.) et qu'il fallait maintenant « *une pause dans les textes et une relance sur le terrain (...). Je voudrais aussi prendre clairement position sur une pratique qui me paraîtrait dangereuse pour l'avenir si elle continuait à se développer. Il s'agit de l'emploi exagéré du gibier d'élevage* ».

UNESCO

M. M'Bow donne la priorité au développement des sciences et de la technologie

La commission nationale française de l'UNESCO, renouvelée à l'automne dernier (« le Monde » du 7 novembre 1979), a tenu sa première séance plénière à Paris le 25 mars, en présence du directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, et du nouveau directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques, M. Jean-Bernard Raimond. Cette séance a permis à quelques-uns des cent soixante-cinq membres de la commission de faire préciser à M. M'Bow les orientations qu'il proposera pour l'Organisation lors de la conférence générale de Belgrade, en octobre.

Le directeur général peut être satisfait de sa « comparution » devant la commission nationale française : il n'y a reçu que des éloges. M. François Valéry, délégué permanent de la France à l'UNESCO et membre du conseil exécutif, a loué M. M'Bow pour ses qualités personnelles (*« compétence, énergie, efficacité et fermeté »*). Il a même déclaré que *« le gouvernement français souhaite qu'il reste à la tête de l'Organisation »*, ce qui, à quelques mois de l'échéance du mandat de M. M'Bow (1) constitue pratiquement un gage de succès pour sa reconduction.

Mais, si les qualités du directeur sont saluées officiellement par le gouvernement français, il n'en va pas de même de tous les points du programme de l'UNESCO pour les années à venir. M. M'Bow a en effet précisé que, dans le plan à moyen terme à l'étude pour les années 1984-1989, l'Organisation prévoit *« un déplacement d'accent très sensible en faveur de la science et de la technologie »*, conformément aux orientations de la conférence des Nations unies organisée en août, à Vienne.

Cette orientation a suscité quelque inquiétude dans les rangs de la commission française. Mme Ahrweiler, président de l'université de Paris-I, s'est interrogée sur un *« danger de déculturation »* par abandon des valeurs humanistes. M. Armand Lanoux, président de l'académie Goncourt, a demandé que l'on ne sépare pas la notion de communication de celle de culture, et M. Jean Chombard de Lauwe (agronome et économiste), prenant le cas de l'Inde (*« dixième pays industrialisé du monde »*) où coexistent des techniques de pointe et le très ancien problème de la faim, s'est efforcé de montrer que la science ne suffit pas pour promouvoir le développement.

Le directeur général de l'UNESCO a défendu les orientations retenues par l'Organisation en expliquant qu'il ne s'agissait nullement de dépouiller les autres programmes au profit de la technologie. *« Le déplacement d'accent n'implique pas l'abandon de la culture humaniste »*, a dit M. M'Bow en précisant que les crédits en dollars constants seront maintenus dans tous les départements et que seules les augmentations de crédits seraient affectées au budget des sciences et de la technologie. *« En matière d'éducation tout est maintenu »*, a-t-il affirmé. Une rallonge pour l'éducation spécialisée de l'enseignement scientifique est même envisagée.

On observe ainsi un parallélisme frappant entre les orientations de la politique française et celles de l'organisation internationale. Pour gagner la *« guerre économique »*, la France favorise l'enseignement technologique, le travail manuel et la recherche appliquée ; pour gagner *« la bataille du développement »*, l'UNESCO *« déplace l'accent »* sur les sciences et la technologie... tout en maintenant ses programmes contre l'analphabétisation, pour la conservation du patrimoine et pour un nouvel ordre mondial de l'information.

Interrogé, d'autre part, sur le cas de M. Stulz, haut fonctionnaire est-allemand de l'UNESCO travaillant au département de la culture, arrêté le 7 mars à Berlin-Est (*le Monde* du 26 mars), M. M'Bow s'est refusé à tout commentaire.

ROGER CANS.

(1) Le mandat de M. M'Bow, élu pour six ans, arrive à expiration à la fin de cette année.

SCIENCES

Plongée fictive record

TROIS AMÉRICAINS ONT PASSÉ VINGT-QUATRE HEURES A — 650 MÈTRES

Trois Américains viennent de battre le record de plongée fictive en caisson : ils sont restés vingt-quatre heures sous une pression de 66 atmosphères, soit à la pression qui règne dans la *mer à 650 mètres de profondeur.* L'expérience a eu lieu dans les caissons de la Duke University (Durhan, Caroline-du-Nord) sous la direction du professeur de physiologie Peter B. Bennett. Le record précédent de plongée en caissons avait été établi par la Comex à deux reprises, en 1972 (une heure à 610 mètres) et en 1974 (deux jours aussi à 610 mètres).

L'expérience américaine a commencé le 6 mars. Les trois hommes, MM. Billy Bell, étudiant en médecine, Steve Porter et Bud Shelton sont « descendus » rapidement à 460 mètres, « profondeur » à laquelle ils sont restés six jours. Le 12 mars, ils sont passés à 500 mètres, y sont restés deux heures, puis à 560 mètres. Après quatorze heure sous 57 atmosphères, ils ont atteint, le 13 mars, la « profondeur » de 611 mètres. Les trois hommes étant en bonne condition, la « descente » a repris le 14 mars jusqu'à 650 mètres. Commencée le 15 mars, la décompression, un peu ralentie semble-t-il par de légers incidents, devrait s'achever vers le 30 mars.

L'expérience a eu lieu dans des conditions très satisfaisantes tant du point de vue physiologique qu'à celui des tests de performances. Il a même été procédé à des prises de sang artériel (dans l'artère radiale de l'avant-bras) pour faire des analyses des gaz du sang. Ce succès est dû au mélange gazeux respiré par les trois hommes : à l'hélium et a l'oxygène habituels, a été ajouté de l'azote (10 % au départ, 8 % au « fond »), qui compense l'effet de la pression sur le système nerveux central (système moteur en particulier). — Y. R.

PLUSIEURS MOIS D'ARRÊT POUR LE RÉACTEUR N° 2 DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-LAURENT-DES-EAUX

(De notre correspondante)

Blois. — Le réacteur n° 2 de la centrale nucléaire graphite-gaz-uranium naturel de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), *dont le fonctionnement* avait été interrompu le 13 mars à la suite d'un incident, est vraisemblablement hors d'usage pour plusieurs mois (*le Monde* daté 16-17 mars). Au *cours d'une récente* réunion de la commission départementale d'information sur le fonctionnement de la centrale, il a été confirmé que la rupture de gaines de combustible, insuffisamment refroidies par manque de débit du gaz carbonique chargé d'évacuer la chaleur produite, était à l'origine de l'incident.

L'augmentation de la radioactivité qui en est résultée a été d'environ mille fois la valeur habituelle en exploitation normale. Toutefois, a précisé le directeur de la centrale, celle-ci n'a entraîné à la clôture de la centrale qu'un débit de doses du centième de celui engendré par le port d'une montre lumineuse. Des dispositions ont été prises pour assurer la continuité du confinement, afin d'éviter le rejet dans l'atmosphère d'effluents radioactifs gazeux.

Aucun rejet radioactif volontaire n'a été effectué vers l'extérieur. Il ne pourra pas être entrepris tant qu'il existe un écart entre le résultat des mesures effectuées sur les paramètres nucléaires et les valeurs limites d'autorisation de rejet correspondantes. Lorsque les conditions auront été réunies pour permettre le rejet du gaz carbonique du circuit primaire du réacteur, le circuit sera vidangé et l'expertise télévisuelle pourra commencer.

BÉATRICE HOUCHARD.

● *Le Mouvement écologie politique* estime, au vu des résultats du référendum organisé en Suède sur l'énergie nucléaire, que *« 77 % des Suédois condamnent le nucléaire comme solution énergétique définitive* et *s'orientent résolument vers le développement des énergeis renouvelables et décentralisées »*.

CARNET

Naissances

— M. et Mme A. D. PERRIN sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Clément.

Paris, le 20 mars 1980.
32, avenue de l'Impératrice-Joséphine, 92500 Rueil-Malmaison.

— Marc DARMON et Danielle, née Nahmias, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 12 mars 1980.
Fort-de-France (Martinique).

— Catherine, Renaud, Alice et Robert PERLIN sont très heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 21 mars 1980, à Paris.

Décès

— M. Félix Anquetin, son *époux*,
M. et Mme François Bisbal et leurs enfants,
M. et Mme Alain Bauge,
M. et Mme Jack-Yves Flipo et leurs enfants,
Mme Annie Anquetin et ses enfants,
M. Bernard Anquetin et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne ANQUETIN,
née Laydeker,

survenu dans sa soixante et onzième année, à son domicile de Montlivault.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 mars, à 15 heures, en l'église de Montlivault (Loir-et-Cher).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Cuny,
M. et Mme Bernard Cuny,
M. et Mme Patrice Kuntzinger,
Mlle Marie Kuntzinger,
M. et Mme Patrick Le Roch,

Leurs frères, beaux-frères, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BIANCO,

survenu le 21 mars 1980.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 26 mars 1980, à 14 heures, en *l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou*, Paris (7e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
16, avenue Sainte-Foix,
92200 Neuilly.
(Le Monde du 26 mars.)

— Dieu a rappelé dans son amour, le 25 mars 1980,

Jean, Dominique CANDES,
graphologue conseil

et l'a invité à rejoindre dans le Royaume,

Marie-Thérèse,
son épouse.

La liturgie d'adieu sera célébrée le vendredi 28 mars, à 15 h. 30, au prieuré Saint-Grégoire à Rungis (Val-de-Marne).
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme veuve Yves Feer,
M. François Feer,
Mlle Nathalie Feer,
Le docteur et Mme Waldemar Feer, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Etienne Juillard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Callot, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Yves FEER,
consul honoraire de Suisse,

survenu le 20 mars 1980, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le 25 mars 1980.
Berneuil, 17460 Thenac.

— Mme Marcel Garnier,
M. et Mme Jacques Garnier,
M. et Mme Jean-Pierre Robert,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GARNIER,

survenu à Brochon (21), le 21 mars 1980, dans sa soixante-quatrième *année*.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— M. Maurice Krebs, son époux,
MM. Jean-Charles et Thierry Krebs, ses enfants,
Mme veuve Edmond Krebs, sa belle-mère,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice KREBS,
née Jeannine Pingret,

survenu le dimanche 16 mars 1980, à Paris.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le jeudi 20 mars 1980, en l'église Saint-Christophe de Javel, à Paris, suivies de l'inhumation au cimetière de Soissons.
29, rue Mubleu, 02200 Soissons.

— M. et Mme Edmond Raoux,
M. Jacques Raoux,
Mlles Françoise et Agnès Raoux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph RAOUX,
née Elise Reynaud,

veuve de M. Joseph RAOUX,
ancien directeur
aux Mines de la Sarre,

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu à Paris, le 19 mars 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

10, rue Mesnil, 75116 Paris.
11, square Alboni, 75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de

Léon RAPPENEAU,

décédé le dimanche 23 mars à l'hôpital de Dijon.

[*M. Léon Rappeneau, une des plus célèbres figures de la Bourgogne viticole*, fut, durant trente ans, le principal animateur des chapitres de la confrérie des Tastevin.

Agé de quatre-vingt-six ans, *M.* Rappeneau était à la tête des Cadets de Bourgogne. Il avait participé aux intronisations des plus prestigieuses personnalités, chefs d'Etat ou de gouvernement, personnalités des lettres, des arts.

Créée en 1964, la confrérie du Tastevin compte actuellement *huit* mille chevaliers dans le monde.]

— Nous apprenons le décès de

M. Emmanuel VILLEDIEU,
ancien député du Calvados,

survenu le 19 mars, à La Cambe (Calvados).

[Né le 8 juin 1919 à Valognes (*Manche*), Emmanuel Villedieu, licencié en *droit, qui avait présidé, de 1944 à 1946*, l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), s'était installé comme notaire en 1948 à La Cambe (Calvados), commune dont il était le maire depuis 1951.

Président du Syndicat national des *notaires de France, de 1968 à 1975*, vice-président depuis 1970 de l'Union nationale des professions libérales, il était membre du comité directeur du Conseil *national* de liaison et d'action des classes moyennes, ainsi que de *l'Association des conseillers de l'économie* privée. Proclamé en 1959 député de la 4e circonscription du Calvados (Bayeux) en sa qualité de suppléant de M. Raymond Triboulet, nommé ministre des anciens combattants, Emmanuel Villedieu *avait siégé au groupe parlementaire* U.N.R. avant d'*en être* exclu en juin 1961 pour avoir émis des critiques contre la politique algérienne du gouvernement. Il ne s'était pas représenté aux élections législatives de novembre 1962.]

MÉDECINE

A l'Académie de médecine

ÉLECTION DE M. RAYMOND BASTIN

Lors de sa séance du mardi 25 mars, l'Académie nationale de médecine a élu, dans la première section (médecine et spécialités *médicales*) le *professeur* Raymond Bastin.

[Né le 9 juillet 1914, à Aniche (Nord), M. Bastin est devenu docteur en médecine en 1945. Successivement chef de *clinique* d'hygiène d. la première enfance, professeur agrégé dans la section des maladies infectieuses (1955), il devint médecin-chef de service à l'hôpital Claude-Bernard en 19.0 (clinique des maladies infectieuses). Le professeurs Bastin est président de la Société française de pathologie infectieuse et membre de nombreuses autres sociétés savantes. Les travaux qu'il a présentés à l'académie portaient notamment sur la varicelle grave, les *hémopathies* malignes et le choléra.]

Deux communications.

● L'INFECTION DE BAUDELOCQUE A ÉTÉ PROVOQUÉE PAR UN VIRUS

L'infection qui avait entraîné, au cours de l'année 1979, la contamination de trente-quatre nouveau-nés victimes d'entérocolites ulcéro-nécrosantes à *la* maternité Baudelocque de Paris, a été provoquée par un virus aujourd'hui identifié. C'est ce qu'a révélé le professeur Claude Sureau, le mardi 25 mars, devant l'Académie nationale de médecine (1).

Cet agent infectieux, le *corona virus*, dont la responsabilité semble démontrée, n'a sans doute pas été seul en cause : il est vraisemblable que des germes intestinaux tels que le *clostridium* sont également en cause.

Les mesures d'hygiène mises en œuvre dès la constatation de l'infection se sont révélées fort efficaces, a ajouté le professeur Sureau. Mais il est certain que *« le risque de contamination virale d'enfant à enfant existe et légitime une réflexion approfondie sur la structure architecturale »* de ce type de locaux. En outre, il semble démontré que les mères elles-êmes aient été porteuses de virus.

(1) Communication présentée par les professeurs et docteurs Claude Sureau, Claudine Amiel-Tison, Otto Moscovici, Pierre Lebon, Jacques Laporte et Charles Chany.

● Cannabis et descendance

Le cannabis est-il toxique pour la descendance ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre, le mardi 25 mars, les docteurs D. Cozens, D. Harvey, N. Hardy et G. Nahas dans une communication qu'ils ont présentée à l'Académie nationale de médecine.

Les expériences ont été menées sur 84 lapines réparties en six groupes. Les conclusions essentielles des chercheurs sont les suivantes : le poids moyen des fœtus de lapines qui avaient reçu du cannabis était inférieur à celui des *fœtus* de lapines *non* traitées, le poids des placentas également. Les fœtus des lapines qui avaient absorbé du cannabis présentaient aussi une incidence *plus importante* d'anomalies du squelette, symptomatiques d'une immaturité fœtale. *« Aucune malformation majeure ne fut observée »*, ajoutent les chercheurs (...) *Si l'effet tératogène du cannabis n'est pas prouvé, par contre son embryotoxicité et sa fœtotoxicité à des doses atteintes en consommation humaine est maintenantt certaine. »*

RELIGION

LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER A PARTICIPÉ A L'INTRONISATION DU NOUVEAU PRIMAT ANGLICAN

Cantorbéry (A.F.P.). — Pour la première fois depuis la rupture de Henri VIII et de la papauté, en 1535, le primat catholique anglais, Mgr George Basil Hume, a participé à l'intronisation du nouvel archevêque de Cantorbéry, le révérend Robert Runcie, qui est à la tête de la communion anglicane. Devant trois mille invités, dont le prince héritier Charles, la princesse Margaret, l'ensemble du cabinet britannique et des représentants de tous les partis et syndicats, le révérend Runcie a expliqué sa conception de l'œcuménisme, en soulignant la nécessité de « rechercher l'esprit du Christ » plutôt que de mener « des négociations visant à fusionner les institutions ».

« La fraternité, a-t-il déclaré, ne naît pas quand deux personnes s'acharnent à discuter leurs personnalités propres, mais quand elles regardent dans la même direction, travaillent ensemble et font ensemble de nouvelles expériences. (...) Pour l'Eglise, avoir l'autorité de Jésus-Christ ne doit pas consister à répéter les définitions des croyances convoyées par nos ancêtres, aussi importantes soient-elles. L'Eglise doit vivre maintenant comme Jésus-Christ vivrait maintenant. »

PRESSE

MOT D'ORDRE DE GRÈVE POUR LES JOURNALISTES DE « LA VOIX DU NORD »

Au quotidien *la Voix du Nord*, imprimé à Lille, l'intersyndicale des journalistes (S.N.J., C.G.C., C.F.D.T.) appelle ceux-ci à faire grève le samedi 29 mars. Le communiqué commun déclare :

« La direction de la Voix du Nord *ayant modifié récemment l'organisation de la rédaction de ce journal en transférant au directeur général la plupart des attributions du rédacteur en chef et en procédant à des nominations de cadres, les journalistes regroupés en intersyndicale avaient, au cours de deux assemblées générales, en janvier et février, refusé de reconnaître cet acte unilatéral et demandé à la direction la conclusion d'un contrat de rédaction comportant la création d'un conseil de rédaction paritaire... »*

● *L'Association syndicale professionnelle de la presse ministérielle* a procédé, mardi 25 mars, au renouvellement de son bureau : Président : M. Jean-Claude Vajou (*le Quotidien de Paris*, R.M.C.), vice-présidents : MM. Pierre Dietsch (A.F.P.), Jacques Fourneyron (*le Progrès de Lyon*) ; secrétaire général : M. Jacques Malmassari (*France-Soir*) ; secrétaire générale adjointe : Mme Lucile Augeron (*le Peuple*) ; trésorier : M. André Dechamp (*le Nouveau Journal*) ; syndics : MM. Jean Hantz (*Regards sur la France*), Alain Rollat (*le Monde*), Jean Roume (*L'Usine nouvelle*).

« LE CHASSEUR FRANÇAIS » MODIFIE SA FORMULE

Le presque centenaire « Chasseur français », célèbre notamment par sa rubrique de petites annonces, a décidé de rajeunir sa formule à partir du numéro d'avril 1980. En août 1979, la diffusion du magazine était tombée à quatre cent quatre-vingt mille exemplaires, marquant le point le plus bas d'une chute des ventes de 10 %, chaque année, depuis cinq ans. Sous l'impulsion de M. René *Mestries, P.-D.G.* de la *nouvelle* société Manufrance, et de M. Bernard Wilbo's, nouveau directeur du « Chasseur français », le magazine (6 francs) conserve toutes les rubriques existantes, mais sera rédigé dans un style « plus naturel ».

ÉCHECS

KORTCHNOÏ ÉLIMINE PETROSSIAN

Le vice-champion du monde Victor Kortchnoï, *dissident soviétique*, a remporté, mardi à Velden (Autriche), le quart de finale du tournoi des prétendants au titre de champion du monde qui l'opposait au Soviétique Tigran Petrossian.

Ayant remporté deux parties et conclu sept nulles, Kortchnoï est le premier des quatre qualifiés. Il rencontrera, en demi-finale, un autre Soviétique, le vainqueur de la rencontre Tahl-Polugajevski.

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Entretien avec Coluche

La politique me fait rire

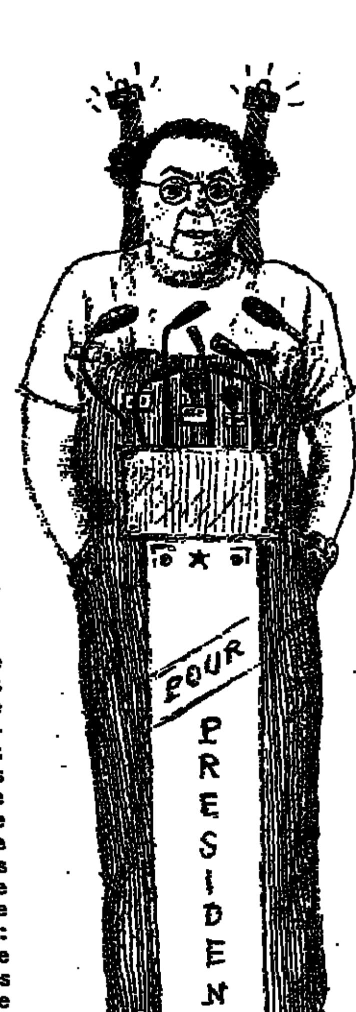
Coluche n'a jamais été aussi populaire. Après avoir été à l'affiche du Théâtre du Gymnase à Paris pendant deux ans, il « tourne » en province depuis octobre dernier et souvent, dans telle et telle ville, à Lille comme à Bordeaux, il reste trois ou quatre jours et y donne plusieurs représentations. Fringué de sa salopette rayée, la bouille ronde et le nez rouge surmonté de lunettes, la voix éraillée, grinçante, Coluche dialogue, monologue, joue avec le réel, le concret, les choses vues et entendues, exprime le langage et la sensibilité de beaucoup de gens d'aujourd'hui — des jeunes comme des moins jeunes. Et il y a dans ses portraits, dans les mots comme dans le comportement, une vérité profonde, criante. C'est sans doute pourquoi, pour la première fois dans le marché du disque, un comique « vend » des albums : « les Interdits de Coluche » a atteint aujourd'hui 430 000 exemplaires (1).

Ces dernières semaines, le nom de Coluche a, en outre, été évoqué plusieurs fois dans l'actualité du fait de ses déboires avec les radios périphériques et de la violence de certaines réactions à son comique de dérision, notamment celles de Louis Pauwels considérant le succès de Coluche comme le « snobisme de l'avilissement » et rêvant d'un « secrétariat d'Etat à la qualité de l'esprit » !

(1) 33 tours. Dist. R.C.A.

« LOUIS PAUWELS, qui a eu la gentillesse, la grâce d'écrire sur moi un article injurieux, m'a fait une publicité monstrueuse, dit Coluche. Moi, je ne le connaissais pas, Louis Pauwels. Il a écrit *le Matin des miliciens* (2), il paraît que c'est un homme d'extrême droite... A mon avis, Pauwels a commis une seule erreur : il a mis sa photo. Il aurait mis la mienne, il aurait eu plus de lecteurs. Après avoir lu l'article, je lui ai envoyé des fleurs, car tout de même je sais combien ça coûte une page de publicité dans *le Figaro Magazine*. Pauwels trouve que je suis vulgaire. C'est possible. Moi j'aimais bien Dalida quand elle était chanteuse. En strip-teaseuse, je l'aime un petit peu moins. C'est peut-être ça justement la vulgarité. J'ai dix ans de métier et je n'ai jamais eu le sentiment d'aller chercher les gens en montrant mon cul.

» Mais tous ces bruits ne me concernent pas. Ce qui est important, c'est la quantité de gens qui viennent me voir. J'entre en scène avec *le Figaro* et *l'Aurore* et je tourne les pages pour montrer que c'est le même journal. Et puis je fais comme les chansonniers autrefois : je raconte ce qu'il y a dans les journaux. Et ce qui m'intéresse dans la politique pourrait se résumer en quelques phrases : où va notre argent ? c'est-à-dire celui de l'Etat. Pourquoi des mecs élus par nous pour faire ce qu'on veut, au lendemain des élections, font ce qu'ils veulent ? Les seuls hommes politiques que j'utilise dans mon spectacle sont ceux qui ont le pouvoir. Mais Georges Marchais commence à me passionner parce qu'il est le seul à avoir été prisonnier huit ans alors que la guerre n'a



duré que cinq ans. En plus, il est revenu de Moscou. Il s'est fait engueuler... Ils sont en train de le virer, c'est épouvantable ce qui lui arrive. Après les élections, il saute... La politique me fait rire. Et il y a quelque part une poésie dans la bêtise.

» Quand j'ai animé des émissions de radio, j'ai senti le pouvoir. J'arrangeais certains, je dérangeais d'autres et, finalement, j'ai été viré. Par exemple, en m'engageant à Europe 1, ils espéraient faire augmenter l'audience. Ils m'ont payé à un prix exorbitant. En outre, une marque de chaussures de ski m'a donné une somme importante chaque jour également, pour en dire ce que je voulais, y compris du mal...

» Je vais probablement me présenter aux élections présidentielles. Comme candidat nul, pour faire voter les non-votants. Mon argument principal sera de ne pas être élu. Mais j'ai bien peur que ma candidature ne soit pas recevable.

— *Dans les années 50, Groucho Marx s'était présenté contre le général Eisenhower sous forme de placard publicitaire dans certains journaux américains.*

— Oui. Le comique que j'exploite, c'est une forme de dérision que j'ai apprise avec *Hara-Kiri*, Romain Bouteille et Jacques Higelin : c'est de la provocation ouverte, reconnue, pour faire rire.

— *Vous travaillez beaucoup vos sketches ?*

— Je travaille pas mal, c'est vrai. Mais parce que c'est dans ma nature. J'ai un magnétophone dans la poche. Et je note. Ce que je vois à la télévision ou dans la rue, ce que je lis, ce qu'on me dit, ce qui se dit peut m'apporter une idée. De temps en temps, je vide mon magnétophone sur un cahier.

» J'ai toujours entendu dire : *« Faire rire, c'est ce qu'il y a de plus difficile. »* Personnellement, c'est ce que je connais de plus facile. C'est comme pour la plomberie, si t'es pas doué, c'est pas la peine. Ça fait dix ans que je suis comédien. J'ai débuté au Café de la Gare et cela a marché tout de suite. Après, j'ai été au Vrai Chic Parisien. Il y avait encore du monde. Ensuite, avec l'aide de Paul Lederman et de Claude Martinez, j'ai fait cavalier seul et je n'ai pas arrêté de travailler depuis. Ce que j'aime dans un spectacle, c'est le luxe, ce qu'il y a en trop. Par exemple, faire de la musique lorsqu'on n'est pas *a priori* musicien.

» Aujourd'hui, je sais jouer de douze instruments. J'ai besoin de montrer que je ne suis pas sur scène uniquement pour dire du mal des hommes politiques ou des vedettes. Ce serait trop systématique au bout d'un moment. Et puis, avec ma salopette à rayures et le nez rouge, je suis un clown. Beaucoup de gosses croient d'ailleurs que je porte une perruque.

— *D'où vient l'idée de la salopette ?*

— Je suis un petit gros, alors j'ai toujours porté une salopette. L'idée du nez rouge m'est venue après une balade à mobylette avec Bouteille. C'était le plein hiver. Il faisait froid. Et Romain était blanc, blanc glacé et il avait le nez rouge. Et j'ai trouvé que c'était vraiment un beau truc pour un spectacle.

» J'ai appris à jouer la comédie en suivant une théorie de Romain Bouteille qui consiste à copier carrément quelqu'un qui ne te ressemble absolument pas. Par exemple, à une époque, j'ai vu plusieurs fois de suite tous les films d'Elizabeth Taylor, j'ai assimilé sa technique et j'ai copié tous ses tics. Quand je serai à la retraite, j'écrirai un livre sur la manière dont on peut devenir comédien en six leçons. Je ferai aussi un dictionnaire pour répertorier les grimaces des grands acteurs. Ainsi Gabin secouant la tête pour dire avec les mots d'Audiard : *« Alors là, mon p'tit gars... »*

— *Votre spectacle a beaucoup évolué depuis deux ans.*

— Avant, je me contentais de brosser des personnages existant, de faire des caricatures. Maintenant, il y a Coluche qui est un ramassis de personnages-types du Français — le râleur, le raciste, le jeune, le pédé, le drogué — et qui traite de tous les sujets en général. Mais le music-hall, c'est pas toute ma vie. J'en fais depuis six ans. Je reprends au Gymnase en automne prochain. Je ferai ensuite une autre tournée et puis j'arrêterai de travailler tous les jours. Depuis le mois d'octobre dernier j'ai roulé sans arrêt en voiture : 42 000 kilomètres. Moi, ce qui m'intéresse, c'est de réussir ma vie. J'en aurai pas d'autre. Dans deux ans, je limiterai à trois mois mes passages sur scène. Et de temps en temps, je ferai l'acteur au cinéma. Pour me reposer. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

(2) Il s'agit en fait d'un ouvrage écrit avec Jacques Bergier et paru en 1960, « le Matin des magiciens ». Louis Pauwels qui avait vingt ans en 1940 fut instituteur avant de devenir, à la Libération en 1944, journaliste, notamment au journal « Combat », né de la Résistance, dont il fut ensuite rédacteur en chef.

UNE SELECTION

cinéma

CERTAINES NOUVELLES DE JACQUES DAVILA

L'été 1961, au bord de la mer, du côté d'Oran, ou le temps suspendu, pour un groupe de Français d'Algérie continuant de « faire semblant », dans l'attente du verdict de l'histoire. Une écriture cinématographique moderne qui a ses racines chez Jean Renoir et Roger Leenhardt. Prix Jean-Vigo 1979.

LE ROI ET L'OISEAU DE PAUL GRIMAULT

L'œuvre accomplie d'un grand cinéaste d'animation français qui a entièrement recréé un film conçu, il y a trente ans, avec Jacques Prévert — d'après un conte d'Andersen. Alliance parfaite de la mythologie du scénariste de Carné et du style personnel de Grimault l'inventeur. Le « réalisme poétique » en dessins animés.

WAJDA EN SEPT FILMS

De 1957 à 1978, l'itinéraire historique, romanesque et politique du Polonais Andrzej Wajda ou « la lutte et la conquête de la liberté par un homme ». Kanal, Cendres et Diamants, Samson, Méli-Mélo (inédit), le Bois de bouleaux, l'Homme de marbre, les Demoiselles de Wilko.

RHAPSODIE HONGROISE DE MIKLOS JANCSO

Comment, des années 10 aux années 40, un hobereau hongrois passe de ses intérêts de classe à la lutte avec les paysans. Deux volets d'une chronique inspirée par la vie d'un personnage réel. Les élans lyriques, les fantasmes, la violence baroque de Jancso pour raconter les mouvements sociaux, la Hongrie au cœur.

Le Pays du silence et de l'obscurité, de Werner Herzog : l'univers des sourds-muets, la clé d'une démarche foncièrement non réaliste pour l'ensemble des films d'Herzog ; **Geel**, de Vincent Blanchet et André van In : la kermesse héroïque — documentaire — d'un village flamand accordant l'hospitalité aux fous ; **Images d'un doux ethnocide**, d'Arthur Lamothe : deux films admirables d'une série sur les Indiens du Québec privés de leurs terres ; **Scum**, d'Alan Clarke : une maison de redressement britannique ou les cruautés de l'univers carcéral, la violence authentique ; **Premier Voyage**, de Nadine Trintignant : une adolescente et son petit frère à la recherche d'un père mythique, voyage initiatique de la mort à la vie comme dans un conte de fées ; **les Européens**, de James Ivory : la mise en images raffinée d'un roman de Henry James ; **Black Jack**, de Kenneth Loach : le thème de la folie dans une histoire d'enfants et de bandits à mi-chemin entre Stevenson et Dickens ; **Mon île Faro**, d'Ingmar Bergman : loin des brumes métaphysiques, Bergman filmant les travaux et les jours d'une île suédoise, sa petite patrie.

théâtre

LES TRAVAUX ET LES JOURS A BEAUBOURG

Une fabrique de moulins à café électriques. La vie au jour le jour de trois employées du service après-vente. Prises de bec, urgences, inquiétudes. Un beau dialogue de Michel Vinaver entrecroisant tous les fils des destins ; très bien joué.

Lili Calambouin au Palais des glaces : chanson d'une fille de joie, reine d'un trottoir enchanté, musique de Piazzola, images de Gelas. **A cinquante ans, elle découvrait la mer** au Petit-Odéon : une fille, une mère, deux images en reflets. **Mephisto** à la Cartoucherie du Soleil : histoire d'hier, sensibilité d'aujourd'hui. **L'ATELIER** au Gymnase : prolongation.

musique

KONDRACHINE, BOULEZ, MAAZEL

Fâcheuse concurrence de grands chefs d'orchestre, ce jeudi 27 mars : à Notre-Dame de Paris, Maazel dirige le « Requiem » de Brahms, avec l'Orchestre national et les Moser et T. Krause (Notre-Dame, 20 h. 30). Le grand chef russe Kyrill Kondrachine vient diriger l'Orchestre de Paris, pour la première fois depuis son exil en Occident, et présentera justement la « 4e Symphonie » longtemps maudite de Chostakovitch, écrite au temps de « Lady Macbeth » et du déchaînement des autorités soviétiques contre le compositeur ; au même programme, « la Khovanchtchina » de Moussorgski et le « 3e Concerto » de Saint-Saëns, par P. Amoyal. (Champs-Elysées, le 27, à 20 h. 30, le 28, à 19 h. 30, et le 29, à 10 heures). Et Pierre Boulez présente un passionnant concert Schoenberg, avec la « 2e Symphonie de chambre », une Ballade et un Lied, l'« Ode à Napoléon » et la « Suite » op. 29 (Théâtre de la Ville, le 27), dont on retrouvera les deux premières pièces le lendemain, avec d'intéressantes créations de Lenot et Carter (Théâtre de la Ville, le 28, à 20 h. 30).

SAINTES A LA RECHERCHE DE SA MUSIQUE

Le Centre de l'Abbaye aux Dames organise cette année, en plus de son Festival d'été, un mois de manifestations de printemps pour le bicentenaire de Saintes, autour d'une grande exposition : concerts dans toute la région et, à Saintes même, des œuvres de Tallis et Lassus (le 30), Jaufre Rudel (le 31), le « Chant millénaire dédié à l'apôtre des santons » (le 1er), « les Trésors de l'Abbaye aux Dames » (le 2), « les Jours de deuil » de Charpentier (les 3 et 4), Bach et Vivaldi (le 5).

MUSIQUE SACRÉE A PARIS

L'approche de la Semaine sainte est marquée également par des manifestations à Paris. Un Festival de musique sacrée se déroule à la Sainte-Chapelle, avant sa fermeture pour quinze mois, du 29 mars au 7 avril (renseignements à Saint-Séverin). Et le CNAC organise un « Printemps de l'orgue » dans différentes églises de la capitale, à Notre-Dame-des-Victoires (le 27), Saint-Joseph, 161, rue Saint-Maur (le 28), Saint-Germain-l'Auxerrois (le 30, à 16 h. 30) et Saint-Paul (le 31, à 18 h. 30).

MUSIQUES ACTUELLES A NICE

Festival de musique contemporaine, à Nice, où le Centre international de la recherche musicale présente en ce moment des œuvres de Pousseur et Bosseur (le 28), Aperghis, Koering, Xénakis, etc. (le 29), Machaut et Milhaud, Beethoven-Butor (le 30), Risset, Ferrari, Amy, etc. (le 31), Boulez et des compositeurs grecs (le 1er avril), Koering et Xénakis (le 3). (Renseignements : 85-82-34.)

Octuor de Schubert, par l'Academy Saint-Martin in the Fields (Théâtre de la Ville, du 26 au 29, à 18 h. 30) ; **J. Bream** (Champs-Elysées, le 27) ; **Pelléas et Mélisande**, avec L. Cotrubas (Opéra de Paris, les 28, 31 et 2) ; **Fidélio**, mise en scène Lavelli (Toulouse, les 28 et 2) ; **Xénakis, Scherchen, Gubaidulina**, dir. X. Darasse (Radio-France, le 29, à 17 heures) ; **Schoenberg, Bach, Mozart, Schubert** (dernier concert au Théâtre d'Orsay, le 30, à 11 heures) ; **Gwyneth Jones** (Athénée, le 31) ; **Jane Rhodes** (Favart, le 1er) ; **Orchestre de Liège** : Stravinski, Boesmans, Constant (127, rue Saint-Martin, le 1er) ; **Passion selon saint Matthieu**, dir. J.-P. Wallez (Saint-Eustache, le 2) ; **NOP**, dir. E. Krivine, avec A. Ciccolini (Champs-Elysées, le 2).

expositions

HARTUNG AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

De 1922 à 1939 : des dessins en quantité, des peintures, des gouaches, des gravures... l'œuvre de jeunesse d'un peintre devenu célèbre. Où l'on peut voir comment l'artiste de dix-huit ans, vingt ans, qui étudie en Allemagne, va d'emblée à la non-figuration, anticipant singulièrement sur le grand mouvement de la peinture informelle, « tachiste » d'après guerre.

LES AZULEJOS PORTUGAIS AU MUSÉE DES ARTS DECORATIFS

Ce sont des carreaux de faïence murale qui, une fois assemblés, offrent un motif décoratif ou une composition historiée. Les Portugais ont su l'utiliser tant dans les demeures que dans les édifices publics comme matériau de revêtement commode d'entretien, solide, isolant, en y trouvant un mode d'expression riche, varié, original. L'exposition montre une cinquantaine de pièces — détails, reconstitutions ou panneaux originaux — du quinzième au vingtième siècle.

LA DONATION MASUREL A'l MUSÉE DU LUXEMBOURG

Av- t leur installation définitive dans le nouveau musée d'art moderne, actuellement en construction, de Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, les tableaux de la donation Geneviève et Jean Masurel, au musée du Luxembourg à Paris. Le meilleur : des œuvres cubistes et post-cubistes avec Braque, Léger, Laurens, La Fresnaye, Picasso...

Dali, au Centre Georges-Pompidou : un monument et une rétrospective pour le dernier des surréalistes. **Monet, Viollet-le-Duc et Mucha, au Grand Palais** : de quoi occuper largement sa journée. **Gilles Aillaud, à l'ARC** : des tableaux d'animaux aux paysages méditerranéens, la méditation d'un peintre réaliste.

danse

Maurice Béjart à l'IRCAM : un exercice sur la dépersonnalisation du comédien, dans un style japonisant, tandis que le Ballet du XXe siècle s'installe au Théâtre des Champs-Elysées pour danser ses chorégraphies sur des musiques de Mahler. **Le Lac des cygnes** au Palais des congrès : tiercé dans le désordre pour les étoiles de l'Opéra de Paris, qui dansent les rôles d'Odette, du prince et du bouffon. Deux invités de marque : Rudolph Noureev et Peter Schaufuss. **La jeune danse à Paris** : Rencontres-spectacles à La Forge ; Arlette Bon au Lucernaire (30 mars) ; Jean-Claude Ramseyer au Théâtre Oblique. **Opération danse à Rennes** : un constat de la danse en Bretagne (26 mars, 3 avril).

variétés

FESTIVAL DE COUNTRY-MUSIC A L'HIPPODROME DE PARIS

Premier festival de country-music, avec quelques-unes des vedettes de « Nashville » : Charley Pride, Charlie Rich, Bobby Bare, Charlie McCoy. Plus Carl Perkins, Commander Cody, Emmylou Harris et Eddy Mitchell (le 31 mars et le 1er avril, de 16 heures à 24 heures).

Renaud à Bobino : chroniques de révolte et de sentiments d'un chanteur populaire ; **Jean-Claude Vannier au Ranelagh** : la voie difficile, mais passionnante, d'un auteur-compositeur original de ton et d'inspiration ; **2e Festival de clowns à Noisy-le-Grand** : une vingtaine de spectacles de clowns, du 28 au 29 mars, au Centre Arcades, avec notamment le Trio Gino Fratellini, les Zavatta-fils, les Chicos ; **les Frères Jolivet au Théâtre de Dix-Heures** : l'air du temps dans des sketches et des gags multiples.

jazz

NOAH HOWARD AU DREHER

Le retour de familiers de Paris ou les retrouvailles de ceux qui ont fait le jazz contemporain en Europe : François Tusques, Beb Guérin. Dreher, place du Châtelet, 26 et 27 mars.

LEE KONITZ AU CLUB SAINT-GERMAIN

Un saxophoniste de légende à la pointe de l'actualité, avec une excellente rythmique : René Urtreger, Alby Cullaz et Charles Bellonzi. Club Saint-Germain, 13, rue Saint-Benoît, du 26 au 29 mars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LA SEIZIÈME EXPOSITION DU CONSEIL DE L'EUROPE

Dans la Florence florissante et désenchantée du Grand-Duché

Il y a exactement quatre siècles, Montaigne, qui passait par là, se demandait, toujours méfiant, pourquoi cette ville est *« surnommée belle par privilège »*. Mais il monta en haut du Dôme *« tout encroûté de marbre »*, admira le panorama du Val-d'Arno, visita la villa de Pratolino où, par une gentille surprise, l'hôte reçoit soudain de petits jets d'eau dans les jambes, nota au passage — sans rien dire de plus de l'immense palais Pitti et des jardins Boboli — le palais où est née *la reine mère, c'est-à-dire* Catherine de Médicis qui régnait alors en France, et observa avec curiosité au Palais Vieux l'animal en bronze *retrouvé en 1558, la chimère d'Arezzo.*

Le programme des neuf ou dix expositions simultanées de Florence se développe assez bien à partir de ces indications un peu simples *mais* spontanées de l'illustre Bordelais en 1580. Au moins, dans trois manifestations : la nouvelle présentation du Palais Vieux assurée par P. Barocchi ; l'exposition consacrée à l'activité scientifique et technique à la bibliothèque Laurentienne par P. Galluzzi ; le déploiement didactique sur l'architecture toscane, italienne et même européenne disposé *par F. Borsi et une nombreuse* équipe au fort du Belvédère, d'où — *faut-il le rappeler ?* — on a un point de vue si fascinant sur la ville et les collines qu'il compromet la visite. Mais les catalogues sont là, substantiels et bien illustrés.

C'est une manière *d'événement* que d'ouvrir entièrement au public les étages supérieurs du Palais Vieux, qu'occupaient les services municipaux. On circule maintenant dans les appartements des grands-ducs et l'on traverse dans le bon sens le fameux *« studiolo »*, orné de peintures allégoriques des métiers d'art et des éléments de la nature que Francesco, le successeur de Cosme, aimait « besogner » lui-même. Impossibles à remeubler, ces salles ont été garnies des sculptures et objets que les inventaires, dûment consultés, permettaient d'identifier et de regrouper : on a ainsi la surprise de se *rencontrer nez à nez, si l'on peut dire*, avec quelques pièces fameuses du Bargello, à commencer par le David-Apollon inachevé de Michel-Ange, *ou des bronzes étrusques* et l'étonnante chimère du Musée archéologique. Les vases tarabiscotés, les cristaux et les camées, semblent heureux de se retrouver là, auprès de la *Judith* de Botticelli, du triptyque de Mantegna. Surtout les tapisseries, tirées des réserves, ont été suspendues partout : *les compositions*, même usées, de Bronzino et de Salviati, les portières plus banales dues à Allori, Cinganelli réchauffent les murs, animent les escaliers, célébrant partout les *saisons, la fable, les fastes médicéens* sous le blason aux six boules fatidiques.

Nostradamus et Galilée

On n'est pas nécessairement réconcilié pour autant avec le grand-duc et ce monde de courtisanerie abusive qu'a trop orchestré le Le Brun de ce Louis XIV en herbe : le décorateur-architecte Vasari. L'idée est de faire apparaître comme le revers efficace du nouveau régime organisateur, le développement du savoir positif, où Florence joue, en effet, un rôle central. La belle exposition de Saint-Laurent met en évidence une masse de documents nouveaux, oubliés, *autour des manuscrits de Léonard*, retrouvés il y a quinze ans à Madrid, des recueils de Francesco di Giorgio pour les machines, des livres de chirurgie de Vidius, des dessins zoologiques de Ligozzi. Avec la continuité du travail des ingénieurs et des physiciens qui conduit à Galilée, est établie la diffusion européenne de la zoologie, de la cartographie, de l'astronomie toscanes, *de l'image du monde qui prend* forme. Ici, le battement de la recherche intellectuelle n'est pas appauvri par l'institution académique toute nouvelle. La science prend simplement une forme officielle, moderne, en somme. Voilà le point.

La raison positive n'est pas tout : il fallait rappeler l'accompagnement de spéculations, de hantises passionnelles et de rêveries anxieuses, qui ont toujours accompagné le savoir. L'astrologie plus active que jamais — qu'on songe à Nostradamus, dont les pronostications de *1564* paraissent à *Florence ; et on trouvera au Musée des sciences* un ensemble de manuscrits, livres et instruments, et même une boule de cristal magique qui illustrent, à vrai dire, surtout la mentalité européenne du Cinquecento (organisé par P. Zambelli). *Mais tout cela* communique finalement avec le calcul des ingénieurs, avec la médecine, avec l'attraction du merveilleux. Les *petits jets d'eau incongrus de* Pratolino rappellent l'activité remarquable des ingénieurs hydrauliciens de Florence : les « Francine » viendront sous Henri IV aménager des grottes à surprise pour une cour qui se trouve, une seconde fois, *dotée d'une reine Médicis.*

Nous sommes donc en plein didactisme historique, culturel, selon un type de *manifestation documentaire* qu'il faut beaucoup de savoir-faire pour rendre assimilable. Mais Florence joue sur le velours : en *grimpant au fort du Belvédère*, on entre dans la vaste composition grand-ducale organisée pour dominer la ville, avec d'innombrables trouvailles d'aménagement, qui ont attiré toute l'Europe des princes : Palais Pitti, jardins Boboli, et le *couronnement de la Fortuneste par* Buontalenti. L'espace est interprété par l'autorité en un sens spectaculaire ; ces structures ont complété l'armature urbaine de Florence avec tant de bonheur dans l'articulation des formes, tant de fantaisies, de *trouvailles, parfois de bouffonneries* dans les consoles, les arcs, les portes, qu'une visite spécifique, un parcours « cinquecentesque » de la ville devient nécessaire. L'exposition des matériaux photographiques joue exactement ce rôle de *révélateur, en soulignant au surplus* l'extraordinaire diffusion européenne de tous les motifs.

Tous ces faits sont liés de façon étroite, privilégiée, avec les développements français. Le lys bleu répond au lys rouge. Le palais du Luxembourg à Paris et ses jardins sont les enfants du *« palais où est née la reine mère »*. Montaigne est *invité à dîner par le duc Francesco* et observe ironiquement *« le corsage gros »* de Bianca Capello. Un petit chapitre aurait pu être ajouté en ce sens à l'exposition, au demeurant riche et variée, organisée à l'étage d'Or San Michele (directeur : G. Pansini), *avec un complément* utile sur l'édition florentine (directeur : L. Perini). Mais ce qui était alors tragique, tortueux et désordonné en France (La Saint-Barthélemy survient en 1572), n'avait pas d'écho en Toscane. Pas de *guerre civile, pas de Réforme*, ou plutôt l'établissement calme et pressant de la Contre-Réforme.



Buste de Cosimo Ier par Benvenuto Cellini

Pontormo et Rosso

Le Grand-Duché, c'est l'ordre, l'organisation, la paix. Cosme Ier prend pour emblème la tortue, agrémentée d'une voile. Le Grand-Duché développe les manufactures et un artisanat, qui va compter pour Florence, avec les ateliers de *tapisseries et l'« Opificio delle pietre dure »* créé en 1588 par Ferdinand, le successeur de François. Une vieille passion des Médicis, au pays *où l'on aime les édifices « encroûtés » de marbre* : Laurent le Magnifique voulait un décor de mosaïque dans la coupole de Brunelleschi ; la chapelle grand-ducale élevée en 1604, au chevet de Saint-Laurent, fut cette espèce de coffret minéral *géant, qu'aucun visiteur ne traverse* sans frissonner. Luxe et sécheresse, goût de la couleur froide, quelque chose de dur et de recherché à la fois. Personne ne sourit plus. Peints, sculptés en bronze, composés de pierres dures, les portraits médicéens sont tristes.

Plus traditionnelles et d'autant plus attendues, sont les deux expositions de *peinture*, dessin, *gravure* qu'il est indispensable de jumeler. L'une, au Palais Strozzi, dirigée par L. Berti, déroule sous le titre *classique* de « primat du dessin », l'histoire un peu laborieuse qui conduit des grands maîtres de 1500 aux petits seigneurs de 1600 ; avec une section d'estampes groupée par E. Borea, d'une clarté et d'un intérêt supérieur. On est là au cœur *du sujet : la lente courbe descendante* où prennent place Bronzino et Allori tandis que la leçon florentine s'impose à toute l'Europe, où nul n'est plus souvent gravé que Michel-Ange. Mais le vieux sculpteur ne revient plus à Florence après 1534.

L'accumulation des grandes œuvres de Fra Bartolomeo, l'admirable « pala » de Lucques, tendre et légère, et de Piero di Cosimo : la *Madone* de l'Annunziata, récemment restaurée, attestent bien le primat du dessin qui résista à toutes *les autres séductions, mais au prix* d'un dessèchement typique. Le paysage, trop diffus, s'évanouit de la peinture. La figure agrandie répond à la figure. La tapisserie de *la Justice* rappelle ce que peut Bronzino, qui méritait plus de place. Son art lisse enchantait Ingres, après tout. *La Madone* solennelle d'Allori a pu venir de Madrid, on respire dans ces salles des années *1590 l'aridité d'un art qui se referme* sur lui-même. Des fleurs de cire. Ce qu'il fallait bien reconnaître.

Pourtant, la perspective se redresse à l'*exposition* plus restreinte, qui se tient dans l'église de Santo-Stefano, près du Ponte-Vecchio. Le chœur, refait par Tacca, plein de bizarreries maniéristes dans ses membrures semblait fait pour accueillir autour du *Ciborio* écrasant *de Santa-Croce, et des deux Pietà* sensationnelles de Michel-Ange, mises en dépôt ici pour la durée de l'exposition, les dix tableaux d'autel retenus par A. d'Addario et V. Baldini. Tout s'y éclaire par l'originalité crispée de *la Visitation* de Pontormo, venue de Carmignano, et du *Mariage de la Vierge* du Rosso : décoloration des formes, figures dansant sur les pointes, espace incertain, *le tourment poétique de ces* auteurs rares hantera les peintres suivants qui s'efforcent de la fuir.

Les œuvres qui viennent d'églises où on les voit plutôt mal, illustrent tout simplement le renouvellement de l'art sacré qui s'opère à Florence à la fin du Cinquecento : une madone entrant dans le chœur des anges d'Empoli, *la Dorothée* (Pescia) *dont la luminosité étonne pour* un Florentin, *le Saint Thomas et le Crucifix* de Santi di Tito (église de San-Marco) dont *l'assiette*, l'ampleur, l'autorité, *font* penser aux Carrache. Ainsi se dénoue ce qu'on croyait sans issue.

Il conviendrait donc de rester sur une impression ambiguë, à la Montaigne. En un sens, cette batterie *de manifestations originales et riches de matériaux* — venus des quatre coins du continent — tend à nous ramener, avec une curiosité *attisée par l'évidence du fait monarchique*, vers la ville grand-ducale. Climat de sérieux, de morosité, dominé par le portrait glacé d'Eléonore de Tolède, l'épouse de Cosme Ier, qu'il faut aller revoir aux Offices. Climat troublé par les extravagances *du décor et l'artifice des fêtes* publiques les plus savamment élaborées qu'on ait jamais vues (exposition du Palais Riccardi). Climat du désenchantement et de l'efficacité.

Quelle *leçon* pour le *Conseil de l'Europe* ? Ce qui apparaît tout ensemble, c'est la marche à l'absolutisme avec ses *modalités culturelles*, c'est l'intégration précoce de l'histoire et de la célébration nationale à cette évolution, c'est l'espèce de résistance instinctive aux contraintes qu'on discerne dans l'attachement si *remarquable* au concret des Florentins d'autrefois et, après tout, aussi bien, chez ceux d'aujourd'hui.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Florence et la Toscane des Médicis dans l'Europe du seizième siècle. Seizième exposition d'art du *Conseil de l'Europe. Florence*, jusqu'à l'été.

La Regione Toscana parraine diverses expositions organisées parallèlement par des comités locaux et ayant pour thème : la Toscane au seizième siècle (Sienne, Livourne, Pise, Arezzo, Impruneta, Lucques, Pistoia, Prato), à partir de la mi-avril.

FESTIVAL D'AVIGNON 1980

Perspectives 1985

LE Festival d'Avignon, qui a lieu cette année du 12 juillet au 10 août et commencera avec un vrai feu d'artifice, a été créé il y a trente-quatre ans sur un coup de cœur, un coup de dés. Inexorablement, il est devenu une institution qui dépasse les hommes à son service. Il traîne le poids d'un mythe et les souvenirs de ceux qui en ont vécu l'enfance, leurs nostalgies. Il entraîne le souci de maintenir le plus grand rassemblement de publics qui soit au monde, en tout cas pour le théâtre. Mais son nouveau directeur, Bernard Faivre d'Arcier, n'est pas un héritier de Vilar, parce qu'il est trop jeune, parce que son expérience théâtrale est récente. Il peut donc regarder le festival avec un « œil neuf » — mais éduqué. Trancher dans les habitudes ou (et ?) réorganiser — il est énarque — le grouillement anarchique des manifestations *in* et *off* auxquelles l'institution a fini par donner sa propre couleur, une teinte uniforme.

L'été dernier, Paul Puaux a démissionné en surprise, disant qu'il était fatigué ; on peut le croire. Depuis dix ans, au moins, les spectateurs ne viennent plus à Avignon chercher l'inattendu, mais s'informer, faire provision de théâtre, puisque le manque d'équipement et d'argent, puisque la paresse généralisée des politiques culturelles provincialise une grande partie de la France. On vient à Avignon prendre du théâtre comme sur les plages en août prendre du soleil en prévision des longs jours gris. Les metteurs en scène y investissent leur travail et leur argent en avant-premières publiques de spectacles qu'ils reprendront ailleurs, de préférence à Paris, dans des conditions autres. Ou bien ils cherchent des acheteurs susceptibles de les emmener en tournées.

Bernard Faivre d'Arcier sait qu'il doit procéder par étapes sans brusquerie, pour inventer un nouveau festival. Nommé pour cinq ans, il espère, en 1985, aboutir à un premier résultat. Cette année, le programme reste traditionnel, il a été établi en deux mois et demi. Mais dès avril sera mise en marche la saison 1981. Il ne s'agit plus seulement d'harmoniser des spectacles pour un mois. Il s'agit de favoriser des activités ponctuelles sur toute l'année, d'utiliser à plein temps le potentiel avignonnais. Pas *un* festival permanent, plutôt des ateliers, une sorte d'université libre de créations, où s'organiseraient des pratiques théâtrales, où l'on viendrait s'instruire du présent et du passé. Une vidéothèque est installée à la maison Jean-Vilar, les spectacles seront systématiquement archivés en video.

Pour inventer l'avenir, Bernard Faivre d'Arcier s'adresse directement aux hommes de théâtre. Il leur propose de se coopter, de mettre en commun leur travail, de choisir dans d'autres disciplines (danse, cinéma, musique) des créateurs ou des œuvres qui participeraient à un projet global poursuivi sur plusieurs années peut-être, et qui serait confronté — si possible sans esprit de concurrence — à celui d'une autre équipe : pourquoi pas Lavaudant avec Engel et Jean-Luc Boutté avec l'Opéra de Paris. C'est une manière intelligente de préserver le bouillonnement et de retrouver la cohérence. Mais tout est question de moyens. La subvention du festival est de 7 600 000 F. La participation de la ville est de 3 500 000 F (y compris les services), celle du conseil général de 1 750 000 F. Cette année, pour renouveler l'équipement technique, en particulier le jeu d'orgue de la cour d'honneur, la ville donne 900 000 F, le conseil régional 550 000 F, l'Etat 300 000 F. Bernard Faivre d'Arcier ne refuse pas le rôle de producteur chargé de trouver l'argent, en établissant des échanges avec les festivals étrangers. Avignon est régional, national et international.

COLETTE GODARD.

Programme

● **COUR D'HONNEUR** : « le Conte d'hiver », par Jorge Lavelli, « La Malédiction », montage de textes sur les enfants d'Œdipe, par Jean-Pierre Miquel. La danse : Jennifer Muller, Luis Falco, Lar Lubovitch.

● **THEATRE MUNICIPAL** : « le Nouveau Menoza », par la Comédie de Caen qui, d'autre part, présente ses pratiques d'acteurs et deux spectacles aux Pénitents Blancs : « Ella », d'Achtenbach », et « Concert à la carte », de Kroetz ; « Flowers », par Linsay Kemp, travesti anglais ; « Donna Serpente », par les élèves du Stabile de Gêne. La danse : le Ballet municipal d'Avignon.

● **CLOITRE DES CARMES** : une mise en scène de Jacques Lassalle a dû être annulée, le Théâtre national de Chaillot ayant retiré sa part de coproduction pour Avignon. Le spectacle sera remplacé soit par de la danse, soit par une école de théâtre soviétique. « La Double Inconstance », par Jean-Luc Boutté avec la Comédie-Française. « Flaminal Valaire », qui avait fait l'objet d'une mise en voix à Théâtre ouvert, par Jacques Kraemer.

● **CLOITRE DES CELESTINS** : « Peines d'amour perdues », par l'Ecole du T.N.S., mise en scène de Jean-Pierre Vincent. « Ecouter mourir », théâtre musical de Dao, par Martinoty. Le groupe hollandais Willem Brenker, et les élèves d'Alwyn Nikolais à l'école d'Angers.

● **SALLE BENOIT XII** : « Sept paroles du Québec », spectacles de poésie. « Commedia dell' arte » et « la Noce », par l'ex-Cirque Alfred, de Brno. « Les Mystères de l'amour », de Vitrac, par Viviane Theophilidès, qui n'est pas du théâtre musical, mais la musique y joue un grand rôle.

● **PENITENTS BLANCS** : « Va et vient » et « Pas moi », de Beckett en théâtre musical, par Sobel. La Comédie de Caen, et « Kean », d'après Sartre, par Jean-Pierre Bisson.

● **COUR DE L'ORATOIRE** : Philippe Faure, Elise Ross et des chansons avec Christine Combes et Michel Hermon. Le festival ne s'installe pas à Champfleury qui est en travaux, mais s'adjuge un nouveau lieu : la Condition des Soies, ex-Cirque du Mont de Piété, où le Théâtre-école de Montreuil présentera un éventail de ses pratiques.

Comme chaque année, la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon collabore avec le festival : Jennifer Muller dirigera un stage du 7 au 29 juillet. La biennale du Théâtre d'animation présente cette année les Bread and Puppet qui créeront un spectacle et dirigeront également un stage, Philippe Genty, des théâtres d'ombre.

● **MUSIQUE** : en liaison avec l'IRCAM, des concerts-promenades, du jazz en collaboration avec « la Chapelle des Lombards » et « le Monde de la musique » (sous réserve de l'aménagement d'un lieu), un cycle de musique ancienne, et pour la première fois en France, les communautés religieuses juives de Jérusalem.

● **EXPOSITIONS** : Usages et images de l'eau (avec une programmation musicale) et Jardins de la Méditerranée, appel aux jardins de l'Utopie.

UN ENTRETIEN AVEC M. ROBERT FAVRE-LE BRET

Les principes du Festival de Cannes

M. Robert Favre-Le Bret préside le Festival de Cannes depuis le début, depuis 1946. Il rappelle ici le rôle et les principes de la manifestation qui aura lieu cette année du 9 au 23 mai.

« CE devrait être un bon Festival, *dit Robert Favre-Le Bret*, bien sûr il ne faut pas se référer à l'an dernier, c'était une exception dans l'histoire de la manifestation qui n'a connu que deux ou trois fois une telle succession d'événements cinématographiques.

» Nous sommes devenus très rigoureux pour que le Festival ait un niveau élevé. Cette exigence rend la préparation excessivement difficile, je dirais même pénible. Alternent des phases d'espoir et de désespoir, on construit des châteaux de cartes, en mars tout peut s'effondrer : les films ne sont pas prêts, ou bien les producteurs ne veulent plus prendre le risque du Festival.

» Un « film-Festival », un film « festivalable », c'est un film qui a toutes les chances de provoquer par ses qualités propres, par son originalité, quelquefois par ses recherches, ou par un style nouveau, l'intérêt des critiques, très nombreux et particulièrement exigeants à Cannes, ainsi que des professionnels. Chaque année, nous nous efforçons de présenter le meilleur de la production mondiale, de refléter l'évolution du septième art. D'autre part, nous nous attachons à chercher de nouveaux talents et à faciliter, par la suite, leur confirmation. Quand on regarde les sélections, on s'aperçoit que nous avons révélé les jeunes cinémas mexicain, tchécoslovaque, suisse.

— *Les sections parallèles n'ont-elles pas contribué aussi à des révélations, prises en compte ensuite par la sélection officielle ?*

— C'est entre 1946 et 1969 que les révélations des jeunes cinémas se sont faites, sans les sections parallèles. Bien sûr, la Semaine de la critique et la Quinzaine des réalisateurs sont des compléments, mais elles sont venues après. Quand on considère les grands prix, on voit que tous les grands noms y sont et que des cinéastes comme Bergman, Altman, Rosi, Antonioni, ont été révélés ainsi. Il faut considérer aussi les autres titres des palmarès. On parle toujours du tiers-monde : nous avons passé des films sénégalais, tunisiens. Il faut bien comprendre : c'est sympathique d'inviter des pays du tiers-monde, mais c'est leur rendre un très mauvais service si les films n'ont pas la même dimension que les autres. Le Festival n'est pas un séminaire. Et puis c'est une arme à double tranchant : une invitation est une chance exceptionnelle si un film est bien reçu, en revanche s'il ne l'est pas, cela peut beaucoup lui nuire.

» Quand on dit que certains pays sont plus favorisés que d'autres, c'est faux. Si l'on regarde les grands prix depuis 1947, on s'aperçoit que l'Italie arrive en tête neuf fois, mais il y avait les Fellini, les Visconti... L'Amérique arrive ensuite avec sept grands prix. La première fois, c'était avec un petit film, *Marty*, de Delbert Mann, qui n'émanait pas des grandes compagnies, une œuvre intimiste, en blanc et noir, qui contrastait tellement avec ce qu'elles envoyaient, et qui était, je ne veux pas dire commercial, je n'aime pas cet adjectif, mais à spectacle. C'était un film d'auteur, comme on ne disait pas encore à ce moment-là.

La relève

» Après les Etats-Unis viennent la France avec six grands prix décernés entre 1953 et 1966 (la grande époque) et puis la Grande-Bretagne, bien sûr, six prix également. Suivent le Maroc, la Suède, l'Algérie, la R.F.A., etc.

» En ce qui concerne les Américains, il y a de jeunes réalisateurs, tels que Schatzberg, Scorsese, Coppola, mais on s'aperçoit que, en France, en Italie, la relève s'effectue difficilement — c'est un peu différent en Allemagne, mais enfin, Schloendorff, Fassbinder, sont déjà des cinéastes confirmés. Cela nous crée de grandes difficultés pour trouver des films. Dans les vingt premières années, le choix était beaucoup plus large. Mais où sont passés les jeunes cinéastes anglais ? Et le Japon, qui a été un de nos plus beaux fleurons, se fait rare.

— *La présence américaine a-t-elle été difficile à obtenir cette année ?*

— L'année dernière, nous avons eu une très grande chance, mais c'est une question de calendrier. Cette année, certains des films sur lesquels nous comptions ne sont pas achevés. Et, c'est toujours comme ça, les grandes compagnies hésitent sur l'opportunité d'envoyer tel ou tel film à Cannes, elles redoutent certains risques surtout lorsqu'il s'agit de budgets importants. Mais nous aurons quand même trois premières mondiales américaines.

» Il ne faut pas rêver. Si nous n'avions pas la participation américaine, italienne, et un peu la France, il serait difficile d'organiser un tel Festival.

» On est beaucoup plus indulgent quand il s'agit des autres manifestations cinématographiques... Ce Festival, que Philippe Erlanger voulait créer en 1939, a été réalisé en 1946. D'emblée, cela a été un Festival fastueux, puisque c'étaient des retrouvailles après cinq années de guerre. Philippe Erlanger m'avait demandé mon aide, je m'occupais à ce moment-là des Ballets de l'Opéra, qui voyageaient beaucoup. Philippe Erlanger dirigeait l'Association française d'action artistique.

» Le Festival a failli être mort-né. Déjà il y avait un certain nombre de contempteurs. Mais les délégations étrangères ont voté une sorte de satisfecit et cela nous a facilité l'obtention des crédits pour continuer. D'ailleurs la puissance de Cannes est d'abord due aux étrangers, c'est pourquoi je suis plein de gratitude envers eux.

» Je me suis pris au jeu, je me suis donc voué à défendre Cannes pour en faire le grand rendez-vous mondial annuel des représentants de l'art et de l'industrie cinématographique. Parce que j'estimais qu'on ne pouvait pas se satisfaire de la seule partie culturelle et artistique. Il fallait aider l'industrie, et c'est ce qui a fait que le Festival a pris son ampleur.

» Bien entendu, dans une telle manifestation où sont réunis des milliers de gens qui ont des intérêts à défendre, il peut y avoir des interventions, des pressions, même la presse ne néglige pas de faire ses pronostics. Mais je puis assurer qu'elles n'ont jamais eu le moindre effet en ce qui concerne les jurés. La seule intervention faite par les représentants du Festival lors de l'installation du jury est d'expliciter la signification du palmarès. Par exemple, pour le grand prix, nous souhaitons, pour le plus grand bien du Festival et du cinéma, que la décision du jury soit ratifiée par un très large public national et international.

— *Les déclarations de Françoise Sagan faisant état justement de pressions exercées sur le jury ont-elles altéré les rapports du Festival avec certains pays ?*

— Elles n'ont pas été prises très au sérieux par ceux qui connaissent le Festival et sont de bonne foi. Des détracteurs il y en aura toujours, ils se transforment généralement en laudateurs, cela dépend si on a pris leur film, ou pas. Depuis le début, j'ai étayé mon action, notre action, sur des principes absolument intangibles : l'honnêteté, l'équité en toute chose, l'unique considération de la valeur intrinsèque des films, une résistance ferme contre toutes les interventions. J'ai toujours fermé la porte à toute intrusion mercantile, idéologique, ou politique. Pour moi, c'est un évangile ; s'il n'avait pas été respecté, le Festival serait tombé en déliquescence. Ce que nous recherchons, avec Gilles Jacob, c'est de maintenir cet esprit qui assure la continuité du Festival.

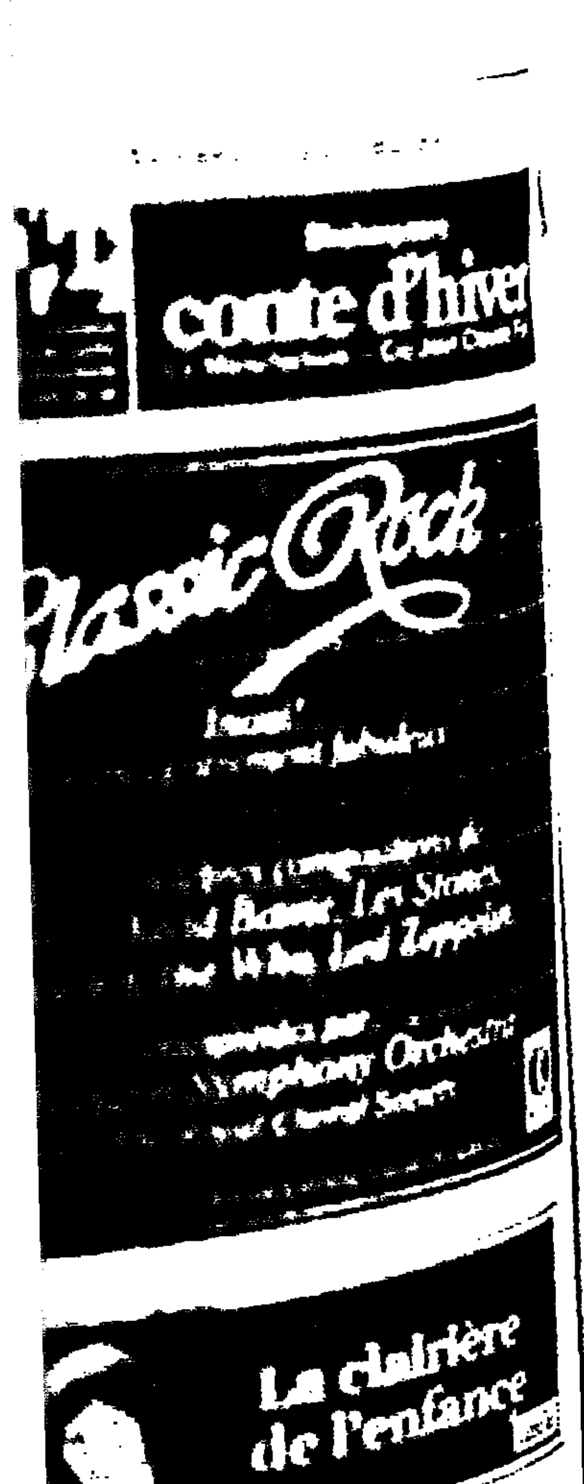
— *Comment voyez-vous son avenir ?*

— Tout dépend de l'avenir de la production cinématographique, bien sûr. Comme je l'ai dit, nous sommes un peu préoccupés parce que nous constatons que le nombre de films qui peuvent nous être destinés diminue singulièrement. Je souhaite que ce ne soit qu'une éclipse. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

■ **Retenu par une mise en scène en Allemagne, Ingmar Bergman ne pourra présider le jury du Festival, comme cela avait été prévu.**





DISQUES



Jazz

MARTIAL SOLAL : « SUITE FOR TRIO »

En une année placée sous le signe du patrimoine, un disque de Solal paraît parfaitement illustratif de la contribution d'un artiste de France au jazz, art afro-américain par ses origines, mais aussi musique d'une époque, et d'un espace géographique qui excède largement celui des Etats-Unis.

Ces apports nationaux à des types d'expression pour lesquels les frontières sont poreuses apparaissent aussi vieux que la musique elle-même. L'Anglais Dunstable a travaillé « à l'italienne », les Flamands se sont faits héritiers de l'Ecole Notre-Dame, et Lully a créé l'Opéra français après assimilation des traditions du pays adoptif, et au moment où l'Europe entière se laissait inspirer par les danses qui régnaient à Versailles et à Paris.

Le jazz n'est qu'un de ces grands courants de la pensée musicale qui se diffuse et s'infiltre partout et s'offre à la diversification. Il peut être, d'autre part, musique très élaborée, et musique très improvisée. L'album récent de Solal présente au recto l'un de ces aspects et, au verso, l'autre. L'écriture de la « Suite » (face I) a dû nécessiter, pour exécution impeccable, au moins deux jours de répétition. Les improvisations pures, sur trois « standards » (face II) n'ont dû exiger qu'un bref moment de mise au point pour la « balance du son » et la détermination d'un ordre des séquences.

La *Suite for Trio* est un renouement de Solal avec le jazz fortement construit que souvent il pratiqua et qui nous valut, en 1969, la *Suite en ré bémol pour quartette*, dont furent interprètes Roger Guérin, Paul Rovère, et le rescapé Daniel Humair que nous retrouvons ici.

Daniel Humair, fidèle compagnon de route de celui qui se révèle aussi remarquable compositeur que prestigieux pianiste, sait être par intelligence et compétence, l'homme d'à peu près toutes les situations, et suit, dans ce recueil, Solal, avec allégresse, en les parties les plus rapides. Parfois, il semble même deviner vers quoi le *soliste se dirige et le savoir avant* ce dernier.

Le bassiste du trio mérite les éloges renouvelés auxquels la critique commence de l'habituer. Il s'agit de Niels Orsted-Pedersen, qui se situe aujourd'hui tout en haut de la hiérarchie en son domaine, aux côtés de Ron Carter et de Charlie Haden. Il sait jouer extrêmement vite, comme il est de mise en la nouvelle confrérie. C'est un virtuose de l'aigu. Mais il a aussi un « drive », une poussée *irrésistible, qui s'exerce, même en* tempo d'enfer, dans le dos d'Oscar Peterson, ou de Solal, étonnés. Pardessus le marché, Orsted-Pedersen avec sa force musculeuse, son attaque, son volume sonore, est à la semblance d'un Ray Brown.

Que fallait-il pour honorer de nouveau Solal, musicien français de nature — et de statut — internationale ? Cette *Suite for Trio* ? Rappelons, c'est un bon prétexte, qu'il *fut prophète en son pays pour* les musiciens qui le prirent pour partenaire : Django, Béchet, Clifford Brown, Gillespie (chez Averty), Lee Konitz, Warne Marsch, et cent autres. N'oublions pas la musique de films qu'il fabriqua pour *A bout de souffle*, ou *Deux hommes dans Manhattan*, et beaucoup d'autres encore. Saluons en lui l'homme qui n'a jamais abjuré ses principes, celui-ci, notamment qu'il maintient lorsque, avec lui, nous discutons : *« La liberté est authentique non quand elle renonce à tout rythme, tout tempo, tout thème, toute trame harmonique, mais lorsqu'elle* se joue *d'un ensemble de contraintes choisies. C'est pourquoi nous aimons rire* avec *les* standards. »

Il serait étonnant que l'on ne *reparle pas demain de l'œuvre* éminemment jazziste, et patrimoniale, de Martial Solal (1).

L. M.

(1) Martial Solal : *Suite for Trio*, avec Daniel Humair et Niels Henning Orsted-Pedersen. Disque M.P.S. 0068 301.

Rock

PRETENDERS : trois singles qui ont atteint le sommet des charts en 1979 et un 33 tours qui, une semaine après sa sortie, a gagné la première place en Angleterre : produits par Nick Lowe et Chris Thomas, les deux meilleurs producteurs du moment, les Pretenders se sont imposés en l'espace de quelques mois comme un groupe de dimension internationale. De ces groupes qui confèrent au rock son caractère d'universalité, qui, à la manière des Beatles ou des grands apôtres des années 60, proposent un rock *populaire en mélangeant les éléments.* Leurs chansons sont de format traditionnel avec des couplets, *des refrains*, des thèmes gavés d'harmonies pour séduire l'auditeur. Leur singularité se reconnaît à des détails de style, une guitare farouche, un changement de rythme inattendu, un arrangement audacieux ou un son insolite. Tout cela est mené sans *accroc, de façon à ne pas heurter* la progression du morceau. Mais surtout, il y a la voix *superbe de Chrissie Hynde, qui* joue de la guitare, écrit et compose l'essentiel des titres. Une voix unique, qui charge de sensualité chacune de ses intonations, qui donne le ton et la couleur des mélodies, qui change d'expression et de timbre selon les atmosphères choisies. Les chansons des Pretenders sont comme autant d'hymnes qui impriment l'air de leurs couleurs. Car si les Pretenders sont absents dans dix ans, quoi qu'il arrive, *leurs morceaux seront collés aux* souvenirs de nos années 80. (33 t., Pathé-Marconi 63609.)

LIVRES



Arts

GRAVURE ET PHOTOGRAPHIE

La collection les Grands graveurs aux Arts et Métiers graphiques manquait d'un catalogue des préimpressionnistes : l'école de Barbizon (Daubigny, Dupré, Millet, Théodore Rousseau), les paysagistes Boudin et Jongkind, Corot qui a, le premier, parlé d' « impression ». Michel Melot rassemble ces œuvres complets, d'ailleurs fort inégaux, puisque de trois pièces pour Boudin, on passe à cent cinquante pour Daubigny. L'ambiguïté de la collection, entre l'érudition et la vulgarisation, s'accentue. Ce volume laissera les amateurs avertis légèrement insatisfaits, d'autant plus que les reproductions ont perdu en qualité depuis le merveilleux catalogue Degas.

Que sont les catalogues de gravures à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, comment se sont-ils constitués, sur quels critères ? Avec leur réédition, la question devient pressante.

Ces catalogues ne sont « complets » que dans l'idée des catalographes du dix-neuvième, avec de sensibles différences suivant les artistes. On sait le partage fait traditionnellement entre la gravure dite de « reproduction » (d'après une œuvre existante) et la gravure *« originale ». A l'usage, la distinction* se révèle très souple.

Qu'est-ce qu'une œuvre originale dans un domaine où *la collaboration* de plusieurs mains était si fréquente ? Pour des raisons largement économiques, mais aussi politiques (on est à l'époque du fouriérisme), les artistes travaillaient souvent en équipe. La gravure sert d'abord à multiplier les images, et les images se multiplient avec le développement de la bourgeoisie : le premier magasin illustré français date de 1843. L'invention de la photographie est officielle en 1839 ; son inventeur, Niepce, s'intéressait d'abord à la lithographie et à la reproduction mécanique des œuvres d'art (la gravure sans graveur). Le monopole de la technique photographique s'installe bientôt dans les publications de presse, les graveurs doivent alors prendre une voie purement artistique, produire des œuvres « originales ».

Le néo-classicisme avait chassé l'eau-forte au profit de la gravure au burin (plus appropriée au dessin académique). Les peintres de l'école de Barbizon vont participer, à partir de 1840, au renouveau de l'eau-forte (et de l'estampe originale), qui correspond parfaitement à leur sentiment anti-académique de la nature. Les photographes, en retour, qui voudront faire de leur technique un art, recevront la leçon de Barbizon.

Les merveilleux « gribouillages » de Corot, obtenus par la technique du *cliché-verre*, contribuent au débat. Longtemps méprisé par le public, autant que par les artistes, le cliché-verre, surtout pratiqué par Corot, est une de ces formules intermédiaires entre la gravure et la *photographie*, avec lesquelles on mesure bien le renouvellement des techniques de production de *l'image au dix-neuvième siècle.*

J.-F. C.

★ Michel Melot, *l'Œuvr gravé de Boudin, Corot, Daubigny, Dupré, Jongkind, Millet, Théodore Rousseau*. Arts et métiers graphiques.

DAUMIER ET LA SCULPTURE, de Jean Cherpin. Admirateur inconditionnel d'Honoré Daumier, Jean Cherpin a accumulé des documents nombreux, inconnus, inédits. Il s'attache plus spécialement à l'étude des sculptures, dont certaines furent et demeurent contestées, en les replaçant dans un contexte historique jusqu'ici mal mis en lumière. (Editions de la Revue moderne, 14, rue de l'Armorique, Paris.)

Cinéma

LA MUSIQUE DU FILM, d'Alain Lacombe et Claude Rode : Un gros et indispensable ouvrage *sur l'histoire et le rôle de la* musique de cinéma. Quelques chapitres d'étude passionnants, et un impressionnant index alphabétique, des biofilmographies de compositeurs du cinéma international. Il y a, aussi, des annexes consacrées au jazz et *à la pop music et une disco*graphie sélective. Un travail de premier ordre. (Editions Francis *van de Velde, 516 p.*)

JANE BIRKIN, de Jean-Philippe *Thomann : Ecrit avec plus de* passion que de sens critique par un jeune homme de dix-huit ans, ce livre, qui peut se lire en une heure, fait la promotion de Jane Birkin, comme un long article d'attaché de presse. Avec de nombreuses photographies (mal reproduites) pour vanter les charmes de l'actrice. (Editions PAC, collection Têtes d'affiche, 192 p. ill.)

A. W.

COURRIER

La recherche architecturale

La publication de l'entretien de Frédéric Edelmann avec Jacques Lucan, rédacteur de la revue A.M.C. éditée par la Société française des architectes (anciennement S.A.D.G.), a suscité diverses réactions, en particulier celle de Philippe Boudon que nous publions ici. Philippe Boudon est membre de l'Association pour la recherche en architecture (AREA). Il a notamment publié, aux éditions Dunod, Pessac de Le Corbusier *— sur la première réalisation d'ensemble de l'architecte, près de Bordeaux, —* Sur l'espace architectural *— ouvrage dans lequel il tente d'établir les bases scientifiques d'une « épistémologie architecturale », — ainsi que* Richelieu ville nouvelle *et une analyse du* Dictionnaire raisonné de l'architecture *de Viollet-le-Duc (en collaboration avec Damisch et Deshayes).*

Je ne peux que souscrire aux propos tenus par M. Jacques Lucan dans *le Monde* du 21 février 1980, dans la mesure où il se fait l'avocat d'une recherche architecturale contre laquelle il est, de la part de quiconque, mal venu de s'insurger — *et quel que soit le niveau* de sa qualité scientifique, — car il n'existe aucune structure d'accueil pour une recherche architecturale continue et il n'en a jamais existé. Information majeure qu'il conviendrait de transmettre aux lecteurs si des propos leur sont tenus sur la recherche architecturale. Sur *cette question, les pouvoirs* publics n'envisagent que l'hypothèse pour un horizon lointain d'un statut d'enseignants-chercheurs. Comme, malheureusement, même le statut d'enseignant tout court n'est que contractuel et qu'on a du mal depuis des années à sortir de cette situation, on ne peut entendre qu'avec la plus grande circonspection et sans illusions les propos des pouvoirs publics.

J'ajouterai qu'en conséquence il est également mal venu de formuler des critiques à l'égard de l'enseignement de l'architecture et finalement de l'architecture elle-même : il faut s'en satisfaire.

Faire de l'enseignement de l'architecture une priorité, suivant les termes du ministre de l'environnement et du cadre de vie, n'a pas de sens si aucune mesure n'est prise en ce qui concerne la recherche architecturale. Faire de la promotion de l'architecture (je pense à l'opération « Mille jours de l'architecture » qui ne comporte aucune action concernant la recherche architecturale) sans un enseignement qui bénéficie d'une recherche en amont, c'est mettre un emplâtre sur une jambe de bois et soigner l'effet sans soigner la cause.

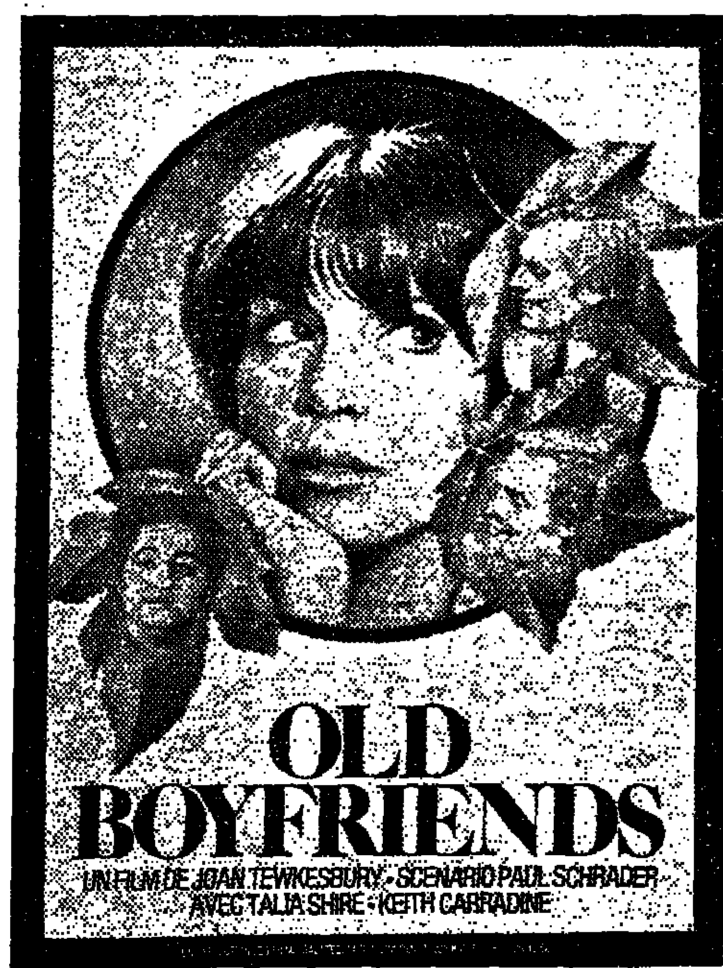
Maintenant, en ce qui concerne le fond, je pense que la recherche architecturale s'honorerait de propos conformes à la réalité et, tout en étant d'accord avec Jacques Lucan sur sa description de la conjoncture dans laquelle s'inscrit la recherche architecturale, je ne le suis pas sur trois points.

Premièrement, il est faux de dire que les historiens d'art ne s'intéressaient pas aux périodes postérieures au dix-huitième siècle avant les architectes. Notamment en ce qui concerne l'histoire urbaine dont parle Jacques Lucan, des travaux ont été faits par des historiens d'art en France (1).

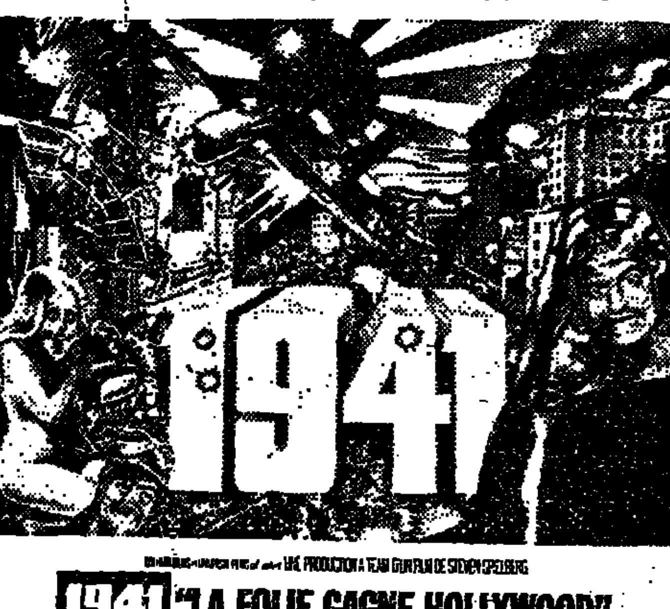
Deuxièmement, il est tout à fait exagéré de dire que c'est autour de Bernard Huet que s'est constitué un nouveau travail sur l'architecture. Bien d'autres chercheurs, heureusement, existaient et existent, même si les pouvoirs publics feignent de l'ignorer. La nécessité d'une recherche architecturale est un fait social et non un fait individuel. Et, s'il est bon que des Français rapportent des nouveautés de leurs études aux Etats-Unis (B. Huet mais aussi M. Emery et d'autres), il n'est pas mauvais que la France y ait exporté des enseignants (A. Grumbach et d'autres) ou des ouvrages de recherche traduits.

Troisièmement, il ne me paraît pas bon d'amalgamer « recherche » et « revue » sous l'effet d'une critique unique comme le donne globalement à penser la réponse de Jacques Lucan à vos propres critiques d'hermétisme. L'hermétisme notamment, s'il est critiquable en matière de revue — sensée communiquer, — n'est aucunement un paramètre d'appréciation scientifique en ce qui concerne la recherche : la formule $e = mc2$ est pour moi hermétique. On ne peut donc amalgamer l'appréciation critique d'une revue et la critique scientifique d'une recherche.

(1) *Cf.* Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy, Françoise Hamon, Jean Blécon, *le Système urbain du quartier des Halles*, Paris, C.N.R.S., 1977. Etude entreprise vers 1962.









L'Office national de diffusion artistique

Un âne pour porter les prophètes

Institué au printemps 1975 par Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, l'Office national de diffusion artistique (ONDA), dont on redoutait le pire, s'affirme, après cinq ans d'existence, un instrument capable « d'élargir le cercle des connaisseurs ».

Non seulement l'Office que dirige Philippe Tiry a compensé les manques d'une décentralisation essoufflée, mais il a su également faire reculer les frontières de la diffusion au-delà des circuits officiels et subventionnés. Aujourd'hui l'ONDA n'apparaît pas comme un simple distributeur d'argent, mais comme un organisme qualifié au service des professionnels du spectacle.

EN 1975, la création de l'Office national de diffusion artistique (ONDA) avait soulevé un tollé général des professionnels regroupés au sein des syndicats de personnel, de l'ATAC et du Syndéac. L'ONDA leur apparaissait comme un organisme au service d'une politique ministérielle soucieuse de masquer les faiblesses de son action et les manques de son budget.

La volonté avouée de Michel Guy était de favoriser la circulation des productions théâtrales, musicales et chorégraphiques, lesquelles, pour des raisons techniques et financières, ne dépassaient pàs leur lieu de création.

L'Office, doté des pouvoirs que procurent les moyens financiers, risquait d'être, en effet, une sorte d'imprésario d'Etat exerçant une dictature au profit de productions prestigieuses. La nomination de Philippe Tiry pour le diriger offrait les perspectives d'une politique différente, soucieuse avant tout de prolonger la décentralisation. Il fallait une certaine mauvaise foi pour ne pas l'admettre.

Philippe Tiry, ancien directeur de la Maison de la culture d'Amiens, fut un des sept membres fondateurs de l'ATAC, dont une des vocations était de permettre la diffusion des œuvres. C'est du reste en raison de l'incapacité de l'ATAC à remplir cette mission que fut créé l'ONDA.

Etabli en association loi de 1901, il n'est pas un tourneur de plus. Il intervient auprès des entreprises d'accueil, en prenant en charge une partie du déficit entraîné par l'écart financier entre le coût d'un spectacle et les recettes de celui-ci. Cette aide à l'achat est fonction de la validité d'une action et d'une programmation et de ce que Philippe Tiry nomme *« le plus juste prix »*. C'est-à-dire ne pas faire vendre au rabais mais améliorer la rentabilisation d'une tournée en favorisant sa cohérence. Autrement dit diffuser mieux pour diffuser plus. *« afin d'élargir le public et de multiplier les possibilités de confronter les œuvres à une population donnée »*.

Pour Philippe Tiry, *« opposer la création à la diffusion est une « perversité » de l'esprit. En effet, que diffuse-t-on sinon des créations ? En outre, dans la mesure où notre intervention permet aux compagnies de mieux exploiter leur spectacle, nous apportons notre soutien à la création. Il faut toujours un âne pour porter le prophète »*.

Conseilleur - payeur

En 1979, les prophètes avaient nom le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le Théâtre des Deux-Rives, Peter Brook, Jean Bois, le groupe 41-12, le Théâtre Stu, Pip Simons et bien d'autres encore, puisque un peu plus de quarante troupes ont vu l'achat de leur spectacle facilité par l'ONDA. Cependant le théâtre n'est pas son seul souci. La musique et la danse ont pu également élargir leur audience : 14 orchestres ou ensembles musicaux en 1977 et 1978, 15 compagnies chorégraphiques en 1977, 20 en 1978 (Jennifer Muller, Carolyn Carlson, Peter Goss, Moébius, Bagouet). Pour 1979, le total des opérations de l'ONDA a été de 589. Elles ont permis 2 126 représentations (théâtre, danse, musique) réparties dans 379 villes. Sont ainsi touchés le milieu rural (20 %) et les villes moyennes de 10 000 à 30 000 habitants.

Ces chiffres, en regard de la diffusion, sont éloquents, mais l'atout de l'ONDA est de ne pas s'en contenter et de s'attacher à être un organisme d'information et de rencontre ; d'avoir tissé des liens de confiance mutuelle avec tout un réseau de correspondants (475 en 1975, presque 1 000 actuellement), de structures et de statuts divers ; d'avoir favorisé les échanges entre les uns et les autres ; d'avoir brisé les isolements. Par son action pédagogique auprès de certains élus locaux, d'animateurs d'association ou de M.J.C., l'Office, de La Roche-sur-Yon à Saint-Lô en passant par Dole ou ailleurs, a provoqué la naissance de points d'actions culturelles. Il se montre aussi un incitateur actif puisqu'il n'hésite pas, pour faciliter leur mise sur pied, à prendre des risques financiers sur toute une saison. En effet *« la tournée ça n'est pas tout, il faut pour que la diffusion ait un sens des cellules d'accueil bien implantées »*.

En faisant prendre conscience aux autorités locales des aspirations latentes et aidant à les satisfaire — *« En provoquant les besoins on arrive à provoquer les budgets »*, — l'ONDA apporte un démenti à ceux qui voyaient dans son existence *« un prétexte pour les collectivités locales de différer l'implantation d'équipes d'animation »* (*le Monde* du 5 mai 1976).

Pour les compagnies, ainsi que le font remarquer le Théâtre du Campagnol et celui de l'Aquarium, cette décentralisation parallèle suscitée par l'ONDA a le mérite de permettre la rencontre d'un autre public avec lequel le contact est souvent plus fructueux.

Des commentaires, il convient de retenir la convergence du propos. Entreprises (petites ou grandes), compagnies, tourneurs, chacun — en dehors de l'aide financière — s'accorde à voir en l'Office un organisme professionnel sur lequel on peut s'appuyer. Comme tout ce qui dépend du ministère de la culture et de la communication, ce printemps 1980 n'est pas rose. Le budget d'intervention est passé de 3 932 000 francs l'année dernière à 3 650 000 francs pour cette année.

L'ONDA va cependant s'évertuer à ne pas trop restreindre son action, même à l'affiner. *« Maintenant*, dit Philippe Tiry, *nous avons appris à maîtriser le terrain. Nous allons chercher à développer de nouveaux points d'accueil et à renforcer notre rôle pédagogique. Amener nos partenaires à mieux organiser leur saison et leur public, à mieux rentabiliser financièrement et culturellement. »* Donc, ne pas perdre de vue cette incessante préoccupation : informer-former-décloisonner. Peaufiner l'image de marque d'assistance-conseil. En effet, *« à la limite, l'idéal*, dit Philippe Tiry, *serait de ne plus avoir d'argent et qu'on vienne toujours nous consulter comme un organisme professionnel »*. Hélas ! le marasme financier dans lequel est plongée la profession du spectacle, entreprises d'accueil et de création mêlées, les difficultés de trésoreries des compagnies dont les subventions vont être versées par fraction, ne permettent pas d'envisager que le « conseilleur » ne soit pas aussi le payeur.

DOMINIQUE DARZACQ.

SAISON FLAUBERT A ROUEN

Un centenaire de quelle jeunesse !

IL y a cent ans, en 1880, Gustave Flaubert mourait à Croisset, à deux pas de Rouen, le 8 mai, entre 11 heures et midi. Il venait de mettre dans un sac quelques affaires pour aller passer un ou deux jours à Paris, puis pour revenir à Rouen qu'il n'aimait pas quitter. Il avait pour sa ville un attachement viscéral. Elle le lui rend bien. Et la célébration de son centenaire n'est que prétexte à fêter une vieille liaison.

Avec le concours des étudiants et lycéens a été réalisé un spectacle léger de quarante-deux minutes, « Gueuloir pour un adolescent à Rouen », joué par trois comédiens avec un peu de vidéo, et qui tourne dans les lycées.

Ce spectacle alerte tout de suite les lycéens, car les pages qui y sont dites ont été écrites par Flaubert quand il était là, lui aussi, en classe, quand il avait quinze, seize, dix-sept ans... A cet âge-là, Flaubert écrivait avec plus d'allant et d'aisance que par la suite. Dans les textes comme *la Peste à Florence, Agonies, pensées sceptiques, Smarh, Mémoires d'un fou, Rage et impuissance*, les élèves entendent avec étonnement les impatiences, le « ras-le-bol », la critique pénétrante, qu'ils ressentent aujourd'hui.

Un autre texte de ces années de jeunesse, *Bibliomanie*, dans lequel Flaubert raconte un bonhomme littéralement amoureux des livres, ne respirant que pour les livres, mais ne sachant pas lire du tout, touche, par l'absurde et la gaieté, ceux des lycéens qui ne sont pas fous de lecture, qui, le soir, allument plutôt la télévision, même en apprenant leurs leçons ou en faisant leurs devoirs.

Ce montage, « Gueuloir pour un adolescent à Rouen », a été « piloté » par un professeur de lettres du lycée, Alain Van Der Malière, qui a écrit et mis en scène aussi le deuxième spectacle de ce centenaire, « Flaubert, théâtre-roman ».

Là aussi les lycéens ont participé à la création de la pièce, l'ont discutée en classe, ont suivi les répétitions.

Cette pièce a été jouée du 14 au 22 mars, au théâtre Maxime-Gorki, à Petit-Quevilly, un ancien cinéma d'un faubourg de Rouen réaménagé en théâtre avec un équipement convenable. Elle tournera ensuite en Normandie.

C'est un spectacle excellent, qui n'« actualise » pas arbitrairement Flaubert, mais qui tient compte des récentes informations sur la vie et les manuscrits de l'écrivain, et des réflexions nouvelles, notamment celles de Jean-Paul Sartre dans son « hénaurme » livre : *l'Idiot de la famille*. Livre d'une intelligence entière, et consciencieusement étayé, car Sartre, peut-être depuis son enfance, en tout cas depuis son séjour au Havre avant guerre, a assimilé les détails des sources et des actes de Flaubert. Il sait tout sur Flaubert, mieux que les érudits rouennais les plus fanatiques.

Prenant appui sur les recherches de Sartre, dans son livre *l'Idiot de la famille*, la pièce présente d'abord le cas de Flaubert enfant, qui refuse d'apprendre à lire jusqu'à l'âge de neuf ans, semant presque la panique dans la famille, puis qui, soudain, en quelques mois, même en quelques semaines, se met à écrire des drames historiques, des récits, met en scène ses propres pièces avec des camarades. On voit comment Flaubert s'insurge contre les « modèles » familiaux ou sociaux, puis, s'instituant auteur-metteur-en-scène-comédien, prend sa revanche et affirme une identité par le seul « jeu ».

Pour la vérité

Nous voyons ensuite Flaubert juste après le lycée. C'est la contestation active. Avec ses copains, il invente un anti-pantin à tout faire, le Garçon, préfiguration d'Ubu. *« Le Garçon représente à la fois le bourgeois louis-philippard et le farceur qui se moque des bourgeois. Flaubert et ses amis pouvaient satisfaire, par son intermédiaire, aussi bien leurs aspirations idéalistes que leur sens aigu de la satire et de la farce »*, écrit M. Jean Bruneau. Mais, presque aussitôt, pour éviter l' « embourgeoisement », Flaubert prend le parti de faire le malade, même d'être définitivement malade.

Aliénation à l'écriture et même sur-aliénation vont se combiner avec la maladie pour échapper à un *« destin de classe »*.

La troisième partie de « Flaubert, théâtre-roman » est une mise en scène de l'attitude de Flaubert devant les journées révolutionnaires de 1848, à travers la correspondance et des pages de *l'Education sentimentale*.

L'attitude est double. Prisonnier de son système, Flaubert méprise, et même « nihilise », l'Histoire immédiate, mais en même temps, avec scrupule, il réinvente les journées de février et de juin, et dégage l'état d'esprit et les réflexes des ouvriers de Paris au fur et à mesure des décisions du pouvoir.

Flaubert étudie la part de la « montée » lente du désespoir, de la colère, et celle des accidents de hasard qui déclenchent, dans telle ou telle rue, l'émeute. A la phrase de Lamartine décrivant les ouvriers *« amaigris par quatre mois de chômage et d'agitation »* répond celle de Flaubert montrant *« des figures amaigries par la faim, exaltées par l'injustice »*.

Le mérite de la pièce jouée à Rouen est de faire sentir en même temps ce que Flaubert pensait de la conduite de l'écrivain face à ces événements de l'Histoire immédiate. C'est l'éternel partage : souci de vérité, opinion personnelle. *« Je me borne à exprimer ce qui me semble le vrai. Tant pis pour les conséquences »*, dit Flaubert qui sait que son livre va dresser contre lui tout le monde : *« Les patriotes ne me pardonneront pas ce livre, ni les réactionnaires non plus »*. Reste l'opinion personnelle. Flaubert en a une, comme tout un chacun. Il est parmi les ouvriers. Mais son opinion, dit Flaubert d'une façon moins normande qu'il ne paraît, *« l'écrivain peut la communiquer, mais je n'aime pas à ce qu'il la dise »*.

La dernière partie de la pièce est une présentation de *Bouvard et Pécuchet*. Actualité de Flaubert dans ce livre : fin du roman d'analyse, mort du personnage romanesque, disparition de l'écrivain lui-même (Flaubert notait dans ses brouillons comment il allait s'employer à faire croire par le lecteur que lui-même, Flaubert, était décidément idiot, bon à rien, comme tout abruti se mêlant d'écrire).

Le 8 mai, jour anniversaire de la mort de Flaubert, sera donnée à Rouen, à Croisset plus exactement, un troisième spectacle Flaubert, musical celui-là : « L'attirante fantasmagorie des réalités sentimentales ». Nous y verrons l'une des passions les moins étudiées de Flaubert, celle de la musique.

Partout, à Rouen, à Paris, à Genève, à Marseille, à Constantinople, à Naples, Flaubert courait à l'opéra. Il aimait beaucoup Berlioz, Gluck, les Italiens, et par-dessus tout Mozart. *« Les trois plus belles choses que Dieu ait faites*, écrivait-il à Louise Colet, *c'est la mer*, Hamlet, *et le* Don Juan *de Mozart. »*

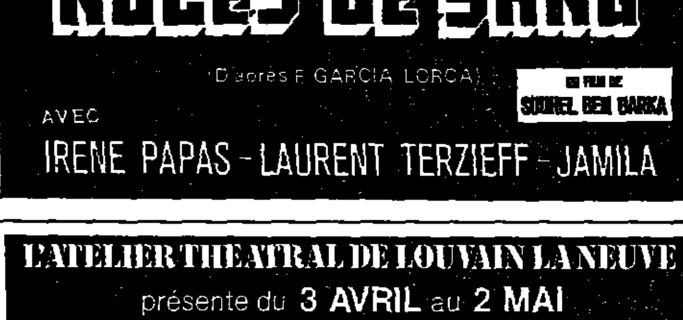
Il avait pour ami, à Rouen, un musicien attachant, Polonais exilé, ami de Chopin, Antoni Orlowski, qui avait pris pour pseudonyme Bovéry, presque Bovary. Orlowski, à partir de 1836, dirigea à Rouen le Théâtre des Arts, où Flaubert a situé des scènes de *Madame Bovary* — il fait allusion à la présentation de *Lucia de Lammermoor*, en avril 1841.

Ce « théâtre-concert » donné le 8 mai à Croisset achèvera la commémoration du centenaire en redressant les erreurs admises sur les liens de Flaubert et de la musique. On entendra, à la fin, la phrase de Maxime du Camp qui créa le malentendu : *« Son oreille était si extraordinairement fausse qu'il n'est jamais parvenu à retenir un air, fût-ce une berceuse. »*

MICHEL COURNOT.









Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. : le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage); lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 20 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf mardi et dim.).

OYVIND FAHLSTROM. Rétrospective. — Le 27 mars, à 18 h. 30, débat avec *J.-J. Lebel : « Prendre* soin du monde ». Jusqu'au 31 mars.

ADOLF WOLFI. — Jusqu'au 7 avril.

ACCROCHAGE 4. — Jusqu'au 2 juin.

ATELIER 20 : Scanreigh et Jully. Jusqu'au 21 avril. — **LA PHOTOGRAPHIE EXPERIMENTALE ALLEMANDE, 1918-1940.** Jusqu'au 12 mai. **ATELIERS PHOTOGRAPHIES** : Matsuoka. Jusqu'au 31 mars.

HISTOIRES DE VOIR. — Les itinéraires de l'Atelier Dessin. Atelier des enfants sauf mardi et dimanche, de 14 h. à 19 h. — Jusqu'au 19 avril.

C.C.I.

L'OBJET INDUSTRIEL. — Jusqu'au 9 juin.

NOUVELLE CUISSON. — Jusqu'au 5 mai.

B.P.I.

MICHEL DE GHELDERODE, ou la comédie des apparences. — Jusqu'au 7 avril.

UNE HISTOIRE DES MILLE ET UNE NUITS DANS KORBA. — Jusqu'au 31 mars.

MUSÉES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril). Jusqu'au 5 mai.

MUCHA (1860-1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place *Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée :* 9 F; sam. : 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril.

L'AMERIQUE AU SALON DES INDEPENDANTS. — Grand Palais, avenue Wiston-Churchill (296-89-68). De 11 h. à 19 h.; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

VIOLLET-LE-DUC 1814-1879. — Grand Palais, entrée place Clemen*ceau (544-40-41). Entrée : 13 F :* sam. : 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.

CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 avril.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE, A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26) Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

GILLES AILLAUD : Le proche et le lointain. — **BOUBAT** : Photographies. — **BERNARD MONINOT** : Peintures et dessins — ARC au Musée d'art de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 avril.

AZULEJOS. Faïences murales au *Portugal du quinzième au vingtième* siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Du 28 mars au 12 mai.

DONATION MASUREL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h.; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi, 6 F (gratuite le 20 mai). Jusqu'au 25 mai.

PARVINE CURIE. Prix Bourdelle 1979. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 12 mai.

DEGAS. La famille Bellell : variation autour d'un chef-d'œuvre. — (Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 avril.

ILE SAINT-LOUIS. — *Jusqu'au* 15 juin. — **LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET.** — Jusqu'au 26 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 mars.

VISAGES D'EUGENE CARRIERE. Legs Yvan Loiseau. — Bibliothèque *nationale, salle Mortreuil (voir ci-*dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

TRESORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL. — 1, rue de Sully (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juin.

ANDRAS BECK, Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 8 avril.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. *Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.*

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à *17 h. 15. Entrée : 6 F; le dimanche,* 4 F. Jusqu'au 21 avril.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., *de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F.* Jusqu'en mai.

CHAPEAUX, DE 1750 à 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46) Sauf lundi, de *10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jus*qu'au 13 avril.

LA BRODERIE. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi (et lundi de Pâques), de 10 h. à 17 h. Du 29 mars au 27 avril.

DESSINS D'ENFANTS JAPONAIS A PARIS. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (514-40-41), poste 30-31). Jusqu'au 3 avril.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'en juillet.

L'ŒUF DE PAQUES DECORE, DANS LES PAYS D'EUROPE. — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 6 mai.

IMAGES, ART ET ORDINATEUR. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mars.

CENTRES CULTURELS

CHEZ SOI QUANT A SOI : Amann, Bouillon, Ib et *Ragna Braase*, Dewez, Milhaud, Osman, Pandini, Weber. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

JACK CHAMBERS *(1931-1978). Tableaux et dessins.* — **LESLIE REID.** Tableaux récents. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

LOTTE REINIGER. L'art des ombres chinoises au cinéma. — Décors transparents de ses films. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril.

ARMIN MEHLING. Aquarelles, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril.

ANTOINE VAN DEN EERTWEGH-THEO ELFRING. Aquarelles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

GIUSEPPE PAGANO FOTOGRAFO. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 12 avril.

ROSE, HENTSCHEL, SURINDER-KAUR, RISAM, SASSI, ROJAS, MAES. — Cité internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 10 avril.

ESPACES, TRAVAIL, INDUSTRIES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS. — Exposition de l'Inventaire général. Maison du Nord, 18, boulevard Haussmann (296-10-40), poste 21-62). Sauf dim., de 9 h à 19 h. : sam. de 9 h. à 14 h. Du 28 mars au 30 avril.

UNG NO LEE. Œuvres récentes. — B.I.M.C-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-*de-Ville (278-67-08) Jusqu'au 5 avril.*

CRUZ DIEZ, réalisations monumentales, **ANDRADE, FLORES.** Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 9 mai.

BEZIE, COUDRIN, GUIFFREY. Peintures. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h. à 21 h : dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 12 avril.

FLEURS SUR PAPIERS PEINTS, (1840-1870). Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 24 avril.

L'ACTUALITE 1885-1900 A PARIS. Le musée Grévin, au Forum des *Halles (grand balcon, niveau 1).*

LA SAUVEGARDE DE VENISE, une œuvre internationale. — Mairie annexe du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 avril.

PETITS MEUBLES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE MAITRISE. — Mairie *annexe* du dix-septième arrondissement, 18-20, rue des Batignolles. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

SEM, caricaturiste 1900. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Du 28 mars au 28 avril.

ATILA. Dans l'arc-en-ciel. — Peintures et dessins Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf. dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

GALERIES

GROUPE OBJECTAL. — Galerie M. Fels, *138, boulevard Haussmann* (763-10-23). Jusqu'au 4 avril.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 26 avril.

MAITRES DE L'ABSTRACTION : Poliakoff, Lanskoy, Goetz : œuvres récentes. Galerie Claude-Jory, 4, rue Aubry-le-Boucher (271-60-96). Jusqu'au 14 avril.

EXPRESSION 80 : Goetz, Delaunay, Jansson, Kudo, Lanskoy, Pelayo, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 25 avril.

PRINTEMPS 1980 : œuvres de Kandinski, Kupka, Magnelli, Alliaud, Equipo, Cronica, Hélion, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 avril.

PORTRAITS D'ARTISTES. Œuvres d'Altamira, Carrère, Bustamante, Guillot, Palazzolo, Malle, etc. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 avril.

PHOTOS, PEINTURES, ILLUSTRATIONS, d'Antony, Jan, Garrigues, Grosrichard, Luigi, Manchuelle-Deshayes. — Arteriel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76). Jusqu'au 30 avril.

HERBIN, KIJNO, PICHETTE, TAL-COAT. — Galerie H.-Bénézit, 20, rue de *Miromesnil* (265-54-56). Jusqu'au *18 avril.*

DODEIGNE : Dessins hiver 1980. **LE MEAUX** : autour d'une sculpture. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 19 avril.

ALECHINSKY. *Travaux d'impression*, principalement. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19) Jusqu'au 30 avril.

AMARAL. Floralies. Galerie Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 19 avril.

KAREL APPEL. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30 rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 10 avril.

PIERRE BAEY. Villes et bidonvilles... — Galerie G. Lauble, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

BAUDUIN. Homéomorphies. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 3 mai.

HENRI CARTIER-BRESSON. Photographies. — *Galerie Nouvel Observateur-Delpire*, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 5 avril.

CELAN-LESTRANGE. Dessins aquarellés 1979-1980. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). *Jusque fin avril.*

CHADWICK. Sculptures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 12 avril.

CLAYETTE. Les grandes soirées de la Comédie-Française 1680-1980. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 19 avril.

CUPSA. Peintures et dessins. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 avril.

DA ROCHA. Le territoire des terrains vagues. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 15 avril.

JEAN DEGOTTEX. Les années 50. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 avril.

SONIA DELAUNAY. Un style, soixante-dix ans d'avant-garde. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80).

FAGNIEZ. Aquarelles, gouaches, dessins. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 avril.

BARRY FLANAGAN. — Galerie Durant-Dessert, 43, rue de Montmo*rency (277-63-60). Jusqu'au 3 mai.*

POL FRAITURE. — Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux-Arts (633-95-63). Jusqu'au 13 avril.

FRED. Dessins. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). *Jusqu'au 30 avril.*

GENTILINI. Peintures 1954-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 28 avril.

TIM HEAD. Installation et photo. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 29 mars au 24 avril.

KAWALEVOWICZ. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 30 avril

KLAPHECK. — *Galerie Maeght,* 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PETER KLASEN. — Galerie Adrien *Maeght, 46, rue du Bac* (222-12-59). Jusque fin avril.

MAGGIANI. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 avril.

CHARLES MAUSSION. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 19 avril.

EDO MURTIC. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au *20 avril.*

GINA PANE. Travail d'action. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 26 avril.

PERISSE. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 5 avril.

PETLIN. Pastels. — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 5 avril.

JEAN RENAUDAT. Dessins. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 5 avril.

PUCCI DE ROSSI. Sculptures. — Bar de l'aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 16 avril.

VELICKOVIC. Estampes récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 5 avril.

LAURENT WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 12 avril.

REGION PARISIENNE

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'art et le sport. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h.; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 avril.

BRETIGNY. *Eve Gramatzki* et Alain Martin. Dessins. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

CERGY-PONTOISE. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1980. — Centre culturel A.-Malraux, place de la Préfecture et galeries du Théâtre des Louvrais. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 13 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Chili : droits de l'homme, Saint-François-d'Assise, Cinq femmes chiliennes. — Galerie du Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Jusqu'au 27 avril.

COURBEVOIE. Les poupées françaises. — Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

CRETEIL. Festival international du dessin d'actualité. — Renseignements au 899-75-40. Jusqu'au 6 avril. — *Ville oscillante et musicale :* B. Lagneau et N. Frize. Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende *(899-94-50),* mars.

LE KREMLIN-BICETRE. Espaces *en mémoire : structures inédites de* C. Cofone, W. Skoda et V. Székely. — Antenne culturelle, 35, rue J.-F.-Kennedy (736-06-76). Sauf lundi et *et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au* 29 mars.

LE VESINET. Le Mexique : art populaire, visages, paysages... Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 6 avril.

MARLY-LE-ROI. Sire : Itinéraire d'un peintre. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

MONTREUIL. Jeu, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

NEUILLY. *Louise Barbu : voluptés* vagabondes. — Carat (Iris Clert), 19, rue Madeleine-Michelis (745-66-30). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 10 avril.

PONTOISE. Morice Lipsi, cinquante *sculptures.* — *Musée Tavet-Delacour*, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Images et mémoire d'une ville. — Manège royal. De 14 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 6 avril.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. Tapisserie et poésie. — Salle Gérard-Philipe. Jusqu'au 15 avril.

SAINT-MAUR. Artistes d'outre-Rhin : cent toiles des villes allemandes de Hameln et Siegen. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne.

Les journées nationales de la C.G.T. à Chaillot

Le droit à la culture pour tous

Après le refus du Centre Pompidou d'accueillir les travaux de la C.G.T., c'est au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, que se sont tenues, les 24 et 25 mars, les journées nationales : « La C.G.T. et la culture ».

Une centaines de délégués représentant des unions départementales et des fédérations nationales étaient présents. La Confédération avait également invité à ces journées des praticiens de la culture (plasticiens, directeurs de maisons de la cult[...] bibliothécaires, etc.).

Des réunions en commission, baptisées « carrefours » ont per*mis de confronter les* expériences et de débattre des moyens à mettre en œuvre pour que se concrétise la revendication culturelle.

Dans un copieux rapport d'introduction, M. Marius Berthoux, responsable du service de la politique culturelle de la C.G.T., a rappelé que la Confédération revendiquait « *le droit pour tous les travailleurs à toute la culture* ». Il a précisé également les options de la C.G.T., pour laquelle la culture *ne saurait se circonscrire* aux seuls arts et lettres. « *Les sciences, les techniques, la culture physique, les sports, en font aussi partie.* » Il a vivement engagé les militants syndicaux à être « *les porteurs de la politique culturelle de la C.G.T.* » à l'intérieur des comités d'entreprise et à ne pas déléguer leurs responsabilités. «*La C.G.T. revendique le droit à la culture, comme elle revendique le droit au travail* », a ajouté de son côté René Buhl, secrétaire de la Confédération.

Dans le but de lutter pour la liberté de création, contre l'envahissement des industries culturelles et la standardisation, des campagnes vont être lancées avec cinq objectifs : 1 % pour le budget culturel de l'Etat ; vote d'une loi faisant obligation aux entreprises de verser 3 % de la masse salariale aux comités d'entreprise ; suppression de la T.V.A. pour les C.E. et élargissement de leurs droits ; prise en considération des cultures régionales et immigrées.

D'autre part, la C.G.T. se propose d'organiser une opération « portes ouvertes à la culture dans les entreprises » et des « journées sur les maisons de la culture ». Clôturant ces travaux par une brève allocution, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a annoncé la création au *service confédéral* d'un « conseil culturel », après avoir dénoncé la politique gouvernementale « *d'austérité et de ségrégation sociale* » qui « *aggrave l'appauvrissement culturel* ».

هكذا من الأصل

Théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50) : les 26, 27, 29 mars et 1er avril, à 19 h. 30 : spectacle de ballets ; les 28 et 31 à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
SALLE FAVART (296-12-20) : les 28 et 31, à 19 h. 30 : le Porteur d'eau ; le 1er avril, à 20 h. : récital Jane Rhodes.
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 29, 30, à 20 h. 30 et le 30, à 14 h. 30 : Tartuffe ; les 27 et 31, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; le 26 mars et le 1er avril, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
CHAILLOT (727-81-15). Gémier (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
ODEON (325-70-32) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Folle de Chaillot.
PETIT ODEON (325-70-32) (lun.) à 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T.E.P. (797-96-06), le 29, à 14 h. 30, le 1er avril, à 20 h. : films ; les 28 et 29, à 20 h. 30, le 30, à 15 h. : le Camp du drap d'or ; le 26, à 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris ; le 27, à 20 h. 30 : A contes et à cris.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Dialogue d'une prostituée avec son client.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-33) (mardi). — Débats, le 26, à 18 h. : Architecture industrielle ; à 20 h. 30 : Revue parlée littérature ; le 27, à 18 h. : Pour un portrait de l'artiste ; 18 h. 30 : la Musique contemporaine ; 20 h. 30 : la Grande Peur de l'an 2000. — Théâtre, les 26 et 28, à 21 h. : les 28 et 29, à 18 h. 30 et 15 h. : Théâtre ouvert. — Musique (273-79-95) (mar.), 20 h. 30 : Casta Diva. — Cinéma, les 26, 27, 28, 29 et 30, à 15 h. : Du Gambu Du Pria ; Cinéma expérimental dans les années 20, le 28, à 18 h. : Spéléologie.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer. et mar., à 15 h. 30, sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 27, 28, 29 mars, 1er et 2 avril, à 20 h., le 30, à 14 h. 30 et 18 h. : Moïse.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), le 1er avril, à 18 h. 30 : Mo… Efrati Kol Demama Dance Company ; les 26, 29 mars et 1er avril à 20 h. 30 : le Légataire universel ; les 26, 27, 28 et 29, à 18 h. : Academy of Saint Martin in the fields ; les 27 et 28, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (273-66-95) (dim., lun.), 21 h. : les Totos-logiques (dernière le 29).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 12 h. 15 : Venez partager ma gamelle ; 18 h. 30 : Dr…é Mi. pas folle ; (L.) 20 h. 30, mer. dil. 17 h. : Amélia.
ANTOINE (208-77-71), 20 h. 30, dernière, le 29) : Une dalle de vie.
ARTISTIC-ATHEVAINS (272-26-77) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. ; dim. 17 h., jours impairs : Un silence à soi ; jours pairs : Quatuor à cordes.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Audience ; Vernissage.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir), 20 h. 45, mat. di. 15 h. et 18 h. : Silence, on aime.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeudi, mardi, à 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Flaubert (dernière le 29). — Atelier du Chaudron (328-97-04), ven., sam., à 20 h. 30 ; lun., dim., à 16h. : le Prince heureux. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim. 15 h. 30 : Contes d'hiver.
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), mer., jeu., ven., sam., à 20 h. 30 : Breizh Breiz.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre (dern., le 29).
CHAPELLE SAINT-ROCH (296-46-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Douceur.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). Galerie 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été (dern. le 29) ; Resserre, 20 h. 30 : Mime-parade ; Cotillard et Gru-Gru (dern. le 29).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : J'suis bien.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : L'homme, la bête et la vertu.
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h. 30 : Jacoby-Mime (dern. le 29).
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Negropéen-Express ; Chapiteau Bleu (D. soir, L.), 21 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Vie rêvée de W. Borchert.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L., D. soir), 20 h. 30 ; dim. 16 h. 30 : Michèle Bernard ; (L.), 22 h., Dim. 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30 : mat. dim. 15 h. : l'Atelier.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Epouse prudente.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), Théâtre noir, 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie ; Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-53-93) (Sam., mar., L.), 20 h. 30 : Hyperion (dern. le 31).
MARIGNY (225-20-74) (J.), 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Azalée.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : un Clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer. et dim. 16 h. : la Belle et la bête.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53) I. — (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là (dern. le 30) ; II. — (Sam. et dim.), 16 h : 1re partie du Soulier de satin : A 20 h. : 2e partie : Le 26, 20 h. 30 : Zadig ; Les 27, 28, 1er, 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Lili Calamboula.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques. Le 29, 14 h. 30 ; le 31, 20 h. 30 : Talleyrand le cynique (Rencontres).
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : le Cavalier seul.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 22 h 30 : Rose, les Epines de la passion.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 : Une place au soleil.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h. : Contes et exercices.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : l'Asile ; Amphi, les J., V., S., 20 h. 30, dim., 15 h. : la Mémoire.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mer., V., S., 21 h., Dim., 15 h. : Carmosine (dern. le 30).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : les Orties ; Ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., 20 h. 45 : Artaud-Rol ; Sam., 20 h. 45, Dim., 15 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire (dern. le 2).
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 29, 20 h. 30 ; le 30, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : Sacrée famille.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ? 22 h. 15 : Mythes et termites.
THEATRE NOIR (797-85-14) (Dim soir), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : les Enfants de Zombi (dern. le 30).
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Amour pour amour.
THEATRE 18 (229-09-27) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. Dim., 18 h. : les Trois Femmes lumières ; Mer., J., V., S., 19 h. : la Senorita (en espagnol) (dern. le 29).
THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Poube.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une chambre pour enfant sage.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45, le Bel indifférent ; le Menteur ; 21 h., Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana. A partir du 2, 23 h. 30 : Daniel Roux.
BISTROT DES HALLES (233-33-20) (D.), 23 h. : Bernard Dimey.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; (J., V., S.), 23 h. 45 : P. Triboulet.
CAF'CONC (372-71-15) (D.), 21 h., sam., 19 h. 30 et 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Si être heureuse était conté.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I : 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Les deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle ; II : 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h., sam. et dim., 18 h. et 21 h. : Mollien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : l'Avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani (dern. le 29) ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle Lebo.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : Le président.
FER-PLAY (707-96-99) (J., Mar.), 20 h. 30 : l'Esprit qui vole (J.) à 22 h. : Beija Flor ; 23 h. 15 : Plurielle. Le 30, 22 h. : Rivage.
LA GRANGE AU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.
LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.), 21 h. : Muche (dern. le 29).
LE PETIT CASINO (278-36-50) (Dim.) I. 21 h. : Racontez-moi votre enfance. 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. 23 h. 30 : Chansonges. II. 21 h. : Ça s'attrape par les pieds. 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h. : Alain Aurenche. 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach Bagatelle. 21 h. 30 : G. Langoureau. Le 30, 20 h. 30 : D. Desmas, P. Robin.
SELENITE (354-53-14) (D.). I. 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. II. 21 h. : Sornettes d'alarme.

NOUVEAUX SPECTACLES

Maison de la Culture, Nanterre (721-18-81) (26 et 27, à 14 h. 30 ; 28 et 29, à 20 h. 30) 20 h. 30 : l'Appel du fou, par les comédiens émigrés de Grenoble.

Maison pour Tous, Courbevoie (333-63-52) (28), 20 h. 30 : les Legs.

Dans la région parisienne

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), le 29, 20 h 30 ; le 30, 16 h 30 : Marcovaldo.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h 30 : les Hauts de Hurlevent.
CHATOU, Théâtre L.-Jouvet (952-20-07), le 28, 21 h : Bons Baisiers du Lavandou.
CHELLES, Théâtre, le 27, 20 h 30 : Art Ensemble of Chicago.
CHEVILLY-LARUE, C.C.C., le 29, 21 h : C. Escoudé, D. Lockwood.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (264-51-44), 20 h 30 : Pinocckio (dern. le 28) ; le 30, 14 h. 30 : Sur la grand-route.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), les 28, 29, 31, 1er, 20 h 30 : le Legs.
CRETEIL, MAC A.-Malraux (899-94-50), le 27, 20 h 30 : Marguerite et Boniface.
ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 29, 21 h : Nicolas Frize, électroacoustique.
EVRY, Agora (077-93-50), le 29, 21 h : Peru Folklorico.
GAGNY, T.M.C. (302-48-25), le 28, 20 h 30 : Finale du concours de la chanson française.
GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 28, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet ; sol. C. Maillois (Weber, Chopin, Wagner).
JOINVILLE, Centre Jacques-Prévert (883-22-26), le 27, 21 h : Compagnie Susan Buirge.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : le Revizor (dern. le 30). — Studio, 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Le deuil sied à Electre (dern. le 30).
MALAKOFF, Théâtre-71 (655-43-45), 20 h. 30 : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux (dern. le 29).
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 29, 21 h. : Tango.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81). I, le 25, 21 h. : les Percussions de Strasbourg (Varèse, Mâche, Malec) ; les 26, 27, 14 h. 30 ; les 28, 29, 20 h. 30 : l'Appel du fou. — II, les 26, 27, 14 h. 30 ; le 27, 20 h. 30 : Die schonste zeit im leben.
NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, le 29, 20 h. : Lew Lewis, Waeckless Cric, Lene Louich, Madness ; le 30, 15 h. : Jacno, Strychnine, Jo Lemaire, Flouze, Fischer 2, The Selecter, Dolce Vita.
PANTIN, M.J.C., le 29, 21 h. : Confreectuel.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), le 28, 14 h. 30 : Max Rongier.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 26, 27, 20 h. 30 : Attention au travail.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, M.J.C. (015-26-58), le 28, 20 h. 30 : Jazz Phase Quartet.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C. (464-05-16), le 29, 21 h. : Joël Bara.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 26, 21 h. : Aux limites de la mer.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 27, 21 h. : le Malade imaginaire.
SURVILLIERS, église, le 31, 21 h. : Joseph Colon (Chopin, Liszt).
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 26, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Mozart, Pachelbel). — Chapelle royale, le 26, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. F. Bardot ; Maîtrise de la Résurrection (Mozart).
VILLE D'AVRAY, château, le 31, 21 h. : Atelier musique de Ville-d'Avray, Société des concerts de la ville (hommage à Albert Bruneau).
VILLEDIEU, Commanderie des Templiers, les 26 et 28, 21 h. : Ensemble Clément Janequin.
VILLEPREUX, Théâtre (462-49-97), le 27, 20 h. 30 : les Percussions de Strasbourg (Kabelac, Varèse, Malec).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), les 26, 27, 28, 21 h. : Henri IV.

Danse

THEATRE OBLIQUE (805-78-51), le 26, 18 h. 30 ; le 27, 22 h. : Martine Harmel ; le 31, 20 h. 30, le 1er, 18 h. 30 : Compagnie l'Orne orange.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), 20 h. 30 : Free Dance Song (dern., le 29).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à partir du 31, 20 h. 30 : les Ballets du vingtième siècle (Mahler).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 26, 28, 29, 1er, à 20 h. 30 ; le 29, à 14 h. 30 ; le 30, à 15 h. : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
LA FORGE (371-71-89) : Internationale Dance Connection, les 26 et 29, à 20 h. : Membres du G.R.T.O.P. ; le 28 : Quatre-Vingts ; le 27 : Micheline Lelièvre et Noël Claude ; les 30, 31 : L. Greene, H. Yano, R. Noda (Ma.).
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06) : jeudi, ven., sam., à 18 h. 30 : S. Flechet, J. Sirtez, M. Vossen, S. Kassap (danses-créations).

concerts

MERCREDI 26 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty ; Maîtrise de Radio-France et chœurs d'hommes (Offenbach).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon (Britten, Rosenthal, Barraud).
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : O. Garnier, Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Whal (Mozart) ; 21 h. : K. Fujii (Mozart, Chopin, Debussy).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Voix d'hommes de Chaillot (motets de la Passion et de la Résurrection).
SALLE ASCA, 6e, 20 h. : H. Bellanger, P. Bouyer (Mozart, Schumann, Ravel).
RANELAGH, 20 h. 45 : D. Zisman, C. Huvé (Bach, Brahms, Schumann).
ESCP - 11e, 20 h. 30 : Ould-Yahoui, Todorski (Telemann, Dieupart, Cima, Le Roux).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : J. Biswas, sitar ; Sri Shyamal Bose, tabla.
ECOLE ALSACIENNE, 18 h. 30 : C. Tsan-Mathern, G. Armand, L. Broquard (Brahms, Schumann, Beethoven).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Asselin (Scarlatti, Bach, Haydn).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas (Vivaldi).

JEUDI 27 MARS

SALLE PLEYEL, 21 h. : Orchestre de Paris. Dir. : K. Kondrachine (Moussorgski, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel (Brahms).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 30 : J. Hendrickson (Haydn, Beethoven, Copland...).
SALLE PLEYEL-DEBUSSY, 21 h. : G. Volokhine (Chopin, Schumann, Prokofiev...).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 12 h. : M. Pinte (Widor).
SALLE ASCA, 20 h., voir le 26.
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 26 (Scarlatti, Beethoven, Pépin...).
RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 15 : Ensemble J.-C. Veilhan (Aubert, Mondonville, Campra).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris. Dir. : H. Yasaki. Sol. : Y. Toyoda (Beethoven, Toyoda).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Ensemble d'archets français. Dir. : S. Bardot. Maîtrise de la Résurrection (Mozart, Haendel).
SALLE CORTOT, 21 h. : C. Joly (Prokofiev, Liszt, Chopin, Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J. Bream (Dowland, Britten, Villa-Lobos, Henze).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Ensemble de Regionmusiken de Stockholm. Dir. : P. Lyng (Bo Nilsson).
AMERICAN CENTER, 21 h. : Starovin, R. Frisch (Bland, Machover, Kolb, Wuorinen).

VENDREDI 28 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 27 (Pleyel).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : voir le 27 (église St-Roch).
CRYPTE SAINT-AGNES, 20 h. 30 : Y. Gruson, J.-C. Guilien, C. Bayle (musique renaissance et baroque).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Magda Tagliafero, cours d'interprétation pianistique (Beethoven, Roussel, Hindemith, Chopin).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 26 Beethoven, Mathieu, Champagne...).
SORBONNE, GRAND AMPHITHEATRE, 20 h. 30 : Theodorakis (Axion, Esti).

SAMEDI 29 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 27 (Pleyel).
RANELAGH, 18 h. : M. Moreno, M. Morano, R. Tragan (Bach, Chopin, Bizet, Albeniz, de Falla Granados).
RADIO-FRANCE studio 105, 17 h. : nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : Xavier Darasse (Xenakis, Scherche, Gubaidulina.
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : Ensemble vocal Venance-Fortunat. Dir. : M.-N. Colette (Monodies lithurgiques occidentales et polyphonies primitives du sixième au treizième siècle).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Hélène Boschi (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 26 (Mozart, Somers, Asselin...).

DIMANCHE 30 MARS

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Haudebourg, M. Nordmann (sonates insolites du XVIIIe siècle).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : C. Ivaldi, J. Rouvier (Schubert), Trio à cordes de Paris (Bach, Mozart). P. Fontanarosa, F. Lodéon, A. Marion, J.-C. Pennetier, M. Portal (Schoenberg).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Quatuor Parrot (Schütz, Corelli, Monteverdi).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : E. Hehr (Bach).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Lefebvre (Bach, Franck, Lefebvre).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Quintette à vent S. Part (œuvres anciennes et contemporaines).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : voir le 29 (Mozart).
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 18 h. : voir le 28.

LUNDI 31 MARS

ATHENEE, 21 h. : Gwyneth Jones Strauss, Schubert, Mahler).
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : D. Chomiac, C. Petit, J. Frisch, J.-P. Batt (Marais, Kreiger, Carissimi, Anglebert, Purcell, Couperin).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : G. et B. Picavet (Chopin, Brahms, Hertz, Lefébure, Wely).

MARDI 1er AVRIL

BASILIQUE SAINTE-CLOTIDE, 7e, 20 h. : Orchestre philharmonique de Rotterdam et de La Haye, dir. : G. Akkerhuis (Bach).
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h. 45 : Orchestre de Liège, dir. : P. Bartholomée (Constant, Boesmans, Stravinski).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 31 (Mozart, Schumann, Lefebure, Wely).

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 26 MARS

15 h. : les Fiancées en folie, de Buster Keaton ; 18 h. : Hommage à D. F. Zanuck : Sur la piste des Mohawks, de J. Ford ; 20 h. et 22 h.: Films inédits d'A. Medvekine, en sa présence : la nuit au-dessus de la Chine ; Maoisme... ; Pékin préoccupation de l'humanité ; le Bonheur.

JEUDI 27 MARS

16 h. : Cinéma italien : les Jeunes Filles de San-Frediano, de V. Zurlini ; 18 h. : Hommage à D. Zanuck : Western Union, de F. Lang ; 20 h. et 22 h. : Films inédits d'U. Ottinger en sa présence : Laookon und Sohne ; die Betorung der blauen Matrosen ; Madame X une souveraine absolue.

VENDREDI 28 MARS

16 h. : Cinéma italien : Toto Terzo Uomo, de M. Mattoli ; 18 h. : 10 films inédits du Premier Festival du cinéma italien : la Macchina cinema, de M. Bellochio (1re et 2e partie ; 20 h. : la Légende de Jesse James, de P. Kaufman ; 22 h. : Images de la folie : Catch 22, de M. Nichols.

SAMEDI 29 MARS

16 et 22 h. : Cinéma italien : les Légions de Cléopatre ; Padre Padrone ; 18 h. : Premier Festival du cinéma italien : la Macchina cinema, de M. Bellochio (3e et 4e partie ; 20 h. : Hommage à M. Jancso : la Technique et le Rite.

DIMANCHE 30 MARS

Premier Festival du cinéma italien : 15 h. : Films sur Venise ; 18 h. : la Macchina cinema (5e partie) : Notes sur la Cité des femmes, de F. Fellini ; 20 h. : Masculin, Féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. : Hommage à M. Pancso : Electre.

LUNDI 31 MARS

Relâche

MARDI 1er AVRIL

16 h. : Cinéma italien : la Donna nel mondo, de G. Jacopetti ; 18 h. : Hommage à Darryl Zanuck : la Maison de la 92e rue, de H. Hataway ; 20 h. : l'animathèque : les Aventures du capitaine Grog, de Bergdahl ; Popey the sailor, de M. Felscher ; Le capitaine Saford appareille, de Rigal ; 22 h. : Hommage à M. Jancso : Psaume rouge.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 26 MARS

15 h. : les Montagnards sont là, de J. G. Blistone ; 17 h. Hommage à A. Lamothe : les Bûcherons de la Manoueane ; l'Autre monde ; 19 h. : Cinéma soviétique : le Grand Consolateur, de L. Koulechov ; 21 h. : Premier Festival du cinéma italien : gli Infedeli, de M. Monicelli.

JEUDI 27 MARS

15 h. : Premier festival du cinéma italien : Rotaie, de M. Caerini ; 17 h. : Hommage à A. Lamothe : le Passage des tentes aux maisons ; 19 h. : Cinéma soviétique : le Nouveau Gulliver, d'A. Ptouchko ; 21 h.: Premier Festival du cinéma italien : I Compagni, de M. Monicelli.

VENDREDI 28 MARS

Premier festival du cinéma italien : 15 h. : Sole, d'A. Blasetti ; 21 h. : la Promessa, d'A. Negrin ; 17 h. : Hommage à A. Lamothe : Ntesi nana Shopen : on disait que c'était notre terre (en 2 parties) ; 19 h. : Cinéma soviétique : Pepo, d'A. Bek-Nazarov.

SAMEDI 29 MARS

Premier festival du cinéma italien : 15 h. : Maciste all'inferno, de G. Brignone ; 21 h. : Jazz Band, de P. Avati ; 17 : Hommage à A. Lamothe : Mistashipu ; la Grande Rivière ; 19 h. : Cinéma soviétique : Trois dans un sous-sol, d'A. Room.

DIMANCHE 30 MARS

Premier festival du cinéma italien: 15 h. : Quo vadis ?, d'E. Guazzoni ; 21 h. : Storia Senza Parola, de B. Proietti ; 17 h. : Hommage à A. Lamothe : Education et Enseignement (série) ; 19 h. : Cinéma soviétique : Le fantôme qui ne revient pas, de A. Room.

LUNDI 31 MARS

Hommage à M. Jancso : 15 h. : Sirocco d'hiver ; 21 h. : la Pacifista ; 17 h. : Hommage à A. Lamothe : Le mépris n'aura qu'un temps ; 19 h. : Cinéma soviétique : la Fête de saint Jorgen, de J. Protazanov.

MARDI 1er AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (334-26-42).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) : Marignan, 8e (359-92-82) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Sud, 14e (527-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'au 31 ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), jusqu'au 31.
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329 83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusqu'au 31 ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), jusqu'au 31; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'au 31; à partir du 1er : Marignan, 8e (359-92-82) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHAPLA (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE COMBAT DES SEPT TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-63-34) ; Tourelles, 20e (636-31-98).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'au 31.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) jusqu'au 31; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MA CHERIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Baugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LES PETITES FUGUES (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83 ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27), Colisée, 8e (359-29-46), Ternes, 17e (380-10-41).

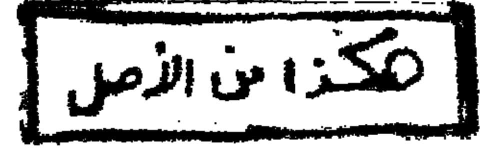
Les films nouveaux

OLD BOYFRIENDS, film américain de Joan Tewkesbury. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOCES DE SANG, film marocain de Souhel Ben Barka. Lucernaire, 6e (544-57-34).
CINQ SOIREES, film soviétique de Nikita Mikhalkov. V.O. : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS, film français de J.-P. Aubert. Action République, 11e (805-51-33).
LES GRANDS FESTIVALS, film anglais de Peter Clifton. V.O. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
SACRES GENDARMES, film français de Bernard Launois. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUIGNOLO, film français de G. Lautner. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

A partir du 1er avril

LES MUPPETS, film anglais de James Frawley. V.O./V.F. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).





Cinémas

[illegible] ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07).

[illegible] ROLE EFFACE DE MARIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.

[illegible] (A., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e [illegible]. — V. f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-[illegible]), jusqu'au 31, Montparnasse, 14e (322-19-23), Cambronne, [illegible] (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-[illegible]), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SIBERIADE (Sov., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

STAR TREK (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TAMBOUR (All.), v.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

THE PATRIOT GAME (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIOLENCES SUR LA VILLE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40). V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-3.-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) jusqu'au 31.

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).

WOYZECK (All.), v.o. : Quintette, (354-35-40) ; Paramount-Elysées, (359-49-34) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), jusqu'au 31 ; la Pagode, 7e (705-12-15).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
BLUE COLLAR (A., v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BOB MARLEY LIVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S., 24 h. 15.
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Mar., 23 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 18 h.
IL ETAIT UNE FOIS LES ANNEES SOIXANTE (A., v.o.) : Interclub 17, 17e (227-68-31), le 27, à 20 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 15 (sf D.).
JAZZ IN NEWPORT (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 45.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A.), v.f. : les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All.), v.o. : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), D. 23 h. 30, L. 22 h. 30.
REGGAE SUNSPLASH (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
LE REGNE DE NAPLES (It.-All.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), [illegible] h. (sf S., D.).
SŒURS DE SANG (A.), v.o. : Acacias, 17e (754-97-83), V., S. 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
YAKUSA (A.), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 24 h.

Les grandes reprises

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'ATALANTE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CRIS ET CHUCHOTEMENT (Sued., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (325-85-78).
DUMBO (A., v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Rex, 2 (236-83-93) ; Ermitage, 6e (359-15-71).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) Opéra Night, 2e (296-62-56).
FLOCON D'OR (All., v.o.) : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25), mer., jeu., ven.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (*) (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LOULOU (All.) : 1928-Olympic, 14e (542-67-42), h. sp. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-12) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SIGNE DE VIE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A.) : Haussmann, 9e (770-47-55), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

Festival

LES GRANDS MAITRES DU CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42), Godard, mer. : Pierrot le Fou ; jeu. : la Chinoise ; sam. : Une femme mariée ; dim. : Alphaville ; lun., mar. : Vivre sa vie.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., lun. : Ange ; jeu., dim. : Shanghai Express ; ven. : Morocco ; sam. : l'Impératrice rouge ; mar. : Désir.
LES ANNEES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : la Dernière Séance ; jeu. : la Fièvre du samedi soir ; ven. : Duel ; sam. : American Graffiti ; dim. : le Souffle de la tempête ; lun. : The Nickel Ride ; mar. : Electra Glide in Blue.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), mer. : les Bas-Fonds new-yorkais ; jeu. : les Bas-Fonds new-yorkais, Macbeth ; ven. : Le tueur s'est évadé ; sam. : l'Affaire Cicéron ; dim. : J'ai tué Jessie James ; lun., mar. : le Temps d'aimer et le Temps de mourir.
FILMS NOIRS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : les Tueurs ; ven., sam. : Assurance sur la mort ; dim., lun. : A bout portant ; mar. : Pendez-moi haut et court.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam., lun. : [illegible] ; dim. : [illegible] ; mar. : Complot de famille.
WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), [illegible] : l'Homme de marbre ; jeu. : le Bois de bouleaux, Méli-Mélo ; ven. : Cendres et Diamants ; sam. : Kanal ; lun. : les Demoiselles de Wilko ; mar. : Samson.
AVENTURES (v.o.), Action-La Fayette (878-80-50), mer., jeu. : le Septième Voyage de Sindbad ; ven., sam. : Moby Dick ; dim., lun. : Scaramouche ; mar. : Sindbad le marin.
MEL BROOKS (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : les Producteurs ; la Dernière Folie de Mel Brooks.
FILMS D'ART BELGES, CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 4e (271-26-16), à 18 h. 30, Mer. : la Fleur des histoires ; Jeu. : Rhin/Meuse ; Vend. : L'art français à Liège.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; 14 h., 20 h. 15 : John and Mary ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : les Hommes du président ; 22 h. : Lenny.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon Rouge ; Crin Blanc.
CINEASTE ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11), mer., J. : la Route du tabac ; V. : le Voyage avec ma tante ; S. : la Clocara ; D. : Vanina Vanini ; L. : la Chambre verte ; mar. : la Mère.
SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (V.o.) : Henri V ; Richard III ; Hamlet.
FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS, Mac-Mahon, 17e (380-24-81) (V.o.), mer. : En suivant la flotte ; J. : Carioca ; V. : Swing Time ; S. : Amanda ; D. : l'Entreprenant M. Petrov ; L. : Top Hat ; mar. : la Grande Farandole.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., S. : la Collectionneuse ; J., D. : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; V. : l'Amour l'après-midi ; L. : Ma nuit chez Maud ; mar. : le Genou de Claire.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Fog ; 1941 ; Sacrés Gendarmes ; J. 20 h. 45 : Frankenstein Jr.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : Fog ; le Guignolo ; l'Etalon noir ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Elle (jusqu'au 31). A partir du 1er : les Muppets.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-56) : Sacrés Gendarmes ; Star Trek.
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : la Guerre des boutons ; le Milieu du monde ; On a volé la cuisse de Jupiter.
LES MUREAUX (474-38-90) : Kramer contre Kramer ; C'était demain ; le Guignolo ; Star Trek. Mar. 20 h. : les Petites Fugues.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Retour en force. — Cinécal (976-39-17) : le Seigneur des anneaux ; la Mort en direct ; le mariage de Maria Braun. — CAL (976-32-75) : le 28, 21 h. : Memorias de un Mexicano.
MANTES, Domino (092-04-05) : Dumbo ; le Guignolo ; Fog. — Normandie (477-02-35) : l'Avare ; Sacrés Gendarmes ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : C'est pas moi, c'est lui.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE C 2 L (451-64-11) : le Guignolo ; Dumbo.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Avare ; le Guignolo ; Star Trek ; Kramer contre Kramer.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Kramer contre Kramer ; 1941 ; Dumbo ; le Guignolo ; l'Avare ; Star Trek. V. S., 24 h. : la Valle. — C 2 L (950-55-55) : le Roi et l'Oiseau. — Club (950-17-96) : le Chagrin et la Pitié ; Vengeance d'un acteur ; Voyage au bout de l'enfer ; les Fabuleuses Aventures du baron de Munchausen.

ESSONNE (91)

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Guignolo ; Dumbo ; Fog ; Sacrés gendarmes.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Guignolo ; Dumbo ; Sacrés gendarmes.
ETAMPES, Théâtre (494-32-11) : Maman a cent ans ; Northern Lights ; The Kid.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Kramer contre Kramer ; le Roi et l'Oiseau (mat. jusqu'au 31) ; l'Avare ; 1941 (en soirée) ; le Guignolo. A partir du 1er : les Muppets (en mat.).
GIF, Central Ciné (907-61-85) : la Mort en direct. — Val Courcelles (907-44-18) : C'est pas moi, c'est lui ; American Graffiti la suite ; Mash (v.o.) ; le Malin (v.f.).
GRIGNY, Paris (905-79-60) : le Livre de la jungle.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Iracema ; Une femme dangereuse ; le Grand Sommeil ; l'Ultime Razzia ; le Privé ; Félicité.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Fog ; les Seigneurs.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : l'Avare ; les Seigneurs.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Le Guignolo ; l'Avare ; Kramer contre Kramer (jusqu'au 31). A partir du 1er : les Muppets.
CHAVILLE (926-51-96) : Andreï Roublev ; Manhattan.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 28, 20 h. 30 : Judith Therpauve.
COLOMBES, Club (784-94-00) : le Guignolo ; Sacrés gendarmes ; l'Avare ; Star Trek.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : l'Ange exterminateur ; l'Argent de la vieille ; Très insuffisant.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-30-04) : Maman a cent ans ; la Femme Flic ; Hardcore.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : la Vedette ; Maman Kuster s'en va au ciel ; Linn Braske fait sauter la banque ; Un couple parfait.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Avare ; le Guignolo. — Studio (749-19-47) : Manhattan ; Sacrés gendarmes ; Elle.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : le Voyage en douce ; le Seigneur des anneaux ; Easy Rider. — Gémeaux (660-05-64) : IIe Festival des films de femmes (jusqu'au 30).
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : le Seigneur des anneaux ; Amityville.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Sibériade.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Star Trek ; Dumbo ; l'Avare ; le Guignolo. — Prado : Amityville. J. 21 h. : Renaldo et Clara.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-03) : le Roi des montagnes ; Sans anesthésie ; Camouflage.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : l'Avare ; Scum ; Kramer contre Kramer.
MONTREUIL, Méliès (858-80-13) : Star Trek ; Fog ; Sacrés Gendarmes.
LE RAINCY, Casino (302-32-82) : Dumbo.
PANTIN, Carrefour (843-26-02) : Sacrés Gendarmes ; le Guignolo ; les Seigneurs ; Star Trek ; Fog ; Dumbo.
ROSNY, Artel (528-90-00) : le Guignolo ; Dumbo ; Star Trek ; l'Avare ; la Guerre des boutons ; Elle.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : A partir du 1er : les Muppets ; le Guignolo ; 1941 ; Violences sur la ville (jusqu'au 31) ; Kramer contre Kramer. — C.M.A. (880-96-28) : Sans anesthésie (v.f.).
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Elle ; Fog ; Star Trek ; Dumbo ; Les seigneurs ; les Borsalini. — La Lucarne (207-37-67) : Buffet froid ; le Dernier round.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : l'Affiche rouge ; C'était demain.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Dumbo.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Dumbo ; Sacrés gendarmes ; Star Trek.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : l'Avare ; Violences sur la ville ; Le Guignolo.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Etalon noir ; Fog ; le Roi et l'Oiseau ; Sacrés gendarmes. — Port : Star Trek.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Sacrés gendarmes ; Star Trek.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Guignolo ; 1941 ; Violences sur la ville ; l'Avare ; Kramer contre Kramer ; Prends l'oseille et tire-toi (jusqu'au 31) ; à partir du 1er, les Muppets.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Amityville ; Sacrés Gendarmes ; le Guignolo.
VINCENNES, 3 VINCENNES (328-22-56) : 1941 ; les Borsalini ; l'Avare.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Kramer contre Kramer ; Fog ; Dumbo ; l'Avare ; l'Etalon noir ; Sacrés Gendarmes. — Gamma (981-00-03) : le Roi et l'Oiseau ; les Seigneurs ; Star Trek ; le Guignolo.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Avare ; le Guignolo ; Star Trek ; Dumbo.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Avare ; 1941 ; le Guignolo ; Star Trek ; Kramer contre Kramer 2(v.o.) ; Dumbo ; Elle (jusqu'au 31). A partir du 1er : les Muppets.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : C'est pas moi, c'est lui.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Fog ; Dumbo ; Star Trek ; le Guignolo ; Sacrés Gendarmes.

Variétés

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 26, 29, 30, 14 h. 30 ; les 28, 29, 20 h. 45 ; le 30, 18 h. 30 : Viva Mexico.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Renaud.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Jacques Doual.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Negroropeen-Express ; 18 h. 30 : B. Haillant (dern. le 29).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. 30 : Michèle Bernard (dern. le 30). A partir du 1er : P. Pont et P. Val.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Thierry le Luron.
MONTPARNASSE (320 - 89 - 90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Michel Hermon.
MATHURINS (265 - 90 - 00) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 ; J.-M. Caradec (à partir du 29).
OLYMPIA (742-25-49) (L., Mar.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Enrico Macias.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h., mat. sam et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holliday on Ice.
RANELAGH (288 - 64 - 44) (D.), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.
SALON PERMANENT (633-12-16), les 28, 29, 20 h. : Benito Gutmacher.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (mer), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pétrole-Ane.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sans le mot « con », Monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 26, 19 h. : Sapho, the Slitz, the Raincoats.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), les 31 et 1er, 20 h. 30 : The Simple Minds.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Eddie Boyd ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao.
C.I.S.P. (343-19-01), le 1er, 16 h. 30 : Chantier.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 22 h. : L. Konitz, R. Urtreger, A. Cullaz (jusqu'au 29).
DISCOPHAGE (326-31-41), 21 h. 30 : Manoel da Rosa (dern. le 1er).
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Noah Howard Quintet (jusqu'au 27) ; du 28 au 31 : Dave Burrel Trio ; à partir du 1er : Jo Lee Wilson Quartet.
DUNOIS (584-72-00), les 27, 26, 20 h. 30 : Lumière Big Band ; les 28, 29, 20 h. 30 : Guy Conquette ; le 31, 20 h. 30 : Quartet P. Bourdin, J. Querlier, A Vedere, P. Riou.
EGLISE AMERICAINE, le 28, 20 h. 30 : Groupe Prologo.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30), le 27, 20 h. 30 : Unit Five, de J.-P. Debarbat ; Quartet Dexter Gordon.
GIBUS (770-78-88), jusqu'au 29, 22 h. : Tokow Boys ; le 1er : Breakers Speakers.
HAUTS DE BELLEVILLE (636-68-13), le 27, 20 h. 30 : J.-Y. Lacombe, J.-C. Asselin.
HIPPODROME DE PARIS, les 31 et 1er, à partir de 16 h. : Premier festival américain de Country Rock (Emmylou Harris, E. Mitchell...).
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 27, 20 h. 30 : Trio Bruno Tocanne.
PALACE (246-10-87), le 29, 17 h. : Gary Numan. Le 30, 17 h. : Dexy's Midnight Runners ; le 26, 20 h. 30 : The Cramps.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) (D.), 21 h. 30 : Nazare Pereira.
RIVERBOP, 21 h. 30 : Yochko Seffer Group (jusqu'au 27), à partir du 28 : Gordon Beck, Alan Holsworth, J.-F. Jenny Clarke, Aldo Romano.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30, jusqu'au 29 : Dixie Francis Jazz Group ; à partir du 1er : Claude Luter.

SPORTS

LE DÉBAT SUR LE BOYCOTTAGE DES JEUX DE MOSCOU

Le Comité olympique britannique se prononce pour la participation

De notre correspondant

Londres. — A une très nette majorité (18 contre 5), le Comité olympique britannique (B.O.A.) a décidé, mardi 25 mars, d'accepter officiellement l'invitation du comité d'organisation soviétique des Jeux de Moscou. La décision du B.O.A. représente un coup sévère porté à l'autorité de Mme Thatcher puisqu'une seule fédération, celle de hockey sur gazon, a suivi son conseil de boycottage. Les autres représentants des sports olympiques ont accepté de se rendre à Moscou, sauf les fédérations de natation, d'équitation, d'escrime et de yachting, qui ont seulement ajourné leur décision jusqu'au 4 mai.

Les milieux sportifs doutent que l'ultimatum du gouvernement soit pris en considération par les organisations sportives, encore que le B.O.A. ait spécifié qu'il pourrait réexaminer la situation *« si les circonstances changeaient »*. Son président, Sir Denis Follows, a indiqué que même si la *situation internationale* s'aggravait en raison d'une escalade de la violence en Afghanistan, une éventuelle décision de retrait des athlètes ne serait prise qu'en considérant uniquement leur sécurité personnelle.

Les pressions et même les menaces à peine voilées du gouvernement n'ont fait que renforcer les sportifs dans leur défi. L'échec du gouvernement est d'autant plus cuisant qu'il avait réussi à obtenir l'approbation d'une majorité des Communes (315 voix contre 147) pour le boycottage. Néanmoins, le nombre élevé des abstentions (près du tiers de la Chambre) ainsi que la confusion dans laquelle s'était déroulé ce scrutin sans discipline de vote avaient affaibli le message des Communes représentant officiellement la volonté populaire mais démenti par tous les sondages indiquant que l'opinion était dans la proportion de 75 % favorable à la participation. D'autre part, la communauté sportive n'a pas apprécié les mesures prises par le gouvernement — la menace de perdre leur emploi — pour dissuader les athlètes appartenant à l'administration de participer aux Jeux de Moscou.

Apparemment, la tactique du *« tout ou rien »* pratiquée par Mme Thatcher sur d'autres terrains a échoué encore une fois. Néanmoins, à la veille de la réunion du BOA, elle avait, dans une lettre adressée à Sir Denis, souligné que, même s'il en avait eu le pouvoir, le gouvernement n'aurait pas songé à empêcher les sportifs de se rendre à Moscou. Le changement de ton était évident par rapport à ses déclarations antérieures, où elle assimilait la participation aux Jeux comme *« une approbation d'un crime international »*. Quant au BOA, il se préoccupe maintenant, en priorité, de réunir les 250 000 livres (1 livre égale 9 F) de donation qui lui ont été refusées — ou retirées — afin d'assurer une participation complète des athlètes britanniques aux Jeux de Moscou.

HENRI PIERRE.

DES ATHLÈTES FRANÇAIS ENVISAGENT DE SE RENDRE EN U.R.S.S. POUR DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME

Plusieurs athlètes français de haut niveau, dont la majorité sont des sélectionnés olymiques potentiels, ont l'intention de *« se manifester »* à Moscou durant les Jeux olympiques pour signaler *« leur désapprobation de l'intervention soviétique en Afghanistan et au non-respect des droits de l'homme en U.R.S.S. »*.

Dans un communiqué remis à la presse le 25 mars, ce groupe d'une centaine de champions, dont les athlètes Joseph Arame, José Marajo, Philippe Houvion ; les volleyeurs Séverin Grandvorka et Evelyne Boillot, le cycliste Yave Cahard et les escrimeuses Brigitte Latrille et Pascale Trinquet, se sont associés à une pétition *« pour aller plus loin »* que le comité des athlètes présidé par Patrick Abada et Jean-Luc Rougé (*le Monde* du février).

Les signataires se prononcent *« contre le boycottage des Jeux olympiques »*, *« refusent d'être les otages de la politique »*, revendiquent *« le droit, en tant que sportifs et hommes, à se déterminer eux-mêmes »*, et se déclarent *« indignés aussi bien par l'action intéressée entreprise par le président Carter que par l'intervention soviétique en Afghanistan et le non-respect des droits de l'homme en U.R.S.S. »*.

M. GEORGES SÉGUY DEMANDE « UNE POSITION CLAIRE »

La C.G.T. exige du gouvernement *« une position claire, ferme, nationale, qui réponde à la volonté exprimée par les sportifs et par notre peuple »*, a déclaré mardi 25 mars, M. Georges Séguy, au sujet de la participation française aux Jeux de Moscou.

Le secrétaire génral de la C.G.T. a critiqué *« les tenants du passé* [qui] *remettent en cause et les Jeux olympiques et leur réunion à Moscou »*.

● *Les parlementaires du P.C.F.*, réunis au Havre, ont exprimé, lundi 24 mars, *« leur indignation et leur opposition absolue »* face à un éventuel boycottage des Jeux olympiques par le gouvernement français. *« En s'abstenant de prendre position, le pouvoir giscardien ne chercherait qu'à gagner du temps, à désarmer la vigilance et l'action du mouvement sportif pour mieux se soumettre au dernier moment aux diktats de Carter et Schmidt. »*

● *Le duc d'Edimbourg*, qui est président du conseil de l'éducation physique britannique, a mis en garde, le 24 mars à Londres, les organisations sportives contre les risques d'ingérence que comporte une participation financière des gouvernements à leur budget.

Le prince Philip, qui est invité aux Jeux olympiques de Moscou en tant que président de la Fédération équestre internationale, a estimé que l'aide financière pouvait avoir comme conséquence d'amener les gouvernements à user de leurs pouvoirs pour influencer le sport dans leur pays. Il a ajouté que tant que le sport sera contrôlé par les gouvernements, des décisions sur la participation à des rencontres sportives internationales seront inévitables. — *(A.F.P.)*

VOILE

TROIS VOILIERS CONTRE LE RECORD DE « L'ATLANTIC »

A New-York, où ils attendent une évolution favorable de la météo, *Kawasaki (ex-V.S.D.)* et *Cardio-France* ont été rejoints par le grand monocoque de 21 mètres *Fernande*, qui va tenter lui aussi de traverser l'Océan (*le Monde* daté du 18 mars), plus rapidement que ne l'avait fait l'*Atlantic* en 1905 (douze jours, quatre heures). *Fernande* a pour chef de bord Pierre English, qui s'est déjà attaqué sans succès à ce record.

Il est intéressant de rappeler que dans la Transatlantique en double, *Fernande*, alors mené par Jean-Claude Parisis, avait, après avoir pris du retard à l'aller, réalisé sur le trajet du retour Les Bermudes-Lorient un temps inférieur de quatre minutes seulement à celui du vainqueur, *V.S.D.* Il avait réalisé 228 milles de moyenne générale en vingt-quatre heures. En 1905, l'*Atlantic* avait atteint 250 mille de moyenne.

Y. A.

TENNIS. — *Le premier tour de l'Open de Nice, disputé mardi 25 mars, a été marqué par les victoires du Suédois Bjorn Borg contre le Français Jean-Louis Haillet (6-0, 6-1) et du Français Yannick Noah contre le Tchécoslovaque Jiri Hrebec (6-1, 6-3). D'autre part, le match Portes-Oranles a été interrompu par la pluie sur le score de 6-2, 3-6. Auparavant, le Nice-lawn-tennis-club avait conservé, lundi 24 mars à Nice, son titre national par équipes en battant de justesse, après six matches de simples et trois doubles, le Racing-club de France par 5 victoires à 4. Cette finale n'avait pu être jouée le 15 octobre dernier à cause des intempéries et s'est disputée en prologue du tournoi de Nice.*

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Pour décrocher la une.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les idées des enfants dans l'espace.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

19 h 55 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 35 Dramatique : « Tout le monde m'appelle Pat ».
Réalisation de Claude-Alain Arnaud, avec *G. Darier, J. Larivière, A. Gaylor.*

21 h 35 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
« De Gaulle 69 : l'énigme du départ » : *les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle* d'A. et P. Rouanet ; *l'Arbre de mai*, d'E. Balladur ; avec MM. M. Jobert et J. Chaban-Delmas ; Le kiosque : livres pour enfants et romans policiers, par F. Rivière.

22 h 55 Journal.



DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Palmarès 80.

21 h 50 Alain Decaux raconte.
Conrad Killian, prophète du pétrole.
L'histoire d'un aventurier-type, d'un explorateur remarquable traité de fou pour avoir dit qu'il y avait du pétrole en Libye.

22 h 45 Histoire courte : Carole.
Dramatique de J.-J. Bernard, réalisation Maillet. Avec J. Bouise et R. Laurent.
La rencontre entre un adolescent et un clochard ; le premier, Français, est perdu dans une histoire d'amour ; le second, Irlandais, est anarchiste et mythomane. Ce film a eu le Prix de la critique au Festival de Cork en Irlande.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le chaudronnier ; Les conventions collectives.

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Pierrot et l'homme grenouille.

18 h 55 Tribune libre.
Association nationale des élus locaux.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Du soleil plein les yeux ».
Film français de M. Boisrond (1969), avec R. Verley, F. Lafuma, B. Lecocq, J. Agren, M. Sarcey, J. Ferniot, C. Sola.
Un étudiant en médecine, qui ne pardonne pas à son père d'avoir quitté sa mère et de s'être remarié, voit ses principes moraux mis à l'épreuve au cours d'une croisière en Méditerranée avec sa fiancée, car il se laisse troubler par une autre fille.
Comédie sur la réconciliation des générations et le triomphe des bons sentiments. De belles images touristiques, un univers de conventions.

21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Fugue du Petit Poucet », de M. Tournier, lu par R. Gérôme.

19 h. 30, La science en marche : Le rêve, un *nouveau* continent du cerveau.

20 h., La musique et les hommes : Le lied.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique : 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Sixième ordre » (Couperin), par S. Baltensperger.

20 h. 30, Concert (trentième anniversaire du C.I.M. de l'UNESCO) : « Symphonie n° 89 en fa majeur » (Haydn), « Hagoromo » (Lumdsaine), « Symphonie de printemps » (Britten), par l'Orchestre symphonique et la Chorale de Melbourne, dir. H. Iwaki.

23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien, « Thème de l'eau », avec C. Ludwig, E. Berger, *J. Stampfli, E. Ameling, D. Fischer-Dieskau, R. Streich, E. Schwarzkoff* et E. Grummer ; 23 h. 20, Aspects inédits de l'opéra italien : « Curiosités », œuvres de Puccini, Leoncavallo, Alfano, U. Giordano, Bottachiari, Mascagni et Wolf-Ferrari ; 1 h. 10, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 30 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé.
Excès d'acide urique dans le sang.
Interruption des programmes.

18 h TF 4.

18 h 40 L'île aux enfants.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le château maudit.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Clubs scientifiques : la technique à la portée des rêves de jeunes.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les assemblées parlementaires.
Le Sénat.

20 h Journal.

20 h 30 Série : La fortune des Rougon. (N° 5).
Réalisation Y.-A. Hubert avec J.-P. Bogot, C. Barbier, P. Barge.
Avec l'aide de Félicité, Pierre Rougon organise l'évasion de son demi-frère. En échange Antoine organise un guet-apens.

21 h 25 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La forêt française et son exploitation économique ; les relations économiques avec le Cameroun ; Robert Leroy, constructeur de maisons individuelles ; l'industrie des poids lourds ; la lutte contre le vol ; le redéploiement industriel.

22 h 40 Les musiciens du soir.
L'Ensemble chorus de Flandres.
Cantate de J.-S. Bach ; Poèmes de J. Prévert mis en musique par Kosma et negro spirituals.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : La vie des autres. (N° 4)

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.

15 h Série : Mission impossible.
A un fil.

16 h L'invité du jeudi.
Le professeur Pierre Huguenard.

17 h 20 Fenêtre sur... Cinémia.
Bob Fulton.

17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Ces sacrés parents ; Sido Remi.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.
De Jacques Chancel.
Autour de Gilles Vigneault, Diane Dufresne, Fabienne Thibeault, Annabel Buffet, Jacques Douai.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : en exploitant la surface du cerveau ; A l'écoute de la terre : l'océanographie.

18 h 55 Tribune libre.
Le MODEF.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.

20 h Les jeux.

20 h 30 Trois questions sur la 3.

20 h 35 Cinéma (cycle A. Delon) : « Plein Soleil ».
Film français de R. Clément (1959), avec A. Delon, M. Ronet, M. Laforêt, B. Kearns, E. Crisa, E. Popesco, F. Latimore, A. Ninchi (rediffusion).
Un jeune Américain, humilié par un ami très riche, dont il est devenu le parasite pendant des vacances en Italie, se débarrasse de lui par un crime qu'il croit parfait et prend son identité.
Tiré d'un roman de Patricia Highsmith. Les ambiguïtés psychologiques d'un transfert de personnalité. Une admirable mise en scène et l'univers de René Clément. Alain Delon est superbe.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.

8 h., Les chemins de la connaissance : La science au verseau (systèmes non cartésiens) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : les nomades d'Iran ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.

9 h. 7, Matinée de la littérature.

10 h. 45, Questions en zigzag : « Années d'apocalypse 1980-2030 », avec J.-M. Leduc.

11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32).

12 h. 5, Agora : « l'Arctique et l'Ecologie mondiale », avec J. Malaurie.

12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France.

14 h., Sons : Afrique... blanche et noire (la préparation du henné).

14 h. 5, Un livre, des voix : « la Nuit de l'auroch », de D. Trumbo.

14 h. 47, Départementale : en direct de Pontivy.

16 h. 50, Actualité : Les temps modernes de Charlot durent-ils encore ?

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Poupée modèle », de P. Fournel, lu par F. Maistre.

19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Amsterdam hôtel », de J. Osborne, adapt. N. Taleb, avec C. Nicot, M. Biraud, D. Paturel, etc.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.

9 h. 17, Le matin des musiciens : Robert Schumann, « Cinq pièces populaires pour violoncelle et piano », avec P. Casals ; « Sonate pour violon et piano en la mineur n° 1 », avec R. Dieg et D. Hovora ; « l'Amour et la Vie d'une femme », avec I. Seefried ; « Deuxième symphonie », dir. R. Muti.

12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique : les musées d'instruments ; 13 h. 30, France et musique.

14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres d'Offenbach, Stolz, Pero, Mascagni et Wieniawski ; 14 h. 30, Notes de Paul Dukas sur Richard Strauss : « Une vie de héros », dir. K. Boehm ; « Don Quichotte » (Strauss), dir. G. Szell ; « Mazeppa » (Liszt), dir. H. von Karajan ; 15 h. 30, Répertoire choral : œuvres de Mendelssohn, Brahms et Schoenberg ; 16 h. 30, Grands solistes.

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Concert de Sinfonies » (Aubert), « Pièces pour soprano, violon et basse » (Mondonville), « Sonate en trio » (Mondonville), « la Colère d'Achille », cantate (Campra), par l'Ensemble Jean-Claude Veilhan ; 19 h. 30, France et musique.

20 h., Les chants de la terre : Magazine des musiques traditionnelles.

20 h. 30, Concert (en direct de Notre-Dame de Paris) : « Ein Deutsches Requiem », opus 45 (Brahms), par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. Lorin Maazel, avec Edda Moser (soprano), Tom Krause (baryton).

23 h., Ouvert la nuit : La musique de chambre, « les Quatuors de Beethoven », opus 59, par le Wiener Konzerthaus Quartet ; 1 h., Jazz forum : Le cabaret du jazz, avec le guitariste Bill Connors.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 MARS

— *M. Joseph Luns*, secrétaire général de l'OTAN, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 10.

● *M. Jean Drucker*, adjoint de M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la C.L.T. (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), qui contrôle R.T.L., vient d'être nommé administrateur et vice-président-directeur général d'Edi-Radio-R.T.L., filiale (présidée par M. Rigaud)

A propos du projet gouvernemental de radio locale

Nouvelles protestations à FR 3-Lille

De notre correspondant

La tension croît à FR 3-Nord-Picardie où, en dépit de demandes d'explications, le personnel ignore toujours dans quelles conditions sera lancée à partir du 1er mai — si les prévisions sont respectées — la radio locale, à titre d'expérience (*le Monde* du 25 mars 1980).

Que signifie l'expression « radio locale » ? On pouvait penser qu'il s'agissait d'une radio créée pour une agglomération, en l'occurrence celle de Lille-Roubaix-Tourcoing, forte d'un million d'habitants. Mais on s'aperçoit qu'il s'agit, en fait, de la mise en place d'une nouvelle radio régionale (l'émetteur de modulation de fréquence de 94,7 MHz sera utilisé à cet effet sous l'égide de Radio-France. On « arrosera » en fait le Nord-Pas-de-Calais et même la Picardie. On se demande alors pourquoi n'avoir pas donné à FR 3 les quelques moyens supplémentaires qui lui ont toujours fait défaut pour assurer des émissions de radio plus nombreuses et plus variées.

Beaucoup estiment qu'il est absolument scandaleux que non seulement le personnel n'ait pas été consulté mais qu'il n'ait même pas été avisé. Que signifient les appels lancés au plus haut niveau en faveur de la participation si les choses se passent de cette façon dans des organismes qui dépendent de l'Etat ?

On sait, par exemple, que Radio-France a délégué à Lille des « experts » pour trouver quelques centaines de mètres carrés de locaux, et cela sans en informer les responsables de la station régionale de FR 3. On comprend alors les réserves non seulement du personnel mais aussi de la direction de cette station. Le lundi 25 mars, ce sont les cadres du Syndicat des journalistes de radio et de télévision (SCORT) et de la C.G.C. qui ont pris position. Ils affirment dans un communiqué : *« On constate aujourd'hui la transformation du projet initial de radio locale en une véritable radio régionale et le transfert pur et simple de certaines compétences d'une société de programmes à une autre. Il apparaît que par le biais d'un groupement d'intérêt économique léonin les responsabilités des programmes d'information, de gestion et de fabrication seront confiées à la société Radio-France, dont les structures semblent mal adaptées à une véritable décentralisation. »*

Les cadres *« s'élèvent contre l'absence de considération du travail effectué par l'ensemble du personnel. Ils expriment leur inquiétude de voir ces efforts réduits à néant. Ils estiment que l'opération telle qu'elle est envisagée nécessitera d'importants apports financiers, alors qu'avec quelques moyens supplémentaires sans commune mesure avec le coût du projet actuel la société FR3 pouvait atteindre le même objectif »*.

Les cadres SCORT et C.G.C. de FR 3-Nord-Picardie demandent à être entendus par M. Claude Contamine, président-directeur général de FR 3, le ministre de tutelle, la commission parlementaire compétente et le Haut Conseil de l'audiovisuel.

GEORGES SUEUR.





INFORMATIONS «SERVICES»

P.T.T.

Téléphone sans facture

L'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (AFUTT) a, le 25 mars, au cours d'une conférence de presse, regretté le refus du gouvernement de se plier à l'opinion de la commission d'accès aux documents administratifs.

Cette commission, qui avait été saisie par des usagers mécontents, avait rendu, le 30 janvier, un avis favorable à la communication par les P.T.T. des bandes d'observation qui, en cas de contestation, permettent de déceler des erreurs de facturation (*le Monde* des 3 et 4 février).

L'administration des télécommunications, qui avait d'abord annoncé qu'elle se rangerait à l'avis de la commission, était revenue sur cette décision après une intervention de l'Elysée. Le motif officiellement invoqué était que la communication des bandes d'observation, sur lesquelles *figurent les numéros appelés*, était une atteinte à la vie privée des usagers, qui ne sont pas titulaires de la ligne.

L'AFUTT s'élève contre cette augmentation. Elle suggère, pour éviter les mauvaises surprises, de plomber sur les postes, qui font l'objet d'une observation, une pastille avertissant l'usager que le numéro appelé est relevé (les lignes en observation sont celles dont la facturation est contestée). En réalité, affirme l'AFUTT, l'opposition des P.T.T. *« cache mal son refus d'informer les consommateurs »*. Elle est aussi l'aveu que le téléphone en France n'est pas « fiable ». C'est le cas aussi des équipements de taxation et d'observation qui, souvent « vétustes », donnent lieu à des erreurs, au détriment de l'usager, mais aussi en sa faveur, ce que, toujours selon l'AFUTT, les P.T.T. ne veulent pas reconnaître.

Près d'une centaine de millions d'abonnés à travers le monde, souligne l'association, bénéficient systématiquement — et pas seulement en cas d'erreur de taxation — d'une facturation détaillée. Cette solution, que l'AFUTT *réclame* depuis dix ans, ne figure toujours pas parmi les objectifs prioritaires des P.T.T. Elle éviterait pourtant, estime l'association, les contestations. En attendant, elle demande une observation plus systématique des lignes, dont la facturation est contestée et l'installation, pour un prix modéré chez les abonnés qui le souhaitent, de compteurs de taxes téléphoniques.

★ **AFUTT, B.P. nº 1, 92430 Marnes-la-Coquette, tél. 741-09-11.**

ÉDUCATION

LE CONCOURS GÉNÉRAL AURA LIEU DU 21 AVRIL AU 2 MAI

Les dates des épreuves du concours général des lycées et lycées techniques sont fixées comme suit : *lundi 21 avril 1980 :* composition française (classes de première A, B, C, D et E) ; philosophie (classes terminales A) ; *mardi 22 avril :* version latine (classes de première A, B, C et D) ; mathématiques (classes terminales C et E) ; droit ou économie générale (classes de première G 1, G 2 et G 3) ; *mercredi 23 avril :* anglais (classes de première A, B, C, D et E) ; composition française (classes terminales A, B, C, D et E) ; *jeudi 24 avril :* histoire ou géographie (classes de première A, B, C et D) ; sciences économiques et sociales (classes terminales B) ; *vendredi 25 avril :* version grecque (classes de première A, C et D) ; sciences naturelles (classes terminales D) ; sciences économiques et sociales (classes de première B) ; construction (classes de premières F 1, F 2 et F 3) ; *lundi 28 avril :* allemand (classes de première A, C, D et E) ; philosophie (classes terminales B, C, D et E) ; *mardi 29 avril :* arabe (classes de première A, B, C, D et E) ; russe (classes de première les C, D et E) ; *mercredi 30 avril :* thème latin (classes de premières A, B, C, D et E) physique (classes terminales C, D et E) ; *mercredi 30 avril :* thème latin (classes de première A, B, C et D) ; construction (classes terminales E) ; éducation musicale (classes de première A, B, C, D, E et F8 ; éducation musicale (classes terminales A, B, C, D, E et F 8) ; *Vendredi 2 mai :* espagnol (classes de première A, B, C, D et E) ; itatien (classes de première A, B, C, D et E) ; portugais (classes de première A, B, C, D et E) ; dessin (classes de première et terminales).

LA MODE

LAINES ECOSSAISES CHEZ BUR. — Le tailleur Marcel Bur renouvelle l'aspect de ses « Saxbury » en laines écossaises, tissés pour lui par Arthur Bell, de Langaolm. Ces étoffes, à la fois fines et peu froissables, sont désormais présentées en poids d'été de 430 grammes en peignés et en cardés

Les formes du printemps s'étirent à parir de cols crantés bas et petits revers en vestes à six boutons et poches plaquées. Les pantalons sont montés à plis sous une ceinture, à deux poches, légèrement rétrécis à partir du genoux (138, faubourg Saint-Honoré).

CÉLINE PAS SI BON MARCHÉ. — Nous avions pensé que Céline (« le Monde » du 12 mars) inaugurait une politique de petits prix... En fait, la maison du Touquet s'était trompée en nous les communiquant. Pour l'ensemble dessiné, la veste est vendue 1 450 F (et non 580 F) et la jupe 1 230 F (et non 495 F).

LÈVRES MOINS SÈCHES. — Innovation bienvenue chez Max Factor : un brillant à lèvres non desséchant. Il s'agit d'une pâte transparente et fluide, présentée en tube, avec un applicateur en mousse. Existe en naturel et cinq coloris. 18 F.

TROISIÈME AGE

EXONERATION DE LA REDEVANCE DE TELEVISION. — La redevance sur les récepteurs de télévision a été fixée à 221 franc pour le noir et blanc et à 331 francs pour la couleur. Les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, ou de soixante ans en cas d'inaptitude, peuvent être exonérées de cette redevance si, bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, d'une allocation ou pension de vieillesse, leurs ressources ne dépassent pas 15 500 francs pour une personne seule ou 29 200 francs pour un couple.

La demande doit être faite auprès du service régional des redevances.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

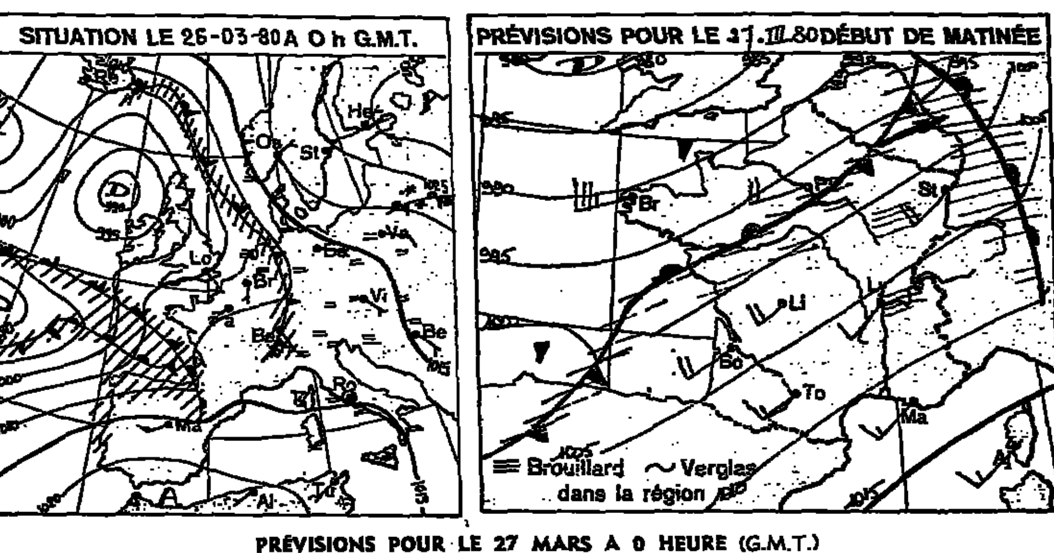
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

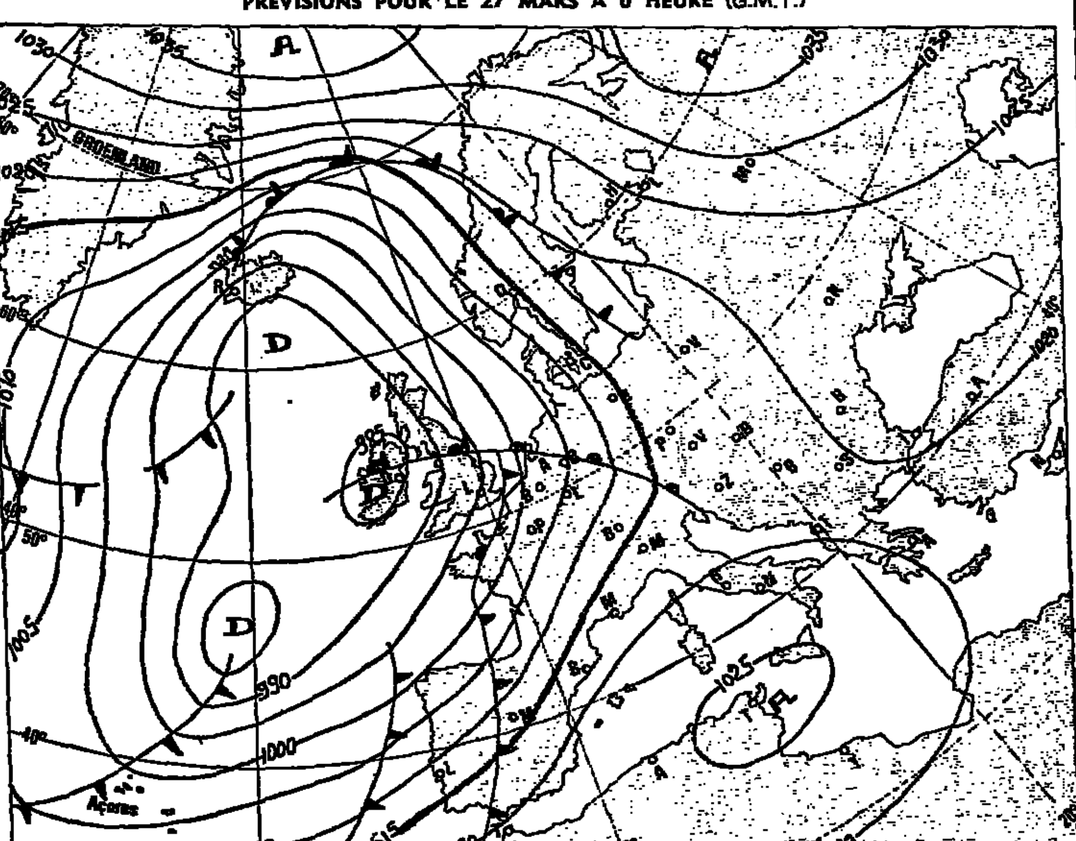
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 mars à 0 heure et le jeudi 27 mars à 24 heures.

Venant de l'Atlantique, au nord des Açores, une profonde dépression se déplacera vers le nord-est. Elle atteindra les îles Britanniques et entretiendra sur notre pays un flux perturbé de secteur sud-ouest.

Jeudi 27 mars, sur l'ensemble du pays, le temps sera très doux dès le matin, mais les nuages, souvent abondants, donneront des pluies dans la plupart des régions. Seul, le Midi méditerranéen bénéficiera de périodes ensoleillées durables. Sur la Bretagne et la Normandie, ainsi que sur le Bassin aquitain, on notera quelques éclaircies assez belles, surtout en début de journée. Ailleurs, le temps sera généralement très nuageux ou couvert et pluvieux. Les vents qui viendront du sud-ouest ou de l'ouest seront forts sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche où des rafales atteignant la tempête sont à craindre. En montagne, un redoux important et des vents entraîneront des conditions favorables au déclenchement d'avalanches.

Le mercredi 26 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mars ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Bourges, 12 et 1 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 10 et 1 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et 1 ; Dijon, 9 et 3 ; Grenoble, 6 et 0 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille, 12 et 5 ; Nancy, 12 et 4 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 12 et 1 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 11 et 2 ; Strasbourg, 15 et 5 ; Tours, 22 et 3 ; Toulouse, 14 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 15 et 2 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 4 et — 2 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 13 et 4 ; Le Caire, 38 et 17 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 4 et — 1 ; Genève, 11 et 3 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 13 et 3 ; Madrid, 14 et 9 ; Moscou, 0 et — 7 ; New-York, 6 et 5 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, 2 et — 9 ; Téhéran, 20 et 10.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 MARS

« Exposition Viollet-le-Duc », 10 h. 30, Grand Palais, Mme Zujovic.

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch.

« Le monde des chapeaux », 15 h. 30, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Viollet-le-Duc », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Les ateliers de fabrication de l'Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Poulpry », 15 h., 12, rue de Poitiers (Histoire et Archéologie).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade (M. de La Roche), entrées limitées.

« Le Vieux-Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 15 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. D. et J.-Y. Bosseur, E. Andreani, C. Ballif : « La musique contemporaine ».

19 h., 62, rue Madame : « La musique pour clavecin de Couperin » (Arcus).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur Donnars : « Technique de relaxation dynamique » (Université populaire de Paris).

20 h., 6, rue Notre-Dame-des-Victoires : « Edgar Poe, son pouvoir créateur et les mensonges de Baudelaire » (Académie des études humanistes).

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La porcelaine de Sèvres, de Limoges, de Paris ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 mars 1980 :

DES DECRETS

● Relatif aux conditions d'ouverture du droit des assurés sociaux des professions non agricoles aux prestations des assurances maladie, maternité, invalidité et décès ;

● Portant application de l'article L. 342 (nouveau) du code de la sécurité sociale relatif au maintien des droits à l'assurance vieillesse de certaines catégories d'assurés.

UN ARRETE

● Fixant les conditions des emprunts des départements, communes et leurs groupements, territoires d'outre-mer, régions, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, ports autonomes, établissements publics gestionnaires d'aéroports et organismes bénéficiant de la garantie de ces collectivités ou établissements, prévus par le code des communes en ses articles L 236-10 et L. 236-12 et R. 236-10 à R. 236-47.

BREF

ANIMAUX

CONSULTATIONS A MAISONS-ALFORT. — Les consultations à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (7, avenue du Général-de-Gaulle, 94704 Maisons-Alfort Cedex) seront interrompues pendant la durée du stage des élèves, du 31 mars au 27 avril inclus. Elles reprendront le lundi 28 avril.

CIRCULATION

POUR LE MAINTIEN DES CODES EN VILLE. — Le président de l'association, les Droits du piéton, M. Roger Lapeyre, a affirmé, le 24 mars, au cours d'une conférence de presse, que « les piétons sont à 100 % pour le maintien des codes en ville la nuit ».

« Les pouvoirs publics français n'ont fait qu'appliquer un règlement européen qui s'est avéré satisfaisant dans tous les autres pays », a précisé M. Lapeyre. « Si les codes éblouissent, c'est qu'ils sont mal réglés sur 80 % des véhicules. » M. Lapeyre a rejeté également les avis de l'Académie de médecine *« eux aussi basés sur des éclairages mal réglés ».*

PAS D'ALCOOTEST SANS ACCIDENT OU INFRACTION. — Les gendarmes ne peuvent soumettre un conducteur au contrôle d'alcoolémie qu'en cas d'infraction au code de la route ou d'accident. C'est ce que vient de rappeler le tribunal de grande instance de Lorient en relaxant, lundi, un prévenu pour conduite en état d'ivresse.

Intercepté pour un simple contrôle des papiers de la voiture, un représentant de commerce avait été soumis à un contrôle par alcootest, qui s'était révélé positif. Le tribunal a jugé qu'en dehors d'un contrôle ordonné par le procureur de la République, d'une infraction ou d'un accident, l'obligation de souffler dans l'alcootest représentait « un abus de pouvoir ».

DOCUMENTATION

LES FEMMES ET LA VIE LOCALE. — La revue « Vie publique » consacre son numéro de mars à un dossier sur « Les femmes et la vie locale ». Les femmes restent en France peu nombreuses à participer à la vie locale. Et pourtant les femmes maires et les femmes conseillères municipales sont plutôt appréciées dans leurs communes par les citoyens.

★ **« Vie publique », 44, rue du Four, 75006 Paris, tél. 329-15-60.**

EXPOSITIONS

CAMELIAS. — La mairie de Paris présente jusqu'au 2 avril, un « Salon des camélias » au parc floral de Paris. Cent cinquante variétés exposées, démonstrations de bouquets, conseils techniques.

Cette manifestation est organisée avec le concours de la Société nationale d'horticulture de France, la direction des parcs et jardins de la ville de Nantes et l'association pour le rayonnement de l'horticulture française.

★ **Route de la Pyramide, bois de Vincennes, ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures ; droit d'entrée : 10 francs.**

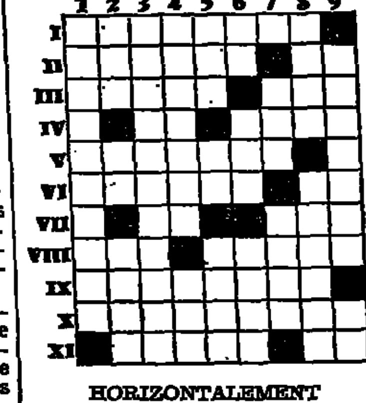
VACANCES

STAGES DE TISSAGE. — L'atelier des Grads en Ardèche offre pour 500 F un stage de printemps de cinq jours permettant une approche sérieuse du tissage sur métier et de la tapisserie nouvelle sur cadre. Du lundi 7 au vendredi 11 avril, et du lundi 14 au vendredi 18 avril.

★ **Roseline Demonchaux-Meier, Les Grads-de-Naves, 07140 Les Vans (20 % à payer à l'inscription).**

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2637



HORIZONTALEMENT

I. Utile quand on veut mettre le paquet. — II. Résultat d'une combinaison ; Troisième d'une série. — III. Peut être en chemise quand on arrive au dessert ; Parfois suivi d'un pas. — IV. Premier degré d'une échelle ; Attention quand il est petit. — V. Fournit du blanc. — VI. Des philosophes y furent formés ; Joue un rôle dans toutes les sphères. — VII. Pour lier ; Peut occasionner une blessure. — VIII. Fit l'innocent ; Parfois accompagnée de fracas. — IX. Après la pluie, mais avant le beau temps. — X. Redonnent de la flamme. — XI. Classiquement déchaînée ; D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Donner son affection. — 2. Cri ; Largeur ; Dirige la prière. — 3. Adjectif de quantité. — 4. Présida une république voisine ; Pas imposé. — 5. Met un terme au sacrifice ; Matière pour un drap ; Fut très apprécié. — 6. Divinité ; Abréviation pour la patronne ; Saint pour un feu. — 7. Pour trouver sa trace, il faut remonter au déluge ; Bonne pâte. — 8. Grande agitation ; Dans le trésor de l'église. — 9. Caractère qu'on peut attribuer à ce qui n'a rien coûté ; Qui n'a donc pas circulé.

Solution du problème nº 2636

Horizontalement

I. Adjectifs (cf. période). — II. Sienne ; Ou. — III. Seule ; Fur. — IV. Os ; Ampère. — V. Merci ; Ers. — VI. Eude. — VII. Ancre ; Lés. — VIII. Respira. — IX. Tous ; Avec. — X. Eté ; Air. — XI. SA ; Années.

Verticalement

1. Assommantes. — 2. Dièse ; Ota. — 3. Jeu ; Recrue. — 4. Enlaçures. — 5. Cnémides ; An. — 6. Te ; Pain. — 7. Fée ; Livre. — 8. Fourrière. — 9. Sûres ; Sechs.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,90
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



NOUS SOMMES LES PREMIERS EN TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE FRANCAIS.

NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT AU PLAN INTERNATIONAL.

nous recherchons

1 adjoint au contrôleur de gestion

LE CANDIDAT RETENU AURA POUR MISSION :

- *de contribuer à développer l'esprit de performance économique dans* l'entreprise et de faire participer l'ensemble de l'encadrement à la gestion prévisionnelle de celle-ci.
- il réalisera des études économiques de tous ordres et participera à l'élaboration de plans industriels à long terme.
- il animera l'élaboration et le contrôle des budgets prévisionnels des services fabrication et de recherche.
  L'effort sera porté sur le coût des produits actuels et futurs.

Cette fonction, qui nécessite de bonnes connaissances en comptabilité analytique, établissement des prix de revient analyse de la valeur et organisation industrielle.
S'adresse à un candidat de formation Grande Ecole (ESSEC, SUP de CO, ESCAE, ISA ou équivalent), ayant acquis un vécu professionnel de quelques années dans une fonction similaire.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.



SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION
4 000 personnes
4 unités

recherche

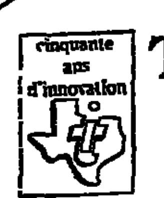
Pour son siège à ANNECY (74)

CONTROLEUR de GESTION

Formation HEC - ESSEC - SUP de CO
(DECS apprécié)

Liaisons avec filiale entraînant déplacements. Evolution possible à terme vers d'autres secteurs (affectation à l'Etranger, Commercial, etc.).

Ecrire avec C.V. et photo à :
SNR, Service Emploi-Cadres, réf. C.G.,
B.P. 17, 74010 ANNECY Cedex.



recherche dans le cadre de son expansion

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS - SUD - PROVINCE

Pour prendre la responsabilité des négociations et des décisions d'affaires avec les principaux clients des secteurs : Automobile - Télécom. - Distribution - Industriel ... du marché français.

Ingénieurs électroniciens ou équivalent ayant si possible un à deux ans d'expérience commerciale ou de laboratoire d'applications.

A la rémunération de départ similaire à celle des ingénieurs de même formation et expérience s'ajoute un intéressement *direct au chiffre d'affaire réalisé.*

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence SC/0380/25 à Madame LE GUET - BP 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

ETABLISSEMENT FINANCIER AGRÉÉ

travaillant dans le cadre du Développement Régional (Sud-Ouest)

et pratiquant prêts à Entreprises Industrielles et prises de participation

recherche

ANALYSTE FINANCIER

Spécialisé révision des comptes, audit, contrôle de gestion, lecture de bilans.

Formation supérieure exigée.
Niveau Certificat Supérieur de Révision Comptable, Certificat Supérieur Juridique et Fiscal.

Nécessite plusieurs années de pratique dans la spécialité.
Travail en équipe - Sens du contact
Organisation.

Ecrire sous n° 89.719 M à BLEU,
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

ingénieur d'affaires

TOULOUSE. Une importante Entreprise spécialisée dans les Bâtiments à usage industriel recherche un ingénieur d'Affaires pour lui confier le développement de

ZONES INDUSTRIELLES sur toute la FRANCE.

Chargé de la recherche et de l'achat de terrains, il devra obtenir les permis de lotir et de construire, faire les études de prix, effectuer les montages financiers de ses dossiers et commercialiser les bâtiments réalisés (vente ou location). Ingénieur Grande Ecole, il devra avoir une personnalité active et dynamique et posséder une très solide expérience technique, juridique et financière du bâtiment.

(Réf. 3639/M)

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite et photo en précisant la référence à, P. Audhuy, Sema-Sélection : 31000 TOULOUSE - 54 bis, rue d'Alsace.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse.

Coopérative bétail et viande avec unité de production aliment du bétail
Proche d'une ville universitaire de l'Ouest
recherche

DIRECTEUR

C.A. 250 millions de francs
effectif 75 personnes.
Candidat âge minimum 30 ans.
Formation ingénieur.
Poste disponible de suite.
Transm. C.V. à la F.N.C.B.V.
8, rue Armand-Moisant,
75015 PARIS.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide et constante expansion

recherche

pour son centre technique situé à 12 km D'OLERON SAINTE-MARIE

UN INGÉNIEUR

Arts et Métiers ou équivalent

- Expérience bureau d'études souhaitée.
- Connaissance mécanique générale exigée.
- Anglais indispensable.
- Dégagé des obligations militaires.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
AMRI
Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS.

bleu

GRANDE ENTREPRISE INDUSTRIELLE MONDIALEMENT CONNUE

RECHERCHE A RENFORCER
SON DEPARTEMENT D'ETUDES par :

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

ou ayant 2 ans d'expérience
E.S.E., I.N.P.G., I.N.S.A. ou équivalent.

Expérience en électronique et automatisme et une connaissance en électrotechnique.

- Lieu de travail : LYON.
- Horaire flexible.
- Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions : HAVAS - SUPPORTS, 81, rue République, 69002 LYON. Réf. 8.377.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

L'Université de Genève

ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste de

PROFESSEUR D'ÉCOLE

à l'Ecole de traduction et d'interprétation (département d'arabe).

Il s'agit d'un poste à plein temps pour l'enseignement de la traduction générale, économique et juridique (droit public et privé) du français et de l'anglais en arabe.

Langue maternelle arabe, excellentes connaissances du français et de l'anglais, et formation d'économiste/juriste.

Expérience professionnelle de la traduction.

Entrée en fonction : 1er octobre 1980.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en français, de photocopies de diplômes et de références éventuelles sont à adresser jusqu'au 15 AVRIL 1980, au président de l'Ecole de Traduction et d'Interprétation, 19, place des Augustins, 1205 GENEVE.

Ils peuvent s'adresser à l'administrateur de l'école pour connaître les conditions.

MOBIL

MARKETING OPPORTUNITY WITH A COMPANY ON THE MOVE

The Phosphorus Division of Mobil Chemical a leader in Phosphorus chemistry is offering a challenging marketing opportunity within its industrial chemical group.

EUROPEAN REGIONAL MANAGER

Requires a degree in chemistry or chemical engineering, courses in business administration welcome, plus minimum 5-7 years experience in international sales/marketing.
Must be Fluent in English, French, German would be helpful. Person we are seeking must have ability to communicate in both technical and business areas. Must be able to function at management level, assess business opportunities and formulate/implement sales programs.

Person will be located in Europe. Extensive travel required. We offer excellent salaries and a complete benefits package. As well as corporate stability and advancement potential.

Send resume describing your Professional Background, salary history and career goals to : G.E. NEUBAUER,

Employée relations department,
MOBIL CHEMICAL EUROPE
York house 23 Kingsway
LONDON W C 2 B 6UE ENGLAND.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LYON

recherche pour le développement de son DÉPARTEMENT ÉLECTRONIQUE DE TRACTION

2 TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Formation D.U.T., B.T.S. ou équivalent
CONFIRMÉS ou ayant 2 ans d'expérience.

- *Horaire flexible.*
- Cadre agréable.
- Rémunération en fonction du profil du candidat.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo à HAVAS 81, rue République, 69002 Lyon. Réf. 8.378.

RÉGION LYONNAISE

P.M.E. solide notoriété
filiale d'un important groupe français leader sur le marché du jeu d'activité manuelle, recherche

CHEF SERVICE ACHATS

le (la) responsable de ce poste devra avoir une solide expérience des approvisionnements, de la gestion des stocks et de la sous-traitance ainsi que des importations, si possible dans le secteur des produits de grande consommation ou de la distribution.

Env. dossier de candidature sous réf. 327 à BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
recherche pour l'Etranger

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant 2 à 3 années d'expérience dans le *domaine de la mécanique des sols et des études* géotechniques.

Ecrire en joignant C.V. à C.E.B.T.P.,
12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

CAMEROUN (Douala)
entreprise de confection de grande série
recherche son

DIRECTEUR

technicien hautement spécialisé de la branche, le candidat assumera une triple fonction technique, commerciale et de gestion.
Salaire très intéressant, logement et voiture *de fonction, tous avantages contrat expatrié.*

Ecrire avec CV sous référence DR 326
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS



DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES
38120 SAINT-EGREVE (près Grenoble)
recherche

DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDES

- 1 MÉCANICIEN (A.M...)
  avec si possible notions de thermique (cryogénie).
- 1 ÉLECTRONICIEN (ESE-ENSERG...)
  domaine physique
  des composants semi-conducteurs.

Quelques années d'expérience appréciées.

Adresser C.V. et prétentions,

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2 500 personnes - C.A. : 600 millions de francs.
Fabrication et pose de canalisations en béton.
Champ d'activité international
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

A. M. - E.N.S.I. - Électrotechniques
GRENOBLE et TOULOUSE

— Pour son département de l'Equipement et du Matériel à Paris
— Pour ses usines de la Région Parisienne
— Pour ses chantiers France Nord.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience désireux d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher à terme sur des responsabilités plus étendues en France ou à l'Etranger.

Ecr. avec C.V. et photo à Sté des Tuyaux Bonna,
B.P. 371.08 - 75365 PARIS Cedex 08.



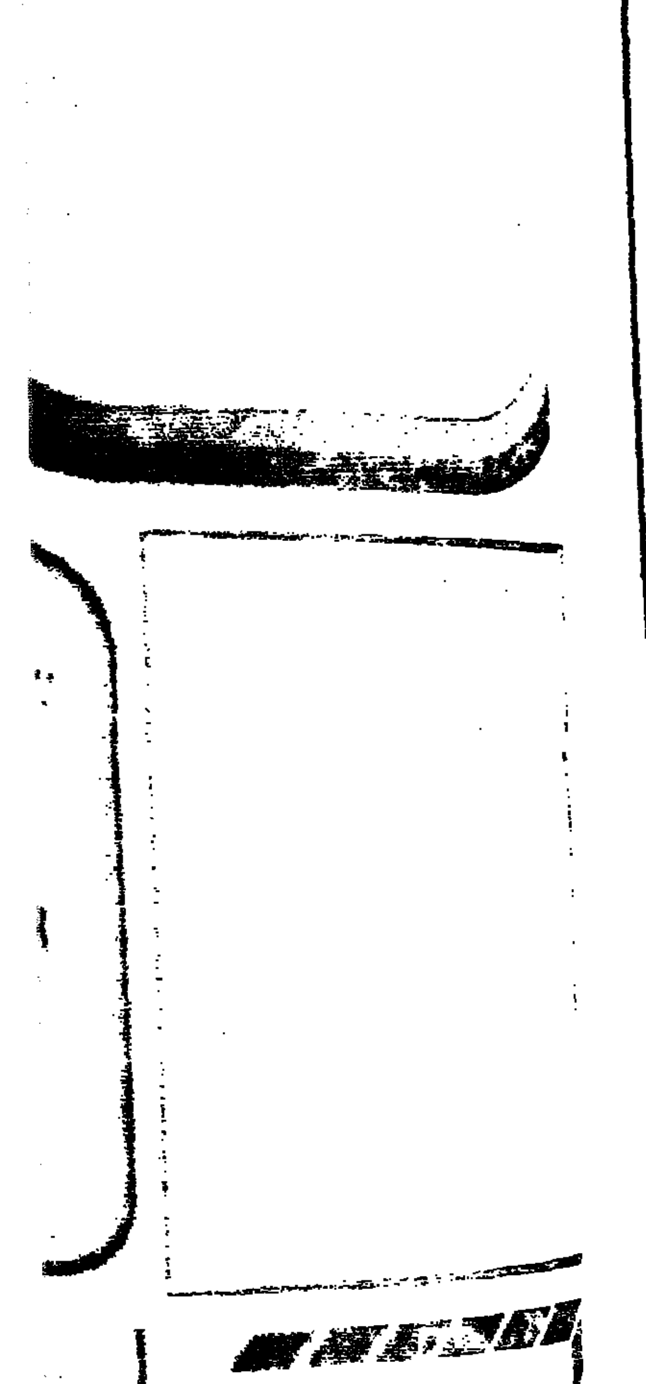
هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

HOLDING FINANCIER dépendant d'un puissant groupe industriel cherche, dans le cadre de sa restructuration européenne, à pourvoir un certain nombre de postes au niveau direction.

Directeur financier — *Paris*

Contrôlant une dizaine de sociétés de financement en Europe, le directeur financier du holding exerce, sous le contrôle du directeur général, une autorité fonctionnelle sur leurs directions financières. Il coordonne leurs interventions auprès des banques auxquelles celles-ci font appel et participe à la négociation des opérations les plus importantes, il contrôle l'élaboration des plans et budgets de ces sociétés et en suit l'évolution, il vérifie la sincérité et la fidélité de leurs comptabilités. Il est aidé dans ses fonctions par des spécialistes d'informatique et d'audit. Agé d'environ 40 ans, de formation supérieure, le candidat retenu, aura exercé des responsabilités comptables si possible dans le domaine des sociétés de financement, il fera preuve d'une grande expérience des marchés du crédit court et moyen terme dans les principaux pays d'Europe et une bonne connaissance des milieux bancaires. Il aura exercé ses activités dans un ou plusieurs pays d'Europe et acquis, du fait de ses séjours, une connaissance tout à fait courante de l'anglais, du français et, si possible, d'une autre langue.

Réf. M 2314

Directeur financier — *Londres*

La filiale britanique prend en charge un volume important de financement de points de ventes et de crédits à la clientèle. Son directeur financier à la charge de négocier, auprès des banques, les emprunts court et moyen terme correspondants, d'établir les plans et budgets et de superviser la comptabilité de la société. Il exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique du directeur général de la société et sous l'autorité fonctionnelle du directeur financier de la société holding dont dépend la filiale. Agé de 35 ans, le candidat retenu aura une formation supérieure et plusieurs années d'expérience du fonctionnement du marché du crédit si possible à Londres, enfin la pratique du contrôle de gestion et de l'informatique d'une entreprise performante. Réf. M 2315

Directeur financier — *Pays-Bas*

La définition des tâches et des responsabilités est la même que ci-dessus, mais la fonction s'exerce dans le cadre d'une société moins importante mais en développement. Le profil du candidat agrée est également similaire. Le poste peut convenir à un citoyen français ou belge parfaitement bilingue en néerlandais. Réf. M 2316

Pour tous ces postes, la nationalité est indifférente, mais en plus de l'anglais et du français, les candidats doivent avoir une parfaite connaissance de la langue du pays dans lequel ils travaillent. Une grande mobilité physique est indispensable et ces postes ne peuvent convenir qu'à des hommes ayant une approche moderne des techniques de management. Etant donné l'importance du groupe, il existe de nombreuses possibilités d'évolution de carrière à l'échelon international.

Ecrire en français avec curriculum-vitae détaillé, rémunération actuelle et prétentions à B. Mangou en précisant la référence - MSL International, 73 Bd Haussmann 75008 Paris.

Discrétion totale assurée

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTO
banlieue Nord-Ouest de Paris
recherche

UN CHEF DE PAYE
Cadre,
pour payes informatisées
(formation supérieure).

1 EMPLOYÉ QUALIFIÉ SERVICE PAYE

Env. C.V., photo et prétentions à nº 90.337 M. BLEU
17, rue Lebel, 94 VINCENNES.

TRADUCTEURS
français-anglais
expérience aéronautique,
ou mécanique ou électronique.
C.V. à BIAT, 3, villa Poirier,
75015 PARIS. Téléph. : 566-69-33.

Importante Société accessoires auto
banlieue Nord-Ouest de Paris,
recherche
pour le développement de ses applications informatiques.

UN ANALYSTE CHEF DE PROJET
Etudes supérieures
4 ans d'expérience minimum.
Connaissances CICS COBOL/ANS, DOS/VS, VSAM.
Envoyer C.V., photo et prét. à nº 90.336 M. BLEU,
17, rue Lebel, 94 VINCENNES.

Urgent hebdo couleur grand tirage recherche

ASSIST. MAQUETTISTE
2 ans minimum expér. magazine ou revue, connaissance de la couleur et du montage souhaitée.
Adresser C.V. + prétentions à nº 845.219 M REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS INFORMATICIENS
3 à 5 ans d'expérience en SOFT et HARD. Ecrire :
SOPRAS, 100, bd Voltaire, 11e.

INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS
expérience en télécommunication spatiale et maintenance.
UHF-VHF.

INFORMATICIENS
SOPRAS, 100, bd Voltaire, 11e.

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR DEFENSE recherche

STANDARDISTE
Bilingue anglais

TÉLÉXISTE
Bilingue anglais

HOTESSE
Bilingue anglais

BONNE PRESENTATION

Tél. 775-17-93, Mme MACHERE.

MATRA

FOR ITS PROCESS CONTROL AND COMMUNICATION ACTIVITIES **MATRA** IS LOOKING FOR

TECHNICAL WRITERS
(Réf. 003176 M)

EDITORS
(Réf. 003173 M)

capable of writing operational manuals in English, of describing material and of designing computing/tele-communication systems.
The candidates must be bilingual French/English, have had training in electronic engineering/computing, and should preferably have had experience with computers in industry. These are positions suited either to young computer specialists with creative ability, or to experienced analysts wishing to use their acquired expertise in a similar field.
Place of work : Vélizy.

Please send C.V., recent photo and present salary to our **Data-Processing Departement**, under chosen reference (please mark on envelope).

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE INDUSTRIELLE DE TAILLE MOYENNE
C.A. : environ 300 millions de francs
Equipement de la maison
liée à un groupe important

crée le poste de

CONTROLEUR DE GESTION

- Rattachement hiérarchique au Directeur Général, et fonctionnel au DAF du Groupe.
- 30 ans environ.
- Formation supérieure gestion ou diplôme d'Ingénieur + formation complémentaire type IAE.
- Expér. de 5 ans minimum de contrôle de gestion en milieu industriel.
- 150 000 F/an.
- Est de la France.

Adresser curriculum vitae détaillé sous numéro 7.901 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - 9e, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche pour SERVICE INFORMATIQUE PARIS et PAU

2 PROGRAMMEURS APPLICATIONS DE GESTION

DEBUTANTS OU CONFIRMES

DUT informatique ou équivalent.
Connaissances techniques TEMPS REEL appréciées.
Dégagés des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. et photo à No 51116, à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas (Tour 12.04) - 64000 PAU.



THOMSON-CSF

recherche pour sa Filiale

THOMSON-CSF COOPERATION

CHARGEE DE LA FORMATION DES CLIENTS ETRANGERS DU GROUPE THOMSON

ingénieurs et techniciens niveau BTS

dans les spécialités :
- ELECTRONIQUE Traitement de l'information RADAR
  Circuits analogiques
  Technique Digitale
  Visualisation
  Commutation Temporelle
  Télécommunications
- ELECTROTECHNIQUE
- ELECTROMECANIQUE
- ANALYSE PROGRAMMATION

Pour cours de formation sur matériel.

Expérience Pédagogique de plusieurs années dans la formation Professionnelle.

- ANGLAIS nécessaire
- ESPAGNOL souhaité.

Envoyer C.V., prétentions, photographie au Service du Personnel 147, rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures ;
- célibataires, dégagés des obligations militaires ;
- Libres rapidement.

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo, en préc. la date de dispon. ss nº 51.369, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour son siège social situé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

CADRE COMPTABLE

au sein de la direction administrative et financière du groupe

Il secondera le responsable du service de la comptabilité générale. De formation DECS ou ESC (option comptabilité), le candidat recherché aura acquis 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en comptabilité générale.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétent. à nº 51.534, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01

---

ingénieurs grandes écoles

E.C.P., MINES, A.&M., ENSI...

CREUSOT-LOIRE offre à des ingénieurs débutants, diplômés d'une Grande Ecole des opportunités de carrière évolutive au sein de l'entreprise et du Groupe.

Ils se formeront à nos activités en prenant en charge, dès la première année, des projets opérationnels correspondant aux besoins réels de différentes unités, et les préparant à leur affectation ultérieure.

Leur apprentissage des responsabilités se poursuivra dans le même temps grâce à l'acquisition d'une « culture industrielle » propre à l'entreprise, à base d'informations et d'échanges sur les activités et les procédures du Groupe.

Notre choix s'orientera vers de jeunes ingénieurs à fort potentiel, capables d'accéder à terme à des responsabilités d'encadrement à haut niveau dans nos centres de production et acceptant les exigences de mobilité qui en découlent.

Les candidatures doivent être adressées à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

Société Constructions Mécaniques, Electro-Mécaniques, Engins de Génie Civil, Littoral Atlantique, Centre Ouest, recherche :

UN INGENIEUR (AM, ENSM, ENSI, ENSAM...)
Il lui sera confié l'ensemble des problèmes techniques (bureau d'études, gestion ateliers, achats...).

Commerciaux éventuellement de Gestion de la Société. Forte personnalité demandée. Expérience de quelques années souhaitée.

Envoyer C.V., photo, prétentions à H.A.P., 3 bis, place du Marché, 85000 La Roche-sur-Yon nº 8.455, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDES cherche à étoffer son portefeuille de

CONSULTANTS

Pour missions de courtes durées (2 à 4 mois) dans les pays du tiers-monde.

Env. C.V. lettre manuscrite, domaine de compétence, photo et prétentions, s/référ. DUTOT (mentionnée sur l'enveloppe)
EMPLOIS ET CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Rech. pour couple, Paris et 2/3 mois Côte d'Azur
CUISINIERE CONFIRMEE
Logée, nourrie, sér. réf. exigées
BON SALAIRE
Ecr. nº 7798, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

AFRIQUE

GÉOMÈTRES
GENIE CIVIL
ANGLAIS INDISPENSABLE
Téléphone : 225-98-12.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE
Quartier Opéra, C.A. 300 millions de francs
recherche

CADRE(S) DE GESTION LOCATIVE

Après une période de formation, ils assumeront progressivement des responsabilités globales de gérance d'un domaine locatif diversifié.

Les candidats retenus devront avoir :
- Une formation supérieure (de type maîtrise en droit/sciences éco.) ou une formation bac avec plusieurs années d'expérience de l'activité de gérance d'immeubles ;
- Une personnalité dynamique avec d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la négociation et de réelles qualités de « gestionnaire ».

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous le numéro 7.843, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris - Cedex 09

NOUS NE SOMMES PAS UNE MULTINATIONALE
mais vous apprécierez la qualité de notre équipe.
Pour l'étoffer,
nous avons besoin de vous, car :
1) Vous êtes un

BON PROGRAMMEUR
(vous avez une formation AFPA ou IUT, vous parlez COBOL, vous connaissez l'ASSEMBLEUR IBM et vous avez un an d'exp.).

2) Vous êtes un

EXCELLENT INGÉNIEUR CHEF DE PROJET
(vous allez continuer d'évaluer, de conduire et de réaliser avec succès des projets de gestion au forfait, que ce soit en batch ou T.P.).

Adresser lettre man., C.V. à :
TELE-SERVICES INFORMATIQUE
69, rue Sainte-Anne, PARIS-2e.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE MULTINATIONAL
recherche

ASSISTANT-MARKETING
DEBUTANT, DIPLOME I.U.T.

Option : Technique de commercialisation, pour lui confier, au sein d'un groupe de produits, une fonction d'analyse des opérations marketing et des ventes, et la mise à jour permanente des dossiers Produits.

Cette offre s'adresse à un jeune Homme libéré des obligations militaires, ayant le sens de l'organisation et le goût des chiffres.

Lieu de travail : PLESSIS-ROBINSON (92).

Adr. lettre et C.V dét. man. + photo, à SIPEP, réf. 244, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Libérés des O.M.
- Débutants ou première expérience bancaire de un à deux ans.

POUR POSTES D'ATTACHÉS DE DIRECTION

A POURVOIR :

— DANS UN PREMIER TEMPS AU SIÈGE.
— AVEC MUTATION POSSIBLE EN PROVINCE APRÈS FORMATION.

Dans les deux secteurs suivants d'activité :

CRÉDITS « ACQUÉREURS » ET CRÉDITS « PROMOTEURS »

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous réf. L. 93, à TELEX P.A. 34, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous bénéficiez *en tant que salarié d'un congé-formation* de 1 200 heures

l'Institut de Gestion Sociale vous propose 9 mois de préparation professionnelle et d'entraînement aux fonctions de

DIRECTION DE PERSONNEL ET FORMATION
15 candidats seront sélectionnés

DIRECTION D'UNITÉ ET CONTROLE DE GESTION
10 candidats seront sélectionnés

Ces deux cycles, conçus en liaison avec des entreprises, alternent travaux d'étude et d'application. Certains enseignements sont communs.

Ils débuteront le 18 avril 1980.

Les dossiers de candidature doivent être demandés en précisant l'orientation à :

Programme
Management avancé et gestion sociale

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif
25, rue François-Ier - 75008 Paris

RÉGION PARISIENNE

entreprise moyenne fabriquant des produits de grande consommation filiale d'un important groupe français, leader sur son marché C.A. 75 millions, recherche

Directeur administratif et financier

diplômé grande école de commerce, sciences Po ou équivalent et ayant au moins 10 ans d'expérience en P.M.E. à un niveau similaire.

Env. dossier de candidature sous réf. 328 à BAILLY CONSEIL 40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

BANQUE SPÉCIALISÉE CRÉDITS IMMOBILIERS

recherche

***pour sa succursale de* NEUILLY-SUR-SEINE**

ATTACHÉ COMMERCIAL

Sa fonction consistera à visiter clients et apporteurs d'affaires (Agents immobiliers, Constructeurs) pour proposer et monter des Crédits immobiliers acquéreurs.

Ce poste s'adresse à un futur collaborateur intéressé par l'action commerciale ayant si possible :
— Une solide formation générale ;
— Un goût et des aptitudes pour les contacts commerciaux à tous niveaux.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions *sous réf. OV 376, à TELEX P.A.*, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche son

chef de laboratoire électronique militaire

(Techniques numériques)

Une expérience d'environ 10 ans en laboratoire *d'études est requise.*

Les perspectives d'avenir sont exceptionnelles *pour un candidat à fort potentiel.*

Adresser C.V. à no 51891 CONTESSE *Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris* Cedex 01, qui transmettra.

SYDONIE

Base de données juridiques de très grande envergure, recherche

RESPONSABLE DE LA COORDINATION INFORMATIQUE

«SYDONIE» est une base de données juridiques *destinée à jouer un rôle primordial auprès de* l'ensemble des professions intéressées.
L'ingénieur grande école recherché afin d'assurer la coordination entre le fournisseur, le service de production et la clientèle, aura en outre à faire évoluer le produit.
Il devra se prévaloir d'une expérience informatique d'environ 4 ans au contact d'une clientèle.
La poste s'adresse à un ingénieur de tout premier plan.
Une pratique d'application temps réel ou de système de bases de données ou encore d'informatique juridique permettra d'aborder la mission dans les meilleures conditions.
Lieu de travail : Paris - déplacements en Province à prévoir.
Rémunération de l'ordre de 100 à 140 000 F/an.

Nous avons confié ce recrutement au G. CAM, à qui nous vous demandons d'adresser c.v., photo et prétentions.

G. CAM - Colette LENOIR
(réf. 4722) Tour Maine Montparnasse
B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15.

BANQUE PRIVÉE

recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DES FINANCEMENTS MOYEN ET LONG TERME EXPORTATION

(NIVEAU CLASSE VI ou VII)

Il est demandé au (à la) candidat (e) :
— un diplôme d'enseignement supérieur ;
— une pratique courante de l'anglais ;
— une expérience bancaire (2 à 3 ans) dans le montage et la négociation des crédits à l'exportation.

Il est offert un poste à responsabilités :
— conception et instruction (DREE, COFACE) des financements.
— recherche et suivi des contacts commerciaux chez les exportateurs en France ;
— négociation des crédits à l'étranger ;

Adresser C.V., photo et prétentions, à n° 51.425, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES

recherche

DIRECTEUR HOTEL *

112 chambres
sans restaurant
CENTRE PARIS

— *Formation Ecole Hôtelière.*
— 15 ans d'expérience dont 5 au moins à la tête d'un hôtel comparable.
— Anglais courant, parlé et écrit indispensable.
— Deuxième langue appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous numéro 43.669, sous enveloppe, à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES

recherche pour PARIS

UN (E) ASSISTANT (E) DE GESTION

destiné (e) à prendre en charge les problèmes de *gestion générale et de gestion* d'affaires.
Formation maîtrise de gestion ou équivalent.
Plusieurs années d'expérience.

Env. C.V. dét., photo et prét. à n° 51.895, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

PARIS

SOCIETE de MANUTENTION, GARDIENNAGE, NETTOYAGE,
employant 1000 personnes
cherche

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION
destiné dans un délai de 1 à 3 ans à devenir

directeur général

NOUS CHERCHONS :
Un meneur d'hommes, organisé, réaliste en matière de rentabilité : CONTROLE et AMELIORATION DES COUTS, *décidé à apporter* à un nouvel employeur ses compétences et ses relations commerciales pour le suivi et la rentabilité de la clientèle existante et la création d'une clientèle nouvelle.

NOUS OFFRONS :
à un candidat ayant l'expérience d'une profession liée au bâtiment ou aux prestations de services la possibilité d'un poste autonome et évolutif.

Ecrire avec dossier détaillé et motivation à
Mme D'ORNANT — FIDAL PARIS
18 bis r. de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

recherche

DIPLOMÉ DE GRANDE ÉCOLE scientifique ou commerciale

PROFIL REQUIS :
- débutant, impérativement ;
- intérêt pour la fonction « prestation de service » ;
- homme de terrain, doté d'un sens du commandement et de la gestion humaine ;
- tempérament commercial.

La carrière du cadre recherché commencera par un stage de deux ans, sur le terrain, au cours duquel la prise des responsabilités sera progressive. *De larges possibilités d'avenir sont offertes* à un candidat de valeur.

Lieu de travail : PARIS ou proche banlieue.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 013 à :

ETCHEVERRY S.A.
26, rue de Belfort, 92400 COURBEVOIE.

CNEH

Le Centre National de l'Equipement Hospitalier recherche des

ingénieurs

GRANDES - ECOLES
(Spécialité : électronique ou électromécanique)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour ses activités d'étude et de conseil sur le matériel médical.
La connaissance de l'anglais sera un atout.
Adresser un dossier de candidature (avec CV, photo et prétentions) au CNEH
Département Etudes et Prototypes.
5 bis rue Pérignon - 75015 PARIS

INTERNATIONAL COMPANY needs for its rapidly growing Machine Tool Division two

SALES ENGINEERS

for the French Market.

Ideal candidates would have a technical background *in metal working machinery or in pipe* fabrication and have sales experience. They should have initiative, be reliable and able to operate *independently. It is foreseen that they work* out of their home in the initial stages.

Good knowledge of the English language is necessary.

Applications should be sent to T-Drill A.G., *Industriering 3, CH - 8134 Adliswil - Zurich.*

All letters will be treated strictly confidentially.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour son Siège dans le CENTRE DE PARIS

CHEF DE CONSERVATION TITRES

Envoyer lettre *manuscrite et C.V. + photo* à O.C.B.P., 60, r. de la Chaussée-d'Antin. PARIS-9e, sous référence 7.500 M.

DEUX JEUNES SOCIÉTÉS (AUDIOS - STANDS - PUBS)

Déj. b. intr. mil. aff.
RECH. P. PROSPECT. VRP 30/A. MIN.
Rém. à la com. - essai 3/6 mois.
Collab. ev + étroite si bs. résult.
Chôm. accept. si trs. dynam.
ECRIRE JOURNAL N° 7900
LE MONDE : 5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09

AGENCE en PLEIN DÉVELOPPEMENT

recherche pour PARIS

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

Avide de responsabilités, capable d'assurer le traitement de budgets services et industrie de haut niveau.

Formation souhaitée :
- Ecoles Sup. de Commerce (HEC, ESSEC...).
- Expérience agence grand public souhaitée.
- Rémunération en rapport.

Envoyez C.V. et prétentions, ss numéro 51.774, Contesse Publ., 20, av. Opéra - 75001 Paris, qui tr.



GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE

2 200 personnes, 600 millions de C.A.
Filiale d'un important groupe international recherche pour compléter son équipe de traitement de l'information à son Siège de POISSY (Yvelines)

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Le poste *s'adresse à un jeune ingénieur* diplômé ayant acquis également une bonne *formation en informatique.*

Aptitudes et motivations détermineront carrière dans poste évolutif.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions au Chef du Personnel
10, rue Jean-Pierre Timbaud
78301 POISSY

GILSON MEDICAL ELECTRONICS

P.M.E. internationale d'instrumentation scientifique à VILLIERS-LE-BEL (95) recherche pour son laboratoire en création

RESPONSABLE D'ESSAIS DE LABORATOIRE

Formation universitaire conclue par licence ou maîtrise de chimie physique *de préférence (ou équivalence)*, ayant une expérience de la chromatographie en phase liquide sur colonnes, et une *bonne expression orale en anglais.*

Sa mission sera d'utiliser les instruments de C.L.H.P. conçus et fabriqués par l'entreprise, pour participer à leur évaluation et à la formation des équipes technico-ciales des correspondants internationaux.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions à :
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta, 95400 Villiers-le-Bel
(à l'intention de V. OBERTHUR).

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche
pour son Unité de Production
située Banlieue Est de Paris

Pharmacien

pour le poste de DIRECTEUR ADJOINT ASSURANCE QUALITE.

Le candidat devra posséder :
- *10 années d'expérience pharmaceutique*
- *un excellent contact humain*
- *des qualités de dynamisme et d'initiatives*
- *la pratique de la langue Anglaise (indispensable).*

Adresser CV détaillé et prétentions sous référence 9753 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE

demande

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

GAP 2 - COBOL - IBM 34 - IBM 43/43
Rémunération élevée × 13

Libre rapidement.
Téléphoner pour r.-v. au 280-36-32, poste 306.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Société d'ingénierie générale Bâtiment et Infrastructure ayant son siège à Montreuil-sous-Bois (93) rech. Jeune Ingénieur diplômé génie civil (E.T.P., A.M., I.N.S.A. ou équivalent) pour assurer la coordination T.C.E. d'études et de travaux. 2 à 3 ans d'expérience souhaités en B.E.T. ou entreprise. Ecrire à : O.P.F., nº 4309, 2, rue de Sèze (9e)

Institution privée Meaux (77) ch. pour 3e trimestre et rentrée septembre
1 PROF MATHS/PHYSIQUE
second cycle, temps plein + heures supplémentaires. Tél. : (1) 434-02-06

Handicapé visuel cherche lectrice pour lectures et écritures 1 heure plusieurs fois par semaine - 20 francs de l'heure. Env. C.V. à M. Etienne Istillart, 4, rue Dupin, 75006 Paris Téléph. : 222-18-58

URGENT pour CLAMART
RÉDACTEURS
en MECANIQUE EXPERIMENTES
pour notices et manuels techniques, susceptibles de diriger un groupe de travail.
Téléph. pour R.-V. : 644-63-22, M. PAPIN.

IMPORTANTE SOCIETE INFORMATIQUE recherche pour
MARSEILLE
OPERAT. PUPITREUR
Niveau requis : B.T.S. + 2 ans min. expérience sur gros système IBM OS/VS travail 3X8.
Ecr. EUROSUD, Nº 4.555, 1, rue Breteuil, 13001 Marseille.

ENTREPRISE T.P. recherche
INGÉNIEUR DÉBUTANT
Sudria ou équivalent pour chantiers électrification région parisienne.
Ecr. av. CV et prét. Mme Casanova, 153, r. Pompe, Paris-16e.

Recherchons pour FABRIQUE DE SOIERIES italienne de réputation mondiale
UN AGENT COMMERCIAL
POUR LA FRANCE
— ayant de préférence une expérience de la clientèle de confection ;
— ayant le sens des responsabilités pr création d'un nouv. département à prospecter.
Adresser C.V., photo (retournée) et prét. à M. Perceval Sekers, 48, r. Petits-Champs, Paris-2e

Importante Société leader mondial dans sa spécialité recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
Nous demandons : 28 ans minimum forte personnalité goût des contacts humains. Bonne culture générale. Excellente présentation. Libre de suite.
Nous offrons : Stage de formation, une activité enrichissante, une rémunération tr. importante et des possibilités réelles de promot. Soyez curieux, téléphonez-moi ce jour au 538-66-23, M Chabard, 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h.

Important bureau d'études spécialisé dans l'aménagement du cadre de vie recherche :
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
Formation grandes écoles. Possédant quelques années d'expérience dans divers domaines de l'urbanisme pour actions pré-opérationnelles. Envoyer C.V., photo et prét. à VALENS CONSEIL s/réf. 9122, 59, rue de Richelieu, 75002 Paris

Société de Documentation recherche pour CLAMART
AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS EXPERIMENTES pour rédaction de notices techniques.
Tél. pour RV au 644-63-22 (Poste 216).

URGENT
VILLE D'ATHIS-MONS 91200
Recrute : Un rédacteur administratif par voie de mutation pour le service Information.
Recrutement et rémunération conformément au statut du personnel communal.
Adress. candidat. av. C.V. à : Mme le Maire, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR DEFENSE, recherche
SECRÉTAIRE
— Bilingue anglais
— Sténo anglaise appréciée.
DACTYLO
— Bilingue anglais
BONNE PRESENTATION
T. : 775-17-93 Mme MACHERE.

proposit. com. capitaux

Recherche TITULAIRE Carte profess. Immobilier-Transact. Paris - Petites Couronnes. Env. C.V. et prét. Nº 62.199, HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Produit breveté sans concurrence, rentabilité prouvée dans d'autres pays, cherchons personne pouvant investir environ 1.000.000 FF. Ecrire à BONYF France SARL, Grasse 2000, R.N. 567 — 06130 Le Plan-de-Grasse (FRANCE).

demandes d'emploi

RESPONS. RELATIONS EXTÉRIEURES INTERNATIONALES
Porte-parole Institution Commerciale et Industrielle de premier plan.
- Relations Presse.
- Promotion.
- Communication Externe et Interne. Publicité institutionnelle

+ exp. commerciale 10 ans + Angl. + Espagnol.

Ecrire nº 845.220 M - REGIE PRESSE. 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Cherche travail dactylo, frappe de manuscr., thèses, documents, travail à façon - 253-01-54

INFORMATICIEN
36 ans, 13 ans d'expérience
— Analyste service intégré.
— Directeur S.S.C.I.,
— Conseil Consultant indépend.
Connaissances plusieurs langages et constructeurs.
Langues étrangères :
— Portugais (Brésil),
— Anglais.
Pour raisons familiales recherche situation au BRESIL.
Ecr. nº 2118, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

J.H. 29 ans, maîtrise droit social D.E.S., ergonomie 6 mois expér., service du personnel 6 mois expér. documentaliste étudie toutes propositions. Ecrire : Luc BENNOUN, 21 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris - 354-24-94

J.F., 26 ans, Maîtrise Sciences Economiques, stage gest./organ. en entrepr. expér. pédagogique 2 ans, attrait pour fonction personnelle/formation ou gestion. Ecr. nº 2081, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Secrétaire de rédaction, haut niveau, anglais, allemand, bnes connais. maquette et fabric., ch travail respons., presse ou édit. Ecr. nº 2082, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

JEUNE P.-D.G.
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE CHIMIQUE ALLEMAND ETUDIERAIT
PROPOSITION INTÉRESS-
Ecr. Nº 2.108, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Brésil - Angola - Mozambique Je conn. Ir lang. et souh. prosp. et dév. vos vtes ds ces 3 gds march. d'avenir: J'ai déjà fait mes pr. comme Chef de Ventes ds un vaste sect. à l'exp. pr des mat. pr. dest. aux ind. alim. et pharm., ds un imp. gr. Chimie 38 a., Fr., dip. cce ext., exp. ét. march. Angl., port., esp. B. not allem. et it. Ecr. nº 2101, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

H. 36 ans, cadre cl. 5, service Etranger, crédits documentaires, négoce international, recherche poste encadrement banque Paris ou province.
Ecr. nº 6200, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

J.F. rech. emploi dans cantine, toute-main, serveuse, étagère. Téléph. : 206-50-98

J.F. ex-enseignante dactylo ch. emploi stable.
Ecr. nº 6201, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

SECRÉTAIRE TRILINGUE
(allemand, anglais, français)
39 a., origine allem., diplôme de l'Association de secrétaires européennes Lausanne, formation commerciale et bancaire, cherche poste secrét. direction. Ecr. nº 2.085, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Journaliste 27 ans ch. remplac. secrétariat de rédaction pour juin-juillet-août dans mensuel, hebdo ou quotidien Paris. Ecr nº T 018992 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Jeune Femme BIBLIOTHECAIRE, expér. documentaliste, secteur éducatif, lic. psycho, ch. poste stable en rapport. Résidant à Paris
Ecr. nº 7864, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens. 75427 Paris C. 09

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE DIRECTION TECHNIQUE OU COMMERCIALE. — Dirigeant d'entreprise de mécanique, 44 ans, Ingénieur électromécanicien, Institut d'administration des entreprises (I.A.E.), solides bases d'allemand et d'anglais. Expérience chef des ventes et service méthodes.

RECHERCHE : poste direction commerciale ou direction d'usine ou adjoint direction générale. R.P. de préférence. (Section B.)

F., 48 ans, infirmière surveillante (CAFIS en 1970, Ecole des cadres de Strasbourg). — 10 années d'expérience dans la fonction en milieu hospitalier, secteur privé (service de médecine générale, gériatrie, cancérologie). Intérêt marqué pour toutes les actions de prévention.

RECHERCHE : poste à responsabilités. (Section E.)

Jeune femme, DES de droit privé, titulaire du CAPA, diplômée des langues orientales (Paris), diplômée de l'université de Debrecen (Hongrie).

RECHERCHE : traductions de hongrois, juridique de préférence. Etudierait toutes propositions. (Section F.)

H., 45 ans, diplômé E.C.C.I.P., Cadre commercial P.M.E., Position V.R.P., Responsable d'un département produits imprimerie. Expérience réussie de 13 ans dans animation et responsabilité des ventes, organisation et approvisionnement des produits et gestion des stocks. Une habitude des contacts commerciaux à haut niveau.
RECHERCHE : fonctions similaires ou approchantes. (Section E.)

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) : demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon — Paris-9e.

gérances libres

MARNE-LA-VALLEE
LIBRAIR.-PAPET.-JOURNX
GERANCE LIBRE. T. 430-24-79.

travail à domicile

Demande

Secrét. tril., d'orig. all. (allem., franç., angl.), 3 sténos, ch. trav. à dom. Nº 2.115, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. — 368-47-84 & 893-80-02.

automobiles

5 à 7 C.V.

Part à part. vend, cause départ, FORD Taunus 1976, bon état. Px Arg. Tél. : 576-82-39, le soir.

VENDS
CHRYSLER 1307 S
Octobre 78 - Modèle 79
Impeccable, 23.500 km.
PRIX : 27.400 F.
Téléph. : 471-57-84, apr. 18 h.

8 à 11 C.V.

Part. vd, dble empl. HONDA Accord, bleu métallisé, 1978, 30.000 km. Prix Argus. Téléph. : 576-82-39, le soir.

A VENDRE, 504, 11 CV inj. autom., toit ouvr., bon état, année 1978. Prix : 8.000 F. Tél. : 741-13-79. Bur. : 045-20-48.

VEND 1308 GT
Juil. 79, 13.000 km, état impecc. Bleu marine.
Px Argus. Tél. 780-04-40, le soir.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SL 1968
Belge, int. cuir noir. Bte méc. Peint. neuve (1 an). Hard top. Tél: à part. 19 h. : 899-18-55.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

ST-HONORE, PRES VENDOME
CHARME Luxueux pied-à-terre 4e ét., asc. - 548-48-94.

4e arrdt.

Près PLACE des VOSGES Living + chbre confort, standg, caractère - 325-32-77

MARAIS ST-PAUL - Living, 2 chbres tt cft, 5e étage, asc., calme, soleil. Tél. : 272-40-19.

MARAIS Imm. classé. Séjour + chbre, tt confort. Bas prix, vu urgence. - 325-97-16

MARAIS Dans immeuble classé et restauré, partic. vd appart. CARACTERE TRES ORIGINAL 2 P., TT CONFORT, état neuf, 2e étage. Visite 15 h. à 18 h 30 : 77, rue de la VERRERIE

ILE SAINT-LOUIS
DUPLEX 5 Pces, gd luxe, asc., balcon, vue Seine. — 354-42-70.

5e arrdt.

CARDINAL-LEMOINE. Imm. 18e 2e ét. 3,05 sous plafonds. 2 petites pièces, cuisine, s. bains, 26 m2. 255.000 F - 535-86-37

COLLÈGE DE FRANCE
plein sud, duplex 4 Pces, 75 m2, charme rive gauche. ambiance province. Téléphone : 222-69-50.

RUE DE LA HARPE
DOUBLE LIVING, poutres + 2 CHBRES, 2 bains, REFAIT NEUF, 116 M2. Tél. : 526-54-61.

6e arrdt.

CHERCHE-MIDI - ST-PLACIDE
45 M² TERRASSE PLEIN CIEL
Lux. Soleil. Asc. - 354-95-10.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGE
Sur place 11 à 19 h - 550-21-26.

8e arrdt.

MADELEINE Elégant pied-à-terre, calme sur COUR, 41 m2, tél. 531-51-10.

11e arrdt.

Je vends dans le 11e : 2 pièces, entrée, cuis. Refait neuf. 3e ét. Tél. après 20 h. au 355-50-85

BD VOLTAIRE, étage élevé :
MAGNIFIQUE 4 P.
345.000 F. Téléphone : 325-77-33.

13e arrdt.

TOLBIAC - Tour de standing, 3 p., cuis., 70 m2. Tél. Parking. Cave. Soleil. Belle vue. 450.000 F - Tél. : 584-32-17

Très bel immeuble P. de T. : grand 2 Pièces, très clair. 770-79-87 ou 263-82-70.

14e arrdt.

PLACEMENT
près BD RASPAIL, 2 PIECES, R.-de-C., immeuble P. de T. RAPPORT INTERESSANT. Téléphone : 281-12-28.

16e arrdt.

HOTEL PARTICULIER
48, AVENUE DES TILLEULS, VILLA MONTMORENCY.
SIMER : 500-78-78.

PASSY, rez-de-chaussée, magnifique. - Clair. - Soleil. - 70 m2. GARBI : 567-22-88.

PARIS XVIe
RUE DU RANELAGH
dans immeuble 1977 de grand luxe avec parc de 3.000 m2 : appartement 185 m2 habitables + 42 m2 balcon (sud), réception 75 m2 + 4 chambres + 3 S. de B., garage.
Après 19 heures : 750-21-45.

Plusieurs APPTS **5 P. STAND.**
1.850.000 F - 222-07-62

BD JULES-SANDEAU
GRAND STUDIO STYLE ATELIER D'ARTISTE, tout confort, 6e étage, ascenseur. - 280-26-23.

56, BD FLANDRIN
6e étage, très beau 5 Pièces, 220 m2 + chambres serv. Vis., jeudi, de 14 h. 30 à 17 heures.

17e arrdt.

145 M² Standing, 2 réceptions, 3 chambres, 3 sanitaires, garage, chambre service. 1.500.00 F. - 754-49-48.

18e arrdt.

SQUARE CARPEAUX
magnifique studio très grand standing, tout confort. Prix élevé justifié.
Téléphone : 733-68-67, 733-66-19.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Particulier vend atelier d'artiste en duplex, 50 m2, tout confort + jardin privatif, 360.000 F, location possible 2.000 F/mois. Tél : 239-47-40, soir et week-end. Agence s'abstenir.

20e arrdt.

Gambetta - Vue dégagée
2 P. récent, balcon, cave, absolument parfait.
276.000 F - 557-72-50, p. 8.

78 - Yvelines

LE VESINET près R.E.R. GD STANDING
110 M2, liv., 2 chbr., asc., cave, box, sous-sol. EXCEPTIONNEL. IMMOB. OUEST - 976-18-18

LOUVECIENNES
dans très belle résidence très calme, vue splend., prox. gare, 91 m2, séj. 40 m2, terrasse, box fermé : 620.000 F. — 918-33-99.

91 - Essonne

35 KM. SUD PARIS, EXCEPTIONNEL, très grand standing, duplex 280 m2 + terrasse de 280 m2, VUE IMPRENABLE SUR SEINE ET SUR GOLFE : 1.600.000 F. Téléphone 222-07-62.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - ROULE
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
BEL IMM. P. T. 4e ET. ASC.
6-7 PIECES tt confort + chbre service. A rénover
PRIX 1.510.000 F
S/place CE JOUR, 14 h à 18 H :
2, RUE CHARTRAN ou Tél. 723-96-05

BOULOGNE MARCEL-SEMBAT Imm. stand. 1977
4 P. 90 m2 + stud. contig. 17 m2 gde loggia 24 m2, garage, park. 1.150.000 F, frais 2,5 %. 567-42-70

Province Province

La nature se fait rare...
INVESTISSEZ à PORT FITOU (Aude)
Pour vos vacances du STUDIO au 3 PIECES
de 180.000 à 320.000 F T.T.C. Prix fermes et définitifs
- Architecture régionale traditionnelle • Dans une presqu'île protégée
- 40 hectares privatifs sur l'étang de LEUCATE • Plage privée
- 10 minutes de la mer dans un environnement exceptionnel
- Tous commerces. Piscine. Voile. Tennis. Pêche.

Pour la rentabilité
- Possibilité de location et de gestion durant votre absence avec un profit substantiel • Valorisation régulière de votre capital.

Documentation et renseignements : (16.1) 502.18.00

AUX AMOUREUX DE LA VALLEE DU MONT-BLANC POUR 195.000 FRANCS vous pouvez encore obtenir votre STUDIO de 36 m2, les vacances de PAQUES approchent, appelez-nous vite au : 274-24-45, AVIS, 68, bd Sébastopol. - PARIS-IIIe.

CANNES. Particulier vend FRONT DE MER : 2 Pièces, standing, état neuf, cuisine équipée, terrasses, garage, cause départ. - Ecrire à : HAVAS CANNES 19 - 126/06.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) : SAINT-GERVAIS - MEGEVE MORZINE - LA CLUSAZ LES GETS - THOLLON LA CHAPELLE-D'ABONDANCE. Stud. 4 pers. à partir 150.000 F, CHALETS à partir 425.000 F. G.R.G., rue du Lac - CORZENT, 74200 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

LA FOUX-DALLOS
Studio équipé, 4 personnes. Téléphone : (91) 37-73-78, ou le soir : 48-89-98.

... appartements achat

JEAN FEUILLADE, 54, av de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant

Recherche dans 11e ou 12e : 2 ou 3 Pièces, entrée, grande cuisine, S. de B., 3e étage maxim. Tél., après 20 heures : 355-50-85.

R.A.I. achète comptant IMM. et APPTS même avec travaux. URGENT : 577-71-16.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach 2 à 4 P., PARIS. Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir au : 900-84-25.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 Pièces : 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL : 265-90-05.

IMMOBILIÈRE LUTÈCE
63, avenue Marceau, Paris-16e. Recherche pour clients sérieux appartements standing neuf ou à rénover. Téléphone : 720-22-33

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES - Tél. : 261-39-78

2 AVIS VALENT MIEUX QU'UN AVANT DE VENDRE
Consultez aussi SERGE KAYSER pour estimer votre bien 329-60-60

immeubles

ACHÈTE CHER
Immeubles bons quartiers Paris ou banlieue proche
Société de 1er ordre toutes références. Ecrire PROMOTIC, 25, av. P.-Doumer, Paris-16e ou téléphoner au 553-14-14 poste 25.

ACHÈTE MURS
DE BOUTIQUES ET
IMMEUBLES
VIDAL - 563-83-55

locations non meublées Offre

Paris

Vue s/Seine, stdg, dble living + loggia + 3 chbres, 2 bains, tél., box possible, impeccable : 5.480 F net. — Tél. : 548-54-99.

Neuf, grand standg, beau liv. + 1 chbre, cuisine équip., balcon, parking, téléph., soleil, 2.550 F. Téléphone : 548-54-99.

Mº TERNES : salon, S. à M., 2 chambres, S. de B., cuisine, téléphone, vue sur jardins : 3.500 F C.C. — 222-72-88.

PLACE PALAIS-BOURBON
appt 4 Pces, bains, 3.500 + ch.
appt 6 Pces, bains, 7.000 + ch.
Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

Wagram, tr. beau 4 P., 117 m2, gd stdg, 4e, asc., serv pos. PROFES. LIB. 4.640 F. - 278-43-08.

BD MONTPARNASSE 1/5 pour 1 an : luxueux, double living, 3 chambres, 2 bains en duplex, terrasse, 280 m2 plantés 10.000 F. Téléphone : 548-54-99.

FG SAINT-HONORÉ
Imm. gd standg. 300 m2 possib. prof. libér. et 1 bureau 40 m2 en cclal, 15.000 F mensuels. Téléph. au 265-77-90

PARIS 12e
Mº Michel-Bizot
SANS COMMISSION
2 P. 51 m2, loyer 1.528 F, charg. 348 F, park. 140 F
3 P. 93 m2, loyer 2.382 F charg. 570 F, park. 140 F
3-4 P. 85 m2, loyer 2.195 F, ch. 521 F, park. 140 F.
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau) Tél. 344-12-15

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 P. 67 m2, loyer 2.024 F charg 454 F, park. 165 F
4 P 82 m2 loyer 2.250 F charg. 556 F, park. 165 F.
S'adresser : 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h, ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous Métro PICPUS ou BEL-AIR

BEL Imm. moderne, 2 P., cuis., bains, jardin, park., près métro, 1.750 F. - 805-58-70.

PARIS 20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
STUDIO 40 m2, loyer 1.154 F ch. 236 F, park. 167 F.
2 P. 42 m2, loyer 1.194 F, charg. 354 F, park. 167 F.
S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81 Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou métro PERE-LACHAISE

Région parisienne

ST-CLOUD (R.E.R.), standing : belle maison 5/6 Pièces, refait neuf, jardin, garage, téléphone, bien meublé, 8.000 F. 548-54-99.

SAINT-MAURICE : r.-de-c. av. petit jardin privé en façade, 4 Pièces, conft, tél., bon état. Tél., matin, Ségéco : 522-69-92.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

STE garantissant LOYERS rech. APPTS vides ou meublés - 501-73-80.

GRANDE BANQUE PRIVEE rech. 2 à 6 p., vides ou mblées.
POUR CADRES C.E.E.
Paris ou banlieue. — 705-54-78.

locaux commerciaux

Près place DAUMESNIL (12e). Imm. bureaux 2.000 M2, locaux commerc. en étage, 15.000 M2. Surface terrain 6.000 M2. Parking et sous-sol 3.000 M2. Travaux à prévoir. Conviendrait à salle de concert, théâtre, tennis couvert, squash, laboratoire, ordinateur, usine non polluante, compagnie d'assurances. Pour renseignements, écrire : S.C.I. - J.P., 48, r. François-Ier, qui transm.

ASNIERES - A VENDRE LOCAUX COMMERCIAUX
65, avenue de la Marne. Ensemble neuf dans rue animée 450 m2 divisibles, à partir de 150 m2. Téléphoner au 227-04-30.

RECH. LOCAL COMMERCIAL 250-400 m2, 2 burx, acc. camions. Téléphone : 678-31-86.

CONCORDE Cession bail 330 m2. Libre de suite. - 551-68-39 (9 h-13 h).

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Très proche banl. cause départ, à vdre magnif. ensemble mod., très gde marque, compren. lit. 140 X 90 + secrét. + nombr. rangements, pend., 3 vitrines, état impeccable Conviendrait chambre enfant + de 5 ans/ou studio. Val. achat 1979 30.000 F. Céderait pour 12.000 F (ferme). Pour rendez-vous visite. Ecrire nº 6.182 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Animaux

BASSET HOUND, 8 a., affect., hab. aux enfants (fils de champion confirmé) ch. maître avec jardin. T. 278-41-64 ou 272-12-09.

Artisans

EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
Spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
entreprise agréée par l'Agence nationale des écon. d'énergies. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

ACHAT COMPTANT bijoux brillants, argent., monnaies or or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mº Brochant, ouv. lundi à vend.

Collections

URGENT VENDS COLLECTION IVOIRES et JADES sculptés dont qq. pièces très importantes. Ecr. nº 2.073 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE
Antiquités-Brocantes.
déplac. province, serv. débarras (recherche Henri II, Louis XIII.) Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50

DÉBARRAS INTÉGRAL
cave, grenier, appartement. Ts locaux. Téléphone : 606-60-06.

Jouets

POUR PAQUES... des œufs. Mais aussi des animaux, des marionnettes, le tout en bois, pour vos enfants au : MONDE EN MARCHE, 34, rue Dauphine. Téléphone : 326-66-53. De 10 h. 30 à 19 heures. Fermé le lundi.

Matériel de bureau

LIQUIDE machine écrire I.B.M., duplicat., photocop., offset, facturière, dictaph. Tél. : 246-20-46.

Maison d'enfants

URGENT cherchons littoral atlantique structure pouvant accueillir 100/150 enfants du 30-6 au 26-7-80. Contact. MPT CHOLET. TEL. : (41) 62-23-24.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, avenue de Villiers, Paris-17e, Métro : Villiers.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Numismatique

HÉNIN
orfèvre
77, rue des Archives, Paris-3e. TEL. : 271-34-56.
Achète au plus haut cours. Pièces argent démonétisées 5, 10 et 50 F. Couverts Minerve et autres pièces de forme.

Psychologie

PSYCHOLOGUE CONSEIL enfts et adultes, entretien individuels. T. 665-87-42 tous les jrs.

Pêche

ARTICLES DE PECHE
Mer-Rivière
AQUARIOPHILIE
PÊCHE ET LOISIRS
43, avenue du Général-Leclerc 91610 Ballancourt-sur-Essonne. T. : 493-21-19 (Côté de la gare).

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND CHOIX.
NOMBREUX LOTS
B O C A R E L
6, rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9e. Métro Cadet.
Téléph. : 526-65-48 ou 526-13-36.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F H.T. CREDIT. TEL. : 551-58-91.

Spécialités régionales (vins)

Beaujolais : vente directe du producteur au consommateur : Morgon et Beaujolais-Villages. Tarif s/dem. Jacques Trichard Les Pillets, 69910 Villié-Morgon.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

A louer ST-TROPEZ 300 mètres plage TAHITI 3 p. cuis., 1, bns. Tél. ds lotiss., tennis, piscine, juin et août. Ecrire référence nº T 018.812 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Loue GRANDE-MOTTE bord de plage, F1 équipement 4 pers. Mai, juin, 1re quinzaine juillet, 2e quinzaine d'août et septembre. TEL. : (66) 89-85-22.

Vous êtes seul, mais vous rêvez de NAVIGUER
FORCE 4 VOUS PROPOSE
2 sem. juillet, août. Départ de RHODES sur yacht de 13 m. Loc. à la couch. à part. 3.300 F. Location du bateau entier à partir de 1.150 F par jour.

Location avec ou sans skipper, CORSE, ANTILLES, GRECE.
742-33-57. 11, rue Boudreau Paris-9e

ILE DE RÉ
A louer juin à septembre maison à RIVEDOUX, salle séjour, 2 chambres, cuis., petit parc. Tél. : 010-25-03 à part. de 18 h.

AJACCIO Rive sud, loue villa 9 personnes Juillet. - Tél. (16-91) 77-63-24

Couple 1 enfant 10 mois cherche location août
VENDÉE - GIRONDE
(BORD DE MER)
Ecr. M. Roglin, 9 ,rue Gustave-Vapereau, 45000 ORLEANS. TEL : (38) 68-17-07.

Passez de merveilleuses vac. s/ la côte varoise à Saint-Cyr-les-Lecques. Plage, soleil, animat. Brochure s/dem. Syndicat de l'Hôtellerie, 83270 Saint-Cyr-les-Lecques, côte d'azur varoise.

VAL - D'ISERE studio 2 pers. sur pistes, 1.200 F Pâques. Tél. : (7) 833-16-63 après 18 h.

SKI 30 enfants 4 à 13 ans SERRE-CHEVALIER, directrice diplômée Genève. T. 451-39-48.

LES ROUSSES (39) prox. pistes chalet 5/6 pers., 29-3 au 13-4 : 1.300 F/sem. Juillet : 3.000 F. Août : 3.200 F. Tél. : 867-26-34.

COURCHEVEL loue appartement 6/8 personnes, toutes périodes. TEL. : 16 (74) 76-51-05.

CARROZ-D'ARACHES (74) 1.140 m alt. Stat. Sports d'hiver. A louer toutes saisons (sem., quinzaine, mois), studio tt cft (4 personnes). Tél. : 304-42-41.

ACHETEZ A VIE VOTRE SEMAINE DE VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS
A TIGNES
particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) ds magnif. résid. avec pisc. et sauna au VAL-CLARET. Tél. : 973-57-85.

CAMPING CAR
Location hiver été
AVIATOUR 68, r. de Dunkerque 75009 Paris. Téléph. : 878-86-91.

Vacances TURQUIE. Ecrire Vision Nouvelle, B.P. 22, 92350 Le Plessis-Robinson. Prix jeunes.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LA FUITE DU PUITS D'IXTOC-1 A ÉTÉ COLMATÉE

Les victimes de la marée noire du golfe du Mexique réclament 400 millions de dollars de dommages-intérêts

De notre envoyée spéciale

Corpus-Christi (Texas). — C'est par un « *howdy* » *(salut)* sonore que les Texans souhaitent habituellement la bienvenue aux étrangers. Le matin du 25 mars, à Corpus-Christi, port texan situé à 160 kilomètres au nord de la frontière mexicaine, ce salut légendaire était remplacé par un « ouf » général : « *Cette fois, c'est bien fini !* » Cette hospitalité qui est leur fierté, les riverains texans du golfe du Mexique allaient de nouveau pouvoir la prodiguer sans retenue. Le 23 mars, juste avant minuit, les autorités mexicaines annonçaient qu'après neuf mois et demi (500 000 tonnes de pétrole déversées dans les eaux du golfe et quelque 3 milliards de pesos jetés à la mer), elles avaient *enfin réussi* à colmater le puits Ixtoc-1, en éruption depuis le 3 juin dernier.

Déjà, au début de février, la PEMEX (Petroleos mexicanos) affirmait avoir considérablement réduit le flot de pétrole *(le ramenant à une soixantaine de* tonnes) jaillissant du puits chaque jour. L'été dernier, en plein cœur de la catastrophe, 4 000 tonnes environ s'échappaient du puits. Mais, du côté américain, de nombreux experts, sceptiques, évaluaient encore à 450 tonnes par jour la quantité de pétrole déversée en mer.

Cette fois-ci, il ne semble plus y avoir de contestation sur les chiffres ni sur les faits. A Corpus - Christi, tant dans les bureaux de l'office du tourisme que dans les agences de location de *voitures ou dans* les quartiers généraux des gardes-côtes, on jubile. Red Adair, le « pompier *magique » du* Texas, *qui* (fait rarissime) n'avait pas réussi à arrêter l'éruption d'Ixtoc - 1, a confirmé la nouvelle mardi 25 mars au capitaine de la défense texane, M. Hinson.

S'étant rendu sur les lieux de la catastrophe, dans la baie de Campeche, il a constaté que la troisième injection de ciment avait définitivement colmaté le puits.

Les Texans seront-ils en partie épargnés par les conséquences de cette catastrophe qui est deux fois plus importante que celle de l'*Amoco-Cadiz* en mars 1978 sur *les côtes bretonnes ? Les* gardes-côtes prévoient, en tout cas, le week-end prochain de retirer les barrages de bouées *qui flottent* encore à l'entrée des principales passes de la région, donnant accès aux lagunes très riches en espèces aquatiques de tous genres et, par conséquent, fragiles quant à leur *équilibre écologique.*

La bataille sur mer est terminée, mais elle se livre désormais sur un autre décor. Essentiellement dans les tribunaux, devant lesquels les victimes, très nombreuses, réclament plus de 400 millions de dollars en dommages-intérêts. Les chercheurs des agences pour la protection de l'environnement et de l'Agence *américaine pour* les *océans et* l'atmosphère demandent au gouvernement fédéral 7 millions de *dollars afin de pouvoir étudier* l'impact sur l'environnement de l'accident d'Ixtoc-1.

Il est maintenant permis d'espérer que les experts tireront quelques éclaircissements et quelques enseignements sur l'affaire d'Ixtoc-1. Mais ce deuxième chapitre de l'histoire tristement célèbre de ce puits en éruption risque d'être aussi long que les neuf mois d'anxiété quotidienne qui viennent de s'écouler.

SYLVIE CROSSMAN.

Construction navale

● *Quinze navires crevettiers pour le Mozambique.* — La direction du Trésor ayant donné son accord pour fournir une aide de plus de 100 millions de francs au Mozambique, ce pays va vraisemblablement passer commande de quinze navires crevettiers aux chantiers français.

Les tribunaux du Havre ordonnent la saisie de l'épave et de la cargaison du « Tanio »

Selon la municipalité de Trégastel (Côtes-du-Nord), le pétrole qui s'échappe de l'épave du *Tanio*, coulée par 87 mètres au large de l'Ile de Batz, suinte au rythme de une tonne et demie par jour. Il resterait encore dans les citernes *de la proue du Tanio* environ 10 000 tonnes de pétrole.

Tandis que quelque deux mille cinq cents militaires *continuent*, sur trente-huit chantiers, à nettoyer la côte souillée par le fuel, on apprend que le juge d'instruction de Guingamp, M. Ploux, a été chargé du dossier du naufrage du *Tanio, sur réquisition* du procureur général du parquet de Rennes. Le juge est chargé de déterminer si la pollution occasionnée par le naufrage peut avoir des conséquences pénales, et, dans ce cas, rechercher qui est responsable

Au Havre, le tribunal de grande instance a ordonné la saisie conservatoire de la cargaison (7 500 tonnes), qui avait été remorquée dans la partie arrière du bateau, jusqu'au port. D'autre part, le tribunal de commerce a ordonné la saisie conservatoire de l'épave. Ces deux décisions ont été prises à la requête de quatre communes : Trébeurden, Trégastel, Pleumeur-Bodou et Lannion.

Enfin le Comité de coordination et de vigilance des élus du littoral des Côtes-du-Nord, présidé par M. Jean-Yves Simon, appelle « *les élus et la population à une manifestation « ferme mais pacifique »* à Paris dans le courant de la semaine prochaine. Le comité, créé il y a deux ans après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, groupant les élus locaux de quarante-cinq communes des Côtes-du-Nord, devrait se réunir le 28 mars en assemblée extraordinaire à *Lannion*.

● *Les parlementaires socialistes*, réunis mardi 25 mars à *Marseille à l'occasion d'une journée parlementaire*, ont adopté une résolution relative au naufrage du pétrolier *Tanio* et à la pollution du littoral breton. Ils demandent qu'« *une mission parlementaire d'information fasse le point sur l'action du gouvernement depuis deux ans et notamment sur la suite donnée aux soixante-quinze recommandations contenues dans le rapport d'enquête parlementaire sur l'*Amoco-Cadiz ». Ils ont, d'autre part, décidé « *la création immédiate d'une commission socialiste permanente d'enquête et de contrôle* », qui devra notamment mettre au point un plan d'action pour les cinq années à venir, « *comprenant des actions régionales et nationales, ainsi qu'une action internationale incluant l'échelon européen* ».

TOURISME

Les difficultés de l'agence Klat-Travel illustrent les embarras des marchands de voyage

Les activités de l'agence de voyages Klat-Travel, *qui s'était* notamment spécialisée dans les vols charters et est en état de règlement judiciaire *depuis le 20 mars*, devraient être reprises en location-gérance par la société d'exploitation Tour-Orient-Tour-West, si le tribunal de commerce de Paris en est d'accord (« le Monde » du 22 mars).

Les *difficultés financières de* Klat-travel conduisent à poser plusieurs questions. Représentent-elles les signes avant-coureurs de la grande crise que les professionnels du tourisme — *hôteliers, agents de voyages*, compagnies aériennes, — redoutent de voir apparaître sous les effets conjugués de la hausse des prix du pétrole, de l'inflation générale et de l'*amenuisement du pouvoir d'achat* ? Un dossier publié par le mensuel *Répertoire des voyages* montre que l'agence Klat n'a pas pâti d'une conjoncture défavorable. Onzième au classement d'après le chiffre d'affaires avec 147 millions de francs, et huitième au classement selon le nombre de voyages à *forfaits* produits avec soixante-huit mille clients, elle obtient le ruban bleu de la croissance de la clientèle (+ 34 % par rapport à 1978) parmi les trente plus *importants fabricants de voyages* français.

Deuxième question : l'agence a-t-elle grandi trop vite ? L'explication n'est pas invraisemblable. Les quatre actionnaires de la nouvelle « société d'exploitation Tour-Orient-Tour-West » ont décidé d'injecter, à parts égales, un peu plus de 6 millions de francs dans la société Klat-*Travel*, dont les programmes de voyages restent inchangés. L'agence de voyages Albatros, filiale de la fédération du *Pas-de-Calais du Crédit* mutuel, l'agence Belfort-France (Mondovolle), l'agence Omnia Incentive et un groupe financier belge, vont ainsi multiplier par quinze le fond de *roulement de la société. Ainsi seront* sans doute levées les difficultés de trésorerie, et sera assainie la gestion, comme le reconnaît d'ailleurs M. Lucien Klat (il demeure directeur *technique du nouvel ensemble)* lorsqu'il déclare que « *l'innovation, c'est bien, mais être bon gestionnaire devient indispensable* ».

Il ne faut pas *méconnaître* enfin les agacements — pour ne pas dire plus — qu'a pu susciter l'agence Klat *auprès des compagnies* aériennes régulières. Par sa politique de charters et de bas tarifs aériens, Klat fait partie, avec l'agence Nouvelles frontières et l'association le Point, de *Mulhouse*, de ces marchands de voyage imaginatifs qui ont conduit Air France, « stimulée » par ailleurs par la concurrence internationale, à baisser ses prix en créant, *par exemple*, ses « vols vacances ».

L'agence Klat est à l'origine du premier charter entre Paris et Tel-Aviv, qui attira, explicitement, les foudres de la compagnie El Al et, *in petto*, celles d'Air France, qui lui est associée. Faut-il s'étonner que le télex annonçant — à tort — que « *le groupe Klat était en état de cessation de paiements* » et ordonnant « *de ne plus travailler avec ce tour-opérateur* » soit parti d'Air France ? D'où la méfiance des agences de voyage jusqu'au dépôt de bilan du 20 mars.

A travers les difficultés de l'agence Klat ou de la Société antillaise de *transports touristiques (S.A.T.T.)*, seule compagnie française de charters long-courriers, on ne manquera pas de poser, une fois de plus, la question du monopole de *fait des deux grandes compagnies* françaises, l'une de droit public, Air France, l'autre de droit privé U.T.A.

Air France et U.T.A. peuvent à bon droit faire valoir la régularité de leurs horaires, la qualité de leurs prestations en vol, la densité de leur *réseau commercial*, la *commodité* et la fiabilité de leur service de réservation, les obligations de service public qu'on leur impose... Pourquoi ne laisseraient-elles pas de vrais *charters français montrer aux* catégories les moins fortunées le chemin du ciel ?

ALAIN FAUJAS.

★ *Répertoire des voyages*, février 1980, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08.

URBANISME

UN RAPPORT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La pénurie de logements conduit à une véritable ségrégation sociale en Ile-de-France

Avant guerre, le coût du sol entrait pour 23 % dans le prix de revient des immeubles construits à Paris. Aujourd'hui, il représente 60 % de ce coût. Telle est une des constatations du rapport établi par M. Jean Lemoine, présidents de l'Association des organismes d'H.L.M. de la région d'Ile-de-France, au nom d'un groupe de travail du comité économique et social chargé d'étudier la politique foncière de l'habitat social en Ile-de-France. Ce rapport a été accueilli favorablement le mardi 25 mars en assemblée plénière du comité.

Le constat établi est maintenant bien connu : « *Vivre en ville tend à devenir un luxe inaccessible à des catégories de salariés de plus en plus nombreuses.* » Aussi M. *Lemoine* et M. Jean-Maurice Esnault, président du C.E.S., demandent « *que l'on cesse d'arguer de la stabilité démographique de l'Ile-de-France pour justifier l'inaction, que l'on renonce une bonne fois à dire que les besoins quantitatifs en logements sont satisfaits (...), que l'on ne considère plus*, a priori, *la dédensification comme un bien et qu'enfin on réhabilite l'urbanisme opérationnel* » « *Il s'agit en définitive*, disent-ils, *de substituer une politique volontariste à un certain immobilisme, qui se pose volontiers en gardien des équilibres naturels et en défenseur des vieilles choses. On en arrive ainsi, peu à peu, à la protection des taudis.* »

Pour le groupe de travail, les *causes de renchérissement du* logement en région parisienne sont multiples. D'abord, bien sûr, *le rôle du sol comme* « valeur-refuge ». Mais aussi la politique gouvernementale, et particulièrement la taxation des plus-values qui « *pénalise toute mise de terrain sur le marché* », l'action des municipalités qui « *sont quelquefois hostiles, pour des motifs divers, à toutes programmations de constructions neuves* », celle des « *habitants actuels des secteurs en voie d'urbanisation* [qui] *constituent des comités de défense contre tout nouvel afflux de résidents* ».

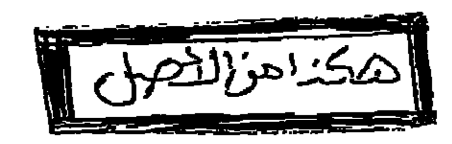
M. Lemoine constate qu'il faudrait soixante mille logements *neufs par an en Ile-de-France (à* quoi s'ajoutent au moins trente mille logements, à remettre en état), alors que, « *si on ne fait rien on s'achemine, selon toutes probabilités, vers un rythme annuel de quarante mille logements neufs* ». Il souhaite donc que la puissance publique se fixe un objectif : « *mettre un terme à la ségrégation à l'échelle de la ville* » et, pour cela qu'elle maintienne « *le plus grand nombre possible de personnes actives dans des quartiers bien équipés* » ; cela implique « *de loger des personnes relativement pauvres là où le sol est cher* ». Cette volonté d'aider le logement social est aussi celle du Conseil régional. Son président, M. Michel Giraud, qui en a parlé à M. Valéry Giscard-d'Estaing, le *lundi 17 mars, à l'Elysée, voudrait* que cette action devienne « *à côté des transports, une nouvelle priorité pour la région* ».

Pénaliser la rétention des terrains

Le groupe de travail du comité économique et social propose, pour sa part, dix-neuf mesures, dont dix ne sont pas de la compétence de l'établissement public régional. Il en est ainsi de la possibilité de payer des terrains à bâtir, en donnant, aux vendeurs, des logements ; d'exonérer de la taxation des plus-values les propriétaires d'immeubles régis par la loi de 1948 qui vendraient leurs biens à des constructeurs sociaux ; ou encore de donner la possibilité de s'acquitter des droits de succession en remettant à l'Etat des *terrains à bâtir. Il demande surtout que soit « pénalisée fiscalement »* la rétention des terrains à bâtir.

D'autres mesures sont de la compétence de la région. M. Lemoine propose que celle-ci ne finance que des opérations bénéficiant de prêts locatifs aidés par l'Etat situés dans des secteurs bien équipés en transports publics, écoles, crèches, commerces, et offrant à proximité des possibilités *d'emplois. A cela s'ajouterait* une amélioration des logements sociaux en voie de dégradation. *L'établissement public régional* pourrait aussi compléter l'aide de l'Etat quand celui-ci intervient pour *faciliter l'achat* des sols. Le groupe de travail du C.E.S. voudrait aussi que SDAU et POS rendent à nouveau constructibles les réserves foncières acquises par certains grands constructeurs ou aménageurs. Cela, effectivement, aurait pour effet d'augmenter la densification des logements et donc irait contre la tendance actuelle.

Le comité fait enfin une proposition originale, au moins en France. Constatant qu'il existe à Paris *et dans les communes* suburbaines de nombreux immeubles vétustes qui ne méritent pas d'être *réhabilités*, il propose que les communes, avec l'aide de la région, les achètent pour se constituer des réserves foncières, et cela en profitant de leurs relatifs faibles coûts actuels. La ville y laisserait les locataires actuels. Ce ne peut donc être qu'une action à long terme. Mais, explique M. Lemoine, tout le centre de Stockholm a été rénové de cette *manière*, et la ville de Rotterdam vient ainsi d'acquérir vingt-mille immeubles en deux ans. — T. B.



Le Monde

économie

LA CRISE DE L'EUROPE VERTE

Le débat sur les prix agricoles à l'Assemblée de Strasbourg

(Suite de la première page.)

Cette carence est étonnante et fâcheuse ; d'abord parce que la proposition de super-prélèvement constitue un des éléments centraux du dispositif de stabilisation de la production et des dépenses laitières, conçu par la Commission européenne ; ensuite parce qu'il est apparu au cours des semaines précédentes que le sujet constituerait un des principaux points de discussion entre les ministres de l'agriculture des Neuf.

Il était par contre beaucoup plus difficile de prévoir en début d'après-midi l'issue du débat sur la fixation des prix agricoles. C'est dans la partie non encore examinée des amendements que figurait ce sujet. Une majorité disparate s'était dessinée pour une hausse des prix supérieure aux 2,4 % moyens proposés par la Commission. Mais les groupes politiques étaient fort divisés à ce propos. Tout particulièrement celui des socialistes.

Les travaillistes britanniques se sont montrés favorables au « gel » des prix — Mme Castle s'est même prononcée pour une réduction de 1 %. — alors que les Français, comme l'a expliqué mardi Mme Cresson, estiment que l'ajustement de 7,9 % préconisé par la commission de l'agriculture du Parlement « *permettrait avec peine le maintien du niveau de vie de nos agriculteurs, dont, pour certains, le revenu ne cesse de baisser depuis cinq ans* ».

En revanche, une fraction importante de l'Assemblée devait se prononcer en faveur de la politique de prix très prudente préconisée par la Commission européenne (plus de 2,4 %).

L'autre partie, apparemment plus nombreuse, s'est déclarée favorable à un relèvement des prix plus substantiel, mais elle est elle-même divisée. Certains parlementaires ont estimé (les libéraux et les démocrates-chrétiens) qu'ils ont une meilleure chance de l'emporter en préconisant, à titre de compromis, un relèvement des prix communs de 5 %. En revanche, M. Pranchères (P.C.F.), qui s'est dit « *choqué* » par les propositions de M. Gundelach, a clairement indiqué que les communistes français ne se prêteraient pas à un tel compromis.

Les socialistes français, quant à eux, se concertaient, mardi 25 mars, sur la tactique à suivre, certains d'entre eux estimant plus utile, dans la perspective du débat devant les ministres de l'agriculture des Neuf, de « faire passer » un avis préconisant un relèvement des prix de 5 %, plutôt que de se retrouver devant une absence d'avis de l'Assemblée. On s'interrogeait, également pour les mêmes raisons tactiques, sur l'attitude qu'allaient prendre les parlementaires DEP (le groupe des Démocrates européens de progrès où siègent les R.P.R.)

Au cours des débats, les Britanniques ont été à plusieurs reprises fortement critiqués par les orateurs français et réciproquement. Le débat a pris, parfois, un tour très vif. M. Decourcy Ling (conservateur, Royaume-Uni) a vivement critiqué M. Chirac : « *Premier responsable du chaos agricole dont nous souffrons.* » M. Debré (DEP, France), a violemment répliqué en menaçant l'Assemblée d'un boycottage par son parti : « *Si nos amendements sont rejetés, nous ne serons pas complices de ceux qui coulent la Communauté.* » Affirmant qu' « *il n'y a pas de Marché commun sans politique agricole commune* », il a souligné que « *la suppression [de celle-ci] aboutirait au retour du protectionnisme agricole et industriel* ».

Pour sa part, le président de la Commission européenne, M. Jenkins, a invité l'Assemblée à se prononcer en faveur d'une politique de prix rigoureuse. Ce discours a été accueilli de manière diverse par les parlementaires. Il est en vérité assez étonnant : le président de la Commission, dont on peut se demander si c'est bien son rôle, a commenté favorablement le rejet par l'Assemblée, voilà quatre mois, du budget de la Communauté.

« *Vous l'avez fait*, a-t-il expliqué, *parce que vous trouviez que la part des dépenses de soutien agricole était trop importante. (...) Ce rejet a été généralement interprété comme l'illustration de la volonté du Parlement élu d'influencer plus directement le processus de décision dans la Communauté. Le temps est venu d'avoir le courage de concrétiser les intentions ainsi exprimées.* »

Il faut donc, selon M. Jenkins, appuyer la Commission, qui, s'inspirant des idées, de l'Assemblée, a proposé pour 1980 une politique agricole rigoureuse. C'est pour le moins oublier que les propositions d'économies suggérées par l'Assemblée en novembre et en décembre — les fameux « amendements Dankert » — étaient beaucoup plus modérées et beaucoup moins traumatisantes que ce qu'a préconisé ensuite la Commission. Ce couplet sur le thème « Commission - Parlement même combat », outre son évidente démagogie, apparaît à tous ég. is contestable.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La Grande-Bretagne* autorisera l'importation de viande de porc des Pays-Bas à compter du 1er avril, pour la première fois depuis son adhésion au Marché commun, a annoncé le ministère britannique de l'agriculture. Les restrictions qu'elle imposait jusqu'ici à ces importations étaient motivées par des raisons vétérinaires. Par ailleurs, la Commission européenne vient de donner trente jours à la Grande-Bretagne pour justifier les restrictions administratives qu'elle impose sur les importations de lait en provenance des autres pays de la Communauté.

M. MARCHAIS : il ne faut pas céder à Mme Thatcher.

M. Marchais, qui devait prendre la parole mercredi 26 mars à l'Assemblée des Communautés européennes, a déclaré la veille, en s'exprimant au journal télévisé de TF 1 : « *On envisage la liquidation de cent cinquante mille nouveaux exploitants agricoles français. Autrement dit, nous nous trouverons bientôt dans une situation — nous nous y trouvons d'ores et déjà dans certains domaines — où l'agriculture française ne suffira pas aux besoins de notre peuple. J'ajoute qu'on veut aussi démanteler l'agriculture française avec l'arrivée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans la Communauté économique européenne.*

» *Nous avons été, au moment du référendum, le seul parti à nous opposer à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne. Aujourd'hui, nous disons donc très simplement, mais très fermement : « Il ne faut pas, absolument pas céder à Mme Thatcher. » Et si elle maintient ses exigences, nous disons : « La Grande-Bretagne doit quitter la Communauté économique européenne. »*

» *En tout cas, les paysans français peuvent avoir la certitude que le parti communiste français est résolument à leurs côtés, à la fois pour la défense de leur pouvoir d'achat et pour la défense de notre agriculture, ce potentiel national extraordinaire qu'on veut brader et liquider au profit de l'agriculture allemande, pour une large part.* »

A STRASBOURG : LES PAYSANS EUROPÉENS EN COLÈRE

« On reviendra autant de fois qu'il le faudra... »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Ils étaient venus des quatre coins de l'Europe, vraiment unis pour une fois dans une même colère, une même détermination. Irlandais et Italiens, Danois et Luxembourgeois, Allemands et Néerlandais, Belges, Britanniques en petit nombre, et Français de toutes nos provinces, Corse comprise. Neuf pays parlant la même langue, celle des labours et des semailles, des moissons et des troupeaux, du soleil et de la boue : la langue de la terre, la seule au monde, peut-être, qui sait se passer d'interprètes...

Un peu endimanchés — les plus de cinquante ans, pour la plupart dans le costume des jours de fête, le cou mal habitué au carcan de la cravate — ou très à l'aise — les jeunes générations en jeans et blousons, le cheveu un peu plus long que leurs papas, — ils avaient commencé à débarquer sur le coup de 11 heures, par autocars entiers, devant le grand hall Rhénus, au Wacken, le périmètre strasbourgeois des foires et expositions. Banderoles, calicots, sifflets à roulette, et bonne humeur obligatoire. On prend place, le casse-croûte à portée de main, sur les gradins.

La salle — près de cinq mille places — est comble à midi, lorsque s'ouvre l'assemblée générale extraordinaire placée sous la triple égide du COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté européenne), du COGECA (Comité général de la coopération agricole de la C.E.) et du CEJA (Conseil européen des jeunes agriculteurs).

Après que le président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Bas-Rhin, M. Louis Rudloff, eut souligné combien il était « *indispensable que le COPA manifeste sa déception et son profond mécontentement à ces parlementaires issus du suffrage universel, ces parlementaires sur lesquels beaucoup avaient fondé de grands espoirs* », c'est au tour du président du COPA, M. von Heereman, de dire, dans une tempête d'acclamations, qu'il est temps de cesser d'être « *les boucs émissaires de toutes les erreurs et omissions et de tous les problèmes qui se posent actuellement à la Communauté* », rappelant au passage que, depuis cinq ans, « *les reven..s des agriculteurs se sont dégradés de manière catastrophique* », et concluant son long propos par un « *nous lutterons sans relâche, car on ne peut plus se contenter de résolutions et de déclarations de bonnes intentions...* ».

MM. Henri Nouyrit, président du COGECA, O'Brien (Irlande), président du CEJA, Luteyn (Pays-Bas), vice-président du COPA, et Guillaume, président de la F.N.S.E.A., lui succéderont au micro, où Mme Fahy (Irlande), présidente de la commission féminine, a rappelé le rôle des femmes dans le monde rural.

Mégaphone aidant

Il est 14 heures. Les neuf tracteurs, qui portent chacun en travers du capot un carton où s'étale le nom de l'un des neuf pays de la Communauté, se mettent en marche. Derrière, de six à sept mille manifestants, qui occupent sur toute leur largeur les artères du parcours — *via* la place de Bordeaux, l'avenue de la Paix, l'avenue des Vosges, l'allée de la Robertsau, l'avenue de l'Europe, — marchent dans la bonne humeur, sous un dais multicolore de banderoles en neuf langues, de drapeaux nationaux, de panneaux où des caricatures qui, même souvent maladroitement dessinées, n'en disent pas moins les vraies raisons d'un immense mécontentement. Un millier d'agriculteurs alsaciens, brassard vert et boîte de bière en poche — la marche, cela donne soif ! — assurent le service d'ordre tout au long du parcours, où les Strasbourgeois — par peur d'éventuels affrontements ou par manque d'intérêt ? — se comptent sur les doigts d'une main, comme le service d'ordre, d'ailleurs, réduit à quelques gardiens de la paix débonnaires, postés aux carrefours, et quelques voitures hérissées d'antennes en tête et en queue de cortège...

Il est 15 h. 30. La longue cohorte atteint enfin le Palais de l'Europe, au moment même où un grain d'une rare violence s'abat sur la ville, amollissant les calicots et les oriflammes, mais non les ardeurs. Si on a doublé les barrières de sécurité, les forces de l'ordre se font, ici encore, d'une rare discrétion. Quelques cars, dans les avenues adjacentes, mais ni casques, ni boucliers, ni triques provocatrices.

Il y aura tout juste un début de bousculade, quelques horions et un instant d'affolement, lorsqu'une petite escouade d'agriculteurs franchira les protections, s'approchant dangereusement du grand bâtiment de béton et de glace. Mais Mme Simone Veil, très courageusement, saura, finalement, mégaphone aidant, trouver les mots qu'il fallait dire ; exhortant les manifestants à se disperser : « *Je sais que vous êtes venus nombreux aujourd'hui, j'ai vu vos représentants, nous connaissons vos problèmes et vos pétitions, vous pouvez repartir chez vous, vous avez accompli votre mission* », a-t-elle notamment déclaré dans la confusion générale. La pluie continue de tomber. « *On reviendra autant de fois qu'il le faudra* », dit un homme en roulant sa banderole... Le flot des manifestants s'éloigne vers le parc des expositions, vers les cars qui vont reprendre, tout à l'heure, le chemin des hameaux et des fermes.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

L'ITALIE PROPOSE QUE LE CONSEIL EUROPÉEN SE RÉUNISSE ENTRE LE 26 ET LE 29 AVRIL

La présidence italienne au Conseil de la Communauté européenne a proposé que le prochain Conseil européen (sommet des Neuf) se tienne entre le 26 et le 29 avril. De nombreux journaux européens estiment que l'ajournement de la réunion — précédemment prévue pour les 31 mars et 1er avril — a permis dans l'immédiat d'éviter « *une catastrophe* » (*Le Soir* de Bruxelles) étant donnée l'impossibilité d'arriver à un accord sur les revendications budgétaires britanniques.

A Londres, l'opposition travailliste accuse le gouvernement d'avoir fait marche arrière et de « *tromper le pays, la presse et les communes* » (M. Shore, responsable travailliste pour les affaires étrangères) en présentant, comme nouvelles d'anciennes propositions de la Commission. Lundi soir aux Communes, après l'annonce de l'ajournement du Conseil européen, M. Lawson, secrétaire au Trésor, avait fait état d'un nouveau document de la commission, susceptible de fournir la base d'une solution (*le Monde* du 26 mars). Or il ne s'agissait que d'une synthèse de propositions anciennes (auxquelles le gouvernement français, pour sa part, reproche d'être trop vagues).

Le porte-parole du Foreign Office a d'ailleurs reconnu mardi après-midi que ce document ne contenait rien de « *réellement nouveau* ». — (A.F.P.)

La « guerre du mouton »

« UNE PROCÉDURE D'URGENCE CONTRE LA FRANCE NE S'IMPOSE PAS » estime l'avocat général de la Cour européenne

Saisie une nouvelle fois du dossier du mouton par la Commission de Bruxelles qui demande qu'une procédure d'urgence soit mise en œuvre contre la France, la Cour européenne de justice de Luxembourg devrait faire connaître sa décision vendredi 28 mars ou lundi 31 mars.

Cependant mardi, l'avocat général a indiqué devant la Cour que la procédure de référé — qui permettrait de prendre des mesures provisoires contre la France — ne s'imposait pas dans la mesure où elle préjugerait de la décision définitive que la Cour européenne doit prendre dans quelques mois.

Ce faisant, l'avocat général a épousé en partie les thèses françaises. Lundi, en effet, le représentant de la France avait tenu des propos semblables, et souligné que le système français de limitation quantitative et de taxation des importations ne provoquait pas de « *dommages irréparables* » aux éleveurs britanniques.

La France refuse de supprimer son régime de protection des éleveurs de viande ovine, tant qu'une organisation communautaire du marché pour ce produit ne sera pas mise en place. Lundi, elle a adressé une lettre au conseil des ministres de la C.E.E. pour dénoncer la carence des institutions communautaires.

● *Manifestation agricole à Toulouse.* — Des membres du centre départemental des jeunes agriculteurs et du MODEF ont empêché, mardi après-midi 25 mars, l'inauguration du quarante-sixième concours régional agricole par le préfet de région Midi-Pyrénées, au Parc des expositions de Toulouse. Au nombre de plusieurs centaines, ils ont crié : « *Le mouton vaincra, la région vivra* », et ont tenté de barrer l'entrée de l'exposition.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX EN FÉVRIER

(Suite de la première page.)

La hausse de l'or et de l'argent, par exemple, a provoqué un fantastique renchérissement de nombreux produits (bijouterie) et services (dentisterie). De même le relèvement des prix des produits pétroliers le 21 février (+ 8 centimes pour l'essence, + 11 centimes pour le fuel) a-t-il pesé sur l'indice. Ces causes externes expliquent environ trois dixièmes de la hausse de février.

Il n'en reste pas moins vrai que, dans le climat inflationniste actuel, industriels et commerçants (les grossistes comme les détaillants) profitant de la forte demande augmentent leurs prix et leurs marges. Il n'est pas certain que les débordements enregistrés dans de nombreux pays étrangers (+ 1,7 % en Italie en février, + 1,4 % en Grande-Bretagne, + 1,1 % en R.F.A., + 1,4 % aux Etats-Unis, + 1 % au Pays-Bas) neutralisent toutes les conséquences fâcheuses que les mauvais résultats de janvier et février devraient normalement avoir sur l'économie française. En fait industriels et commerçants semblent bien retrouver le goût des pratiques inflationnistes que la facilité des années d'après 1968 avait érigées en système de gestion.

Taux d'intérêt des Caisses d'Epargne porté à 7,50 %

Le relèvement de 1 % du taux d'intérêt des livrets de caisse d'épargne, porté de 6,50 à 7,50 % jusqu'à la fin de 1980, était très attendu. L'accélération du rythme de l'inflation rendait choquante, aux yeux de beaucoup, la disparité croissante entre une hausse des prix qui dépasse 13 % l'an et un niveau de rémunération de l'épargne populaire resté inchangé depuis le 1er janvier 1976.

Le gouvernement, qui avait jugé bon de relever de 6,50 % à 7,50 % ce niveau pendant l'année 1975 — époque où précisément le taux d'inflation dépassait 13 %, — l'avait ramené à 6,50 %, depuis, la hausse des prix s'étant ralentie.

Dès le début de janvier 1980, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, avait souligné cette disparité à l'occasion d'un décret de décembre 1979 qui maintenait le taux de 6,50 % pour l'année 1980 tout entière.

Au début de ce mois, il écrivait au premier ministre pour lui rappeler « *l'insuffisance des taux d'intérêt du livret A des caisses d'épargne* », le maintien des 6,50 % actuels lui paraissant « *injustifiable compte tenu de l'aggravation de l'inflation* ». Rue de Rivoli, chez M. Monory, ministre de l'économie, on ne paraissait pourtant pas pressé de relever le taux en question, pas plus qu'à Matignon d'ailleurs.

Mais les réticences de Rivoli et de Matignon allaient être balayées par l'Elysée. A l'issue d'un entretien qu'avaient eu MM. Giscard d'Estaing et Bergeron lundi, l'Elysée faisait savoir qu' « *un éventuel relèvement du taux d'intérêt des livrets ferait l'objet d'une décision prochaine du gouvernement* ». C'est chose faite.

Conséquence pratique : une majoration de 1 % sur les 278 milliards de francs de dépôt du réseau de l'Ecureuil, sur les 150 milliards de francs des Caisses d'épargne postales et sur les 45 milliards de francs du livret bleu du Crédit mutuel, représente un coût de près de 5 milliards de francs pour le Trésor. Celui-ci sera récupéré en majorant les taux des crédits consentis aux collectivités locales, aux H.L.M. et aux particuliers bénéficiant de prêts au logement, notamment.

Al. V. et F. R.

Aux États-Unis

LES PRIX A LA CONSOMMATION ONT AUGMENTÉ DE 1,4 % EN FÉVRIER

Washington (*A.F.P., Agefi.*). — L'indice américain des prix à la consommation a augmenté de 1,4 % en février, soit du même pourcentage qu'en janvier. Cette hausse équivaut à un taux d'inflation de 18 % en rythme annuel, ce qui est le niveau le plus élevé depuis la fin de la guerre. Ce sont les prix de l'essence et du mazout, ainsi que les taux d'intérêt des prêts hypothécaires qui ont le plus augmenté. En revanche les prix alimentaires sont restés stationnaires, comme cela avait déjà été le cas en janvier.

Compte tenu de cette hausse qui intervient une dizaine de jours après la présentation par le président Carter du programme de lutte contre l'inflation, les revenus réels des Américains ont décliné de 1,4 % en février, après avoir baissé de 1,3 % en janvier et de 0,4 % en décembre. En un an, la diminution du pouvoir d'achat a été de 7,3 %.

CORRESPONDANCE

N'insultons pas les moutons écossais

M. Michael Fry, correspondant du SCOTSMAN *pour les questions européennes, nous écrit :*

Dans son article « J'y suis, j'y reste » (*le Monde* du 20 mars), André Fontaine écrit que les moutons écossais sont « *parfaitement inconscients d'être l'enjeu, ou l'un des enjeux, de la dernière en date des batailles de l'éternelle guerre de Cent Ans* ». Durant la guerre en question, l'Ecosse et la France étaient alliées contre l'Angleterre, une alliance à laquelle bon nombre de mes compatriotes écossais souscriraient encore volontiers de préférence à celle dont ils jouissent actuellement. Une telle référence constitue donc une insulte impardonnable envers les moutons écossais.

[Mille excuses aux moutons. Comme dit le proverbe, on ne saurait penser à tout... — A. F.]

ÉNERGIE

La Chine fonderait désormais davantage sa politique énergétique sur le développement du nucléaire

De notre correspondant

Pékin. — La Chine doit-elle dès maintenant avoir recours à l'énergie nucléaire ? En l'espace d'une année, des réponses contradictoires ont été données à Pékin à cette question. Au mois de novembre 1978, lors d'entretiens avec le ministre français du commerce extérieur, M. Deniau, le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping annonçait lui-même que la République populaire se proposait d'acquérir deux centrales nucléaires d'une puissance de 900 mégawatts chacune qui devaient être construites par la société Framatome.

Quelques mois plus tard, ce projet était « ajourné » sinon annulé. Un changement était en tout cas intervenu dans la politique énergétique du pays, puisque le 19 mai suivant le ministre de l'énergie, M. Lin Lanbo, écrivait dans *le Quotidien du peuple* que la Chine se proposait d'accroître le nombre de ses centrales hydro-électriques et de développer la puissance de ses centrales thermiques *« en s'appuyant principalement sur ses ressources en charbon, et non sur le pétrole ou sur l'uranium »*.

L'importance du charbon

Ce choix vient à nouveau d'être modifié si l'on en croit les discours prononcés, fin février, au cours d'un *séminaire de la Société chinoise de* physique nucléaire, en présence de *deux vice-premiers ministres*, MM. Fang Yi et Wang Zhen. Tous *les participants ont en effet affirmé* que la Chine devait sans tarder *entreprendre la construction de cen*trales nucléaires, celles-ci étant *jugées indispensables à la satisfac*tion des besoins croissants du pays *en énergie. Il ne s'agit pas seule*ment de débats académiques. Le *13 mars, le journal japonais Asahi* publiait les déclarations de M. Cao Benxi, un représentant du second ministère des industries mécaniques (chargé des applications de l'énergie atomique) annonçait que les plans de la première centrale nucléaire chinoise étaient *« pratiquement achevés »*. Celle-ci, précisait-il, sera construite dans un délai de trois à cinq ans, non loin de Shanghai. D'une puissance de 300 mégawatts, elle doit utiliser un réacteur à eau pressurisée. D'autres plans, ajoutait M. Cao Benxi, sont à l'étude pour la construction de centrales moins puissantes (100 à 200 mégawatts), fonctionnant à l'eau lourde (*le Monde* du 14 mars).

Toutes les décisions n'ont pas encore été prises, et elles ne sauraient être arrêtées avant la mise au point du prochain plan quinquennal encore en gestation, voire de projets à plus long terme qui pourraient être présentés à l'occasion du douzième congrès du parti à la fin de l'année. *Il apparaît que des diver*gences de vues séparent encore les *responsables sur certains aspects de* la politique énergétique. Le 20 mars *encore le Quotidien du peuple répé*tait que, pour les prochaines années, *le charbon devait constituer la princi*pale source d'énergie. Le journal *n'excluait pas le développement* d'autres sources d'énergie dans *l'avenir — y compris nucléaires —* mais insistait pour que priorité soit *donnée à court terme à une amélio*ration du rendement dans les houillères. *En clair, cela signifierait dans* l'immédiat une augmentation des *investissements dans l'industrie char*bonnière, au détriment d'autres sec*teurs énergétiques.*

Si le débat se poursuit donc avec *vigueur sur certaines options et en* particulier sur le plan financier, plu*sieurs points semblent néanmoins* acquis.

*Primo, la solution nucléaire appa*raît comme un moyen approprié pour *résoudre le problème par l'inégale* répartition des sources d'énergie. *Abondant dans le Nord, le charbon* est, en effet, rare ou de médiocre *qualité dans le Sud et le Sud-Est, où* l'abondance de la main-d'œuvre jus*tifierait une industrialisation plus* intense.

Les discussions se poursuivent depuis de longues années sur le *point de savoir s'il vaut mieux trans*porter du charbon du Nord au Sud ou *exploiter dans la partie méridionale* du pays des mines de rendement *médiocre. Le recours au nucléaire* offre une solution nouvelle et qui devrait permettre de *satisfaire, à terme,* les besoins de gros consommateurs *industriels, en particulier* en ce qui concerne le traitement des métaux *non ferreux.*

Compter sur ses forces

Il s'agit cependant d'un choix, car *d'autres sources d'énergie accessi*bles en Chine méridionale ne sont *encore que partiellement exploitées :* hydro-électriques d'abord, à partir de *cours d'eau en général à faible pente* mais à fort débit ; thermiques aussi, *car la province du Sichuan dispose* de réserves considérables de gaz na*turel dont il n'a été fait jusqu'à pré*sent qu'un usage presque marginal.

Secundo, la Chine veut avant tout *« compter sur ses propres forces »* pour se doter d'un secteur énergétique nucléaire correspondant à ses besoins. C'est ce qui ressort très clairement du séminaire organisé fin février, les orateurs ayant souligné que la construction de centrales nucléaires était parfaitement à la portée de la science et de la technologie chinoises contemporaines. Le vœu a seulement été émis que puissent être *« intégrés »* les aspects militaires et civils de la recherche — ce qui en dit long sur les privilèges dont les laboratoires des forces armées ont pu bénéficier jusqu'à présent.

Le projet d'une centrale de 300 mégawatts dans les environs de Shanghai illustre cette volonté d'autonomie. S'agissant d'unités plus *puissantes correspondant aux besoins* pratiques de l'économie chinoise, les *observateurs étrangers pensent géné*ralement que le recours à des tech*nologies extérieures est inévitable si* les Chinois veulent gagner du temps. *A qui s'adresseront-ils ? La France* argue de promesses qui lui ont été *faites il y a plus d'un an, mais elle* n'a à offrir que des procédés dépendant — au moins jusqu'en 1982 — de licences américaines. Or les relations entre Pékin et Washington sont désormais diplomatiquement normali*sées, et les échanges* scientifiques, technologiques et commerciaux entre *les deux pays sont en plein essor.* Pourquoi dans ces conditions la *Chine ne s'adresserait-elle pas direc*tement aux Etats-Unis ? En toute *hypothèse, les fournisseurs étrangers* seront mis en concurrence. A égalité *sur le plan commercial,* ils seront départagés en fonction de critères *politiques.*

Une technique propre

Tertio, la Chine ne considère pas comme sérieux les problèmes d'en*vironnement et de pollution posés* par l'apparition de centrales nu*cléaires.* Selon M. Jiang Shengjie, vice-ministre du second ministère des *constructions mécaniques (responsa*ble des applications de l'éner*gie nucléaire), « l'énergie nucléaire est la source d'énergie la plus pro*pre ». *Arguant d'informations four*nies, dit-il, par l'Agence américaine *pour la protection de l'environnement,* M. Jiang Shengjie soutient que *« les effets radioactifs d'une centrale nu*cléaire sont négligeables ». Le Quo*tidien du peuple* estime, pour sa part, que l'accident de Three-Mile-Island, *s'il a eu « des effets psychologiques néfastes »*, a précisément apporté la preuve de l'efficacité de systèmes de sécurité.

On notera seulement que si les responsables chinois s'interrogent en*core sur le type de réacteurs* qui équiperont leurs futures centrales, ils *ne semblent pas avoir envisagé jus*qu'ici la construction de surrégénérateurs, dont l'effet *polluant* est encore plus sujet à caution. Du point de vue économique, en revanche, *le Quotidien du peuple* est catégorique : si les coûts de construction sont élevés, l'énergie d'une centrale nucléaire coûte un quart moins cher que celle d'une centrale à charbon, moitié moins que celle d'une centrale brûlant du pétrole. Enfin, observe le même journal, l'énergie nucléaire est appelée à jouer un « rôle de vedette » dans le monde. Ne prévoit-on pas qu'à la fin du siècle elle satisfera 25 % des besoins des Etats-Unis ?

La Chine est *relativement* riche en uranium, et ce facteur joue certainement dans ses choix un rôle déterminant. Non moins important toutefois est le souci d'être — demain sinon aujourd'hui — à la tête de techniques *comparables* à celles des pays les *plus* développés. Quitte à partager alors les préoccupations relatives à la sécurité et à l'environnement que ces pays entrevoient dès maintenant, mais que la Chine, en proie au modernisme, préfère ignorer. Ce qui peut réserver des surprises, compte tenu de la manière souvent approximative dont les règles de sécurité sont appliquées ici dans les installations industrielles, lorsqu'un secteur nucléaire à grande échelle fonctionnera dans le pays.

ALAIN JACOB.

هكذا من الأصل

ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE INTERROMPT SES LIVRAISONS A PLUSIEURS GROS CLIENTS

Gaz de France a décidé d'interrompre ses fournitures à quelques dizaines de ses gros clients qui ont des contrats *« interruptibles »*. Il s'agit, dit-on à Gaz de France, d'une *« mesure technique temporaire »*.

Des difficultés à l'usine d'Arzew et à Skikda ont entraîné une défaillance partielle de l'approvisionnement algérien. Or, le débit de remplissage des cuves oblige à commencer dès à présent le stockage pour disposer de tout le gaz nécessaire l'hiver prochain.

Les contrats *« interruptibles »* touchent en général des clients qui n'utilisent pas le gaz pour ses usages spécifiques. Ces clients n'auront aucun mal à trouver du fuel lourd sur le marché.

L'ARABIE SAOUDITE NE BAISSERA PAS SA PRODUCTION PÉTROLIÈRE PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE.

L'Arabie Saoudite maintiendra au deuxième trimestre sa production à son niveau actuel de 9,5 millions de barils par jour, a précisé Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, le 25 mars, à Londres. Il a cependant averti que le monde ne saurait compter indéfiniment sur son pays pour *« retarder la catastrophe »*.

Le maintien de la production saoudienne rassurera les pays industriels qui craignent une réduction de la part d'autres producteurs. Le Koweït, par exemple, vient de renouveler le contrat de B.P. en le réduisant des deux tiers (150 000 barils par jour au lieu de 450 000). Le nouveau contrat est valable pour deux ans et demi au prix de l'OPEP sur la moitié des quantités, l'autre moitié n'étant acquise que pour un an à un prix supérieur à celui de l'OPEP.

● *L'Inde a découvert des gisements pétroliers prometteurs* au large de la côte est (État oriental d'Andhra-Pradesh) pour la première fois dans cette région, a annoncé lundi 24 mars, lors d'une conférence de presse à New-Delhi, le ministre des travaux publics, M. K. Rosaiah.

Selon M. Rosaiah, qui rapportait les propos des experts chargés des travaux de forages, ces gisements seraient plus importants que celui de Bombay High, qui produit actuellement 5 millions de tonnes par an et devrait passer à 13 millions de tonnes vers 1982. — *(A.F.P.)*

POUR ÉVITER UN RECOURS MASSIF AU NUCLÉAIRE

La C.F.D.T. propose un vaste programme de diversification

La C.F.D.T. s'inquiète du programme nucléaire français. La corrosion plus rapide que prévu de la tuyauterie des réacteurs de Fessenheim, un accident possible, peuvent obliger *« à arrêter un jour toutes les centrales à la fois »*. Or l'E.D.F mise de plus en plus sur le nucléaire. A en croire les documents fournis par l'entreprise pour la préparation du VIII[e] Plan, le nucléaire fournira 84 % de l'électricité à la fin du siècle. Ce qui devait n'être qu'une énergie de transition prend racine. Aussi la C.F.D.T. propose-t-elle *« un programme d'urgence »* qui permette de *« limiter le programme nucléaire et d'éviter de passer à l'énergie du plutonium, tout en réduisant les importations pétrolières »*.

Pour ce qui est du nucléaire, le syndicat estime acceptable le premier programme E.D.F. dit CP 1, soit vingt et une centrales P.W.R. Une évolution sensible de la C.F.D.T., qui ces dernières années réclamait un moratoire de trois ans.

Pour combler le déficit creusé avec les objectifs officiels, qui prévoient la construction d'un nombre de réacteurs bien supérieur, la centrale syndicale réclame un plus large recours au charbon, qui devrait pouvoir fournir à terme 25 % de l'électricité grâce à l'implantation de six centrales au charbon chaque année. Elle préconise également un rôle accru du gaz dans nos approvisionnements (sa part passerait de 16 à 20 % dans le bilan énergétique) ; la réalisation d'un programme solaire dans les locaux publics, qui assurerait les bases de développement d'une industrie des énergies nouvelles pour le secteur résidentiel et tertiaire, un important effort d'isolation des logements (notamment H.L.M.) ; l'utilisation de la géothermie, de la biomasse ; un recours accru à l'hydraulique et une priorité pour les transports économes en énergie (S.N.C.F., voies d'eau).

Il ne s'agit nullement d'une *« contre-politique énergétique »* cohérente et *« ficelée »*, affirme M. Michel Rolant, secrétaire confédéral. *« Nous souhaitons*, précise la C.F.D.T., *que nos propositions soient discutées, améliorées, étendues et qu'elles aident à la rédaction de projets plus concrets parce qu'adaptés au terrain régional et local et qu'elles suscitent prise de conscience et mobilisation puisque, en définitive, l'énergie doit être l'affaire de tous. »*

MONNAIES

LÉGER REFLUX DU DOLLAR RECUL DE L'OR

Les cours du dollar se sont inscrits en léger recul sur les marchés des changes dans la matinée de mercredi 26 mars 1980, après leur vive hausse de la veille. La monnaie américaine est revenue, à Francfort, de 1 8950 DM à 1,8875 DM, et à Paris, de 4,3975 F à 4,3875 F, tandis qu'elle restait pratiquement stable à Zurich. Peu de motifs valables sont avancés pour expliquer ce recul, sauf peut-être une légère pression à la baisse sur les taux d'intérêt outre-Atlantique, peu significative toutefois.

Le cour de l'once d'or de 31.1 grammes a sensiblement fléchi à Londres, revenant de 547,25 dollars à 525 dollars, à son niveau du vendredi 21 mars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3815	4,3835	— 145	— 120	— 350	— 310	—1060	— 940
$ can. ...	3,6790	3,6830	— 40	+ 18	— 75	— 3	— 320	— 180
Yen (100).	1,7590	1,7615	— 30	— 15	— 55	— 32	— 110	— 60
DM	2,3235	2,3265	+ 80	+ 105	+ 170	+ 200	+ 440	+ 520
Florin ...	2,12	2,1225	+ 48	+ 62	+ 100	+ 125	+ 210	+ 275
F.B. (100).	14,3985	14,4130	— 370	— 245	— 855	— 655	—2450	—1900
F.S.	2,4520	2,4560	+ 175	+ 200	+ 305	+ 335	+ 760	+ 850
L. (1 000).	4,9880	4,9920	— 295	— 165	— 455	— 390	—1470	—1310
£	9,6475	9,6570	— 400	— 340	— 785	— 690	—2100	—1840

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	8 3/4	8 1/2	8 7/8	8 7/8	9 1/4	9 3/4	10 1/8
$ E.-U.	44 1/2	44 3/4	16 3/4	17 1/4	18 1/16	18 9/16	18 3/4	19 1/4
Florin ...	9 1/4	10 1/4	10 1/8	10 7/8	10 5/16	11 1/16	11 1/2	12 1/4
F.B. (100).	14	16	16 7/8	17 5/8	17 1/4	18	17 3/8	18 1/8
F.S.	2 1/8	2 7/8	4 5/8	5 1/8	5 3/4	6 1/4	7 1/8	7 5/8
L. (1 000).	11	14	17 3/4	19 1/4	18 3/4	20 1/4	19 1/4	20 3/4
£	16 3/4	17 3/4	17 3/4	18 1/2	18 1/8	18 7/8	18 1/4	19
Fr. franç..	13	13 1/2	13 1/8	13 5/8	13 5/8	14 1/8	14 1/2	15

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE CONFLIT DE L'ACIER

La commission d'enquête déposerait ses conclusions sous quinze jours

De notre correspondant

Londres. — Malgré les décisions des deux principaux syndicats de maintenir l'ordre de grève, tant que la commission d'enquête ne se sera pas prononcée sur les revendications salariales des ouvriers de la sidérurgie, le gouvernement peut espérer la fin de la grève dans un délai relativement proche. En effet, les neuf plus petits syndicats des cadres, techniciens et employés ont annoncé qu'ils acceptaient à l'avance les recommandations de la commission d'enquête. Ainsi l'alliance des treize syndicats, forgée dans la lutte, est pratiquement rompue, affaiblissant sensiblement l'action revendicative.

Les deux grands syndicats paraissent maintenant livrer une bataille d'arrière-garde pour sauver la face. L'épreuve de la grève devient chaque jour de plus en plus sévère pour les ouvriers, dont un grand nombre, à s'en tenir aux scrutins officieux organisés par la British Steel Corporation (B.S.C.), souhaiteraient reprendre le travail. La fin prochaine de l'année fiscale implique, de surcroît, la suspension des paiements faits aux grévistes, en remboursements de leurs impôts calculés sur une base annuelle et payés d'avance. Néanmoins, le comité de grève ne peut pas ignorer la combativité d'une très grande fraction des grévistes, menant avec l'énergie de *desperados* une lutte incertaine. D'où le refus des dirigeants de retirer l'ordre de grève et leur décision de ne pas s'estimer liés à l'avance par les conclusions de la commission d'enquête.

Après le refus de M. Prior, ministre de l'emploi, de nommer cette commission, refus justifié par le souci maintes fois répété du gouvernement de ne pas intervenir dans le conflit, la B.S.C. et les syndicats se sont mis d'accord avec les services officiels de médiation sur la composition de cet organisme, qui comprendra un président indépendant — accepté par les deux parties, — assisté de deux représentants désignés par la B.S.C. et les syndicats. Les milieux officiels estiment que, en se tenant à l'écart, le gouvernement se trouve dans une meilleure position pour accepter éventuellement que la B.S.C. améliore légèrement (1 %) son offre initiale de 14,3 % d'augmentation.

La commission pourrait déposer ses conclusions dans un délai d'une quinzaine de jours. Les syndicats, en désaccord avec la B.S.C., voudraient que l'enquête soit publique, déplorant en outre qu'elle se limite aux seules revendications salariales, alors qu'ils auraient souhaité un examen plus complet des problèmes et des perspectives de l'industrie sidérurgique.

HENRI PIERRE.

● *Les ventes britanniques au détail* ont augmenté de 1,2 % en février, après être demeurées stationnaires en janvier. La demande semble avoir été stimulée, selon le ministère du commerce, par la prolongation des soldes de Nouvel An. Pour les trois mois décembre, janvier, février, les ventes ont progressé de 2 % sur le trimestre précédent. — *(A.F.P.)*

LA R.F.A. EMPRUNTE 1 MILLIARD DE MARKS AUX ÉTATS-UNIS

Bonn (A.F.P.). — Après l'Arabie Saoudite, les États-Unis vont, eux aussi, être amenés à financer une partie des déficits budgétaire et extérieur de la R.F.A. Un porte-parole du ministère ouest-allemand des finances a confirmé, le 26 mars, que des pourparlers sont actuellement en cours entre Bonn et Washington concernant un emprunt d'environ un milliard de marks, mais que les conditions de cet emprunt ne sont pas encore fixées.

A propos de l'emprunt d'environ 6 milliards de marks que vient de contracter l'État fédéral auprès de l'Arabie Saoudite, le porte-parole a précisé qu'il s'agissait de titres à taux d'intérêt fixe, libellés en marks et d'une durée de deux ans ou plus.

Le déficit des finances publiques de la R.F.A. devrait dépasser cette année 24 milliards de marks et celui de la balance des paiements 20 milliards.

● *Le Portugal* est devenu officiellement, le 25 mars, membre de la Banque interaméricaine de développement (BID). Son apport initial sera de quelques 5 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

Faits et chiffres

BELGIQUE

● *L'État belge* négocie un emprunt de 1 milliard de dollars pour consolider sa monnaie, actuellement très faible. L'émission de 30 milliards de francs belges sera libellée à 60 % en dollars et à 40 % en autres monnaies.

FINLANDE

● *La Banque nationale finlandaise* a décidé, mardi 25 mars, de réévaluer le mark finlandais de 2 % par rapport à un ensemble de devises étrangères correspondant à ses principaux partenaires commerciaux, notamment le dollar, la livre, le deutschemark, les francs belge, français et suisse, la lire, le yen et le rouble. Le mark finlandais avait déjà été réévalué de 2 % le 23 septembre 1979 (après avoir été dévalué dix fois au cours de la dernière décennie). Le cours du dollar a été fixé, mardi, à 3 850 marks finlandais. Le motif officiellement invoqué en faveur de la réévaluation est la lutte contre l'inflation. Une autre raison pourrait être l'intention du gouvernement de s'opposer à certaines revendications (en matière de salaires et de subventions) du monde agricole.

JAPON

● *Le gouvernement japonais* a supprimé le système de crédit destiné à favoriser les importations. Cette décision a été prise en raison du déficit commercial permanent du Japon.

LIBAN

● *Le conseil des ministre libanais* a approuvé, le 25 mars, le budget pour 1980 qui s'élève à 4,39 milliards de livres libanaises (plus d'un milliard de dollars), soit 41,6 % de plus qu'en 1979. Les crédits consacrés à la défense représentent 980 millions de livres libanaises, contre 780 millions en 1979 (+ 25,6 %). Quant au budget consacré à l'éducation nationale il augmente de 13,20 % par rapport à l'année précédente. — *(A.F.P.)*

NORVEGE

● *Sept mille jours de travail* ont été perdus en 1979 à la suite de grèves. L'Office norvégien de la statistique n'a relevé l'année dernière que dix conflits mettant en cause deux mille huit cents salariés et ayant duré au moins une journée. En 1978 il y avait eu quatorze conflits du travail, qui avaient touché quatre mille quatre cent soixante personnes et fait perdre à l'économie norvégienne soixante-trois mille jours de travail. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Les prix à l'importation* ont augmenté en République fédérale allemande de 1,5 % en février par rapport à janvier, et 24,3 % par rapport à février 1979. Les prix des marchandises exportées ont quant à eux enregistré une hausse de 1 % en un mois et de 8,3 % en un an. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Le Portugal à l'ombre de l'Europe

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Au sud de la capitale, l'Alentejo offre un paysage austère et paisible, comme il en est parfois en Champagne. En contraste avec le calme de la plaine, l'inquiétude habite les esprits. La mise en cause de la réforme agraire y préoccupe fortement les ouvriers agricoles qui, en 1975, occupèrent des terres en général peu exploitées.

Ceux qui binaient naguère les betteraves dans les champs de Picardie sont décidés à se battre. Ils l'ont déjà prouvé lors d'affrontements avec les forces de l'ordre qui, en septembre 1979, firent deux morts et, au cours de la première quinzaine de mars, plusieurs blessés.

Au-delà de l'enjeu politique — le parti communiste soutient le plus souvent les travailleurs de la terre, — au-delà de l'atout économique, — l'Alentejo, une fois mis en valeur, pourrait en partie répondre à une consommation intérieure actuellement satisfaite pour moitié par des importations, — il s'agit cette fois d'une question de dignité. « *Demain, nous irons cueillir les olives dans une plantation qui a été rendue à son ancien propriétaire, et, le soir, je serai peut-être à l'hôpital* », disait un des militants d'une unité collective de production qui fonctionne comme une sorte de kolkhoze portugais.

Le prix de la terre

Le gouvernement de centre droit poursuit en effet les opérations de remise des terres prévues par la loi de 1978 sur la réforme agraire. Il compte les mener à leur terme avant les élections législatives d'octobre. L'application en est violemment contestée, dans la mesure notamment où ce sont, dit-on, les meilleurs morceaux que les « seigneurs » d'autrefois récupérèrent. A terme, peut-être, comme le souligne l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopez Cardoso, « *si le régime politique actuel se maintient, les unités collectives vont disparaître, soit par réduction des surfaces, soit par abandon de l'État* ».

Asphyxie ou étranglement. Dans ce Portugal qui a connu simultanément la révolution, la décolonisation et la crise économique mondiale, la réforme agraire, qui touche deux cent mille ouvriers agricoles, représente le souci principal de tous les dirigeants, même si — ou, plutôt, surtout si — ils préfèrent ne pas en évoquer le poids. C'est aussi l'agriculture qui pose les difficultés les plus grandes pour l'adhésion à la C.E.E. de ce pays, le seul d'Europe occidentale à vivre une expérience de collectivisation des terres. Secteur attardé à très faible productivité, qui occupe encore près d'un Portugais sur trois, l'agriculture souffre d'un malaise structurel, alors même que la quasi-totalité des techniciens agricoles vivent à Lisbonne.

Le cas de l'industrie apparaît moins préoccupant, bien que ses faiblesses structurelles soient souvent sous-estimées. L'équipe au pouvoir poursuit, là aussi, sa politique de « coupe des œillets de 1974 » et de privation. Le gouvernement de M. Sa Carneiro vient d'être autorisé, jusqu'au 13 mai, à ouvrir aux intérêts privés seize secteurs économiques jusqu'à présent réservés au domaine public. Il ne s'agit pas de dénationaliser le secteur public, qui représenterait le quart de la production et de l'emploi, assure-t-on dans les cercles officiels, ce qui serait d'ailleurs contraire à la Constitution, mais d'appliquer la loi votée le 4 mars par la majorité d'alliance démocratique. Toutefois, au cours du débat parlementaire, il n'avait été question que des banques et des compagnies d'assurances ; l'affaire concerne maintenant des branches comme l'énergie, la pétrochimie, la sidérurgie, les ciments ou les engrais.

Il s'agit, en l'état actuel des choses, de procéder à une greffe *afin de dynamiser, en dynamitant* le secteur public, l'économie portugaise. *Celle-ci*, il est vrai, a besoin de stimulants, ayant vécu longtemps à l'abri d'un protectionnisme étriqué, nuancé seulement par l'espace africain. Après le 25 avril 1974, les grands groupes privés ont disparu : mais l'ambition a été limitée. Les interventions politiques ont été trop fréquentes, la gestion mal assurée et la bureaucratisation pesante. Les entreprises, tant publiques que privées, apparaissent décapitalisées, alors même que l'investissement a fléchi de 1 % l'an dernier.

Aussi le moment est-il apparu favorable aux autorités pour pousser leurs pions à l'ombre de l'Europe. *Le pouvoir actuel touche*, en effet, les dividendes de la politique d'austérité menée, sous le contrôle du F.M.I., par le parti socialiste de M. Soares. Ainsi, la balance des paiements courants a-t-elle enregistré en 1979 un excédent de quelque 100 millions de dollars, alors que, depuis la révolution d'avril, elle avait été déficitaire chaque année d'environ 1 milliard. Ce retournement provient d'une sensible poussée des exportations (+ 20 % en volume l'an dernier), mais surtout d'une forte augmentation des transferts de fonds (2,4 milliards de dollars, en hausse de 50 %) en provenance des émigrés, qui avaient jusqu'à présent retenu leurs envois, et aussi d'un accroissement des devises touristiques (1 milliard au lieu de 430 millions de dollars en 1978). Résultat : les réserves en or — 700 tonnes environ — sont supérieures à la dette extérieure évaluée à quelque 6 milliards de dollars.

Le rétablissement, effectué au prix de la croissance, et qui s'est accompagné d'une baisse du pouvoir d'achat de la population — les salaires réels ont diminué de 16 % de 1977 à 1979 — frappant surtout les classes moyennes, dégage pour l'instant le gouvernement de la contrainte extérieure. Celui-ci n'envisage pas d'ailleurs de demander au F.M.I. une reconduction des accords de crédit, se réservant la possibilité d'emprunter au coup par coup. *Il dispose* aussi d'une certaine marge pour mener, dans la perspective de l'automne électoral, quelques actions de relance ou bien d'aide sociale. Toutes ces manœuvres s'effectuent sous le parapluie européen.

Après M. Natali, vice-président de la Commission européenne, M. Jenkins, qui préside cette institution, s'est rendu, début mars, sur les bords du Tage. *Un calendrier* sur le processus d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne a été mis au point. *Une vue d'ensemble des problèmes* doit être terminée avant la fin de l'été, les négociations réelles démarreraient à l'automne, et la signature du traité interviendrait début 1981 pour entrer en vigueur le 1er janvier 1983.

Le parrainage communautaire

Dès avant l'adhésion, la Communauté devrait accorder une certaine aide financière, le Portugal étant considéré comme un cas spécial : quarante-sept unités de compte (1 UC = 5,80 F) en faveur des petites et moyennes entreprises industrialisées, qui assurent une grande partie des exportations, auxquelles pourraient s'ajouter 200 millions destinés à la formation professionnelle, à l'agriculture et aux infrastructures. Après l'adhésion, étant entendu que Lisbonne ne pourra pas assumer dans l'immédiat toutes les obligations communautaires — même si l'accord d'exportation conclu en 1972 constitue une sorte de préface, — il est prévu d'aménager des périodes de transition variables et d'accorder un appui financier afin d'assurer une intégration progressive et sans heurt.

Toutefois, le choc de l'adhésion à la C.E.E. (50 % du commerce extérieur portugais) permettra à l'économie de se moderniser, espère-t-on dans les milieux officiels. Les entreprises du pays auront, en tout cas, à grandir en compétitivité, sinon elles risquent fort d'être colonisées par l'Europe... ou, disent certains, par le Brésil. A la C.G.T. portugaise, qui n'affirme pas une hostilité de principe à la C.E.E., on souligne toutefois que l'adhésion sert d'alibi au gouvernement pour sa politique intérieure, c'est-à-dire la remise en cause de la réforme agraire et des nationalisations. Il faudrait, au contraire, selon ce syndicat, procéder à une restructuration des industries de base, comme la sidérurgie ou la pétrochimie et assurer l'exploitation des ressources naturelles, notamment la pyrite, grâce aux entreprises et à l'investissement public.

Une voie intermédiaire

Ainsi, loin de la tentation tiers-mondiste nourrie à l'ombre des épées, l'avenir du Portugal s'inscrit en caractères européens. Pour ce pays semi-développé de près de dix millions d'habitants au revenu moyen de 2 000 dollars, il sera sans doute malaisé, sans perdre son identité, de se frayer une voie au milieu des grands groupes internationaux qui guettent une base de départ. « *Pourtant, les possibilités de développement autonome sont très limitées, étant donnée la faible dimension du marché intérieur* », reconnaît M. Silva Lopes, ancien gouverneur de la Banque du Portugal.

Développer les secteurs nationaux susceptibles de se substituer aux importations, comme la plantation de betteraves à sucre, et renforcer les industries d'exportation, ce schéma risque en tout cas de se heurter au protectionnisme des autres, dans la mesure où les branches *fortes de l'économie portugaise* sont celles qui *sont touchées par la crise dans* les pays industriels : le textile, la *sidérurgie*, la construction navale.

Les Portugais considèrent toutefois que, pour certains produits textiles — le tiers des exportations, — ils disposent de très bonnes usines, de machines modernes, d'une productivité à l'européenne, d'une main-d'œuvre efficace et bon marché (les salaires représentent environ le tiers de ceux pratiqués en France) et que, dès lors, il serait regrettable, pour eux, de se trouver face à des portes sinon closes, du moins entrebâillées.

Les entrepreneurs, encore trop peu nombreux, risquent aussi de se heurter à la concurrence du tiers-monde. Aussi les plus lucides des responsables soulignent-ils la nécessité d'une diversification industrielle en direction de spécialités comme le meuble, la céramique... et surtout de la construction mécanique. En revanche, l'expérience de l'électronique est apparue peu favorable, ce secteur étant contrôlé par des firmes étrangères qui utilisent les salariés pour des tâches de pure exécution et n'hésitent pas, comme doit le faire I.T.T., près de Lisbonne, à fermer leurs usines si leur stratégie mondiale le commande.

Une porte océane

Dès lors, il s'agit de créer ou d'attirer des industries intermédiaires qui ont besoin d'une main-d'œuvre *qualifiée* ou susceptible de le devenir en peu de *temps. L'exemple* volontiers cité à ce sujet est l'installation par Renault d'une usine d'automobiles. Il est donc fait appel aux capitaux extérieurs, dont la présence est actuellement, selon l'Institut de l'investissement étranger, une des plus faibles d'Europe (moins de 10 % de la production industrielle, moins de 5 % de la population active), le total cumulé — 600 millions de dollars — ne représentant qu'une année d'entrée de capital en Espagne. « *On ne peut*, souligne M. *Vitor Coustancio, ancien* ministre socialiste des finances, *se fonder, comme dans les années 60, sur les industries traditionnelles. Nous avons besoin de capital étranger.* » Le code des investissements étrangers, publié en août 1977, doit d'ailleurs être remanié dans un sens plus libéral.

Voilà donc le Portugal amarré à la Communauté européenne, et sa croissance liée à la progression de ses exportations. Seul le parti communiste — opposé à l'adhésion à la C.E.E., « *cheval de Troie des grandes sociétés industrielles et agricoles* » — souhaite un développement interne de type finlandais et certains *nostalgiques* d'un nationalisme dur songent à un modèle moins *dépendant*. La crainte est que leur pays ne devienne un sous-*traitant* des multinationales, alors que d'autres voient dans le *retour* des banques privées une menace pour la démocratie.

Pour le ministre des finances de l'actuel gouvernement, M. Cavaro Silva, il faut « *maintenir le contrôle politique sur le pouvoir économique* » et investir, au prix d'un certain déséquilibre extérieur, pour adapter le pays à l'Europe. Devenu membre de la C.E.E., le Portugal pourrait voir ses ventes à l'étranger augmenter de 8 à 10 % par an, ce qui lui permettrait d'obtenir un taux de croissance de 5 % (2,5 % en 1979). Ainsi, le Portugal deviendrait-il, au terme d'une politique *sélective et planifiée, une sorte* d'Irlande du Sud. Le cheminement *est possible, si la politique* actuelle n'entraîne pas une déchirure *du tissu social en allant* trop loin dans la mise en cause des acquis de la révolution.

Pour Lisbonne le passage est *délicat* d'un *court terme* jusqu'ici obéré par l'instabilité politique, marqué par *une forte inflation* (24 % en 1979) et un chômage *élevé (10 % de la population* active), à un proche avenir où *les atouts naturels du pays* pourraient fructifier. Disposant des *cartes d'une économie ouverte* que lui donnent l'histoire, la géographie, la *culture*, le tourisme et l'émigration, le Portugal pourrait *devenir non pas la « Californie de l'Europe »*, comme l'affirme le président de la Confédération patronale, M. Vasco do Melo, mais une porte océane du Vieux Continent, comme y invite l'escalier à la vénitienne qui, à Lisbonne, descend vers le Tage.

Se retrouvant pour la première fois depuis cinq siècles réduit à son seul territoire, l'ancien empire, s'il garde une certaine capacité de choix et de contrôle, pourrait, fort d'un potentiel humain et matériel non négligeable et grâce à l'appui de l'Europe, *construire son propre développement*. Alors serait changée la prière du poète qui remerciait Dieu de lui avoir donné « *un si petit pays pour naître, mais le monde entier pour mourir* ».

MICHEL BOYER.

AFFAIRES

L'ouverture du centre commercial de Mériadeck à Bordeaux

Un magnifique « piège à chalands »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Dans le quartier de Mériadeck ne fleurissent plus les bordels. Bordeaux a fait ventre neuf, comme on sait, en rasant sur vingt-sept hectares les taudis qui défiguraient le cœur de la ville (*le Monde* du 27 décembre 1979). Autrefois dépotoir, Mériadeck est devenu le haut lieu du renouveau à la Willerval, cet architecte à qui l'on a confié le soin, par la suite, de mener une opération identique sur l'emplacement des halles parisiennes.

Au milieu des entrelacs des dalles piétonnières, des voies routières et des hauts immeubles, se dissimule presque un vaste ensemble qui, pour ne pas dépasser trois niveaux de hauteur, n'en abrite pas moins 33 000 mètres carrés de surface commerciale.

Après bien d'autres villes, et l'appel du quartier neuf aidant, Bordeaux ne pouvait manquer d'avoir son centre commercial, que M. Chaban-Delmas doit inaugurer le 24 mars.

Il s'agit d'un magnifique piège à chalands, conçu pour éviter que le passant ne puisse voir autre chose que ce qu'il y a à acheter. Ne s'agit-il pas de faire entrer le client potentiel dans un « flux circulatoire » dont l'aspirateur — ou l'accélérateur, comme on voudra — est toujours un de ces grands magasins qui vendent si bon marché et en si grande quantité qu'on est bien obligé d'aller y faire un tour. Tout autour, en enfilade, au-dessus, d'autres magasins de dimension moyenne font de l'œil à tous ceux qui ne peuvent éviter de passer devant leurs vitrines.

Jean-Louis Solal, un Français fait Yankee, a ramené des Etats-Unis ses goûts démesurés pour ce nouveau système de distribution qu'est la concentration de boutiques. Président-directeur général de la Société des centres commerciaux (il a construit de Parly-2 à La Part-Dieu de Lyon, en passant par Vélizy et Rosny), il est reconnu comme l'inventeur de ces centres commerciaux dont l'association française de recherches et études statistiques et commerciales recense trois cents à l'heure actuelle.

L'homme de Parly-2 a fait école. De création en création, les promoteurs ont, en effet, appris à colmater les brèches, à resserrer les mailles du filet, à faire en sorte que nul ne puisse sortir par la petite porte. A Bordeaux, le maître d'œuvre est la SARI (1), dont le directeur général adjoint, M. Jean de Beaufort, sait de quoi il parle. « Elève » de Jean-Louis Solal, il a mené naguère pour le compte de ce dernier l'opération rouennaise : pour la première fois, une concentration de surfaces commerciales s'installait en plein centre de la ville. Volant de ses propres ailes, M. de Beaufort fait profiter de son expérience normande.

Le plus important, peut-être, fut de concevoir les parkings. A la périphérie de la ville, il suffit d'élargir la surface au sol, de travailler en plein air. Quand on s'implante à proximité de l'hôtel de ville ou de la préfecture, il faut creuser, ou édifier en hauteur. De cette contrainte naît une idée : le voilà le plus joli piège. Sur un parking en plein air, vient qui veut qui repart comme il veut. Dans un parking fermé, il est tout à fait possible d'obliger le conducteur et ses pasasgers, une fois descendus de leur véhicule, à ne trouver d'issue qu'après avoir défilé devant le maximum d'étalages.

Summum d'une technique qui ne cache pas ses mauvaises intentions. Le choix des peintures murales participe de la lutte des classes. Au rez-de-chaussée, grand magasin et boutiques populaires, le choix des couleurs se veut adapté au goût des masses. A l'étage au-dessus, textile-habillement, le décor se prétend plus raffiné. C'est du moins de la sorte que les choses sont présentées.

Faut-il s'en offusquer ? Dans le sens inverse, ne reprocherait-on pas à ce promoteur de bâcler sa construction s'il ne mettait pas tout en œuvre pour servir les commerçants ? A Bordeaux, M. de Beaufort prétend pouvoir mettre quelques fleurons à sa couronne. Sur les cent trois commerçants qui s'installent à Mériadeck, 70 % sont de la ville. N'est-ce pas suffisant pour prouver que, au moins sur le plan local, la confiance ne fait pas défaut ?

FRANÇOIS SIMON.

(1) SARI : Société d'administration et de réalisation immobilière.

THOMSON POURRAIT ACHETER LES FILIALES EUROPÉENNES DU GROUPE AMÉRICAIN G.T.E.

La société américaine G.T.E. a publié lundi 24 mars un communiqué dans lequel elle annonce qu'elle étudie une « offre de rachat très sérieuse » de Thomson-Brandt portant sur sa filiale allemande Saba G.mbH., qui fabrique du matériel électronique grand public (radio-télévision, appareils hi-fi), et sa filiale française Videon S.A., qui produit des sous-ensembles pour téléviseurs (transformateurs, déviateurs, tuners).

Ce communiqué jette un éclairage nouveau sur le rachat de la société Claude (troisième fabricant de lampes en France) par G.T.E. On se souvient en effet que le groupe américain avait dû attendre de long mois le « feu vert » des autorités françaises. Tout semble indiquer aujourd'hui que les pouvoirs publics, sans doute, ont parallèlement négocié avec le groupe américain la cession de ses activités européennes « grand public » au groupe français Thomson.

Cette opération, si elle est menée à son terme, et l'on peut penser qu'elle le sera, tant il est vrai que les moyens dont dispose G.T.E. en Europe semblent un peu « justes », permettra à Thomson d'élargir l'éventail de sa production de composants, grâce au rachat de Videon, et de renforcer sa position en Allemagne, grâce à l'acquisition de Saba. Thomson, en effet, s'intéresse de près au marché allemand. En rachetant la firme Normende, dont le redressement lui a donné quelques soucis, ainsi que les activités spéciales d'A.E.G. Telefunken dans les tubes couleurs, le groupe français a constitué une solide tête de pont, alors même qu'une gigantesque négociation est engagée entre les « grands » européens, Philips, Siemens et Grunding, pour tenter de faire face à une menace japonaise qui se fait de plus en plus pressante dans l'électronique « grand public ».

AMÉRICAINS ET JAPONAIS POURRAIENT RENONCER A CONSTRUIRE UNE ACIÉRIE ÉLECTRIQUE EN U.R.S.S.

Les sociétés sidérurgiques ARMCO (Etats-Unis) et Nippon Steel (Japon) estiment qu'elles devraient vraisemblablement renoncer à signer avec l'U.R.S.S. un contrat de 353 millions de dollars (1,55 milliard de francs) pour la construction d'une aciérie électrique au sud de Moscou.

Il est très probable, en effet, que ARMCO n'obtiendra pas avant le 31 mai 1980, date limite pour le contrat, les autorisations fédérales d'exportation de matériel, en liaison avec le boycottage décidé par le président Carter sur les fournitures de technologie à destination de l'U.R.S.S.

Quant aux Japonais, ils ne voudront pas s'engager sans les Américains. Précision intéressante, le président d'ARMCO, déposant devant une commission du Congrès à Washington, a affirmé que la société française Creusot-Loire, battue dans l'adjudication de ce marché, était prête à se substituer aux deux groupes défaillants, en dépit de ses dénégations.

A Paris, la direction de Creusot-Loire dément ces affirmations, ajoutant que, selon les consignes du Quai d'Orsay, elle évitait soigneusement de profiter du retrait des Américains pour conquérir, ou reconquérir des positions.

INAUGURATION A PARIS DU PREMIER DISTRIBUTEUR DE BILLETS DE BANQUE « MULTICARTE »

Le premier distributeur de billets de banque « multicarte » a été inauguré mardi 25 mars à Paris, gare de l'Est. Installés dans les grandes gares, au nombre de soixante d'ici à un an, ces distributeurs Point argent fonctionneront indifféremment avec la carte bleue, la carte C.C.P. 24/24 des chèques postaux et la carte Eurochèque-Distribanque des Banques populaires (trois millions et demi d'utilisateurs au total).

Une lettre de M. Papon

Dans un article consacré à une étude du ministère de l'industrie publié dans *le Monde* du 20 mars, page 36, nous indiquions que seule l'administration des douanes disposait d'un fichier recensant les importations de chaque entreprise et qu'aucun ministère n'avait accès à ces informations.

Dans une lettre, M. Maurice Papon, ministre du budget, nous précise que « *la loi de finances pour 1980 comporte un article 78 qui autorise l'administration des douanes, sous diverses conditions, à communiquer les informations en cause aux services des autres ministère et de la Banque de France compétent en matière de commerce extérieur* ».

● ERRATUM. — Une coquille nous a fait écrire, dans l'article consacré à la société Sofretes (*le Monde* du 26 mars), que les pertes de cette société pour 1979 s'élevaient à 11 milliards de francs. Il fallait lire 11 millions.

MATIÈRES PREMIÈRES

La négociation de l'accord international

Les pays producteurs de cacao sont résolus à se montrer très fermes

Les représentants des pays consommateurs et producteurs de cacao se réunissent le 26 mars à Londres afin de tenter de renégocier l'accord international sur cette denrée, qui arrive à expiration. La discussion promet d'être rude. Réunis depuis le début de la semaine en Côte-d'Ivoire, les principaux pays consommateurs ont en effet décidé d'adopter une attitude ferme.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — « *Mercredi, à Londres, nous allons dire à ces messieurs les représentants des consommateurs de cacao : « Bonjour et au revoir ; cela nous a fait plaisir de vous rencontrer » ; et puis, nous rentrerons chez nous.* » Sur un ton faussement désinvolte, le président de l'Alliance des producteurs de cacao, le Brésilien Carlos Alberto Andrade Pinto, répondant à la presse mardi 25 mars a ainsi traduit la résolution des six chefs d'Etat réunis depuis le début de la semaine à Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire, pour harmoniser leurs positions, au moment où l'accord international sur le cacao arrive à expiration.

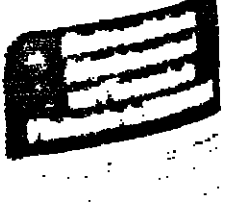
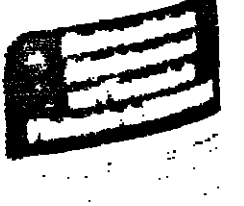
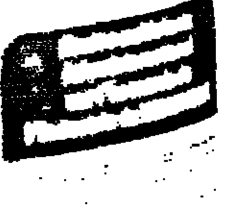
Les représentants au plus haut niveau du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, du Nigéria et du Togo, et le président brésilien de leur groupe, se sont donc mis d'accord pour adopter face à leurs partenaires des pays consommateurs d'Amérique et d'Europe de l'Ouest, une attitude de fermeté.

Tout en se prononçant pour une prorogation de l'accord international qui a régi jusqu'à présent les relations avec les consommateurs, les participants à la conférence se sont rangés pour l'essentiel aux vues du président ivoirien, qui ne cesse de dénoncer depuis des années la spéculation de « *ceux qui n'ont jamais vu une cabosse de leur vie, et qui peuvent d'autant mieux jouer avec bonne conscience de la vie de ceux qui les produisent* ».

S'il est conclu aux conditions des producteurs, l'accord de Londres ne sera plus ce qu'il était. Aux termes du communiqué rendu public mardi, les producteurs ont pris la résolution de se concerter désormais systématiquement, de s'engager à stocker les surplus produits chaque année et de fixer les prix plancher en dessous desquels ils refuseront de vendre. Afin de financer les stocks ainsi accumulés pour des périodes plus ou moins longues, un fonds de soutien sera constitué, les pays producteurs engageant immédiatement une action collective pour récupérer les fonds (environ 220 millions de dollars) accumulés à Londres pour constituer le « *stock régulateur* ».

Les producteurs de cacao ont de solides atouts en main ; ils sont peu nombreux : cinq d'entre eux — la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, le Cameroun et le Brésil — assurent plus de 80 % de la production totale ; ils sont désormais résolus ; les problèmes financiers posés par le stockage ne sont pas insurmontables, de même que les problèmes techniques, comme l'a démontré ces derniers temps la Côte-d'Ivoire.

PIERRE BIARNÈS.






SOCIAL

923.819 chômeurs étaient indemnisés en février

Quelques dizaines de milliers de personnes n'auraient aucune ressource

Le nombre de chômeurs indemnisés a atteint, fin février 1980, 923 819 au lieu de 917 751 le mois précédent. C'est la première fois que des statistiques sur le chômage secouru sont publiées depuis la réforme — appliquée en juillet 1979 des allocations de chômage. Cette réforme — instituée par une loi du 16 janvier 1979 *et un accord du 16 mars 1979 — a fusionné* les anciennes allocations publiques et les allocations complémentaires versées par les ASSEDIC (1).

En raison de ces modifications, il est difficile de comparer ces nouvelles données aux autres statistiques. En février 1980, l'Agence nationale pour l'emploi avait enregistré 1 447 600 demandes d'emploi ; mais c'est au nombre de chômeurs secourus en février 1979 que le chiffre actuel devrait être comparé. On constate d'importantes différences entre les deux chiffres : 923 819 cette année, au lieu de 1 069 101 il y a un an (783 666 allocataires des ASSEDIC et 285 435 bénéficiaires de la seule allocation publique). Comment s'explique la différence ?

« *C'est une grande question que nous nous posons*, a reconnu M. André Bergeron. *Celle de savoir combien de chômeurs demeurent sans ressources après l'épuisement total de leurs droits. En février il y avait 1 669 personnes qui recevaient des aides de fonds sociaux divers, mais il est certain que le nombre de travailleurs sans emploi et sans ressources est très supérieur à 1 669. Sans doute quelques dizaines de milliers de personnes. Nous avons recommandé*, a ajouté M. Bergeron, *à nos ASSEDIC de tout faire pour essayer de mieux connaître cette réalité. Tôt ou tard, nous serons amenés à prendre des décisions pour ces personnes car on ne peut pas admettre qu'elles restent sans ressources.* »

M. Bergeron a, d'autre part, dressé un bilan de la mise en place de la réforme des allocations. « *Aujourd'hui, le nouveau système juridique est à peu près complètement appliqué. Reste non résolue encore la situation des agents non statutaires de l'Etat et des collectivités publiques (environ quinze mille chômeurs). Dans les départements d'outre-mer, nous sommes dans une phase transitoire, mais d'ici à septembre, des ASSEDIC auront été créées dans tous ces départements.* »

Au sujet de la situation financière de ce nouveau régime, financé par une cotisation salarié-employeur égale à 3,6 % et une aide de l'Etat représentant 26 % des dépenses, M. Bergeron a indiqué : « *Nos réserves atteignent 4 300 millions de francs, soit deux mois de prestations. Cela veut dire que nous tiendrons le choc jusqu'à la fin de l'été, et peut-être même jusqu'à la fin de l'année. Sinon, se reposera le problème du niveau des taux de cotisations.* »

(1) Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce gérée au niveau national par l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

M. CHOTARD : il ne faut plus consacrer les fonds de la formation continue aux pactes pour l'emploi.

(De notre correspondant.)

Besançon. — M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., a indiqué, le 25 mars à Besançon, devant l'union patronale interprofessionnelle du Doubs, que le C.N.P.F. souhaitait que la politique sociale des années à venir prenne une voie différente, « *adaptée au terrain* » et remettant en cause, au besoin, la notion d'avantages acquis, les conventions collectives et la législation, qui, dans certains domaines, a « *beaucoup vieilli* ». La responsabilité personnelle au sein de l'entreprise pourrait, par exemple, prendre le pas sur les revendications touchant strictement aux salaires.

M. Chotard a, d'autre part, souligné que le C.N.P.F. ira, « *plein de bonne volonté, à la concertation* » que réclame la prolongation de la mission de M. Giraudet sur la réduction du temps de travail. « *Mais*, a-t-il ajouté, *jamais je ne signerai pour une cinquième semaine, qui s'ajouterait aux congés payés annuels.* »

A propos de l'emploi, M. Chotard a ajouté : « *Je n'hésite pas à dire que la fluctuation des politiques et les empiètements financiers ont nui à l'efficacité du système : la taxe à la formation (1,1 %) doit retrouver sa souplesse, et l'affectation autoritaire de 0,2 % doit être supprimée au profit d'une concertation et d'une utilisation conformes aux objectifs de compétitivité des entreprises. Nous n'entendons pas que l'on continue à utiliser les fonds de la formation continue pour les pactes pour l'emploi.* » — C. F.

LA GRÈVE DES FONCTIONNAIRES A SURTOUT ÉTÉ SUIVIE DANS LES P.T.T. ET LES FINANCES

Les consignes de grève et d'action, lancées le 25 mars par les organisations de fonctionnaires C.G.T. et C.F.D.T., ont surtout été suivies dans les P.T.T. et les services des finances. Il y avait en moyenne 20 % de grévistes parmi les postiers (18 % dans les postes et 24 % dans les télécommunications), déclare-t-on de source officielle ; les syndicats affirment que la participation a été très supérieure, surtout dans le tri, les chèques postaux, les grandes « recettes », atteignant 60 % à Lyon ou à Marseille.

Les fédérations des finances C.G.T. et C.F.D.T. estiment, elles aussi, que les grévistes ont été beaucoup plus nombreux que la moyenne de 17 % annoncée par l'administration, en particulier parmi les douaniers à la frontière franco-espagnole ou à Bordeaux.

On signale la fermeture de mairies à majorité communiste, par exemple à Douai, Cambrai, Maubeuge, La Seyne (Var), Saint-Junien (Haute-Vienne), etc.

Les mots d'ordre syndicaux destinés à protester contre l'insuffisance des propositions gouvernementales relatives aux traitements, semblent n'avoir eu qu'un faible impact dans des régions telles que la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Limousin, le Nord.

M. CEYRAC : un « désordre » qui « affaiblit considérablement l'économie ».

M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., critique vivement l'action menée par certains syndicats dans les services publics, où le « désordre » constitue « un facteur d'affaiblissement considérable pour notre économie ».

Dans une interview que « l'Est Républicain » publie le 26 mars, M. Ceyrac, sans citer nommément la C.G.T., déclare qu'il est « dommageable pour notre économie que la centrale syndicale la plus importante de ce pays ne soit que le bras séculier et l'organe d'exécution d'un parti qui s'affirme publiquement comme révolutionnaire ». Le syndicalisme peut, dit-il, devenir un « instrument de destruction » dans des secteurs particulièrement sensibles comme les transports, l'électricité et surtout les P.T.T., quand il ne reste pas dans le cadre de sa « compétence professionnelle ».

DEUX ENTREPRSES LORRAINES RÉCLAMENT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS A DES SYNDICATS.

Après Alsthom-Belfort et Trailor-Lunéville, deux autres sociétés de l'Est viennent d'assigner en justice des syndicalistes, à qui elles réclament des dommages et intérêts pour « *faits de grève illégaux* ».

La première, la société des *Maisons Ast, qui emploie sept* cents personnes dont trois cent cinquante dans ses établissements de Metz, réclame 1 million de francs à vingt et un ouvriers de la C.F.D.T. accusés d'avoir paralysé cette entreprise de construction pendant une dizaine de jours en octobre 1979, action qui avait fait l'objet d'un référé. La seconde, la société Permali, une fabrique de bois synthétique située à Maxeville (Meurthe-et-Moselle) et employant quatre cents personnes, demande 500 000 francs de dommages et intérêts à quatre délégués syndicaux C.F.D.T. qui, en 1979, avaient refusé d'appliquer un jugement de référé *ordonnant l'arrêt de l'occupation* de l'usine. Les forces de l'ordre étaient intervenues pour interrompre cette occupation qui se prolongeait depuis trois semaines.

Dans les deux cas, les luttes menées par les syndicalistes avaient débouché sur des améliorations de salaires et de conditions de travail. Chez Alsthom, à Belfort, la direction a réclamé récemment près de 6 millions de francs aux syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., « *instigateurs et organisateurs* » de la grève de l'automne (*le Monde* du 15 mars). La C.G.T., *pour sa part*, a déjà déclaré qu'elle ne paierait jamais « *les sommes qu'on prétend lui extorquer* ». A l'usine Trailor de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), le syndicat des métaux C.G.T. avait été condamné, le 7 mars, au remboursement des salaires versés à cent cinquante non-grévistes, soit environ 340 000 francs (*le Monde* daté 9-10 mars). La C.G.T. espère toutefois que ce jugement sera révisé en appel.

● *Plusieurs milliers d'agents de l'E.G.F. ont manifesté*, ce mercredi matin 26 mars, sur les boulevards et au siège parisien de la *société*, pour une amélioration des salaires et des conditions de travail, ainsi que pour les trente-cinq heures hebdomadaires et le maintien des avantages professionnels. Un certain nombre de sections C.F.D.T. et F.O. s'étaient jointes, avec leurs banderoles, au cortège composé surtout de militants de la C.G.T., qui avaient débrayé pour la circonstance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

France Garantie

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 20 Mars 1980 a adopté de *nouveaux statuts conformes* à la loi du 3 janvier 1979 sur les SICAV.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le même jour a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Au 28 décembre 1979 :
l'actif net estimé ressortait à F. 1 453 545 803
le nombre d'actions était de 5 982 026
la valeur liquidative de l'action ressortait à F. 242,98

Pour l'exercice 1979 :
Le bénéfice distribuable s'élève à F. 104 697 111 (contre F. 93 173 714 pour l'exercice 1978) ce qui permet la distribution par action d'un dividende de F. 17,50 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F. 1,88.
Le dividende est présenté dans le tableau ci-dessous sous la forme d'un coupon unique mais avec le détail des revenus qui concourent à sa formation :

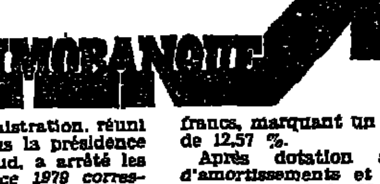
Coupon n° 23	Net	Crédit d'impôt	Total
Oblig. franç. non indexées	16,20	1,78	17,98
Emprunt d'état 8,80 % 1977	0,03		0,03
Autres revenus	1,27	0,10	1,37
Total :	17,50	1,88	19,38

Il sera mis en paiement à partir du lundi 24 Mars 1980 contre remise du coupon n° 23 aux guichets des Établissements suivants : Caisses des Dépôts, Banques Populaires et Caisse Centrale des Banques Populaires, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Banque de l'Union Européenne, Banque Industrielle et Mobilière Privée.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir en actions nouvelles de la Société le dividende 1979 en franchise totale des droits d'entrée jusqu'à la fin juin 1980.

IMMOBANQUE





Le conseil d'administration, réuni le 21 mars 1980, sous la présidence de M. Gérard Billaud, a arrêté les comptes de *l'exercice 1979* correspondant au dixième exercice social d'Immobanque.

Au cours de l'année écoulée, l'activité d'Immobanque a été particulièrement soutenue. La réalisation de vingt-quatre opérations nouvelles, représentant un volume d'investissement hors taxes de 143 000 000 francs, a porté les engagements bruts, hors taxes, de 869 000 000 francs à 1 milliard de francs répartis en cent soixante-trois opérations de crédit-bail pour 853 000 000 francs, et treize opérations de location simple pour 149 000 000 de francs.

Le patrimoine en exploitation est passé de cent quarante-huit à cent soixante-six immeubles, à la *suite de l'acquisition* ou de l'achèvement en cours d'année de vingt immeubles et de levées d'options anticipées portant sur deux *contrats de crédit-bail*.

Les recettes locatives hors taxes ont atteint 144 millions de francs contre 128 millions de francs, marquant un accroissement de 12,57 %.

Après dotation aux comptes *d'amortissements* et de provisions d'un montant de 46 600 000 francs, dont 5 150 000 francs excédant les amortissements financiers, et enregistrement d'une plus-value d'un montant de 2 110 000 francs à l'occasion des deux levées d'*options, le bénéfice de* l'exercice s'élève à 37 189 413,28 francs, contre 29 650 366,58 francs pour l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, il a paru souhaitable au conseil de ne retenir, dans le bénéfice soumis à obligation de distribution, qu'un tiers de la plus-value précitée. Le conseil proposera à l'assemblée *générale ordinaire, convoquée pour* le 23 mai 1980, à 9 h. 30, la mise en paiement d'un dividende de 25,50 francs, contre 23 francs pour *l'exercice 1978*, correspondant à la distribution de 85 % du bénéfice ainsi déterminé. Ce dividende s'appliquera aux 1 1[illegible] 690 actions composant le capital social et comprenant 95 142 actions nouvelles résultant des conversions d'obligations *enregistrées en 1979*.

CHAMPEX

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL *DE CHAMPAGNE-ARDENNE*

MAJORATION DU DIVIDENDE 1980

Le bénéfice net 1979 ressort à 3 802 345 F, marquant une progression de 25 % par rapport à l'exercice 1978 (3 037 450 F) et permettant, malgré l'augmentation d'un tiers du nombre des actions, à la suite de la dernière augmentation de capital, de maintenir le bénéfice net par titre à un niveau *élevé* (18,30 F contre 19,50 F).

Dans ces conditions, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, *qui se* réunira le 23 mai à Reims, de porter le dividende net à 12 F (contre 10,50 F), soit, compte tenu d'un avoir fiscal de 1,20 F (contre 1,67 F), un dividende brut de 13,20 F (contre 12,17 F) payable le 1er juillet à l'ensemble des actions.

Le rythme important d'activité enregistré en 1979 (production en hausse de 33 % par rapport à 1978) s'est maintenu au cours du premier trimestre de l'exercice en cours, tant en ce qui concerne les financements d'investissements que les concours visant à renforcer les fonds propres des P.M.I.

La baisse du cours du titre en Bourse de Nancy, de 146 F au plus haut en 1979 à 110 F au début de 1980 ne correspond pas à l'évolution favorable de l'activité et de la rentabilité *de la société*.

SOGEVAR

SICAV

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 25 mars 1980 sous *la présidence de M. Daniel Hua*, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979 et mis les statuts en harmonie avec la loi 79-12 du 3 janvier 1979.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative est passée de 382,08 F à 408,74 F après distribution d'un dividende net de 16,09 F le 2 avril 1979. L'actif à la fin de cette période s'établissait à 694 millions de francs.

Le bénéfice distribuable s'élève à 28,1 millions de francs permettant la mise en paiement d'un dividende net de 15,39 F assorti d'un crédit d'impôt de 2,47 F, soit un revenu global de 17,86 F qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 28 décembre 1979, assure un rendement de 4,54 %.

Le dividende sera mis en paiement le 1er avril 1980, contre remise des coupons nos 29 et 30 aux guichets des banques fondatrices :

— Société Générale ;

— Banque de Paris et des Pays-Bas ;

— Société Générale Alsacienne de Banque.

Les actionnaires de SOGEVAR pourront, jusqu'au 30 juin 1980 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV *sans droit d'entrée*.

BANQUE GÉNÉRALE DU COMMERCE

Au cours de sa séance du 21 mars 1980, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Maurice de Botton, a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice 1979.

Le total du bilan s'élève à 998 387 739 F, en progression de 26 % par rapport au précédent exercice, et le bénéfice net après impôts et amortissements s'établit à 3 418 319 F en amélioration de 31 %.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 25 avril l'affectation de 2 500 000 F à la réserve générale et la distribution d'un dividende de *6 F (avoir fiscal 3 F) par action* contre 5 F l'année précédente (avoir fiscal 2,50 F).

COFIMEG

Le conseil d'administration, réuni le 21 mars 1980 sous la présidence de M. Jean Weil, a arrêté les comptes de *l'exercice 1979 qui* seront *soumis* à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 29 mai 1980, à 10 h. 30, en l'hôtel Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris (8e).

Les recettes de l'exercice s'élevant à 117,2 millions de francs, contre 109,6 millions en 1978, ont permis augmentées des plus-values, de réaliser un bénéfice net, après amortissement et provisions de 74,4 millions contre 69,9 millions pour l'exercice précédent.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 11,30 F par action, dont 2,58 F non déclarables à l'impôt sur le revenu (*le dividende* de l'exercice 1978 avait été de 10,60 F, dont 2,48 F non déclarables).

SFI — SOCIETE FRANCAISE D'INVESTISSEMENT *en France et à l'étranger*

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 20 Mars 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Au 28 décembre 1979 :
l'actif net estimé ressortait à F. 132 284 720
le nombre d'actions était de 625 306
la valeur liquidative de l'action ressortait à F. 211,55

Pour l'exercice 1979 :
Le bénéfice distribuable s'élève à F. 5 002 448 (contre F. 4 374 418 pour l'exercice 1978) ce qui permet la distribution par action d'un *dividende de F. 8,00 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F. 1,26.*
Le dividende est présenté dans le tableau ci-dessous sous la forme d'un coupon unique mais avec le détail des revenus qui concourent à sa formation :

Coupon n° 9	Net	Crédit d'impôt	Total
Revenus d'obligation françaises non indexées	2,15	0,20	2,35
Dividendes actions françaises	1,56	0,49	2,05
Autres revenus	4,29	0,57	4,86
Total :	8,00	1,26	9,26

Il sera mis en paiement à partir du lundi 24 mars 1980 contre remise du coupon n° 9 aux guichets des établissements suivants : Caisse des Dépôts, MM. Alain Ferri, Bernard Ferri, Marc Pujos et Cie, Agents de Change.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir en actions *nouvelles de la Société le dividende 1979* en franchise totale des droits d'entrée jusqu'à la fin juin 1980.

SAGA



Après avoir été depuis de longues années associées au développement de leurs activités portuaires en Afrique, notamment à travers les sociétés SOAEM et UMARCO (consignation, manutention, transit), la SAGA (holding) et SCOA ont décidé de renforcer leur coopération.

L'opération sera réalisée à l'occasion de la prochaine augmentation de capital à laquelle doit procéder Saga Transport et qui conduira cette dernière à porter son capital de 15 904 520 F à 59 641 900 F. Après *cette opération*, SCOA *détiendra* plus de 20 % de Saga Transport, tandis que cette dernière se portera parallèlement acquéreur de la part du capital détenue par SCOA dans les diverses sociétés africaines dont elle partage actuellement le contrôle avec la Saga.

Ces diverses opérations, qui rendront plus efficace encore l'association africaine des deux groupes, permettront *en outre* à SCOA *de* participer à l'activité de Saga Transport dans les autres régions du monde où celle-ci est implantée.

On sait en effet que la SAGA, qui a récemment regroupé au sein de Saga Transport diverses sociétés de son groupe, concourt aux services annexes au transport, tant en Afrique qu'en France et dans divers autres pays.

Les résultats nets de Saga Transport, pour l'exercice 1979, s'établissent sensiblement à 10 millions de francs, chiffre légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Quant à ceux de Saga (holding), après constitution d'une *nouvelle* provision pour risques au titre de filiales relevant du secteur de l'armement maritime, ils représentent 1,1 million de francs, soit un chiffre comparable à celui de 1978.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Au cours de sa séance du 24 mars 1980, le conseil de surveillance de la Société Séquanaise de Banque a approuvé les comptes de *l'exercice 1979* qui lui *ont été présentés* par le directoire : le bénéfice net de l'exercice après amortissements, provisions et impôts s'élève à *17 038 002 F contre 14 179 347 F* pour l'exercice 1978.

Le directoire proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 19 mai 1980 la distribution d'un dividende de 16,20 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Tréso. de 8,10 F, soit au total 24,30 F contre 20,25 F au titre de l'exercice 1978.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 MARS

Reprise des actions et baisse de l'or

L'atmosphère est restée lourde mercredi autour de la corbeille où l'on a accueilli avec quelques déception l'indice des prix pour le mois de février (+ 1,1 %). Par un phénomène essentiellement technique, les cours se sont pourtant, globalement, redressés et l'indicateur instantané, en hausse de 0,40 % dès l'ouverture de la séance a terminé à + 0,70 %.

Les pétroles ont été les plus favorisés, et, parmi les quinze meilleures performances du jour, les Pétroles B.P. et Esso ont figuré en bonne place (+ 5 % et + 4 % environ). Ailleurs, les progrès de la Générale de Fonderie (+ 6 %), Pennaroya (+ 5 %), Imétal et Auxiliaires d'entreprises (+ 4 %) ont été remarqués.

Toute trace de baisse n'a cependant pas disparu de la cote, et une soixantaine de valeurs inscrites à terme (contre 120 hausses) ont été enregistrées. Seules celles de Bail-Investissement, Simnor et Viniprix (— 5 % et — 4 %) méritent d'être signalées.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont poursuivi leur déclin. Il est vrai que les cours du métal précieux ont encore reculé sur tous les marchés internationaux. A Paris, le lingot a ainsi cédé 4 500 francs à 73 480 francs, après 73 790 francs, contre 77 980 francs mardi. En dollars, le prix de l'once vendue à Paris est donc revenu à 521,50, contre 525 au premier « fixing » de Londres, et 547,25 dollars la veille en clôture.

A noter également le repli du napoléon à 660,50 francs (— 4,50 francs). Le volume des transactions visibles, effectuées sur c emarché, a apparemment doublé, passant de 10 millions de francs à 20 millions de francs environ.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 ... %

LONDRES

Calme et bien disposé

En attendant la présentation du budget, mercredi après-midi, le Stock Exchange est très calme, mais bien disposé. Les pétroles, malgré la crainte d'une imposition supplémentaire de leurs énormes profits, avancent légèrement. Les industrielles sont à peu près inchangées, tandis que les fonds d'Etat accentuent leur reprise de la veille. Les mines d'or, cependant, reculent avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 525 contre 547 25

VALEURS	CLOTURE 25.3	COURS 26/3
Beecham	115 ..	118 ...
British Petroleum	338 ...	348 ...
Courtaulds	68 ...	69 ..
*De Beers	9 35	8 35
Imperial Chemical	378 ..	378 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	353 ..	360 ...
Shell	338 ...	338 ...
Vickers	114	115 ...
War Loan 3 1/2 %	29 1 2	28 3/4
*West Driefontein	67 1/2	65 3/4
*Western Holdings	58 ...	57 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LAFARGE - C.E.C. - PLATRIERES DE FRANCE - SABLIERES DE LA SEINE. — Les parités d'échanges proposées aux actionnaires de ces sociétés sont les suivantes : cinq actions Lafarge pour neuf C.E.C. ; cinq Lafarge pour neuf Plâtrières de France, la parité étant réduite à sept pour six pour les « Plâtrières » amorties de 50 % ; et, enfin, deux Lafarge pour trois Sablières de la Seine. Toutes les actions Lafarge auront droit au dividende de l'exercice 1980.

CASINO. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 94,8 millions de francs contre 89,2 millions de francs. Dividende global inchangé à 54 francs, mais s'appliquant à un nombre d'actions gratuitement augmenté de 20 % en 1979.

ROUSSEL-UCLAF. — Bénéfice net consolidé de l'exercice 1979 : environ 105 millions de francs contre 103,5 millions de francs. La société mère a réalisé un bénéfice net de 70,2 millions de francs contre 63,7 millions de francs en 1978. Dividende global inchangé à 14,25 francs.

IMMOBANQUE. — Bénéfice net pour 1979 : 37,18 millions de francs contre 20,65 millions de francs en 1978. Dividende global : 25,50 francs contre 23 francs.

BAIL-EQUIPEMENT. — Les résultats financiers du groupe, pour 1979, serait en diminution de 21 % en données comparables. Le dividende global augmente de 7 % à 22,50 francs.

NEW-YORK

Marché très indécis

La très grande majorité des cours (1 151 sur 1 896) se sont encore inscrits en baisse mardi à Wall Street. Mais, grâce à un redressement des valeurs vedettes composant notamment l'indice Dow Jones, celui-ci a terminé la séance en progrès marginal de 2,39 points à 767,83.

Le volume des transactions a légèrement augmenté, passant de 39,23 millions de titres échangés à 43,79 millions.

L'annonce d'une hausse des prix « catastrophique » pour février (+ 1,4 %, voir d'autre part) a produit le plus mauvais effet autour du Big Board. D'autant que l'escalade de l'inflation s'accompagne d'une hausse persistante des taux d'intérêts, tandis que les risques d'une récession assez profonde s'accroissent.

VALEURS	COURS 24 3	COURS 25 3
Alcoa	56 ..	56 7/8
A.T.T.	46 1/2	48 3 4
Boeing	52 1,2	56 1,8
Chase Manhattan Bank	35 5/8	38 1 8
Du Pont de Nemours	33 3/8	34 ...
Eastman Kodak	44 5,8	45 3 8
Exxon	57 ...	55 7/8
Ford	27 1/2	27 5/8
General Electric	45 ..	45 3 8
General Foods	23 5/8	23 7/8
General Motors	46 3/4	46 3 8
Goodyear	11 3 8	11 3 8
I.B.M.	54 1/4	54 3 4
I.T.T.	23 3/4	23 3 4
Kennecott	25 1,4	25 7 8
Mobil Oil	67 ...	64 3 8
Pfizer	32 5/8	32 5 8
Schlumberger	99 3/4	99 3 4
Texaco	33 5 8	32 7 8
U.A.L. Inc.	17 3/8	17 1 4
Union Carbide	37 1/4	37 5/8
U.S. Steel	17 1/4	17 3/8
Westinghouse	20 1 8	19 7,8
Xerox	53 1 4	55

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises	101,7	100,5
Valeurs étrangères	100,9	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,9	103,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 3	26.3
1 dollar (en yens)	248 50	249 10

BOURSE DE PARIS - 26 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 30	1 459
5 %	49 2.	0 751
3 % amort. 45-54	71	1 959
4 1/4 % 1963	91 20	2 318
Emp. N. Eq.5% 65	109 8)	2 464
Emp. N. Eq.6% 66	105 55	2 913
Emp. N. Eq.6% 67	92 .	4 918
Emp. 7 % 1973	5810	. ...
Emp. 8,80 % 77	93 20	7 438
Emp. 9,80 % 78	83 10	6 936
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	5 541

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	191 ..	190 ..
A.G.F. (Stô Cent.)	760	755 .
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2 08 .
Concorde	389	380 .
Epargne France	294 .	286 20
Financ. Victoire	330 .	33) ..
France I.A.R.D.	195 .	... ..
GAN (Sté) Centr.	741 .	741 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	210 .	2 5 ..
U.A.P.	562	583
Alsacien. Banque	354 .	364
Banque Hervet	2 3	2.3 80
Bque Hypot. Eur.	287	288
Bque Nat. Paris	284 60	282 50
(Li) B. Scalb Dup.	117	116
Banque Worms	205	206 80
C.G.I.B.	35 50	35 50
C. Crédit Univ.	375	372
C.A.M.E.	90	.. .
Créditel	115 ..	115 .
Créd. Gén. Ind.	251	261
Crédit Lyonnais	272	272 50
Electro-Banque	173	170 10
Eurobail	134 20	134 20
Financière Sofal	337	338
Fr. Cr. et B. (Cie)	118 ..	118 10
France-Bail	308 ..	303 .
Hydro-Energie	21 .	21
Immobail B.L.P.	205 ..	205 ..
Immobanque	303 ..	3 2 .
Immofice	260 .	257 .
Interbail	238 ..	240 .
— (obl. conv.)	218	213
Laffitte-Bail	16) ..	159 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	322 ..	320 50
Loca-Expansion	138	138 10
Locafinancière	178 60	178 10
(Ly) Lyon Dép. Ct.	138	138
Marseille Créd.	310 .	310 .
Paris-Réescompte	398	382
Séquanaise Banq.	245	245
Sicolal	136	135 70
SLIMINCO	298	29 !
Sté Cent. Banq.	69 90	69 50
Sté Générale	248 5.	240 20
SOFICOMI	220 ..	211
Sovabail	329	329
UCIP-Bail	130 50	13. 50
— (Obl. conv.)	153 ..	...
Unibail	26) ..	281 50
Un. Ind. Crédit	240 .	24) 50
Cie Foncière	170 ..	17. .
C.G.V.	248 ..	246 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	90 !	9) .
(M.) S.O.F.I.P.	92	91
Fonc. Lyonnaise	1075	1075
Immob. Marseille	176)	1751
Louvre	298 .	300
SINVIM	169 20	168 10
Cogifi	245 50	238 50
Foncina	169 20	171 20
Gr. Fin. Constr.	200	192 ..
Immindo	187	19) ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	153 50	155 .
Cie Lyon. Imm.	132 ..	132 ..
UFIMEG	113 :	113 10
U.G.I.M.O.	18) ..	18) .
Union Habit.	325 ..	313 .
Un. Imm. France	256	247
Acier Investiss.	117 50	116 5)
Sofragi	243	243 .
Abeille (Cie Ind.)	231 20	286 ..
Applic. Hydraul.	238	224
Artois	177 60	... .
Centen. Blanzy	385	372 ..
(NY) Centrest	128	... ..
(NY) Champex	11)	111 .
Char. Réun.-(p.)	3895	3938 .
Comindus	447 ..	464 50
(Li) Dév. R. Nord	140	145 .
Electro-Financ.	291	282 .
(M) Et. Particip.	93 30	..
Fin. Bretagne	83 50	82 5)
Fin. Ind. Gaz Eaux	583	583 .
Fin. et Mar. Part.	82	..
France (La)	65.	650 .
La Mure	61 70	62 .
Lebon et Cie	320	311 .
(NY) Lordex	114	.
Cie Marocaine	32 ..	32

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1848	4,5 % 1973	1863	1845 .	1842 .	1835 ..
3735	C.N.E. 3 %	3756	.3710 .	3711	3711 ..
1270 ..	Elf-Aquitaine	1271 .	1278	1275 ..	1261 ..
235 ..	— (certific.)	239 ..	236 30	239 50	240 .
36	Nord-Est				
80	Nouvel. Gal.				

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26.3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 397	4 387	4 250	4 460
Allemagne (100 DM)	232 150	232 60	226 .	238
Belgique (100 F)	14 398	14 415	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 100	211 890	207 ..	218
Danemark (100 krd)	74 230	74 250	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	86 170	86 240	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 641	9 653	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 988	4 993	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	245 750	244 930	239	251
Suède (100 krs)	99 780	99 780	9) 500	101
Autriche (100 sch.)	32 415	32 435	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 213	6 212	6 100	6 500
Portugal (100 esc.)	8 786	8 780	8 400	9 400
Canada ($ can. 1)	3 684	3 69	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 767	1 746	1 670	1 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 3
Or fin (kilo en barre)	77950	74800
Or fin (en lingot)	77980	73480
Pièce française (20 fr.)	665	660 50
Pièce française (10 fr.)	410	390 10
Pièce suisse (20 fr.)	548 .	535
Union latine (20 fr.)	518 50	516
Souverain	695	675 .
Pièce de 20 dollars	2900	2898 ..
Pièce de 10 dollars	1450	1428
Pièce de 5 dollars	900	
Pièce de 50 pesos	3281	3094
Pièce de 10 florins	564	596 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 mars 1980 a été tiré à 573 056 exemplaires.



AU CONSEIL DES MINISTRES

L'allocation post-natale sera portée à 10000 F à partir du troisième enfant

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 26 mars 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

Le conseil des ministres a adopté un nouveau projet de loi concernant l'action en faveur des familles.

Ce texte prévoit le regroupement en un seul versement perçu par la famille, dans le mois suivant la naissance, des trois fractions d'allocations postnatales dont le paiement est aujourd'hui étalé sur deux ans. Cette mesure représente pour les parents une réelle simplification de leurs démarches. Elle leur donne aussi la possibilité d'utiliser au mieux, pour faire face à des besoins immédiats, l'aide financière qui leur est attribuée.

Pour tenir compte du surcroît de frais qu'occasionne l'accueil d'un troisième enfant, la nouvelle allocation sera majorée dans ce cas. Son montant, qui sera fixé par décret, permettra de porter, à partir du 1er juillet 1980, l'ensemble des allocations pré et postnatales à environ 10 000 F par enfant, à partir du troisième enfant arrivant au foyer.

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Le premier ministre a fait une communication sur la situation économique de la France. L'évolution de l'activité économique en 1979 a été meilleure que prévu. Les perspectives d'activité économique pour les prochains mois demeurent dans l'ensemble favorables.

Le premier ministre a souligné que le budget de l'Etat pour 1980 devait être exécuté dans des conditions telles que la progression des dépenses et le déficit d'exécution correspondent d'aussi près que possible à la loi de finances initiale.

Il a, d'autre part, confirmé que la norme de progression de la masse monétaire pour 1980 restait fixée à 11 %. Les normes de crédit correspondantes pour le second semestre seront communiquées incessamment aux organismes concernés.

Enfin, pour tenir compte du haut niveau actuel des taux d'intérêt, une prime exceptionnelle de 1 % est accordée jusqu'à la fin de l'année aux dépôts sur les livrets « A » des caisses d'épargne et des livrets « bleus » du crédit mutuel.

Les taux d'intérêt servis aux détenteurs de ces livrets sont ainsi portés à 7,5 % jusqu'au 31 décembre de cette année. (Lire page 1.)

● CONSEIL EUROPÉEN

Le président de la République a déclaré : « Le report du conseil européen doit être l'occasion non d'un nouveau temps perdu, mais d'une préparation soigneuse du prochain conseil, sous forme de solutions communautaires.

» Il est indispensable, en particulier, que le conseil des ministres des Communautés européennes fasse progresser l'ensemble des dossiers. C'est à cette condition que le conseil européen pourra être utile pour l'Europe. »

● MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

Le président de la République a invité le ministre de l'agriculture à demander, dès aujourd'hui, à la Commission de Bruxelles et au conseil des ministres des Communautés européennes la suppression définitive des montants compensatoires monétaires frappant les produits agricoles français et à se prononcer sans délai sur la fixation du niveau des prix agricoles.

Il a souligné que la fixation du niveau des prix était de la compétence stricte du conseil des ministres des Communautés européennes et non du conseil européen.

● LA CONFÉRENCE DE MADRID

Le ministre des affaires étrangères a fait le point de l'état d'avancement des travaux préparatoires à la conférence de Madrid pour la sécurité et la coopération en Europe. Dans cette perspective, le conseil des ministres a décidé de nommer M. Jacques Martin conseiller diplomatique du gouvernement pour coordonner les travaux préparatoires sur le plan français.

● LE MARCHÉ DE L'ART

Le conseil des ministres a entendu une communication du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de la culture et de la communication sur les moyens de développer le rôle de Paris, place internationale du marché de l'art.

L'évolution des transactions sur la place de Paris et sur d'autres grandes places internationales depuis une dizaine d'années rend nécessaire que soit donnée au marché parisien une impulsion nouvelle, en particulier par une modernisation des conditions d'exercice de la profession de commissaire-priseur.

Le conseil des ministres a donc adopté plusieurs mesures qui permettront de garantir l'authenticité et la qualité des œuvres mises en vente par les marchands d'art, de simplifier les formalités administratives et douanières pour les ventes à l'exportation d'œuvres d'artistes vivants, de moduler le droit de suite dont bénéficie l'auteur ou ses héritiers, et qui soit propre à favoriser le développement des grandes ventes d'artistes contemporains.

Les commissaires-priseurs seront, d'autre part, autorisés à constituer des sociétés en commandite dans lesquelles ils conserveraient la direction effective de l'office et la responsabilité de la gestion. Les commissaires-priseurs pourront aussi garantir, dans des conditions à définir, un prix minimum aux vendeurs d'objets mobiliers. Sauf dans le cas des ventes judiciaires, ils pourront fixer, d'accord avec le vendeur, le montant des frais de vente à la charge de ce dernier. Ils pourront choisir librement, et sous leur propre responsabilité, les experts auxquels ils estimeraient devoir faire appel. Ils auront la possibilité de mieux faire connaître la qualité de leurs services en France et à l'étranger.

Enfin des mesures seront prises en vue d'alléger le coût des opérations, spécialement lorsqu'elles concernent les objets d'art de grande valeur.

Sur la base de ces orientations, un projet de loi sera préparé après consultation de toutes les professions concernées.

Le conseil des ministres a également entendu un exposé du ministre de la santé et de la sécurité sociale et du ministre du travail sur le contenu du décret d'application de la loi relative au maintien des droits sociaux. Il a également entendu une communication du premier ministre sur le développement de la recherche scientifique et du développement technologique. Enfin, le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement a présenté le programme de travail de la deuxième session parlementaire de 1979-1980.

En Afghanistan

UN OBSERVATEUR DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME CONFIRME L'UTILISATION DE NAPALM ET DE GAZ PAR LES SOVIÉTIQUES.

Au cours d'une conférence de presse organisée le mercredi 26 mars à Paris, M. Mike Barry, envoyé de la Fédération internationale des droits de l'homme à la frontière pakistano-afghane, a confirmé l'emploi massif par les Soviétiques de napalm et de gaz dans les zones de l'Afghanistan touchées par la guerre.

Selon M. Mike Barry, les gaz utilisés par l'armée soviétique seraient de trois sortes. Le premier serait un gaz lacrymogène très concentré qui provoque des maux de tête et des vomissements et qui aurait tué par asphyxie treize personnes, le 29 février, dans le village de Shin Korak (province du Khunar). Le deuxième serait un gaz hilarant qui suscite d'abord le fou rire et ensuite l'évanouissement. Ces deux gaz apparaissent sous la forme de nuages grisâtres. Le troisième est un gaz irritant. Il est projeté comme de l'eau bouillante à partir d'hélicoptères et provoque des pustules sur la peau.

Toujours selon le témoignage de M. Barry, la population est traumatisée par l'emploi du napalm, les bombardements de villages entiers, l'engagement dans les combats d'hélicoptères blindés, et par les massacres (des gens seraient enterrés vivants) ; on tire sur les colonnes de fuyards. Les réfugiés pensent qu'on déporte des femmes et des enfants par hélicoptères vers l'U.R.S.S. M. Barry a interviewé des réfugiés en provenance de Kaboul. Ceux-ci ont vu des camions qui venaient de la province de Hazarajat et qui transportaient des femmes et des enfants en direction de l'aéroport.

(Lire page 4 nos informations sur la situation en Afghanistan.)

Les intoxications de Seveso

LA SOCIÉTÉ SUISSE EST PRÊTE A INDEMNISER LES VICTIMES

Milan (A.F.P.). — La société suisse Givaudan, propriétaire de l'usine ICMESA de Seveso, d'où s'était échappé, en juillet 1976, un nuage de dioxine, est prête à payer 103 milliards de lires (500 millions de francs) à l'Etat italien et à la région de Lombardie.

Cette somme remboursera les dépenses engagées dans les travaux d'assainissement, de relogement et d'assistance sanitaire.

La proposition qui doit encore être approuvée par les autorités italiennes, a été rendue publique le 25 mars à Milan, au cours d'une conférence de presse réunie par le président de la région Lombardie, M. Guzzetti.

« C'est la première fois, a-t-il dit, qu'une multinationale dont l'une des sociétés est accusée d'avoir provoqué un désastre reconnait sa responsabilité et se déclare disposée à payer les dégâts. »

La société Givaudan continuera en outre à payer séparément les dommages subis par les particuliers qui peuvent s'adresser aux représentants de la firme à Seveso.



ÉCRIVAIN ET PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

Roland Barthes est mort

Roland Barthes, écrivain et professeur au Collège de France, est mort, le 26 mars à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, des suites d'un accident de la circulation. Le 25 février, il avait été renversé par une automobile alors qu'il traversait, dans les clous, la rue des Ecoles et avait subi des traumatismes crâniens. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Professeur au Collège de France depuis 1977, où il avait été élu à la chaire de sémiologie littéraire, Roland Barthes, qui avait acquis sa célébrité, dès 1953, avec le Degré zéro de l'écriture, avait exercé depuis lors une grande influence sur l'intelligentsia parisienne, dont il fut l'un des maîtres à penser.

Ecrivain de race, et d'une grande subtilité, il marqua surtout la critique et la philosophie du langage. Ses positions novatrices exposées notamment dans son recueil Essais critiques provoquèrent dans les années 1965 la fameuse « querelle de la Nouvelle Critique » où il se mesura avec le professeur de la Sorbonne, Raymond Picard. Au pamphlet de celui-ci Nouvelle critique, nouvelle imposture, Barthes avait répliqué par Critique et vérité.

Après des études assez retentissantes sur Michelet sur Sarrazine de Balzac (S/Z, 1970), il s'était éloigné de ce domaine pour donner à son œuvre le tour plus personnel qui marque ses dernières œuvres : l'Empire des signes, essai de représentation du Japon, le Plaisir du texte, un Barthes par lui-même, dans « Les Ecrivains de toujours », Fragments d'un discours amoureux, et tout récemment la Chambre claire où il faisait une incursion dans le domaine de la photographie.

JEAN-PAUL II EN AFRIQUE DU 2 AU 12 MAI

Cité du Vatican (A.F.P.). — Jean-Paul II a annoncé lui-même, mercredi 26 mars, qu'il se rendrait, du 2 au 12 mai, dans six pays d'Afrique : le Kenya, le Ghana, le Zaïre, la République populaire du Congo (Brazzaville), la Haute-Volta et la Côte-d'Ivoire.

[C'est la deuxième fois qu'un pape se rend en Afrique. Le premier fut Paul VI qui séjourna, du 3 juillet au 2 août, en Ouganda.]

DES TZIGANES MANIFESTENT DEVANT L'AMBASSADE DE LA R.F.A. A PARIS

Près d'une centaine de personnes d'origine tzigane ont participé, mercredi 26 mars, à une manifestation devant l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.) à l'appel du Comité international Rom. Une délégation de gitans, de manouches et de tziganes, anciens déportés et victimes de guerre, a remis un mémorandum aux autorités allemandes, rappelant, à quelques jours du débat qui doit avoir lieu, le 31 mars, au Bundestag sur l'indemnisation des victimes du nazisme, que huit cent mille tziganes avaient péri dans les camps de concentration. En France quatre mille tziganes espèrent ainsi être indemnisés.

Mme Claire Csernel nous écrit à ce sujet :

« A l'heure actuelle, deux cents persécutés seulement ont bénéficié de l'indemnisation, le ministère de l'intérieur allemand ayant refusé d'examiner les dossiers présentés après le 31 mars 1967. Il aura fallu dix-neuf ans de combat pour parvenir à la levée de cette forclusion et rendre aux quatre mille autres tziganes de France internés et déportés un espoir de justice.

» Une association des Amis du peuple Rom est sur le point d'être constituée afin de faire respecter de façon légale la dignité du peuple tzigane. D'après les hypothèses actuelles, les tziganes seraient originaires du Sind, province du Pakistan occidental, qu'ils auraient quitté aux alentours du onzième ou douzième siècle. Ils se subdivisent en trois groupes principaux : les Manouches (ou sinte), les roms et les gitans (ou Kale). Leur langue, le romani ou romanès, est de tradition orale et se rattache du groupe linguistique du sanscrit. Ainsi « rom » signifie « homme ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Réunion d'information sur le procès de Gafsa.* — Sur le thème « Il faut arracher à la mort les inculpés du procès de Gafsa », le Groupe tunisien d'information, d'action et de défense anti-impérialiste (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) et le Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie (14, rue de Nanteuil, 75005 Paris) organisent mercredi 26 mars, à 20 h, au 44, rue de Rennes, à Paris, une réunion publique d'information et de solidarité, avec la participation d'avocats français retour de mission. Mandatés par l'Association internationale des juristes démocrates, Me Roustan et Me Laure Dachevsky-Perrin se sont en effet rendus à Tunis, respectivement du 11 au 15 mars et du 13 au 18 mars. Ils affirment que « le procès tel qu'il se déroule porte gravement atteinte aux droits de la défense et aux droits de l'homme ».

● *M. Kapista*, adjoint au chef de la délégation de l'U.R.S.S. aux négociations sino-soviétiques, a été reçu, le mardi 25 mars, au ministère chinois des affaires étrangères. Il s'est agi, indique-t-on, d'une « visite de courtoisie ».

● *Pour avoir diffamé M. Jacques Chirac*, neuf dirigeants du R.P.R. et le R.P.R. lui-même, au cours d'émissions de R.T.L. des 3 et 5 novembre 1979 à propos du suicide de Robert Boulin, M. Philippe Alexandre, journaliste, a été condamné, mercredi 26 mars, à 1 500 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris que présidait M. Ivan-Joseph Zakine (le Monde du 14 mars). Le tribunal lui reproche d'avoir manqué de prudence lorsqu'il a mis en cause les requérants, tout en sachant qu'il ne pourrait pas rapporter la preuve des faits allégués.

● *Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-T a atterri ce mercredi 26 mars* « dans la région prévue », annonce l'agence Tass. Lancé le 16 décembre 1979, ce prototype inhabité d'un nouveau modèle de Soyouz a passé trois mois amarré sur la station Saliout-6 et a « parfaitement fonctionné ». Son retour pourrait préluder à l'envoi d'un nouvel équipage vers Saliout-6.

● *Une mini-tornade* s'est abattue le mardi 25 mars, en fin d'après-midi, près d'Antibes (Alpes-Maritimes). Cinq personnes ont été blessées, dont une grièvement. Celle-ci est le chauffeur d'un camion semi-remorque de 19 tonnes qui a été littéralement couché sur la chaussée et qui a basculé en contrebas de la route. Des voitures ont été soulevées et des serres brisées. Les dégâts matériels atteindraient plusieurs millions de francs.





